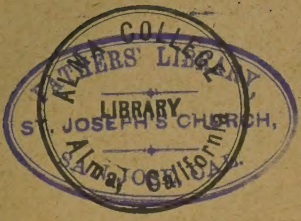

VIE

DU BIENHEUREUX

JOURDAIN DE SAXE

VIE

DU BIENHEUREUX

JOURDAIN DE SAXE

DEUXIÈME MAÎTRE GÉNÉRAL
DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR

LE R. P. FR. JOSEPH-PIE MOTHON
DU MÊME ORDRE, LECTEUR EN S. THÉOLOGIE

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
J825
Alma, California

ALMA COLLEGE
LIBRARY
ST. JOSEPH'S CHURCH
Alma, California

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

PARIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
VICTOR PALMÉ, directeur général
76, rue des Saints-Pères, 7

BRUXELLES
SUCCURSALE
rue des Paroissiens, 12

SUCCURSALE
4, rue Co[illegible]

1885

2530

APPROBATIONS ÉPISCOPALES

I

LETTRE DE MONSEIGNEUR LEUILLIEUX, ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY

Chambéry, 15 août 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je me fais gloire d'appartenir à l'Ordre de saint Dominique par des liens qu'a noués en 1855 le R. Père Bayonne. La participation aux grâces de la famille dominicaine a été pour moi, en plus d'une circonstance, un soutien dans le cours de ma vie sacerdotale et épiscopale. Cet attachement déjà ancien à votre Institut me donne un droit particulier pour vous féliciter de la publication de votre travail sur le Bienheureux Jourdain. Je ne vous cache point que j'ai lu ces pages avec amour,

comme un fils qui se plaît à reconnaître dans les vertus éminentes d'un père un titre de noblesse pour sa famille et pour lui-même.

En dehors de ce point de vue tout personnel, je me sens autorisé à vous dire que non seulement les personnes pieuses, mais aussi les âmes pures et qui cherchent le beau vous seront reconnaissantes d'avoir reproduit avec tant de charme et de sens surnaturel, dans un style correct et élégant, une des figures du XIII^e^ siècle portant à un si haut degré le cachet de la grandeur morale et tous les caractères de la plus parfaite sainteté.

Vous nous avez montré le Bienheureux Jourdain attirant à lui par sa parole et souvent par le seul fait de sa présence des multitudes de jeunes gens de toute nationalité, la plupart nobles, instruits, destinés à un brillant avenir. Non content d'en faire des laïques fervents, le très doux Père les courbait amoureusement sous le joug de la perfection religieuse. On reste frappé d'admiration en présence de ces vocations merveilleuses.

Quels hommes et quels saints que les fondateurs de votre Ordre ! La fermeté s'unissait en eux à la plus exquise tendresse, la noblesse du caractère à l'humilité la plus vraie, la fierté chrétienne à la plus aimable simplicité, la prudence la plus consommée au zèle le plus ardent pour le salut des âmes, l'attention la plus vigilante pour les moindres détails de la vie régulière à une sollicitude de tous les instants pour tous les grands intérêts de l'Église et de l'humanité.

Ah ! Mon Révérend Père, si des hommes de cette trempe

revivaient au milieu de nous, que ne pourrions-nous pas attendre de leur action sur la société contemporaine! Pourquoi faut-il que la Foi, qui régnait partout au temps du Bienheureux Jourdain, ait aujourd'hui perdu de son empire sur ceux-là même qui devraient vivre uniquement de sa vie?

Sans doute les temps ne sont plus les mêmes. Cependant le Christ est encore à présent ce qu'il était hier. Serait-ce donc que les instruments manquent au bon vouloir du divin Maître? Non, certes. Les ouvriers évangéliques sont nombreux encore, et votre Vie du Bienheureux Jourdain aura sans aucun doute pour effet de les multiplier.

Ce livre retracera surtout aux enfants de saint Dominique, dans un type admirable, l'esprit de prière, de pénitence, de pauvreté de leurs premiers Pères. Il leur offrira un modèle de pureté angélique et de parfaite régularité. Il leur montrera l'ensemble de toutes les vertus propres à la vocation dominicaine, s'appuyant, comme vous le dites dans votre préface, sur le culte de la vérité et l'amour passionné de l'Église, se manifestant au dehors par la prédication et le haut enseignement de la doctrine puisée dans les œuvres de notre Frère immortel, saint Thomas d'Aquin.

Puissent se multiplier les fidèles imitateurs de tels ancêtres! Ce sont les vœux d'un vieil ami de la famille. Daignent notre saint patriarche Dominique et notre très doux Père Jourdain les faire agréer par Celui qui est l'auteur de tout don parfait!

Je vous envoie, Révérend Père, avec un cœur tout

fraternel, l'expression de mes sentiments affectueux en notre Seigneur.

† FRANÇOIS DE SALES, ALBERT,
ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY,
du T.-O. de Saint-Dominique.

II

LETTRE DE MONSEIGNEUR DE CABRIÈRES,
ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

Montpellier, le 27 juin 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

On ne vous a pas trompé : je suis très attaché à l'Ordre de saint Dominique. J'ai le bonheur de le connaître depuis de très longues années; j'ai beaucoup aimé le R. P. Aussant, de si douce et si pieuse mémoire. Par lui, j'ai pu approcher le glorieux restaurateur de votre Ordre en France, ce Père Lacordaire, dont l'âme était si haute et si pure, le cœur si noble et si fier. Je me souviens encore du respect attendri avec lequel j'entrais dans les corridors et les cellules du couvent de la rue de Vaugirard; et ce culte de ma jeunesse ne s'est point attiédi, parce que, presque constamment, Dieu a permis que je trouve sur ma route des Frères-Prêcheurs dignes de leur sainte

mission. Depuis que la Providence m'a envoyé à Montpellier, le nom de saint Dominique, qui m'a toujours été cher, m'est devenu plus vénérable encore, puisque, grâce au ciel, la mémoire de votre illustre Fondateur et Patriarche est étroitement liée avec les annales de ma ville épiscopale et avec les plus grands souvenirs de notre histoire diocésaine. Le sang de nos prêtres s'est mêlé, à Avignonet, avec celui de vos martyrs. Nous avons eu des couvents dominicains à Montpellier, à Béziers, à Mougères; et nos Dominicaines actuelles de Cette ou de Ganges font revivre avec honneur les exemples des Proullianes *du Vignogoul.*

Uni par des liens personnels comme aussi par des liens officiels à votre famille religieuse, je suis donc très sensible à tout ce qui en intéresse le développement et la grandeur. Et c'est pourquoi les beaux travaux du R. P. Danzas, du R. P. Chocarne, du R. P. Monsabré, du R. P. Bayonne et de tant d'autres de vos Frères m'ont trouvé si prompt à l'éloge et même à l'admiration. J'aime à voir que vous ne voulez pas être seulement des apôtres par la parole et dans la chaire, mais que vous voulez l'être aussi par la plume et par les livres. Soyez en félicités et bénis. Plus vous répandrez parmi les âmes la connaissance et l'amour de la science sacrée, plus vous donnerez par là même la preuve que vos ennemis, qui sont ceux de Jésus-Christ, du Pape, et de l'Église, n'ont pas su ce qu'ils faisaient en vous persécutant et en vous dispersant. C'est en secouant l'arbre qu'ils auront prouvé la vigueur de ses racines, et qu'ils auront répandu dans

les airs la semence féconde d'où lui naîtront de nombreux rejetons.

Je vous félicite, mon Révérend Père, d'avoir si agréablement et si pieusement raconté la vie et les vertus du Bienheureux Jourdain de Saxe. Votre travail est instructif, attachant, plein d'enseignements utiles et de saintes leçons. Vous y avez joint des appendices qui le complètent et l'éclairent. C'est une œuvre sérieuse et très édifiante.

Agréez, s'il vous plaît, avec mes dévoués hommages, l'assurance de mon respect en notre Seigneur.

† FR. MARIE-ANATOLE,
ÉVÊQUE DE MONTPELLIER,
du T.-O. de Saint-Dominique.

III

LETTRE DE MONSEIGNEUR GAY, ÉVÊQUE D'ANTHÉDON
ANCIEN AUXILIAIRE DU CARDINAL PIE

19 août 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je tiens à vous dire publiquement avec quel intérêt et quelle édification j'ai lu votre Vie du Bienheureux Jourdain de Saxe.

En dehors de ces consolations permanentes que, parmi tant de maux dont elles sont sans cesse affligées, les âmes chrétiennes trouvent en Dieu, en Jésus-Christ toujours présent, et dans son Évangile toujours ouvert, rien n'est plus propre à nous relever que l'histoire de ces saints qui, dans le passé, ont illustré l'Église. L'Ordre des Frères-Prêcheurs lui en a donné beaucoup. On se demande, en vous lisant, s'il y en a parmi eux qui soit plus saintement aimable que ce Bienheureux Jourdain, appelé par les premiers fils de saint Dominique « le doux Père » ? *Quelle force pourtant dans cette douceur! C'est pour les chrétiens de nos jours un bel et bon exemple.*

Fasse la bonté divine que les parfums de piété qu'exhale cette biographie attirent des âmes à votre saint Ordre! Le monde vous hait et vous expulse. C'est une raison pour la foi de croire que Dieu vous bénit.

† CHARLES, ÉVÊQUE D'ANTHÉDON,
ancien auxiliaire du Cardinal Pie, évêque de Poitiers,
du T.-O. de Saint-Dominique.

IV

LETTRE DE MONSEIGNEUR BESSON, ÉVÊQUE DE NIMES

Nimes, 29 juillet 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Après la Vie de saint Dominique écrite par le Père Lacordaire, votre Ordre devait souhaiter d'en lire une autre, celle du Bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième Maître général des Frères Prêcheurs. Vous venez de procurer à vos frères cette joie et ce bienfait.

Mais ce n'est pas seulement dans vos couvents qu'on fera cette bonne et fortifiante lecture, le clergé séculier, les lettrés, les hommes du monde voudront la goûter aussi, et chacun en tirera un profit véritable.

Pour moi, j'ai lu et apprécié votre ouvrage, comme il le mérite. Vous l'avez écrit sous l'inspiration d'un amour tout filial. Persuadé qu'une autre louange languirait auprès d'un si grand nom, vous vous êtes contenté d'un récit simple et fidèle : mais que de charme dans ce récit!

Comme il accuse bien la différence qui sépare les temps dans lesquels nous vivons de ceux qui furent éclairés par les prédications de saint Dominique et de ses premiers disciples! Alors la science dirigée par l'Église conduisait à Dieu. Dans cet essaim d'écoliers qui peuplaient les grandes Universités, combien d'âmes généreuses, chastes, passionnément éprises de la vérité, n'attendant qu'un de ses rayons pour se donner à elle! Un regard, une prière, une parole tombée des lèvres d'un moine inspiré suffisait pour décider de toute une vie. Des salles bruyantes de l'Université on passait sans transition dans les cloîtres du monastère. Le jeune étudiant ou le brillant professeur devenait apôtre. A son tour il s'en allait, parcourant le monde, jetant çà et là ses filets mystérieux. Dieu aidait sa mission, en donnant à sa parole le privilège de commander à la création aussi bien que d'émouvoir les cœurs. Partout sous ses pas s'élevaient les couvents et les chapelles, les solitudes se peuplaient. Des générations de fervents religieux se pressaient autour de l'homme de Dieu, jusqu'à ce qu'enfin épuisé par tant de travaux, quelquefois loin de sa patrie, dans une terre étrangère qu'il songeait à gagner à l'Evangile, il mourait, laissant le monde plein de ses œuvres plus encore que de son nom.

Tel est l'enseignement qu'offre à chaque page votre Vie du Bienheureux Jourdain. Je vous félicite, mon Révérend Père, d'avoir offert un si bel exemple à la jeunesse chrétienne. Puisse-t-elle le comprendre et le suivre!

J'ajouterai qu'en qualité de Bisontin, j'ai été très édi-

fié en lisant les détails que vous nous donnez sur la fondation du couvent de votre Ordre à Besançon. Ces détails sont absolument inédits. Nos historiens comtois les ignorent, et ils vous sauront gré de les leur avoir révélés. D'autres diocèses trouveront dans votre livre des renseignements non moins nouveaux et non moins intéressants. Il n'en faut pas davantage pour assurer son succès, mais le mérite de votre plume y ajoutera encore, et le rendra complet.

Agréez, mon Révérend Père, avec tous mes remercîments, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

† LOUIS, ÉVÊQUE DE NIMES.

V

LETTRE DE MONSEIGNEUR ISOARD, ÉVÊQUE D'ANNECY

Annecy, le 25 aout 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai lu avec autant d'émotion que de respect la Vie du Bienheureux Jourdain de Saxe, second Maître général

de votre Ordre, que vous venez de composer et dont vous avez bien voulu m'offrir un exemplaire. La glorieuse mission du Bienheureux Jourdain a été de moissonner, comme le dit Notre-Seigneur, là où le grand Patriarche, l'Apostolique saint Dominique, avait semé avec tant de labeurs et de larmes. Partout où il paraissait en France et surtout à Paris, en Allemagne, en Italie, dans toutes les assemblées de docteurs ou d'étudiants, où il prenait la parole, l'Esprit de Dieu s'emparait soudainement de quelques-uns de ses auditeurs, et ils demandaient avec l'habit de l'Ordre la grâce de servir Dieu dans les âmes par la pauvreté, la pénitence, l'étude et la parole. On peut dire, selon une autre figure de nos saints livres, que le Bienheureux Jourdain de Saxe a été l'un des pêcheurs d'hommes les plus extraordinaires que Dieu ait donnés à son Église. Nous avons le droit d'espérer que l'œuvre de cet homme apostolique n'est pas achevée. La lecture de sa vie produira sur un certain nombre d'âmes d'élite quelques-uns des merveilleux effets que produisait sa parole au milieu de ces groupes d'hommes, jeunes, livrés à l'étude, et attendant l'occasion de se dévouer, de se sacrifier. Combien n'est-il pas parmi nous de ces âmes qui, pour se donner au service de Dieu, pour devenir soldats de la vérité, n'attendent qu'une clarté projetée sur ce monde surnaturel, sur ce règne de Jésus-Christ dont elles ignorent l'immensité, les splendeurs, et que cependant, en vertu de la grâce de leur baptême et de leur confirmation, elles cherchent inquiètes, troublées, anxieuses!

J'attends avec confiance pour notre Bienheureux cette

nouvelle gloire, et pour vous, mon Révérend Père, cette récompense de votre travail.

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et entièrement dévoués.

† LOUIS, ÉVÊQUE D'ANNECY,
du T.-O. de Saint-Dominique.

APPROBATION DE L'ORDRE

Nous, soussignés, après avoir lu et examiné, par commission du Très-Révérend Père Provincial, le travail intitulé : Vie du Bienheureux Jourdain de Saxe, *par le R. P. fr. Pie Mothon des Frères-Prêcheurs, nous en avons approuvé l'impression.*

Fr. M. D. Souaillard,
Maître en S. Théologie, ex-provincial.

Fr. Bernard Chocarne,
Prédicateur Général, ex-provincial.

IMPRIMATUR :

Die decima septembris anno 1884.

Fr. Thomas Faucillon
Prior Provincialis.

PRÉFACE

Ces quelques pages n'étaient pas destinées à paraître sous la forme où nous les présentons aujourd'hui au lecteur. Notre but n'avait été tout d'abord que de rédiger sur le Bienheureux Jourdain une courte notice pour être insérée dans la nouvelle édition de l'*Année Dominicaine*. Mais il s'est trouvé que les témoignages des contemporains sur notre Bienheureux et peut-être aussi le charme qui s'attache à cette ravissante figure du *Très-Doux Père* nous ont entraîné au delà des bornes que nous nous étions tracées. Une partie seule de ce travail a pu entrer dans l'*Année Dominicaine*, au tome de février. Des Pères et des Frères, au jugement desquels nous nous sommes rendu, ont pensé qu'il serait utile de le publier en entier.

Nous offrons donc cette esquisse d'une des plus

belles figures de notre Ordre à toutes les âmes qui depuis quarante ans en France se sont attachées en si grand nombre, à des titres divers, et par des liens plus ou moins étroits, à la famille de saint Dominique. Puissent ces pages être pour ceux qui les liront un repos de l'âme au milieu des tristesses de l'heure présente! Par suite de la transformation sociale qui est le cachet de notre temps, et sous le coup d'une décadence, malheureusement trop évidente pour que nul aujourd'hui ne songe à la nier, les caractères s'affaiblissent, et toutes les institutions semblent fléchir. La vertu, la sainteté surtout, peu communes en tout temps, sont devenues plus rares encore. Peut-être ceux qu'attriste ce spectacle trouveront-ils un certain charme à être transportés pendant quelques instants en la compagnie d'un des saints les plus aimables du XIII^e^ siècle, en des temps presque aussi agités que les nôtres, mais où du moins toutes les saintes causes avaient d'illustres défenseurs, et où elles étaient bien près du triomphe. Quand, sur le soir d'une journée de fatigue, on parcourt les campagnes, il existe des fleurs dont le parfum est si doux qu'il réconforte les sens et calme les agitations du cœur. Puisse l'âme du *Très-*

Doux Père, cette fleur exquise du jardin des Prêcheurs, exhaler elle aussi dans ces pages un peu de son parfum, et porter aujourd'hui encore à tous ceux d'entre nous qui souffrent, cette paix, cette joie sainte, cette espérance dont Jourdain remplissait autrefois le cœur des Frères.

Avec le calme qui environne toujours la personne des grands serviteurs de Dieu, l'histoire de Jourdain peut encore nous inspirer le sentiment d'une invincible confiance. Le Bienheureux Père ne doit pas être séparé de ces héroïques phalanges de novices qui furent le fruit de son apostolat et qui formèrent sa couronne. Or, en examinant les vocations merveilleuses de ces jeunes gens, de ces maîtres, qui devinrent, sous la direction du Bienheureux, les fondateurs de tous nos couvents en France, en Italie, en Allemagne, en voyant l'abondance des grâces et les miracles de toute sorte jetés à profusion par la main de Dieu dans les fondements de notre Ordre, une pensée vient tout naturellement à l'esprit : ceux qui naissent de la sorte sont immortels !

Parmi les esprits qui réfléchissent sur les besoins de la société présente et sur les transformations probables de l'avenir, il en est, même parmi les

catholiques les plus éminents, qui ne croient pas à la survivance des Ordres religieux, et plus spécialement encore peut-être à celle des Ordres mendiants. Qui d'entre nous, dans ses courses apostoliques, n'a rencontré sur son chemin quelqu'un de ces prophètes, ornés parfois d'une vraie science et d'incontestables vertus, portant sur nous avec la meilleure foi du monde et beaucoup de sincérité un arrêt de mort? Les vieux Ordres du XIII^e^ siècle, disent-ils, qui ont eu dans l'histoire une si belle page, ne sont plus outillés pour les luttes contemporaines. Leurs règles sont trop adaptées aux anciens modes de combat. Leurs traditions, leurs usages les retiennent enchaînés. Il faut au soldat chrétien de l'avenir une plus grande liberté d'allure. Déjà les instituts réguliers du XVI^e^ siècle, pour triompher des protestants, ont dû abandonner les formes surannées des anciennes législations monastiques. Aujourd'hui la lutte a pris un caractère si varié, elle se poursuit dans des conditions si instables, que pour ne pas être gêné dans ses mouvements, le soldat du Christ au XIX^e^ siècle doit changer de façon d'être à chaque instant. La stabilité des règles, l'uniformité disciplinaire des anciens Ordres ne se prêtent pas à ce genre de com-

bat. Et ceux qui parlent ainsi en agissent avec les institutions séculaires de Saint Benoît, de Saint Dominique et de Saint François comme avec des morts vénérables dont on salue en passant les gloires antiques et qu'on couche ensuite dans leur tombeau.

Il y a pourtant un point laissé dans l'ombre par les auteurs de ces théories, c'est qu'ils ne disent pas comment et par qui nous serons remplacés, et quel est ce mode d'action nouveau dans l'Église pour lequel on nous déclare si gratuitement impropres.

L'on comprendra aisément et l'on nous pardonnera sans doute de n'être pas de ceux qui pensent de la sorte.

Il y a dans tout Ordre religieux, comme dans toute société, comme dans tout être, deux éléments, l'un essentiel, l'autre accessoire. Le premier demeure au milieu de toutes ses transformations. L'autre change selon les diverses phases de son développement. La famille de saint Dominique, à mesure qu'elle s'avance avec les siècles, peut être appelée à subir, il est vrai, des modifications de détail, en rapport avec les révolutions politiques et les milieux sociaux qu'elle traverse. S'il

faut, pour nous rendre plus aptes au service de l'Église et des âmes, édicter des lois nouvelles, prendre des mesures que ne connurent point nos Pères, nos Chapitres généraux et les Maîtres de l'Ordre y pourvoiront; mais au milieu de ces changements nécessités par les besoins des temps l'*âme de notre Religion Dominicaine,* c'est-à-dire *le but de notre Ordre et ses moyens essentiels d'action* demeureront à jamais. C'est là, le patrimoine inaliénable, reçu des ancêtres, pour être transmis de génération en génération jusqu'à la fin des temps, jusqu'à ces derniers jours du monde où sainte Thérèse nous a aperçus dans ses visions plus puissants que jamais, répandant notre sang, et donnant à l'Église un grand nombre de martyrs dans les combats de la dernière heure contre l'Antechrist (1).

(1) Illi si quidem haud procul a Sanctissimo Altaris Sacramento precibus insistenti apparuit quidam e Dominicanæ familiæ Sanctis, ingentem manu gestans librum ; quem ille aperiens, grandes quasdam ac facile legibiles in eodem exaratas ut legeret, suasit. Scriptura autem erat ejusmodi : « *Futuris temporibus hic Ordo florebit, multosque habebit martyres.* » Viditque quoque sex septemve ejusdem Instituti monachos gladios manu vibrantes : quo illa signo Fidem ipsos didicit propugnaturos. Cum rursus in oratione versaretur, mente in excessum rapta, vastum conspexit campum, in eoque plurimos decertantes, et ejusdem Ordinis viros singulari quodam mentis ardore in hostem ruentes. Horum singulis decori

Et quel est donc ce patrimoine héréditaire, inaliénable, indestructible, des enfants de Saint Dominique?

Les solennités de l'office divin développant en nos âmes l'esprit de prière, et faisant de notre existence tout entière une cérémonie sacrée;

L'austérité de la vie nous élevant peu à peu et par degrés vers la contemplation des choses d'en haut;

La culture de l'intelligence, portée ainsi à son dernier degré de perfection, au double point de vue divin et humain, par l'étude assidue de nos théologiens, de nos docteurs et en particulier de leur prince, notre frère immortel, Saint Thomas;

L'ensemble de nos institutions régulières nous protégeant, même au milieu des villes, et jusque dans nos voyages, contre les envahissements de ce monde moderne si agité, si bruyant, et où il y a tant de paroles et de mouvement en pure perte;

La pauvreté nous restituant au sein d'un siècle corrompu la simplicité des mœurs antiques;

erant vultus et inflammati : manu vero strenui hostium plurimos solo affligebant; alios etiam obtruncabant. Intellexit autem conflictum hunc adversus hæreticos institui.

(Vita Sanctæ Teresiæ, auctore P. Ribera ex Societate Jesu, confessore Sanctæ, citat. ap. Bolland. die xv^a octobris.)

L'obéissance nous plaçant entre les mains de l'Ordre, pouvant d'un moment à l'autre nous transporter sur tous les points du globe, partout où l'Église nous demande, partout où nous pousse la main de Dieu sous le souffle des révolutions humaines;

Enfin par-dessus tout et comme couronnement de cet édifice, le culte de la vérité et l'amour passionné de l'Église, se manifestant au dehors par la prédication et le haut enseignement de la doctrine.

Voilà dans ses éléments essentiels la Religion des Prêcheurs.

Ces choses sont-elles donc si vieillies, ont-elles donc tant perdu de leur efficacité, que l'Église n'en ait plus que faire pour sa défense? Qui oserait le dire? En tout cas, elles n'ont pas encore perdu tout leur charme sur les âmes d'élite que fournit toute génération humaine, puisque chaque jour des cœurs visités par la grâce de Dieu, plus nombreux que jamais, séduits par cet idéal vieux de six siècles, vont, en dépit de tous les obstacles, et au prix de tous les sacrifices, peupler à l'étranger nos noviciats français chassés du sol de la patrie.

Ce sont ces vertus fondamentales de notre Religion Dominicaine dont on retrouvera ici, dans la

personne de Jourdain et dans celle de ses fils, le tableau complet, à l'état idéal sans doute, mais réel cependant, car nous avons fidèlement rapporté l'histoire.

A ce titre, ce livre aura peut-être au milieu de la crise présente quelque utilité pour notre Ordre. Comme ces vertus de famille, dont nous présentons ici l'un des plus beaux types, seront éternellement bonnes, éternellement utiles, en rapport avec les besoins de tous les siècles et de tous les pays, nous pensons qu'il n'est pas permis de douter de l'utilité dans l'Église de ceux qui imiteront ces modèles.

Nous ne pouvons donc pas désespérer des destinées de notre Ordre; et notre raison s'accorde ici avec notre cœur pour nous inspirer l'inébranlable conviction, que l'institut des Prêcheurs porte en lui, en raison de ses éléments constitutifs, un principe d'éternelle vie.

Un jour des hommes de peu de foi s'adressant à Jourdain lui tinrent ce langage : « Maître, que « deviendra votre Ordre en ces temps dont parle « l'Evangile, quand la charité se refroidira, quand « l'iniquité abondera sur la terre? — En ces « temps, répondit le Bienheureux Père, l'injus-

« tice régnera partout dans le monde, et il y « aura des persécutions intolérables. Nos Frères « seront alors dispersés, mais leur infortune sera « cause qu'ils feront partout un plus grand « bien. Ils subiront le sort des Apôtres, qui eux « aussi, chassés de Jérusalem, furent dispersés « par la persécution dans tout l'univers. Alors « nos Frères, bien loin de céder à l'effroi, iront « deux à deux de pays en pays, et ils mendieront « leur pain comme aux premiers jours de leur « institut. » — « *Respiciatis in Evangelio et inve-* « *nietis quod istud : Refrigescet charitas multorum* « *scriptum est de tempore illo, quando abundabit* « *iniquitas, et erunt persecutores intolerabiles. Tunc* « *autem bene sciatis, quod Fratres nostri tunc* « *dispergentur, et facient fructum majorem, sicut* « *Apostoli, quando dispersi fuerunt tempore perse-* « *cutionis, nec ita terrebuntur, immo ibunt de loco* « *ad locum, duo et duo, et quærent victum suum* « *sicut consueti fuerant.* » (Gérard de Frachet. De prudentibus responsis Jordani. Vit. Fr. P. III.)

Ils sont enfin venus ces jours dont parlait Jourdain, où les Frères chassés de leurs couvents iront deux à deux errants de par le monde. Comme au temps du Bienheureux Père, on rencontre au-

jourd'hui nos novices sur tous les chemins d'Europe. On peut dire des ennemis de l'Église nous poursuivant de leur haine depuis quatre siècles ce que Jésus du haut de la croix disait des Juifs : « Ils ne savent ce qu'ils font! — *Nesciunt quid faciunt!* — » Ils ont voulu détruire notre race, et voici que, par une permission de Dieu, ils nous ont multipliés dans tout l'univers. Les Dominicains français sont maintenant en Espagne, au Tyrol, en Hollande, à Constantinople, à Mossoul, au Canada, aux États-Unis, au Brésil, dans les Antilles. Si la France souffre de l'intolérance brutale de ceux qui nous chassent, du moins l'Église et le monde y gagneront. La prophétie de Jourdain suivra son cours. Nous emporterons partout dans nos cœurs, comme dans un asile inviolable, les traditions de famille et les exemples des ancêtres. En nous répandant dans le monde, en gagnant des pays qui ne nous connaissaient point jusqu'alors, nous jetterons sur notre passage une semence de vie, et nous préparerons, avec la grâce de Dieu et la bénédiction des Saints, d'abondantes moissons pour des temps meilleurs.

Flavigny, en la fête de notre Père Saint Dominique, le 4 août 1884.

VIE

DU

BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE

CHAPITRE PREMIER

Sommaire : Origine du Bienheureux Jourdain. — Ses études à l'Université de Paris; sa piété; son amour des pauvres; son amitié avec le Bienheureux Henri de Cologne. — Passage de saint Dominique à Paris; ses relations avec le Bienheureux Jourdain. — Arrivée du Bienheureux Réginald à Paris; entrée du Bienheureux Jourdain dans l'Ordre. — Le Bienheureux Jourdain au premier Chapitre général, en 1220; il revient à Paris; ses leçons d'Ecriture Sainte aux Frères; ses prédications aux écoliers. — Son provincialat en Lombardie; fondation du monastère de Sainte-Agnès. — La Bienheureuse Diane d'Andalo.

Le Bienheureux Jourdain était originaire de la province de Saxe en Allemagne. Il appartenait à la noble famille des comtes d'Eberstein et naquit au

château de ses pères à Bochergue (1), dans le diocèse de Paderborn. Les premiers historiens de l'Ordre et les chroniqueurs du XIII^e^ siècle qui se sont étendus si longuement sur la personne de Maître Jourdain, et sur l'influence exercée par lui en Europe, ne nous ont laissé aucun détail sur sa première enfance, passée tout entière dans son pays natal. Nous savons seulement qu'il commença ses études en Allemagne, et que, suivant l'usage reçu à cette époque, il vint les achever à l'Université de Paris.

Ce fut vers l'année 1210 (2) environ que Jourdain arriva dans la capitale du royaume de France, où allait s'écouler la plus grande partie de sa vie et qui devait, dans les desseins de la Providence, servir de principal théâtre aux exploits de sa parole.

(1) Borrenstrick, d'après les Bollandistes.

(2) Rien de plus difficile que d'établir d'une manière certaine la chronologie du Bienheureux Jourdain. Nous manquons de données positives sur ce point. Gérard de Frachet et les autres historiens de l'Ordre se sont attachés à nous retracer les vertus du *Très-Doux Pere* et les principaux actes de sa vie, sans fixer aucune date. Nous ignorons donc l'époque de la naissance du Bienheureux et par conséquent son âge lors de son arrivée à Paris, et plus tard lors de son élection au Magistériat. Le P. Danzas *(Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre*, t. I, p. 5) établit de le sorte un essai de chronologie du Bienheureux. « Jourdain dut voir le jour vers la fin du XII^e^ siècle. En lui donnant 32 ans lors de son élection, on le fait naître en 1190. » Ces dates cadrent avec l'ensemble des faits, mais elles ne reposent cependant sur aucune donnée positive.

Devenu le Père de la grande famille des Prêcheurs, Maître Jourdain aimait à reporter sa pensée sur les souvenirs de sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore lui-même qu'étudiant sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris. La description qu'il nous a laissée dans ses écrits de cette première période de sa vie, jointe à ce que les écrivains du temps nous en ont appris, nous permet de reconstituer fidèlement la jeunesse de notre Bienheureux.

L'amour de Dieu et de ses pauvres, le culte des sciences et les saintes amitiés se partagèrent alors l'empire de son âme.

Jourdain avait reçu de Dieu tous les dons naturels qui captivent l'admiration des hommes et font naître la sympathie. Il avait l'esprit facile et le cœur généreux. Ses aptitudes étaient variées ; aussi parcourut-il, pendant les années qu'il passa comme étudiant à Paris, le cycle complet des connaissances alors en vogue.

Il commença, selon l'usage, par l'étude de la philosophie, puis il cultiva avec succès les mathématiques, et rédigea même sur la géométrie deux petits traités cités par les contemporains. Les belles-lettres ne lui furent pas non plus étrangères, et l'on conserva longtemps un volume de notes écrites par lui sur Priscien, le plus connu des grammairiens au moyen âge. Il couronna enfin cette série d'études par une connaissance approfondie de la théologie. Pendant tout le temps de sa formation intellectuelle,

Jourdain nourrit assidûment son âme par la lecture des Saintes Écritures, afin, selon son expression, de garder son cœur et d'embaumer son intelligence.

Cet ensemble de connaissances variées préparait notre Bienheureux à un apostolat qui devait être universel, en même temps qu'il lui révélait en détail la vie intellectuelle et morale des différentes classes d'écolâtres, au milieu desquels il était appelé à exercer son ministère.

A la culture de l'esprit et aux plaisirs de l'intelligence, le noble jeune homme joignait les satisfactions que procure au cœur chaste le commerce d'un ami. Déjà avancé dans la vie, Maître Jourdain aimait à évoquer l'image de cette amitié placée par Dieu au seuil de son existence pour captiver sa jeunesse, et dont tous les historiens primitifs de l'Ordre se sont plu à nous retracer le ravissant tableau. Mais c'est au Maître lui-même qu'il faut ici laisser la parole :

« Il y avait alors à Paris un jeune homme que « j'aimais dans le Christ d'une affection que je n'ai « jamais accordée aussi entière à personne, Frère « Henri, vase d'honneur et de perfection, tel que je « ne me souviens pas d'avoir jamais vu ici-bas une « plus gracieuse créature. Henri avait eu dans le « siècle une naissance distinguée. On l'avait nommé « tout jeune chanoine d'Utrecht. Un de ses parents, « comme lui chanoine de la même église, homme de

« bien et de grande religion, l'avait élevé dès ses « plus tendres années dans la crainte du Seigneur ; « il lui avait appris par son exemple à vaincre le « siècle en crucifiant sa chair et en pratiquant les « bonnes œuvres. Il lui faisait laver les pieds des « pauvres, fréquenter l'église, fuir le mal, mépriser « le luxe, aimer la chasteté. Henri, doué d'une na- « ture excellente, se montra dès le premier jour « docile au joug de la vertu ; l'habitude des bonnes « œuvres se développa chez lui avec l'âge. A le voir « on l'eût pris pour un ange en qui la nature et la « pureté n'étaient qu'une même chose. Il vint à « Paris, où l'étude de la théologie ne tarda pas à le « ravir à toute autre science, car Dieu lui avait « donné un génie naturel très vif et une raison par- « faitement ordonnée ; nous nous rencontrâmes dans « l'hôtel que j'habitais, et bientôt la commensalité « de nos corps se changea en une douce et étroite « unité de nos âmes ».

« Ses discours respiraient la modestie ; sa diction « était éloquente, son esprit pénétrant, sa personne « et ses traits pleins d'élégance et de beauté. Il « écrivait avec talent et dictait avec facilité. Sa voix « était mélodieuse comme celle d'un ange, son hu- « meur égale et joyeuse. Jamais on ne l'avait vu ni « triste, ni troublé. Eloigné des pensées austères et « des partis rigoureux, il s'était donné tout entier à « la miséricorde. Il remplissait tellement les cœurs « de paix et de bonheur, il savait si bien se faire

« tout à tous, qu'en conversant avec lui, vous auriez « pu croire qu'il vous chérissait au-dessus de toute « personne. Comment celui que Dieu avait orné « d'aussi exquises qualités, n'aurait-il pas ravi tous « les cœurs? Et cependant, comblé de dons si ri- « ches, si singulièrement bon en toutes choses, il « ne savait s'enorgueillir, car c'était du Seigneur « lui-même qu'il avait appris à être doux et humble « de cœur. »

La vie du jeune étudiant Saxon, rendue si fructueuse par le travail, si pleine de charme par la fréquentation d'un tel ami, recevait de son intimité avec Dieu sa dernière perfection. La piété dans cette âme d'élite florissait sans obstacle. La jeunesse du moyen âge, comme celle de tous les siècles, s'adonnait aux plaisirs faciles et aux divertissements bruyants; mais la foi était vive en ces temps, et si la révolte des sens et l'amour du plaisir exerçaient leurs ravages dans le monde des écoles, le respect humain par contre n'y existait pas; aussi les âmes que la grâce de Dieu marquait de son sceau au sein de cette tumultueuse agglomération d'écoliers offrait parfois le spectacle de la plus aimable sainteté. C'était une coutume assez fréquente parmi les étudiants chrétiens, à cette époque, de se rendre la nuit à l'Office des Matines dans quelqu'une des nombreuses églises bâties sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève, ou même dans l'intérieur de la cité. C'est ainsi que la piété de Jourdain l'amenait chaque nuit

à Notre-Dame pour y assister au chant des Nocturnes. Un épisode de la vie du Bienheureux, qui se passa pendant son séjour à Paris, nous initie assez bien à cette existence des pieux écoliers au XIII^e^ siècle, en même temps qu'elle nous montre sur la tête du Bienheureux Jourdain, dès ses premières années, les signes éclatants de la prédestination de Dieu.

Les ressources pécuniaires du jeune homme étaient restreintes ; cependant il s'était imposé l'obligation de faire chaque jour l'aumône au premier pauvre qu'il rencontrerait le matin, au sortir de son logis, lors même qu'il n'y serait pas provoqué. Or, il arriva qu'un jour de fête notre Bienheureux, voulant se rendre à l'Office des Matines à Notre-Dame et se croyant en retard, jeta à la hâte son manteau sur ses épaules et sortit précipitamment, en ceignant ses reins d'une ceinture ornementée, comme on en portait au moyen âge. A peine avait-il franchi le seuil de sa demeure qu'il rencontra un pauvre lui demandant l'aumône. Jourdain, pris au dépourvu et n'ayant sur lui aucune pièce de monnaie, détacha sa ceinture et la donna au mendiant. Arrivé à l'église, il alla se jeter aux pieds du Crucifix ; mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut autour des reins du divin Crucifié cette même ceinture dont il venait de se dépouiller pour l'amour de Lui !

Ainsi commençait déjà à briller dans le cœur du jeune étudiant cette flamme divine de la charité pour

Dieu et les hommes, qui allait en si peu de temps en faire un des plus grands apôtres de son siècle.

Dix années environ s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Jourdain à Paris. Il était bachelier en théologie et avait reçu le sous-diaconat lorsqu'en 1219 saint Dominique vint à Paris pour y visiter le couvent de Saint-Jacques, fondé depuis peu par les Frères. Jourdain, à cette époque, cherchait encore sa voie et souvent, comme il nous l'apprend lui-même, il se demandait devant Dieu quel était le meilleur moyen pour sauver son âme. La Providence se servit du passage de Dominique pour ouvrir à notre Bienheureux des horizons nouveaux sur sa vocation. Partout dans l'Université, parmi les maîtres et les écoliers, il n'était question que du fondateur du nouvel Ordre, de la puissance de sa parole et des prodiges de sa sainteté. Entraîné par le courant général, Jourdain assista plusieurs fois à ses sermons. La parole du *Maître de la prédication,* comme on appelait alors saint Dominique, le remua jusque dans les profondeurs de son âme. Cédant au mouvement de la grâce, il alla au couvent de Saint-Jacques voir celui dont la sainteté occupait tous les esprits. Le jeune étudiant, aussitôt subjugué, lui ouvrit son âme. Il lui confessa plusieurs fois ses péchés, et eut recours à ses lumières pour connaître la vocation à laquelle Dieu l'appelait.

Que se passa-t-il alors dans l'âme du Patriarche lorsque celui-ci vit à ses pieds ce jeune homme, la

veille encore inconnu de lui, et qui, deux ans et demi après cette rencontre, devait être appelé par le choix unanime des Frères à prendre sa succession? Le Bienheureux Dominique eut-il la révélation des destinées extraordinaires du Bienheureux Jourdain? L'histoire est muette sur ce point. Nous savons seulement que Dominique et Jourdain ne se rencontrèrent que deux fois dans leur vie, et, chaque fois, quelques jours seulement. Cependant, parmi tous les enfants du Patriarche, Jourdain est un de ceux qui semblent avoir le plus pénétré dans son intimité ; il l'appelle quelque part le Père de son âme; nul n'a parlé en termes plus enthousiastes et plus tendres de la grande figure de Dominique. Lorsque Jourdain verra le Patriarche pour la dernière fois, au Chapitre de Bologne, en 1220, il ne restera que peu de jours auprès de lui, et encore sera-ce au milieu du souci des nombreux intérêts traités en cette assemblée ; il est donc à présumer que c'est dans leur première rencontre et pendant ces moments d'épanchement à Paris que Dominique communiqua à l'âme de Jourdain cette empreinte ineffaçable dont nous parle le Bienheureux. Quelle que fût la sûreté du coup d'œil de Dominique sur ses premiers disciples, il ne jugea pas à propos de mettre fin sur-le-champ aux incertitudes du jeune homme ; il lui conseilla seulement de recevoir le diaconat. Jourdain, qui nous a laissé le récit abrégé de son entrevue avec le saint Fondateur, ne nous dit pas que ce dernier

lui ait recommandé d'entrer dans l'Ordre. Le Patriarche se contenta pour le moment de jeter une semence, laissant au Bienheureux Réginald, qui allait venir après lui, le soin de la féconder.

Dominique avait quitté Paris dans le courant de l'été de 1219, pour se rendre en Italie. Au mois de novembre de la même année, Réginald quittait Bologne pour apporter à la nouvelle fondation de Saint-Jacques de Paris le secours de sa présence. Réginald arrivait, précédé d'une réputation considérable. Les membres de l'Université qui l'avaient autrefois connu comme professeur, et ceux plus nouveaux qui avaient entendu célébrer ses louanges, accoururent en foule pour voir et entendre celui qui était alors le plus illustre des nouveaux Prêcheurs. Dès les premiers jours, Maître Réginald vit venir à lui le jeune étudiant saxon que lui avait légué en quelque sorte notre Bienheureux Père Dominique. Le séjour de Réginald à Paris ne devait être que de quelques mois. Venu en novembre 1219, il mourait dès le commencement de l'année suivante. Ce rapprochement passager entre ces deux grandes âmes suffit cependant pour décider de la vocation du Bienheureux Jourdain. Écoutons ce dernier nous racontant lui-même l'histoire de ses relations avec Réginald :

« Frère Réginald, d'heureuse mémoire, étant venu « aussi à la même époque à Paris et y prêchant « avec force, je fus touché de la grâce et fis vœu au

« dedans de moi-même d'entrer dans son Ordre, car « je pensais y avoir trouvé un sûr chemin de salut, « tel qu'avant de connaître les Frères je me l'étais « souvent représenté. Cette résolution une fois « prise, je commençai à vouloir enchaîner par le « même vœu le compagnon et l'ami de mon âme, « Frère Henri, en qui je voyais toutes les disposi- « tions de la nature et de la grâce requises dans un « prédicateur.

« Lui me refusait, et moi je ne cessais de le pres- « ser. J'obtins qu'il irait se confesser à Frère Régi- « nald, et lorsqu'il fut de retour, ouvrant au hasard « le prophète Isaïe, je tombai sur le passage sui- « vant : *Le Seigneur m'a donné une langue savante « pour que je soutienne par la parole celui qui tombe. Il « m'éveille le matin pour que je l'écoute comme mon « Maître. Le Seigneur Dieu m'a fait entendre sa voix, « et je ne lui résiste pas et je ne retourne pas en arrière.* « Pendant que je lui interprétais ce passage qui ré- « pondait si bien à l'état de son cœur, et que le lui « représentant comme un avis du ciel, je l'exhor- « tais à soumettre sa jeunesse au joug de l'obéis- « sance, nous remarquâmes quelques lignes plus « bas ces deux mots : *Stemus simul*, *Tenons-nous en- « semble.* Dieu nous avertissait ainsi de ne point « nous séparer l'un de l'autre, et de consacrer notre « vie au même dévouement. Ce fut par allusion à cette « circonstance que, bien des années après, lui étant « en Allemagne et moi en Italie, il m'écrivit un jour :

« Où est maintenant le *Tenons-nous ensemble?* Vous « êtes à Bologne et moi je suis à Cologne...

« Je lui disais donc : Quel plus grand mérite pour- « rions-nous acquérir, quelle plus glorieuse cou- « ronne pourrions-nous nous préparer, qu'en nous « rendant participants de la pauvreté du Christ et de « ses apôtres, qu'en abandonnant le siècle pour l'a- « mour de Lui? Mais, bien que sa raison le fît tom- « ber d'accord avec moi, sa volonté lui persuadait « de me résister. La nuit même où nous tenions ces « discours, Henri alla entendre Matines dans l'église « de la Bienheureuse Vierge, et il demeura jusqu'à « l'aurore, priant la Mère du Sauveur de fléchir ce « qu'il y avait de rebelle en lui : et comme il ne s'a- « percevait pas que la dureté de son cœur fût amollie « par la prière, il commença à dire en lui-même : « Maintenant, ô Vierge Bienheureuse, j'éprouve que « vous n'avez point compassion de moi et que je n'ai « point ma place marquée dans le collège des pau- « vres du Christ. Il disait cela avec douleur, parce « qu'il y avait en lui un désir de la pauvreté volon- « taire, et que le Seigneur lui avait montré combien « elle a de poids au jour du jugement.

« La chose s'était ainsi passée : il avait vu en « songe le Christ sur son tribunal et à ses pieds « deux multitudes innombrables, l'une qui était ju- « gée, l'autre qui jugeait avec le Christ. Pendant ce « spectacle, l'un des assesseurs du Souverain Juge « étendit tout à coup la main vers lui, en s'écriant :

« Et toi, qu'as-tu jamais abandonné pour le Sei-
« gneur? Cette question consterna le jeune homme,
« car il n'avait rien à y répondre; c'est pourquoi il
« souhaitait la pauvreté volontaire sans avoir le
« courage de l'embrasser lui-même. Il se retirait
« donc ainsi de l'église de Notre-Dame, triste de n'a-
« voir point obtenu la force qu'il avait demandée.
« Mais, à ce moment, Celui qui du haut des cieux ne
« dédaigne point d'abaisser son regard ves les hum-
« bles, transforma les sentiments de son cœur : des
« ruisseaux de larmes s'échappèrent de ses yeux,
« son âme s'ouvrit à la lumière et s'épancha devant
« le Seigneur. Le joug du Christ, auparavant si
« lourd à son imagination, lui apparut ce qu'il est
« réellement, c'est-à-dire doux et léger. Aussitôt il se
« leva, et dans le premier mouvement de son trans-
« port, accourut auprès de Frère Réginald, entre
« les mains duquel il fit vœu d'entrer dans l'Ordre.
« Il vint ensuite me trouver, et, pendant que, consi-
« dérant sur son angélique figure la trace de ses
« larmes, je lui demandais où il était allé, il me ré-
« pondit : J'ai fait un vœu au Seigneur et je l'accom-
« plirai. Nous différâmes notre prise d'habit jus-
« qu'au temps du Carême, et nous gagnâmes à
« l'Ordre, dans l'intervalle, un de nos compagnons
« d'études, Frère Léon, qui succéda depuis à Frère
« Henri dans la charge de Prieur, à Cologne. Le
« jour étant venu où l'Église, par l'imposition des
« cendres, avertit les fidèles de leur origine et de

« leur retour à la poussière d'où ils sont sortis, nous « nous disposâmes à acquitter notre vœu. Parmi tous « nos amis, nul n'avait connaissance de notre des- « sein, et l'un d'eux, voyant sortir de l'hôtel Frère « Henri : « Seigneur Henri, lui dit-il, où allez- « vous ?

« — Je vais à Béthanie, » répondit celui-ci, faisant « allusion au sens hébraïque de ce mot, qui signifie « maison d'obéissance. Nous nous rendîmes, en « effet, tous trois à Saint-Jacques. Au moment où « nous entrâmes dans l'Église, les Frères commen- « çant l'Office, chantaient les paroles de la liturgie : « *Immutemur habitu.*

« Ils ne s'attendaient pas à notre visite, mais, « quoique imprévue, elle ne laissait pas d'être op- « portune, et nous dépouillâmes le vieil homme « pour revêtir le nouveau, pendant que les Frères « célébraient par leurs chants la fête dont nous « étions l'objet. »

Tel est le récit que nous a laissé le Bienheureux Jourdain de son entrée dans l'Ordre. Cette cérémonie eut lieu dans la chapelle de Saint Jacques le mercredi des Cendres, 12 février de l'année 1220. Réginald n'eut pas la consolation d'assister à l'offrande que faisaient d'eux-mêmes à Dieu les trois nobles cœurs gagnés par ses soins à la nouvelle famille des Prêcheurs. Atteint d'une maladie mortelle, au moment où la ville de Paris et l'Ordre tout entier concevaient de lui les plus hautes espérances,

il était mort quelques jours auparavant, « semblable, dit le Père Lacordaire, à l'aloès qui meurt en fleurissant et ne voit jamais ses fruits ».

Dès son entrée dans l'Ordre, le Bienheureux Jourdain paraît avoir reçu du Ciel comme un secret pressentiment du rôle extraordinaire qu'il est appelé à y exercer. Malgré les alarmes de son humilité, le jeune étudiant saxon sent que la main de Dieu est sur lui et qu'il est appelé à de grandes choses.

Rien de touchant comme le témoignage de sa modestie dans cette circonstance. « La nuit même, « écrit-il, où l'âme du saint homme Réginald s'en« vola vers le Seigneur, moi qui n'étais point encore « Frère par l'habit, mais qui avais fait déjà profes« sion entre ses mains, je vis en songe les Frères « sur un vaisseau. Tout à coup le vaisseau fut sub« mergé, mais les Frères ne périrent point dans le « naufrage. Je pense que ce vaisseau était Frère Ré« ginald, regardé alors de tous comme le plus ferme « appui du nouvel Ordre. Un autre vit en songe une « fontaine limpide qui cessait subitement de verser « ses eaux et qui était remplacée par deux sources « jaillissantes. En supposant que cette vision repré« sentât quelque chose de réel, je connais trop ma « propre stérilité pour oser en donner l'interpréta« tion. Toutefois, ajoute le Bienheureux avec une « simplicité charmante, je sais seulement que Régi« nald ne reçut à Paris que la profession de deux

« religieux, la mienne et celle de Frère Henri (1). »

Le Bienheureux Jourdain avait à peine pris l'habit depuis deux mois, lorsque Frère Matthieu, abbé du couvent de Saint-Jacques, reçut des lettres de Saint Dominique lui mandant d'envoyer à Bologne quatre Frères du couvent de Paris, pour prendre part aux délibérations du premier Chapitre général qui devait s'ouvrir le jour de la Pentecôte, 17 mai 1220. Le Bienheureux Jourdain, quoique n'ayant encore passé que quelques jours dans l'Ordre, fut choisi par les Frères pour être un de ceux qui devaient les représenter au Chapitre général. Il partit donc de Paris au mois d'avril, avec trois compagnons, pour se rendre en Italie.

L'histoire ne nous a pas conservé le détail des actes de cette première assemblée plénière, tenue sous la présidence du Patriarche Dominique. Nous ne connaissons que quelques-unes des mesures qui y furent prises. On commença d'abord par donner une approbation solennelle aux Constitutions de l'Ordre, adoptées à l'assemblée de Prouille. On renonça ensuite à toutes les possessions et revenus que l'on avait dans le pays de Toulouse. On rédigea, à cet effet, une constitution qui devait obliger l'Ordre pour toujours et sur laquelle il ne serait pas permis de revenir. On décida enfin que les Chapitres généraux se tiendraient alternativement chaque

(1) Voir à l'appendice, n° 1.

année à Bologne et à Paris; que, toutefois, par suite de l'exiguïté de l'hospice de Saint-Jacques, le prochain Chapitre se tiendrait encore par exception à Bologne; mais qu'en 1222 les Frères se réuniraient à Paris, et qu'à partir de cette époque on suivrait la règle établie pour la tenue alternative des Chapitres dans les deux villes universitaires. A ces mesures d'intérêt général on dut ajouter sans doute plusieurs décisions sur des points d'intérêt secondaire. C'est ainsi que les définiteurs réunis au Chapitre à Bologne chargèrent le Bienheureux Jourdain d'expliquer les Saintes Écritures aux Frères de Paris. L'assemblée terminée, les députés revinrent à Saint-Jacques dans le courant du mois de juin. A partir de ce moment, le Bienheureux Jourdain poursuivit avec une égale ardeur ses doubles fonctions de lecteur des Frères et de prédicateur des écolâtres.

Il ravissait les Frères, nous dit un historien, par ses commentaires sur l'Évangile de Saint Luc (1).

(1) Dès l'origine, le couvent de Saint-Jacques avait été une maison d'études. Cette destination était dans la pensée du saint Fondateur : « Misit Parisios, ut studerent et prædicarent et conventum ibi fecerent. » (Déposition de Frère Jean de Navarre au procès de canonisation de Saint Dominique).

Pendant les premiers temps et jusqu'à ce que les religieux de Saint-Jacques eussent érigé chez eux une chaire de théologie, ils recevaient de l'un des Frères des leçons particulières d'Écriture Sainte, tandis qu'ils étudiaient la théologie, soit auprès de leur

Quant à sa prédication, nous savons que, dès son apparition dans la chaire, Jourdain reçut le don d'attirer à lui maîtres et écoliers. Ce fut pendant cette première année qu'il gagna à l'Ordre Brocard le Teuton, Robert Kilwarby et Guillaume Pérauld. Chaque jour se multipliaient ses conquêtes dans l'Université de Paris, lorsqu'au mois de juin 1221 les Frères revenant du second Chapitre général de Bologne lui apportèrent sa nomination comme premier Provincial de Lombardie.

Le Chapitre de 1221 (30 mai) avait été en effet consacré à la division de l'Ordre en Provinces. On avait par cette mesure donné au gouvernement du nouvel Institut sa forme définitive. La petite famille de Dominique, fixée pendant de longues années au nombre de seize membres, avait pris en quatre ans, de 1217 à 1221, un développement extraordinaire.

fondateur Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin, devenu leur professeur, soit en allant suivre les cours de théologie aux écoles publiques de Notre-Dame, de Sainte-Geneviève ou de Saint-Victor.

Le premier lecteur d'Écriture Sainte fut Frère Michel de Fabra, qui remplit ces fonctions jusqu'à son départ pour l'Espagne, lorsque Saint Dominique, de passage à Paris, en 1219, le renvoya dans son pays.

Frère Michel de Fabra fut alors remplacé par Frère Matthieu de France jusqu'à l'arrivée du Bienheureux Réginald, qui fut chargé d'enseigner aux Frères les Écritures.

Après la mort du Bienheureux Réginald, Frère Matthieu reprit le cours jusqu'à l'arrivée du Bienheureux Jourdain, lors de son retour du Chapitre général.

Le Patriarche était sur le point de monter au ciel. Au second Chapitre général présidé par lui quelques mois avant sa mort, l'Ordre comptait déjà soixante couvents, tous, à l'exception de Prouille, de Saint-Romain et de Saint-Sixte, fondés pendant ces quatre dernières années.

Dans les anciens Ordres, les abbayes restaient indépendantes les unes des autres. Dominique, par une création nouvelle, voulut relier entre eux les couvents par Provinces. L'Ordre fut donc divisé en huit circonscriptions, à la tête desquelles on plaça un Prieur Provincial.

Le Bienheureux Jourdain, alors à Paris, avait été désigné par saint Dominique pour prendre le gouvernement de la Province de Lombardie.

Son départ allait causer un grand vide dans le couvent de Saint-Jacques, mais Dominique avait parlé, et qui eût pu hésiter à obéir à la parole du Maître : « Il y avait je ne sais quoi de merveilleux, « nous dit le Bienheureux Jourdain, dans la manière « dont le Serviteur de Dieu, Dominique, dispersait « çà et là les Frères dans toutes les régions de l'É- « glise de Dieu, malgré les représentations qu'on « lui adressait quelquefois, et sans que jamais sa « confiance fût obscurcie par l'ombre d'une hésita- « tion. On eût dit qu'il connaissait d'avance le succès « et que l'Esprit-Saint le lui avait révélé. En effet, « qui oserait en douter ? Il n'avait avec lui, dans le « principe, qu'un petit nombre de Frères simples et

« illettrés pour la plupart, qu'il avait envoyés par « petits groupes dans toute l'Église ; de sorte que les « enfants de ce siècle, qui jugent selon leur pru- « dence, l'accusaient de détruire ce qui était com- « mencé, plutôt que d'élever un grand édifice ; mais « il accompagnait de ses prières ceux qu'il envoyait « ainsi, et la vertu du Seigneur se plaisait à les mul- « tiplier. » C'était sous l'inspiration de cette sainte confiance dans les prières du Patriarche que Jourdain, pliant les épaules sous le fardeau nouveau qui lui était imposé, fit ses adieux aux Frères de Saint-Jacques et prit pour la seconde fois le chemin de l'Italie.

Parmi les novices que l'éloquence de Frère Jourdain avait gagnés à l'Ordre dans ces derniers temps, se trouvait un homme de sainte vie, promu depuis longtemps aux honneurs de l'Église. Il se nommait Éverard, et était archidiacre de Langres ; il avait déjà refusé plusieurs évêchés, lorsque, séduit par la parole du Bienheureux, il vint se présenter au couvent de Saint-Jacques pour y demander l'habit. On venait de le lui donner, lorsque celui qui avait été son père selon la foi reçut l'ordre de gagner la Lombardie.

Éverard avait toujours désiré voir Saint Dominique, dont la renommée remplissait alors l'Église ; il lui en coûtait d'ailleurs de quitter sitôt celui dont le commerce l'avait attiré dans l'Ordre. Il demanda donc et obtint la permission d'accompagner notre Bienheureux. Tous deux ensemble partirent, le bâ-

ton à la main, traversèrent la Bourgogne, la Champagne, la Franche-Comté, en prêchant partout la parole de Dieu. « Frère Éverard, dit le Bienheureux « Jourdain, en traversant avec moi les provinces de « France et de Bourgogne, où son nom était fort « connu, prêchait partout le Christ pauvre et souf- « frant, tel qu'il le portait dans son cœur. »

Nos deux voyageurs s'apprêtaient déjà à traverser la Suisse, lorsque Éverard tomba malade à Lausanne, ville dont il avait autrefois refusé l'évêché.

En peu de jours il fut à toute extrémité. On voulait lui cacher qu'il était condamné par les médecins ; mais lui, se tournant alors vers Jourdain : « C'est à « ceux, lui dit-il, auxquels le nom de la mort est « amer qu'il faut la cacher ; pour moi, je ne crains « pas d'être dépouillé de cette misérable enveloppe « corporelle, dans l'espérance que j'ai d'aller au ciel. « Je n'avais qu'un désir, celui de voir la face de no- « tre Père Dominique ; mais voici que Dieu me rap- « pelle à Lui, je m'en vais là où le père et les fils se « retrouveront en présence de l'Éternel. » Éverard mourut peu de jours après avoir prononcé ces paroles, et Jourdain lui rendait ce témoignage : « Je jugeais « que sa mort était heureuse, parce qu'au lieu de la « douleur et du trouble que je croyais en ressentir « je me trouvais l'âme remplie d'une sainte joie. »

Jourdain reprit seul sa route interrompue par la mort de son compagnon de voyage. Il traversa les Alpes et descendit dans les plaines de Lombardie.

Bien des sujets de tristesse l'attendaient dans son nouveau gouvernement. Il avait cru trouver les Frères réunis sous la houlette de Dominique, et il comptait recevoir auprès de la personne du Fondateur les lumières nécessaires pour exercer sa charge ; mais Dominique était mort, et cet événement avait plongé la communauté de Saint-Nicolas de Bologne dans la consternation.

Le provincialat de Frère Jourdain en Lombardie fut assez court. Le Bienheureux demeura dans cette charge à peine une année, pendant laquelle il donna tous ses soins au développement de la fondation naissante de Bologne et à l'établissement des sœurs de l'Ordre au monastère de Sainte-Agnès. A cette époque commencèrent les relations entre Maître Jourdain et la Bienheureuse Diane d'Andalo. C'est ici le moment de faire connaître au lecteur la douce et héroïque figure de cette fille de Saint Dominique, qui est restée dans l'histoire de nos origines comme un des types les plus gracieux et les plus achevés parmi ces natures d'élite que Dieu avait suscitées en ces temps pour servir de cortège à la personne du Patriarche. Diane va d'ailleurs jouer un trop grand rôle dans la vie du Bienheureux Jourdain, elle tiendra une trop large place dans son cœur pour que nous puissions les séparer l'un de l'autre. Jourdain de Saxe, Henri de Cologne et Diane d'Andalo, tous les trois vierges, tous les trois, comme des séraphins, brûlant des ardeurs de la charité, nous ont

laissé, avec le souvenir de leurs vertus, l'exemple d'une des affections les plus pures et les plus admirables parmi toutes celles dont fait mention l'histoire des Saints dans l'Eglise.

Lorsque les Frères étaient venus s'établir à Bologne, ils avaient obtenu, non sans peine, de l'évêque de cette ville l'église de Saint-Nicolas des Vignes pour y réciter en commun leur office et y célébrer les Saints Mystères. Le cardinal Ugolin, l'ami de notre Père Saint Dominique, avait été leur intermédiaire auprès du prélat. Parmi les obstacles dont il fallut triompher l'on rencontra le mauvais vouloir du seigneur d'Andalo, opulent Bolonais, appartenant à l'une des plus illustres familles de la cité. Celui-ci refusa d'abord de céder aux nouveaux religieux le droit de patronage qu'il possédait sur l'église de Saint-Nicolas. Il ne voulait pas non plus leur vendre les terrains adjacents dont la possession leur était nécessaire pour fonder un couvent. Mais les Frères eurent bien vite raison de toutes ces résistances, car la grâce de Dieu allait leur ménager dans la maison même de leur adversaire une protectrice aimée, dont l'irrésistible influence devait aisément triompher de toutes les oppositions : c'était Diane, la fille chérie du vieux comte d'Andalo. Dès l'arrivée des Frères à Bologne elle était allée, en compagnie de plusieurs autres matrones, entendre les sermons du Bienheureux Réginald. La sainteté de ce dernier et son éloquence ne tardèrent pas à exercer sur le

cœur de la vierge un charme tout-puissant. Bientôt elle devint sa fille spirituelle. « Attirée par l'Esprit-« Saint, dit un chroniqueur contemporain, elle avait « commencé à mépriser les pompes et les vanités « du monde, et à rechercher de plus en plus les en-« tretiens tout célestes des Frères Prêcheurs. » Diane alors s'interposa en leur faveur auprès de son père, qui ne tarda pas à leur accorder tout ce qu'ils lui demandaient par l'organe de son enfant bien-aimée. Ce fut avec une grande joie que la jeune fille vint apporter aux Frères pour leur fondation le consentement paternel, et leur assurer qu'ils pouvaient désormais s'établir en toute confiance. Bientôt Diane vit s'élever, non loin de la maison de ses pères, le couvent de Saint-Nicolas où elle allait souvent chercher dans la fréquentation des Saints la nourriture de son âme.

En 1219, Dominique se rendit de Paris à Bologne. « Diane se prit alors à l'aimer de tout son cœur, dit « la chronique, et à traiter avec lui des choses du « salut. » Pendant les entretiens que la jeune fille eut avec le Patriarche, elle sentit sa volonté s'enflammer pour Dieu d'un amour qui lui était encore inconnu ; elle entendit le Seigneur lui adresser l'invitation du Psalmiste : « Écoute, ma fille, et prête « une oreille attentive. Oublie ton peuple et la mai-« son de ton père. » Sous le coup de la grâce qui la travaillait, Diane demanda à Dominique de la recevoir au nombre de ses filles. Elle voulait, en vivant

sous la règle de son Ordre, dans un monastère qu'elle demanderait à son père de lui construire, prier pour les Frères et s'immoler elle aussi pour le salut des âmes. « Dominique approuva sa résolution, et sans « lui permettre encore de rien changer à son genre « de vie extérieure, il consentit à recevoir ses vœux, « avant de partir pour Rome. Diane fit donc profes- « sion entre ses mains, devant l'autel de Saint-Nico- « las, en présence de Maître Réginald, des autres « religieux et de plusieurs nobles dames de la ville « qui se firent à son exemple les bienfaitrices et les « disciples des Frères Prêcheurs. »

Conformément aux instructions qu'elle avait reçues du Patriarche, Diane, qui appartenait déjà par ses vœux à notre Ordre, « demeura néanmoins dans « la maison paternelle, de corps mais non d'esprit. « Sous ses riches vêtements de pourpre et de soie, « tout resplendissants de pierreries, d'or et d'argent, « elle portait un rude cilice et une ceinture de fer « meurtrissait son corps délicat. Le matin elle ne « sortait jamais de sa chambre avant l'heure de « Tierce. Ce temps était consacré au silence, à l'o- « raison et à la retraite. Le reste du jour était em- « ployé aux bonnes œuvres et à de pieuses lectures. »

Lorsque Dominique revint à Bologne l'année suivante, pour tenir le Chapitre général de l'année 1221, Diane se présenta à lui pour réclamer l'accomplissement des promesses qu'il lui avait faites. L'heure n'était elle donc pas venue pour elle de dire enfin au

monde un éternel adieu ? Elle offrait d'aller trouver son père, pour lui révéler ses engagements et lui demander la construction d'un monastère. Dominique cependant conversait avec Dieu de toutes ces choses. Il s'en ouvrit en même temps à son vieil ami le cardinal Ugolin. « Tous deux vinrent souvent en-« semble visiter Diane dans la maison de son père « pour l'entretenir dans l'espérance et par leur con-« versation la remplir de l'Esprit de Dieu. »

Au bout de quelque temps, Dominique réunit les Frères en chapitre pour leur faire part de ses projets en ce qui concernait Diane. Il voulut leur demander conseil, car il était à craindre que le seigneur d'Andalo, irrité du départ de sa fille chérie, ne suscita aux Frères de nouvelles difficultés pour la construction de leur couvent encore inachevé. — « Père, « lui répondirent alors les religieux, nous ferons « volontiers ce qui vous semblera bon. — Eh ! « bien ! reprit alors le Patriarche, avant de donner « une réponse définitive je veux encore consulter le « Seigneur. » — Le lendemain matin, après avoir passé la nuit en prière, selon sa coutume, il leur dit : « Mes Frères, il nous faut bâtir à tout prix un « monastère de Sœurs, lors même que nous devrions « interrompre la construction de notre propre cou-« vent. » Paroles mémorables prononcées par le Saint à la veille du jour où il allait retourner à Dieu et qui sont restées parmi nous comme le témoignage solennel du rôle important attribué aux Sœurs

par le Patriarche dans sa famille. « En même temps « il donna aussitôt commission à quatre Pères des « plus graves, Frère Paul de Hongrie, Frère Guala, « depuis évêque de Brescia (1), Frère Ventura de « Vérone, et Frère Rodolphe de Faënza, pour qu'ils « s'occupassent activement de l'établissement du « nouveau monastère. »

Diane, ayant vu enfin ses vœux exaucés, alla trouver son père et lui déclara son désir de se donner à Dieu sous la conduite de son serviteur Dominique. Il y eut alors un orage terrible dans l'antique palais des seigneurs d'Andalo. Diane reçut pour toute réponse un refus absolu. En même temps l'évêque faisait savoir aux Frères qu'il n'agréait pas l'emplacement choisi par eux pour le monastère des Sœurs.

Tout se trouvait donc ainsi de nouveau mis en question. Dominique et ses fils, voyant leurs efforts impuissants, demandèrent à Diane d'ajourner ses projets. La Sainte alors dans sa désolation, semblable à l'aigle captif qui cherche à briser ses filets pour monter vers la lumière, voulut tenter un suprême effort. « Le jour de la fête de Sainte Marie- « Madeleine, elle dit à sa famille qu'elle désirait vi- « siter le monastère de Ronzano, situé sur une des « hauteurs voisines de Bologne. Elle sortit donc en « grande pompe, suivie d'un nombreux cortège de

(1) Le culte du Bienheureux Guala a été autorisé dans notre Ordre par Pie IX en 1869. Sa fête se célèbre le 3 septembre.

« dames et de servantes. Arrivée au monastère, elle « entra toute seule au dortoir des Sœurs et demanda « l'habit religieux qui lui fut immédiatement ac- « cordé. » A cette nouvelle ses parents et ses amis accourent en foule à Ronzano. On vit alors dans cet asile de paix une scène de désordre indescriptible. Le vieux seigneur d'Andalo était fou de douleur. Toute sa maison était venue pour arracher à Dieu la Bienheureuse et pour la rendre à son père. Le monastère fut comme pris d'assaut. Au milieu du trouble et du tumulte on se précipite sur Diane, on l'enlève. On usa même envers la Sainte d'une telle précipitation, d'une telle violence, qu'elle eut une côte brisée et resta malade pendant près d'une année dans la maison paternelle. Dominique, ne pouvant plus la visiter qu'en présence de sa famille, lui écrivit alors en secret pour la soutenir et la consoler dans cette grande épreuve. Quelques jours après ces événements Dominique montait au Ciel.

Les choses en étaient là lorsque Jourdain arriva de Paris pour prendre le gouvernement de la province de Lombardie. Les Frères s'empressèrent de lui raconter l'histoire de la fille des seigneurs d'Andalo. En même temps ils lui apprirent qu'une des dernières pensées de Saint Dominique, sur son lit de mort, avait été pour leur recommander Diane et le futur monastère des Sœurs auquel malgré tant d'obstacles il n'avait point renoncé. Jourdain regarda comme un devoir sacré de mettre aussitôt à exécu-

tion les ordres du Bienheureux Père Dominique. De concert avec les quatre religieux désignés par le Patriarche, il choisit près de Saint-Nicolas, sur les pentes doucement inclinées de la vallée de Saint-Pierre, un vaste terrain où s'élevait un oratoire dédié à Sainte Agnès, vierge et martyre, laquelle donna son nom au nouveau monastère.

A partir de ce moment les âmes de Diane et de Jourdain se rencontrèrent sous la bénédiction de Dominique pour ne plus se séparer. L'âme de la Bienheureuse apparut alors à Jourdain comme une sœur de la sienne, car comme lui elle était fille de Dominique et de Réginald, comme lui elle était prédestinée de Dieu à servir de fondement à l'œuvre nouvelle, à concourir à sa propagation dans le monde par l'efficacité de sa prière et l'héroïsme de ses vertus. Jourdain résume fort bien dans la suscription d'une de ses lettres à la Bienheureuse tous les titres à leur affection commune : « Frère Jourdain, lui « écrit-il, serviteur inutile de l'Ordre des Prêcheurs « à Diane sa sœur chérie dans le Christ, née d'un « commun Père spirituel, et sa très chère fille qui « lui a été laissée par ce même Père, le salut et la « consolation de l'Esprit Paraclet. » Dès son arrivée à Bologne Jourdain fit savoir à la jeune fille qu'il prenait au nom du Bienheureux Père Dominique l'engagement de la seconder par tous les moyens en son pouvoir dans l'accomplissement de ses généreux desseins. Diane reprit courage en apprenant le se-

cours que Dieu lui envoyait, et dès lors elle commença à reporter sur Maître Jourdain l'affection dont elle avait entouré Réginald et Dominique, tous deux déjà remontés dans la Patrie.

Dès que ses forces furent rétablies, l'héroïque vierge, si bien digne d'être la sœur des Saints, s'enfuit de nouveau pendant la nuit à Ronzano. Ses parents, désespérant de la retenir, n'osèrent lui faire violence une seconde fois et renouveler ainsi le scandale dont tout Bologne venait d'être témoin. Diane séjourna donc encore pendant quelques mois à Ronzano, demandant à Dieu chaque jour de hâter l'heure où elle pourrait enfin revêtir les livrées de la famille religieuse à laquelle elle avait voué sa vie dans l'église de Saint-Nicolas, entre les mains de Saint Dominique.

CHAPITRE II

Sommaire : Election du Bienheureux Jourdain comme Maître de l'Ordre au Chapitre général de l'année 1222, à Paris — Il retourne en Italie, préside le Chapitre général à Bologne en 1223. — Installation des Sœurs au monastère de Sainte-Agnès. — Visite du Bienheureux Jourdain dans les couvents de la haute Italie. — Son séjour à Besançon chez l'archevêque de cette ville. Le Bienheureux prêche le Carême aux écoliers à Paris et préside dans cette ville le Chapitre général de l'année 1224. — L'année suivante il prêche le carême aux écoliers de Bologne et préside dans cette ville le Chapitre général de l'année 1225. — Voyage du Bienheureux en Allemagne. — Mort du Bienheureux Henri de Cologne. — Jourdain rentre à Paris.

Au mois d'avril de l'année 1222 Jourdain repartait pour Paris. En qualité de Prieur provincial il allait assister au Chapitre général qui devait donner un successeur à Saint Dominique. Pour la première fois on allait procéder à l'élection d'un Maître de l'Ordre. De tous les points de l'Europe accoururent les plus anciens campagnons du Saint Fondateur, ceux qui avaient avec lui assisté aux humbles commencements de ce grain de sénevé devenu aujourd'hui un grand arbre dont les branches s'étendaient

déjà sur toutes les parties du monde. Quels noms glorieux dans l'histoire de nos origines que ceux des Frères appelés à prendre part à l'élévation du Bienheureux Jourdain au gouvernement général de l'Ordre! Le Bienheureux Bertrand de Garrigue (1) le Bienheureux Paul de Hongrie, le Bienheureux Suéro Gomez, les Vénérables frères Pierre de Reims, Gilbert de la Fresnaye, probablement aussi le Bienheureux Matthieu de France, tels furent les hommes choisis de Dieu pour transmettre à Jourdain l'héritage de Dominique, et lui donner ainsi en face des contemporains et de la postérité l'éclatant témoignage de l'estime générale dans laquelle on tenait sa personne.

Le lundi de la Pentecôte, 23 mai 1222, tous les Pères et Frères réunis au couvent de Saint-Jacques de Paris prièrent longuement dans l'église du couvent, puis les Prieurs provinciaux et les Définiteurs procédèrent à l'élection. Leur vote unanime appela notre Bienheureux à prendre la place du Saint Fondateur dans la charge de Maître général.

Alors même que nous ne connaîtrions rien autre chose de sa vie, sa promotion à un tel poste et dans de telles circonstances eût suffit pour immortaliser

(1) Le culte du Bienheureux Bertrand de Garrigue, premier provincial de la province de Provence, en France, a été autorisé dans notre Ordre par S. S. Léon XIII en 1882. Sa fête se célèbre le 6 septembre.

parmi nous sa mémoire. Quel ne devait pas être, en effet, le mérite d'un homme qui, tout jeune encore, et l'un des derniers reçus dans la famille du Patriarche, était appelé par le choix unanime des Frères à succéder au Bienheureux Dominique, déjà canonisé dans l'Eglise par la voix publique! Quel ensemble de talents et de vertus ne fallait-il pas réunir pour gouverner un Ordre naissant dont le développement miraculeux s'annonçait comme une œuvre immense! Le nouvel Institut possédait, dès ses débuts, parmi ses membres, des célébrités prises dans tous les rangs de la hiérarchie sociale et ecclésiastique de l'époque. Ce fut à la tête de cette pleiade d'hommes saints et illustres que la Providence plaça le Bienheureux Jourdain, presqu'au sortir de l'adolescence, pour accomplir une des plus grandes merveilles suscitées par l'Esprit de Dieu dans l'Église, la propagation miraculeuse de l'Ordre des Prêcheurs.

Après son élection au Magistériat, le Bienheureux Jourdain séjourna pendant quelques mois à Paris ne cessant de distribuer la parole de Dieu aux maîtres et aux écoliers de l'Université, heureux de voir couronner par ses propres Frères celui qui dès son apparition au milieu d'eux avait su gagner tous les cœurs. Mais bientôt Jourdain dut reprendre le bâton du voyageur pour diriger de nouveau ses pas sur cette route de France en Italie qu'il parcourut si souvent dans sa vie. Le Chapitre général qui se tint

l'année suivante à Bologne le ramena dans cette ville, où il prêcha le carême, et le jour de la Pentecôte 1223 nous le retrouvons présidant pour la première fois l'assemblée des Frères en qualité de Maître général.

Au milieu des nombreux soucis attachés à sa nouvelle dignité, Jourdain n'eut garde d'oublier la Bienheureuse Diane qui attendait toujours dans la prière et les larmes, à l'ombre du monastère de Ronzano, la réalisation de ses vœux. En arrivant à Bologne il était aller trouver le père de la jeune fille. Dieu inspira alors au Bienheureux pour consoler la douleur du vieillard des paroles d'une grande efficacité, « car le seigneur d'Andalo commença à com-« prendre par les enseignements de Maître Jour-« dain qu'il n'est pas bon de s'opposer aux desseins « de Dieu sur ses élus ». Le sacrifice fut enfin consommé, et le 13 mai 1223 on signait le contrat qui mettait Diane en possession du terrain choisi pour lui élever un monastère. Cet acte s'accomplit dans cette même église de Ronzano, où la vierge avait si souvent prié et gémi en présence de Jésus son époux. Les Frères, heureux de voir enfin satisfaits les désirs de leur sœur, avaient hâté les premiers travaux de construction. A la fin du mois, des bâtiments provisoires étaient déjà prêts dans le nouvel emplacement. Quelques jours avant le Chapitre général, pendant l'octave de l'Ascension, Jourdain, accompagné des plus anciens religieux de Saint-Nico-

las, se rendit au monastère afin d'y introduire solennellement Diane et quatre autres dames de Bologne qui avaient voulu suivre son exemple. Le jour de la fête des Saints apôtres Pierre et Paul, le Bienheureux retourna à Sainte-Agnès pour les revêtir des habits de l'Ordre. Les vœux de Diane étaient enfin réalisés. Elle appartenait à Dieu pour toujours.

A l'exemple de Dominique, qui avait appelé de Prouille à Rome Sœur Blanche avec quelques autres compagnes pour y apporter l'esprit et les traditions de l'Ordre, Maître Jourdain voulut amener à Bologne des Sœurs capables de former à la vie dominicaine ses chères filles de Sainte-Agnès. Il envoya alors à Rome, auprès du pape Honorius, Frère Guala et Frère Ventura de Bergame pour demander au Pontife de donner au nouveau monastère de Sainte-Agnès quelques-unes des religieuses de Saint-Sixte. Mais le Pape attachait une si grande importance aux prières des filles de Saint Dominique et à leur présence au sein de la Ville Eternelle que sur le premier moment il se refusa à en laisssr partir aucune. Cependant sur les instances du cardinal Ugolin que nous trouvons toujours à côté des Frères et des Sœurs, veillant sur eux comme un bon père et dont l'intervention toujours opportune les avait déjà si souvent tirés d'embarras, Honorius « accorda enfin « quatre Sœurs de Saint-Sixte dont Saint Dominique « avait lui-même reçu les vœux. De ce nombre était

« Sœur Cécile qui avait assisté à la résurrection du « jeune Napoléon. Leur sage direction et leur grande « ferveur firent progresser rapidement les Sœurs de « Sainte-Agnès dans les voies de la sainteté. Elles se « multipliaient d'ailleurs de jour en jour, car les « Frères Prêcheurs recrutaient de nombreuses vo- « cations parmi les plus nobles familles des Marches « et de la Lombardie, et les envoyaient peupler le « nouveau monastère. »

Enfin avant de quitter Bologne Jourdain statua « que les Frères de Saint-Nicolas se rendraient tous « les jours auprès des Sœurs de Sainte-Agnès pour « célébrer la Sainte Messe et administrer les Sacre- « ments. »

Après avoir ainsi réglé toutes choses au sujet de ses filles, Jourdain prit avec lui comme compagnons Frère Jean et Frère Archange, puis il se mit à parcourir toute la haute Italie, allant de couvent en couvent encourager les Frères dans leurs nouvelles fondations et les aider de ses conseils. Il se rendit d'abord à Faënza où l'Ordre venait d'acquérir un établissement. Il gagna ensuite Venise, et de Venise se rendit à Trévise, puis à Padoue.

Là, le Bienheureux s'arrêta quelque temps.

Deux motifs recommandaient cette ville à sa sollicitude. Elle avait offert à l'Ordre un établissement; elle venait, d'autre part, à la suite des dissensions survenues dans le corps des docteurs, de donner l'hospitalité dans ses murs à des transfuges de l'U-

niversité de Bologne, que l'empereur Frédéric II, heureux de diminuer le prestige de la grande cité Guelfe, avait attirés par ses promesses. Cette agglomération de maîtres et d'écoliers était un appât pour le cœur de Jourdain. Il voulut fixer un instant au milieu d'eux sa tente de voyageur et se mit à prêcher; mais d'abord le succès ne répondit pas à ses espérances. Un seul écolier l'avait suivi. C'était trop peu pour son ambition; il s'en plaignit à la Bienheureuse Diane. « Je recommande à toutes vos « Sœurs, lui écrit-il, de prier beaucoup le Seigneur « pour les écoliers, afin qu'Il daigne les secouer et « attirer à Lui ceux qu'Il sait nous convenir pour sa « plus grande gloire et celle de l'Église, pour leur « salut et l'accroissement de notre Ordre. Ils sont « d'une froideur extrême, nous n'en avons pris qu'un « seul et il faut chercher ailleurs pour eux le feu « qu'ils n'ont pas. »

Mais voici que bientôt la stérilité se change en abondance, et Jourdain écrit de nouveau à la Bienheureuse Diane : « Prenez part à mon allégresse et « aidez-moi à remercier l'Auteur de tout bien, car, « dans sa miséricorde, le Seigneur a daigné visiter « et enivrer cette terre au delà de mes espérances. « Après avoir longtemps prêché aux écoliers et n'a- « voir rapporté que peu ou point de fruits, j'étais « découragé, je songeais à partir. Mais le Seigneur « a daigné ébranler le cœur d'un grand nombre, les « aiguillonner par sa grâce, et donner à la voix de

« son serviteur une force pénétrante. Dix déjà sont « entrés dans l'Ordre : deux d'entre eux sont fils de « seigneurs puissants, comtes en Allemagne. Le « premier était grand prévôt et possédait avec plu- « sieurs autres dignités des richesses considérables. « Le second, vraiment noble de naissance et d'esprit, « jouissait de grands revenus. Nous espérons que « plusieurs autres et des mieux doués imiteront cet « exemple. Priez le Seigneur, afin que cet espoir « devienne bientôt une réalité. »

Une de ces conquêtes du Bienheureux Jourdain, à elle seule valait toute une armée, il s'agissait du jeune héritier des comtes de Lasvingen, en Souabe. Quand il entra dans l'Ordre, Albert, que ses contemporains ont appelé Albert le Grand, et que l'Église appelle le Bienheureux Albert, devait avoir une vingtaine d'années (1).

Le jeune homme, venu de Bologne à Padoue avec le flot des autres émigrants, se sentait de plus en plus tourmenté du désir de se donner à Dieu. « Un « certain Frère de grand renom, de haut lignage, dit « Gérard de Frachet, non moins remarquable par sa « science, étudiait fort jeune à Padoue. Par suite « des exhortations des Frères et surtout de Maître

(1) Echard prétend qu'il avait 29 ans ; mais Jean Colonna qui fut son contemporain et son ami, parlant du Bienheureux au moment de sa prise d'habit, l'appelle *Puer*. C'est pourquoi nous suivrons l'opinion de ce dernier, qui est d'ailleurs celle d'un historien de l'époque, Gérard de Frachet.

« Jourdain, il se sentait porté à entrer dans l'Ordre;
« mais sa volonté ne savait prendre que des déci-
« sions imparfaites. Son oncle, qui vivait avec lui,
« combattait cette inclination, il lui fit même jurer
« de ne point mettre les pieds, pendant un certain
« temps, au couvent des Frères. Mais, ce temps
« écoulé, le jeune homme se remit à les fréquenter,
« et son désir s'augmentait, tandis que l'appréhen-
« sion de ne point persévérer le retenait encore. Une
« certaine nuit, il rêva qu'il était entré dans l'Ordre,
« et qu'ensuite il en était sorti. A son réveil, il se
« réjouit grandement de n'avoir pas donné suite à
« ses velléités, et il se disait à lui-même : Je le vois
« bien maintenant, ce que je redoutais me serait
« arrivé, si je m'étais fait religieux. Cependant le
« même jour il alla au sermon de Maître Jourdain,
« lequel, entre autres choses, parlait des tentations
« du démon; et voulant donner un exemple de ses
« subtilités, il disait : il y en a qui se proposent de
« quitter le monde et d'entrer dans un Ordre; mais
« le démon, pendant leur sommeil, leur suscite des
« impressions contraires; ils s'imaginent que s'ils
« entrent, ils en sortiront ensuite. Ils se figurent de
« brillantes cavalcades en habit d'écarlate, auxquel-
« les ils vont se livrer, ou seuls ou avec leurs amis;
« de la sorte, s'ils ne sont pas encore en Religion, la
« crainte de ne pas persévérer les retient, ou s'ils y
« sont déjà, cette même crainte les trouble et les
« décourage.

« Le jeune écolier, très étonné, s'en vint dire à « Maître Jourdain : Maître, qui vous a donc révélé « mon cœur? Qui vous a dit quels étaient mes pen- « sées et mon rêve? Alors Jourdain, plein d'espé- « rance, se mit à le conforter en beaucoup de ma- « nières contre la tentation qui l'avait tourmenté, et « le jeune homme, entièrement raffermi, coupa court « au délai et entra dans l'Ordre. C'est ce Frère qui « a raconté lui-même toutes les circonstances de sa « vocation. »

Le séjour du Bienheureux Jourdain à Padoue, commencé dans l'épreuve, se termina par un véritable triomphe. Au moment de quitter la ville il écrivit aux Sœurs de Sainte-Agnès : « Priez toutes, « ô mes filles, pour que le Seigneur consomme ce « qu'il a commencé. Par un don de la divine grâce, « j'ai reçu trente-trois Frères très-vertueux, très « lettrés, hormis deux laïques qui seront Frères « convers. Plusieurs sont de noble naissance, « comme vous avez pu l'apprendre. Nous en atten- « dons d'autres encore et déjà six se sont engagés « envers nous. »

Après avoir recueilli à Padoue sa moisson d'écoliers, Jourdain reprend sa route vers la France et arrive à Brescia. Là, il est arrêté par la fièvre, ennemi domestique, qui, au milieu de ses voyages, lui laissait peu de trêve. Il était encore dans cette ville au mois d'août, où nous le rencontrons prenant part à la translation solennelle des corps de saint Faustin

et de sainte Juliette, dans l'église du couvent de l'Ordre nouvellement établi en ces lieux. De Brescia Jourdain gagne Milan ; puis il reprend sa course vers les Alpes qu'il traverse, ainsi que le Jura, pour arriver enfin à Besançon. Là nous le retrouvons, arrêté encore une fois par la fièvre et recevant l'hospitalité chez l'archevêque de cette ville, Gérard.

Le prélat, en apprenant l'arrivée du Saint, le reçut avec les marques de la plus vive affection. Gérard voyant le serviteur de Dieu miné par la fièvre le força à recevoir tous les soins que réclamait sa santé. L'évêque, dans sa sollicitude pour le Bienheureux Père, lui céda son lit et sa chambre. Le religieux qui servait alors de compagnon à Maître Jourdain était un homme vénérable, ayant longtemps rempli la charge de Prieur dans l'Ordre. Sa sainteté et sa science, dit Thomas de Champré, inspiraient à tous le respect et la confiance. Il se ligua avec l'évêque pour imposer à Maître Jourdain les soins qu'exigeait son état. Il alla donc trouver le Bienheureux : « Maître, lui dit-il, il faut « pour le moment que vous abandonniez l'autorité « dont vous êtes revêtu et que vous me soyez sou- « mis en toute chose. » Jourdain consentit volontiers à cet arrangement, car c'était sa coutume, tout en étant Maître de l'Ordre de se soumettre pour tout ce qui concernait sa personne aux Prieurs des couvents dans lesquels il passait. En vertu de l'autorité que le Bienheureux avait déléguée à son compagnon

il se vit contraint par obéissance de coucher dans le lit de l'évêque, dans la plume et la soie, dit la chronique. Cependant au milieu de la nuit le démon apparut à Jourdain transformé en ange de lumière : « Que vois-je? s'écria l'imposteur. Est-ce bien là « Maître Jourdain, cet homme célèbre par sa vertu, « le père de l'Ordre illustre des Prêcheurs? Vrai- « ment, j'en pourrais douter, si je ne te connaissais « depuis longtemps. Quelle décadence! Quelle honte! « Ne dirait-on pas à te voir ainsi te prélasser dans un « lit d'évêque que tu es devenu un des grands de la « terre? Malheureux! Quel exemple donnes-tu là à ton « Ordre! Quel souvenir laisseras-tu à tes fils! Mais « voici que Dieu ne t'a pas oublié dans ta faiblesse : « Il m'a envoyé vers toi pour te reprendre. Allons! « lève-toi! C'est à terre, sur le plancher et non dans « un lit somptueux qu'il te convient de reposer. »

Réveillé en sursaut par cette vision, le Bienheureux, tout tremblant, sort de sa couche et se prosterne au pied du Crucifix en demandant pardon à Dieu de sa mollesse. Il resta là jusqu'au matin. Le lendemain le Prieur et les autres Pères en entrant dans la chambre le trouvèrent étendu sur le sol. Jourdain fut alors sévèrement repris de sa désobéissance par le Prieur et on le força à rentrer dans le lit du prélat. La nuit suivante même vision. Cette fois le langage du démon fut si terrifiant que le Bienheureux Père épouvanté redescendit encore à terre pour prendre son repos. « Quoi! s'écria alors

« le Prieur indigné, en êtes-vous arrivé à ce degré de « folie non plus seulement d'exposer la santé de vo- « tre corps par une mortification indiscrète, mais « encore de compromettre par la désobéissance le « salut de votre âme? Je prends à témoin le Très- « Haut que jamais je ne voudrais pour tout au « monde avoir péché aussi gravement que vous ve- « nez de le faire contre Dieu et contre notre Ordre. » Et en parlant ainsi cet homme vénérable se mit à pleurer. A cette vue Maître Jourdain éclata lui aussi en sanglots et se prosterna aux pieds du Prieur; il lui raconta comment il avait été trompé par le démon. Le Prieur, comprenant que tout en cet événement était extraordinaire et voulu de Dieu, consola le Bienheureux Père par de douces paroles; puis il fit replacer Maître Jourdain dans ce lit moelleux dont la délicatesse semblait brûler ses membres.

Enfin une troisième fois le démon apparut au Bienheureux, mais celui-ci ne lui laissa pas seulement le temps d'ouvrir la bouche : « Misérable en- « nemi du genre humain! lui dit-il, comment oses-tu « ainsi abuser de ma simplicité, de mon zèle pour « la gloire de l'Ordre et pour la sauvegarde de nos « observances? Mais Dieu n'a pas permis que je fusse « trompé plus longtemps par tes illusions. » Et en disant ces mots, Jourdain cracha au visage du fantôme qui disparut aussitôt. A partir de ce moment le Maître reposa en paix et au bout de peu de jours il entrait en convalescence.

Jourdain fut, paraît-il, à toute extrémité et presque aux portes la mort pendant son séjour à Besançon. Sur sa demande, l'évêque et les chanoines de la cathédrale lui apportèrent en viatique le corps du Seigneur. A la vue de l'auguste Sacrement, le Serviteur de Dieu quitta sa couche et se mit à genoux. Ses larmes coulèrent en abondance, et tel fut le spectacle qu'offrit alors la dévotion du Bienheureux que les chanoines eurent dans les traits de son visage la révélation de sa sainteté.

Le passage de Jourdain à Besançon fut pour l'Ordre l'occasion d'un nouveau succès. Après sa guérison ses prédications et l'exemple de ses vertus déterminèrent les bourgeois de la ville, les magistrats et le clergé à appeler les Frères Prêcheurs dans leur cité. Les chanoines de la collégiale de Saint-Jean firent cession d'un terrain. L'année suivante (1225) l'évêque confirmait cette donation et recommandait les Frères aux libéralités des fidèles. Le prélat accordait en même temps aux Prieurs du nouveau couvent le titre à perpétuité de chanoine spirituel de sa métropole.

De Besançon notre Bienheureux gagna la Bourgogne, puis il traversa la Champagne. Vers la Toussaint il arrivait à Paris, avec ses deux compagnons, Frère Jean et Frère Archange.

A peine parvenu au terme de son voyage et malgré les fatigues de la route, Maître Jourdain reprit le cours de ses prédications habituelles au sein de la

grande agglomération scolaire, sur la montagne Sainte-Geneviève. Ses sermons aux écoliers pendant le carême de 1224 eurent un succès prodigieux. Aux fêtes de Pâques, il écrivait à la Bienheureuse Diane : « Dieu a béni mon ministère auprès des « écoliers. Quarante novices environ sont entrés « dans l'Ordre ; plusieurs ont été maîtres, d'autres « sont vraiment instruits; nous comptons aussi sur « un grand nombre de postulants. »

Parmi les écolâtres attirés dans l'Ordre à cette époque, nous trouvons deux noms célèbres qui jetteront plus tard un grand éclat, Frère Humbert de Romans, Maître de l'Ordre, et Frères Hugues de Saint-Cher, le premier fils de saint Dominique appelé aux honneurs de la poupre romaine.

Aux fêtes de la Pentecôte de la même année 1224, le Bienheureux présida le Chapitre général qui s'ouvrit à Paris le 2 juin. Le couvent de Saint-Jacques était à cette époque un foyer d'où la vie rayonnait dans l'Ordre tout entier. Du sein du Chapitre et sur la mission qui leur en fut donnée par Maître Jourdain, Frère Henri de Cologne, Frère Henri de Marbourg, et Frère Léon partirent pour fonder un couvent à Cologne en Allemagne. Deux autres groupes de Frères furent en même temps députés pour aller fonder des couvents à Magdebourg et à Lille.

Après la tenue du Chapitre général, Maître Jourdain reprit son bâton de voyage, traversa de nouveau la France, repassa les monts, s'arrêtant par-

tout sur sa route pour visiter les couvents soumis à sa juridiction, et arriva enfin à Bologne pour y prêcher le carême, selon son habitude, aux écoliers de de l'Université. Le 10 mai, jour de la Pentecôte, il est encore dans cette ville et y préside le Chapitre général de l'année 1225.

Aussitôt après cette assemblée, l'infatigable voyageur reprit de nouveau le chemin de la France ; mais cette fois le Bienheureux s'était tracé un itinéraire plus étendu ; et pour retourner à Paris il résolut de passer par l'Allemagne. Pour la première fois depuis son entrée dans l'Ordre, il allait remettre les pieds sur le sol de sa patrie. L'année précédente, il avait envoyé des Frères de Paris fonder de nouveaux couvents au delà du Rhin. Strasbourg, Trèves, Magdebourg avaient accueilli dans leurs murs des colonies Dominicaines. Le Maître de l'Ordre voulait visiter par lui-même les nouveaux établissements. Il quitta donc Bologne avec les religieux allemands qui avait pris part au Chapitre général. Frère Conrad, Provincial d'Allemagne, Frère Henri de Cologne et Frère Bernard se trouvèrent ainsi au nombre de ses compagnons de voyage. Leur intention était d'entrer en Allemagne par les Alpes Tyroliennes. Arrivé à Vérone, Jourdain est derechef arrêté par la faiblesse de son tempérament. Les fièvres auxquelles il était sujet, les fatigues de la route le retinrent quelques temps dans cette ville ; mais bientôt pressé de se rendre où l'appelaient les de-

voirs de sa charge, Maître Jourdain est de nouveau sur pied. « Votre prière, écrit-il à la Bienheureuse « Diane, est montée jusqu'à Dieu, et dans sa misé- « ricorde Il a daigné reculer le terme de ma carrière « et me laisser le temps de faire pénitence. Le jour « de Saint-Laurent j'ai pu, quoique faible encore, « quitter Vérone avec la permission des médecins. « J'ai repris des forces en m'acheminant vers Trente, « où il m'a été possible de prêcher au peuple le jour « de l'Ascension et le lendemain au clergé. » De Trente nos voyageurs se remirent bientôt en route pour Magdebourg. Ce trajet leur coûta quarante journées de marche environ. Arrivé dans cette ville, notre Bienheureux trouva enfin un repos qui lui était si nécessaire. Il put contempler en paix le spectacle si doux à son cœur des progrès de l'Ordre en ces contrées. Le couvent de Magdebourg avait été fondé sur les instances et sous la protection de l'évêque. Les constructions étaient déjà avancées. Elles étaient même assez considérables pour offrir un asile aux religieux allemands, qui y tinrent leur premier Chapitre provincial sous la présidence de Maître Jourdain et du Prieur Provincial Frère Conrad.

Après cette assemblée, Frère Jourdain et Frère Henri, ces deux amis, hier encore écoliers, et aujourd'hui tous deux devenus pères d'une florissante famille, se séparèrent. Frère Henri s'en retournait directement à Cologne au couvent dont il était Prieur. Jourdain, voulant mettre à profit le temps

dont il pouvait encore disposer, traversa une grande partie de l'Allemagne, pour aller se rendre compte par lui-même de la nouvelle fondation de Trèves. En cette ville, Dieu accorda à notre Bienheureux la joie de donner l'habit de l'Ordre à un jeune adolescent de seize ans, frère Walter de Meysenbourg, qui renonçait, pour entrer dans la nouvelle famille des Prêcheurs, à un riche bénéfice et à l'avenir d'une brillante fortune. De Trèves, Maître Jourdain redescendit vers le Rhin pour gagner la France. Il vint à Cologne qui se trouvait sur son passage. Une grande tristesse l'y attendait. Frère Henri, cet ami privilégié qu'il avait laissé à Magdebourg quelques semaines auparavant, était presque mourant. Une attention délicate de la Providence semblait l'amener tout exprès pour recevoir son dernier soupir. Quoique jeune encore, Frère Henri, épuisé par les ardeurs de son zèle et par les fatigues de son dernier voyage, était tombé malade en arrivant à Cologne, tandis que Maître Jourdain se rendait à Trèves.

La douleur du Bienheureux à la mort de son ami fut immense. Elle se peint elle-même dans sa correspondance. Il écrit à une religieuse de l'Ordre de Saint-Benoît, avec laquelle il était lié depuis de longues années, et qui avait beaucoup connu Frère Henri : « Hélas ! notre vigne, au lieu de nous en« voyer ses parfums, ne nous apporte plus que la « tristesse. La voix de la tourterelle ne se fera « plus entendre sur notre terre. Levez-vous à la

« hâte et accourez à moi. Pleurez la fleur qui s'est « desséchée, la tourterelle qui ne chantera plus. « C'est de Frère Henri dont je veux parler, lui que « nous avons tous deux tant aimé et si tendrement « chéri. Il fut votre ami et mon ami, notre ami com- « mun, ou plutôt l'ami de tous, puisqu'il s'était fait « tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ. Je le « comparerai de préférence au lis et à la rose. Il « avait la blancheur du lis par sa candeur et son « innocence. Je l'atteste hautement, et je sais que « mon témoignage est véritable; car, malgré mon « indignité, il m'a été donné de cueillir les dernières « fleurs dans le jardin embaumé de son cœur. Dès sa « plus tendre jeunesse, il a veillé jalousement sur la « chasteté de son corps et de son âme, et il les a « conservés purs et sans tâche jusqu'au dernier « jour. Il avait aussi l'éclat de la rose par l'ardeur « et la flamme de sa charité. L'arome que cette dou- « ble vertu lui faisait exhaler, je l'ai senti, non pas « seul, mais avec moi toute la province d'Allemagne « qui, saintement enivrée de ses parfums, s'élançait « sur ses pas à la conquête du Ciel. Pleurez donc « avec moi, afin que je pleure dignement celui qui a « été déjà pleuré par Cologne et par toute l'Alle- « magne. Mais gardez-vous de pleurer comme ceux « qui n'ont point d'espérance. Je vous l'avouerai, je « crois n'avoir jamais autant pleuré la perte d'aucun « homme. J'ai pleuré avant sa mort, à sa mort, et « après sa mort, et j'en étais heureux, car c'étaient

« des larmes de soulagement et non de désespoir « qui inondaient mes yeux; c'étaient non de ces « larmes qu'on répand sur le trépas d'un mortel, « mais de celles qu'on répand dans la prière, quand « l'âme tressaille en présence du Dieu vivant, comme « il arrive aux hommes pieux les jours où l'Église « célèbre la fête de quelque saint patron. Le jour « de la fête de Saint Séverin, archevêque de Colo- « gne, fut le jour de la naissance divine de Frère « Henri.

« En sortant de cette vie il mourut au monde, « mais il naquit à Dieu, c'est-à-dire dans le Christ. « La nuit du 23 octobre, dès qu'on eut sonné Ma- « tines, j'allais le voir avant de me rendre au chœur. « L'ayant trouvé haletant et entrant déjà en agonie « je lui demandai s'il voulait recevoir l'Extrême- « Onction. Il me répondit qu'il le désirait ardem- « ment. Nous voulûmes satisfaire son désir avant de « commencer l'Office, et il sembla se donner les « onctions plutôt que les recevoir des autres, tant « il récitait les prières de l'Église avec ferveur. Nous « descendîmes ensuite au chœur et, en l'honneur de « Saint Séverin, patron de Cologne, nous fîmes l'Of- « fice de neuf leçons. Je fus frappé de leur sens, et « intérieurement je les appliquais, ainsi que le chant, « à notre Henri qui était sur le point d'entrer au « Ciel. Aussitôt mes yeux s'inondèrent de larmes; « elles affluaient par torrents et j'éprouvais à les « répandre un charme inexprimable. Revenu vers

« lui je le trouvai parlant avec transport de Dieu « et avec Dieu, chantant, s'excitant lui et les autres « au désir de la Patrie, plein de dégoût pour ce triste « lieu d'exil, consolant les Frères qui l'entouraient « et leur disant : « Mon âme, ô mes Frères, s'est « dilatée sur vous! » A ces mots, son âme tressaillit, « et se prit à chanter et à répéter souvent et avec « allégresse cette invocation : « Vierge Marie, ren- « dez-nous dignes de ce pain céleste. » Il dit ensuite « aux Frères du couvent de Cologne, à ceux qui « brillaient déjà comme des flambeaux dans le monde « et des astres dans le firmament : « Le Seigneur « vous a choisis pour être son héritage. »

« C'est par de telles paroles et d'autres sembla- « bles, par des désirs de la mort, par des exhortations « à vivre saintement, que cette âme bienheureuse « s'apprêtait à partir. Au moment où le Seigneur « l'appelait et où il était déjà hors des atteintes de « l'ennemi qui cherche à nous mordre au talon, il « répéta ces paroles de Jacob : « Si le Seigneur est « avec moi dans la route que j'entreprends, s'il dai- « gne me conduire et me donner du pain pour me « nourrir, un vêtement pour me couvrir, il sera mon « Dieu, et la croix du Christ mon étendard. » Il « continua quelque temps ainsi, puis il ajouta : « Le « prince de ce monde s'avance, mais il sera impuis- « sant contre moi. » Après avoir dit ces paroles et « d'autres non moins mémorables, il entra en agonie, « et nous de faire la recommandation de l'âme, de

« gémir et de pleurer. Nos prières étaient entrecou-
« pées de sanglots, et quelquefois interrompues par
« un morne silence. Que de soupirs ! que de larmes !
« lorsque ce père si tendre quitta ses enfants si
« chéris, et moi son père, si indigne que j'en fusse,
« je me voyais privé d'un fils dont j'avais tant besoin.
« Je l'avais enfanté sans douleur, je ne le perdis pas
« sans angoisse ; mais non, je ne l'ai point perdu, je
« l'ai envoyé devant moi, car, malgré sa jeunesse, il
« est mort plein de jours, ou plutôt il s'est endormi
« dans le Seigneur. Cette pensée me console plus
« que son absence ne m'attriste. Consolez-vous donc
« vous aussi, ma fille, vous avez près du Christ un
« ami fidèle et un puissant intercesseur. Cependant
« priez pour lui, afin que s'il en est besoin, il soit
« purifié sans retard et puisse ensuite prier Dieu
« pour vous. Recommandez-le aux autres, priez aussi
« pour moi, comme je le fais souvent pour vous.
« Adieu en Jésus-Christ. »

« Dieu, écrit le Bienheureux dans une autre let-
« tre, Dieu qui doit un jour essuyer toutes les larmes
« des Saints, sépare ici-bas comme il lui plaît les
« amis et les frères. Je suis inconsolable. Depuis le
« jour où Frère Henri m'a été enlevé, je pleure, je
« pleure, oui, je pleure encore un compagnon si
« fidèle, je pleure un ami si parfaitement aimable,
« je pleure un frère aimé entre tous, je pleure mon
« très cher fils Henri, Prieur de Cologne. Il est sorti
« de ce monde pour s'en aller à Dieu. Ah ! heureux

« est-il! Il est parti pour l'éternel voyage, et mal-
« heureux que je suis, il m'a laissé sur cette terre
« ingrate. Qui le remplacera désormais pour diriger
« les hommes vers la sainte Sion? L'ange qui portait
« partout la paix et qui illuminait la patrie de la
« terre, notre chère Allemagne, est maintenant re-
« tourné dans la patrie du Ciel. Et c'est avec raison
« que j'appelle Frère Henri un ange car il vivait
« parmi nous d'une vie tout angélique. Oui! c'était
« bien un ange, c'est-à-dire un envoyé du Seigneur,
« car il parlait plutôt la langue des anges que celle
« des hommes! Lui, du moins, n'était pas un airain
« sonnant ou une cymbale retentissante, mais une
« cymbale d'allégresse, qui louait et prêchait le Sei-
« gneur de tout son pouvoir. Il était aimé de tous
« les Frères. Et moi, son père, je le chérissais plus
« que tous mes autres enfants. Et lui, avec quel
« amour il aimait les Frères et aussi le peuple d'Is-
« raël, c'est-à-dire les fidèles qui ont toujours soin
« de marcher en la présence du Seigneur.

« O mon frère Jonathas, vous étiez souveraine-
« ment aimable! Vous m'aviez été donné par la Co-
« lombe, la glorieuse Vierge Marie, car, lorsque j'eus
« résolu, dans mon cœur, d'entrer dans l'Ordre, je
« demandais à ma Reine de me le donner pour Frère ;
« ce qu'elle fit, non sans doute en vertu de ma prière,
« mais par l'effusion de ses miséricordes. Lui-même
« alors la supplia avec des larmes brûlantes de lui
« accorder la volonté d'entrer avec moi dans l'Or-

« dre; il fut exaucé à son tour. La Vierge Marie, la « Colombe par excellence, en fit présent à l'Ordre. « Don précieux de la Colombe, Henri en avait toutes « les qualités. Il cheminait en toute simplicité et « par là même en toute confiance. Excellent ouvrier « dans la vigne du Seigneur, il fut appelé, non pas à « la fin du jour, mais vers la sixième heure pour « toucher son salaire. Il a reçu la récompense du « ciel, non pas au terme d'une languissante vieillesse, « mais dans la fleur même de sa jeunesse, alors qu'il « courait avec ardeur et en toute hâte pour arriver « le premier. O bon et fidèle serviteur! Vous avez « fait valoir le talent que le Seigneur vous avait con- « fié, et c'est pourquoi vous êtes parvenu sûrement « à la fin d'une mission si bien remplie! Entrez dans « la joie de votre Maître bien-Aimé! Je vous loue « après votre mort, je vous exalte après votre cou- « ronnement! »

Ces plaintes empreintes d'une si pure et si ravissante tendresse, rappellent les plus beaux passages de saint Bernard pleurant son frère Gérard, religieux comme lui au monastère de Cîteaux. Après le spectacle de la vertu des saints, rien de beau, rien de grand comme celui de leur douleur.

Dans les temps primitifs de l'Ordre, les Frères avaient coutume, lorsqu'ils devaient prêcher, de demander à quelqu'un des religieux qui les accompagnaient de vouloir bien les bénir. Celui qui devait porter aux peuples la parole de Dieu se mettait

alors à genoux devant un de ses Frères, et ce dernier récitait sur la tête de l'apôtre les prières prescrites par l'usage. Depuis la mort de Frère Henri de Cologne, l'on remarqua que le Bienheureux Jourdain avait cessé de demander à ses compagnons la bénédiction habituelle. Il y avait là un touchant mystère dont l'auteur des *Vies des Frères* nous a donné l'explication.

Chaque fois, en effet, que le Bienheureux Jourdain devait monter en chaire, il apercevait devant lui, au milieu des anges, la radieuse figure de Frère Henri pour le bénir et l'inspirer. C'est sans doute, par suite de cette vision merveilleuse, que jaillissait du cœur de l'Apôtre des écoles cette éloquence à laquelle nul ne pouvait résister. D'ailleurs, ne serait-ce pas de Frère Henri que parlait Jourdain, lorsque ce dernier racontait l'histoire de deux jeunes gens dont il cachait les noms et qui, entrés simultanément dans l'Ordre, s'aimaient d'une affection très tendre? L'un des deux étant mort, il apparut à son ami, tout resplendissant de lumière : « Père! lui « dit-il, ce que nous avons entendu, ce dont nous « nous sommes si souvent entretenus, je l'ai vu « dans la Cité de notre Dieu! »

CHAPITRE III

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain à l'assemblée des prélats et des comtes à Paris (28 janvier 1226). — Il prêche le carême aux écoliers de Paris. — Il préside le Chapitre général à Paris (7 juin 1226). — Obsessions diaboliques; institution de la procession du *Salve Regina* après Complies.

Après avoir enseveli les restes de Frère Henri dans les cloîtres de ce couvent de Cologne dont il avait été le fondateur, Jourdain avait dû sécher ses larmes pour vaquer de nouveau aux intérêts multiples de l'Ordre dont il était chargé. On l'attendait à Paris où de graves événements réclamaient sa présence. Maître Jourdain reprit donc le chemin de la France, traversa l'Alsace et la Lorraine, et arriva à Paris au commencement de l'Avent (1225.)

Le retour du Bienheureux Jourdain dans la capitale du royaume avait été nécessité par le rôle qu'il était appelé à jouer dans les mesures à prendre contre les Albigeois. Le 28 janvier 1226, quelques semaines après son arrivée, le cardinal Romain de Saint-Ange, légat du Saint-Siège, présida une as-

semblée de prélats et de comtes réunis à Paris sur l'ordre du roi Louis VIII. Cette assemblée est restée célèbre par les décisions importantes qui y furent prises contre les fauteurs de l'hérésie dans le midi de la France. Saint Dominique avait exercé au sujet de ces hérétiques une mission providentielle. L'Ordre qu'il avait établi dans l'Église semblait avoir été suscité de Dieu plus spécialement pour la répression des ennemis de la foi. Son successeur se trouvant à Paris au moment de cette assemblée fut tout naturellemant appelé à prendre part à ses délibérations.

Le cardinal-légat ouvrit la séance en excommuniant Raymond de Toulouse et ses adhérents. Après les avoir déclarés hérétiques publics et condamnés par l'Église, le légat chargea Louis VIII de réunir une armée, pour réduire par la force les rebelles. En même temps il adjugeait les domaines du comte de Toulouse au roi de France et à ses héritiers. Le cardinal de Saint-Ange pour arriver au succès de la mission qui lui avait été confiée par le Pape, comptait sur une double force, le glaive des rois de France et la parole des nouveaux Prêcheurs. Après avoir reçu les engagements du roi Louis VIII, le cardinal se tourna du côté du Bienheureux Jourdain, et lui manda, au nom du Saint-Siège, d'envoyer les Frères de son Ordre prêcher la croisade contre les hérétiques dans toute la France.

Cette mission apostolique leur fut solennellement

et publiquement confiée par le légat, en la personne de Jourdain de Saxe, dans le cours de la séance du 23 janvier. En même temps, Honorius, pour faciliter aux enfants de saint Dominique la tâche qui venait de leur être imposée, envoya à Maître Jourdain une bulle, en date du 18 décembre 1225, qui permettait aux Frères de célébrer leurs Offices et d'exercer les fonctions de leur ministère dans les pays frappés d'interdit, et partout où les appellerait le soin de prêcher la croisade. Conformément aux instructions du Maître général et afin de satisfaire aux désirs du Saint-Siège, les Frères se répandirent dans toutes les contrées de la France, pendant le carême de 1226, pour prêcher la guerre sainte. Leurs prédications furent couronnées de succès, car à la fin du carême, les croisés se rendirent de tous les points du royaume à Bourges, où le roi Louis VIII se mit à leur tête. L'armée se dirigea alors sur Lyon, pour descendre la vallée du Rhône et gagner le Languedoc.

Pendant ce temps Maître Jourdain était resté à Paris, prêchant, selon sa coutume, la sainte quarantaine aux écolâtres de l'Université. Leur enthousiasme en sa faveur semblait croître avec les années. « Je ne veux pas, écrit-il à la Bienheureuse Diane, « que vous ignoriez les bienfaits de Dieu sur notre « Ordre. Nos Frères croissent partout en nombre et « en mérite. Depuis mon arrivée à Paris, dans l'es- « pace de quatre semaines, j'ai reçu vingt et un no-

« vices. Six d'entre eux sont Maîtres ès arts. Les « autres sont savants et très propres à la mission « de notre Ordre. Monseigneur l'évêque de Paris « aime tellement nos religieux, qu'il a voulu assis- « ter à un de mes sermons et dîner avec nous au « Réfectoire. Le légat de France nous a fait le « même honneur le jour de l'Annonciation de la « Sainte Vierge. Enfin la Reine (1) nous aime avec « tendresse. Elle a voulu en ces derniers temps « m'entretenir intimement de ses affaires. Je vous « écris cela, ma fille, afin que vous louiez et glori- « fiez le Seigneur, et que vous exhortiez vos Sœurs « à le remercier sans cesse, selon qu'il convient, pour « ces bienfaits et pour beaucoup d'autres encore. »

Ce même jour de l'Annonciation, 25 mars 1226, Gérard de Frachet, le futur historien de Maître Jourdain, l'auteur des *Vies des Frères*, faisait profession entre les mains du Bienheureux, au milieu des solennités occasionnées dans le couvent par la présence du légat.

Le 7 juin 1226, Jourdain ouvrait à Paris les séances du Chapitre général. Des faits d'une extrême gravité occupèrent cette année les délibérations de l'assemblée. Depuis la mort de saint Dominique, des apparitions fantastiques ne cessaient de répandre l'effroi dans toutes les maisons de l'Ordre. Partout, en France, en Italie, en Allemagne, plusieurs reli-

(1) Blanche de Castille, mère de saint Louis.

gieux étaient tourmentés par certaines obsessions diaboliques. Ces événements étranges jetaient Maître Jourdain et tous les Frères dans les plus grandes perplexités. Il n'est guère possible de mettre en doute la réalité des faits surnaturels dont tous les anciens historiens de l'Ordre se sont faits l'écho.

« Les Frères, dit Rodrigue de Cerrat dans sa « chronique, étaient tombés dans un état de grande « et profonde désolation, ils craignaient qu'après la « mort de saint Dominique, leur Ordre, de date « récente, ne pût subsister. L'ennemi du genre hu- « main profita de ce découragement pour leur livrer « les combats les plus acharnés. Le pasteur n'était « plus là, et le loup ravisseur se jeta sur les brebis, « dans la pensée de les disperser, de détruire même « le troupeau, s'il était possible. Ce fut surtout dans « les deux couvents de Paris et de Bologne qu'il « déchaîna sa fureur, en troublant l'esprit des Frères « par des visions horribles. » Jourdain fit aux membres du Chapitre assemblé à Paris l'histoire de cette persécution diabolique. Il exposa comment, dès les premiers jours de son gouvernement, il s'était senti paralysé dans tous ses projets par un ennemi invisible. Il résuma les attaques dont il avait été lui-même l'objet et les assauts livrés aux Frères dans les Provinces. Le Bienheureux, dans son opuscule sur les commencements de l'Ordre, nous a parlé longuement de ces obsessions.

« Dès mon arrivée en Lombardie, nous dit-il, au

« moment où j'allais prendre le gouvernement de « cette Province, il y avait à Bologne un Frère Ber- « nard, obsédé du démon et cruellement tourmenté. « Nuit et jour en proie à d'épouvantables accès de « fureur, il jetait le trouble et la confusion dans la « communauté. Sans aucun doute, cette épreuve « venait de la miséricorde de Dieu qui voulait exer- « cer ses serviteurs à la patience ; mais racontons « par ordre, ajoute le Bienheureux, comment les « choses se passèrent.

« Après son entrée parmi nous, Frère Bernard « pleurant sans cesse et détestant ses péchés, dési- « rait vivement que le Seigneur lui envoyât une « affliction propre à le purifier. L'idée d'une obses- « sion diabolique se présente à son esprit ; il balan- « çait à l'accepter ; enfin, après avoir beaucoup hé- « sité, il surmonta l'effroi que lui inspirait un sort « pareil. Un jour qu'il se sentait plus attristé du « souvenir de ses fautes, il consentit, pour la purifi- « cation de son âme, à ce que son corps fût livré au « démon ; c'est ce qu'il m'a lui-même confié.

« Or, il arriva soudain que ce qu'il avait accepté « dans son cœur devint une réalité. Le démon faisait « d'étonnantes révélations par sa bouche. Ce Frère « était peu versé dans la théologie, il n'avait pas une « grande connaissance des saints Livres ; cependant « on l'entendait émettre les pensées les plus profon- « des sur les Écritures, au point qu'on les aurait « volontiers attribuées à la plume de saint Augus-

« tin, et si quelqu'un prêtait à ses discours une « oreille attentive, l'esprit d'orgueil dont il était « possédé le poussait à s'en rapporter toute la « gloire ».

Ainsi s'ouvrit la guerre entre Satan et les Frères; mais ce n'était là que le commencement de la lutte. La persécution ne tarda pas à s'aggraver, à s'étendre; elle dura longtemps et s'exerça surtout au couvent de Paris. Les cris de douleur que cette persécution diabolique a arrachés aux contemporains ont prolongé leurs échos à travers les anciennes chroniques de l'Ordre. Frère Etienne de Bourbon, Frère Gérard de Frachet, Frère Barthélemy de Trente, Frère Louis de Valladolid, nous ont laissé, à ce sujet, les détails les plus circonstanciés. « Le diable, « nous dit un ancien historien du couvent de Paris, « cet ennemi de tout bien qui n'a pas eu peur de « s'attaquer au Seigneur Maître de l'Univers, livra « bataille, lui et ses satellites, dès les commence- « ments de l'Ordre, dans le couvent de Paris, aux « Frères qui lui faisaient par leurs prédications et « leur vie sainte la guerre la plus acharnée. » Le démon épouvantait celui-ci par un globe de feu qu'il lui montrait prêt à l'écraser; il offrait à celui-là des femmes aux manières provocantes. L'un voyait se dresser des ânes portant des cornes; l'autre des serpents qui jetaient des flammes. Beaucoup se sentaient tourmentés par toutes sortes de visions fantastiques, plusieurs criaient sous les coups dont

ils étaient accablés ; la nuit, les fantômes étaient si terribles et les apparitions du démon si effrayantes, que les Frères veillaient tour à tour, les uns priant et parcourant les différents lieux du couvent, pendant que les autres dormaient. Il y en avait qui tombaient, secoués par des accès de frénésie, ou en proie à d'autres souffrances horribles.

Barthélemy de Trente avait monté cette garde nocturne dont parle l'historien du couvent de Saint-Jacques, et, dans un sermon du haut de la chaire, il s'écriait : « J'ai moi-même, il m'en souvient, ainsi veillé comme les autres Frères. » Un autre historien du temps, Frère Etienne de Bourbon, également religieux du couvent de Saint-Jacques, écrit dans ses anecdotes historiques : « J'ai entendu ceci « de Frère Jourdain, de l'Ordre des Prêcheurs : un « religieux était possédé par suite d'un secret juge- « ment de Dieu ; ce même Jourdain interrogea le « démon et l'adjura de dire son nom. Je m'appelle « le rusé, répondit-il, parce que j'ai mille moyens, « mille artifices pour tromper les hommes, et, ajouta- « t-il, afin que tu saches que je dis vrai, c'est moi qui « induis en erreur les grands théologiens, les décré- « tistes, les légistes, les philosophes, les barons, les « soldats, les prévôts, les marchands ; aussitôt, il « se mit à contrefaire leur langage, leurs gestes, « leur ton, leurs manières.

« Il imitait même les femmes de chambre des « grandes dames, quand elles cajolent leurs maî-

« tresses par leurs flatteries ou par leurs paroles « mielleuses. »

Mais si le démon tourmentait avec tant de violence et d'astuce les Frères, c'était surtout contre le Maître de l'Ordre qu'il dirigeait ses attaques. Depuis plusieurs années Jourdain se sentait véritablement comme obsédé. L'esprit du mal s'efforça tour à tour de le vaincre, soit par la sensualité, soit par l'exagération dans les austérités de la Règle, ou bien encore il cherchait à lui ravir la paix de l'âme par des pensées d'orgueil ou de vaine gloire. Souvent même, il le harcelait par des sévices corporels, des outrages, des voies de fait, des injures, des hallucinations. Gérard de Frachet, dans ses *Vies des Frères*, et le Bienheureux lui-même, dans ses écrits, nous ont laissé plus d'un trait de cette étrange persécution. « Le Bienheureux Jourdain, de passage à Be- « sançon, s'était vu contraint par la maladie de sus- « pendre son voyage. Un jour que, sous le coup d'un « violent accès de fièvre, il se sentait altéré, un « jeune homme ayant autour du cou une serviette « blanche, portant d'une main un flacon de vin et de « l'autre une coupe d'argent, se présente soudain et « lui dit : « Maître, je vous ai préparé un breuvage « excellent et je vous invite à vous rafraîchir ; croyez- « moi, vous vous en trouverez bien. » Jourdain ne « se laissa pas tromper par l'artifice, il recommanda « son âme à Dieu, fit le signe de la croix et aussitôt « l'apparition s'évanouit. » — « Une autre fois, dit

« encore Gérard de Frachet, Jourdain se trouvait à « Paris au couvent de Saint-Jacques, malade de la « fièvre dont les retours constants usaient ses forces « et paralysaient son zèle, l'esprit malin ayant revêtu « la forme d'un personnage respectable, se présente « à la porte du couvent et demande à être introduit « auprès du Maître général. On le fait entrer dans « le couvent auprès des Frères. Après avoir échangé « quelques propos sans importance, feignant d'avoir « à parler au Bienheureux Jourdain en secret, il « invite les Frères à se retirer : « Maître, dit-il alors, « vous êtes le chef d'un très saint Ordre et les yeux « de tous les Frères sont fixés sur vous. C'est sur « vos actions grandes et petites que se règle la fer- « veur de vos religieux. La plus légère irrégularité « de votre part aurait un effet désastreux, car la « nature est prompte à déchoir, et si dans un Ordre « aussi considérable vous fournissiez aux faibles un « motif de relâchement et une cause de trouble, vous « en porteriez certainement la peine devant Dieu. « Vous êtes malade, il est vrai, mais est-il pour cela « nécessaire d'user d'un lit plus tendre que celui des « autres Frères? Ne pourriez-vous pas également « vous passer de viande? Il arrivera que si demain « ou un autre jour on n'accorde pas les mêmes dis- « penses à un Frère, peut-être aussi malade ou plus « malade que vous, les religieux de la maison se « laisseront aller aux jugements téméraires et aux « murmures. C'est pourquoi, ajoutait en terminant

« l'hypocrite, je vous exhorte et vous supplie de « vous montrer bon religieux en ces choses comme « vous l'avez été jusqu'ici dans les autres. » Après « ce discours, le vénérable personnage prit congé et « s'en alla marmotant entre ses dents, comme s'il « eût récité quelque psaume. Le Bienheureux « Jourdain eut la simplicité de croire et d'obéir « à ses avis ; il s'abstint donc en conséquence « pendant plusieurs jours de toutes dispenses. « Sa faiblesse s'en accrut d'autant, il arriva un « moment où à peine pouvait-il se soutenir. Alors « le Seigneur lui révéla que le donneur de conseils « n'était autre que Satan qui en voulait à ses prédi- « cations. »

Pour rendre la persécution plus pénible au cœur de Maître Jourdain, l'ange rebelle se servait parfois de quelques-uns des Frères comme d'un instrument pour exercer sa patience. Un jour, dans sa rage contre le Bienheureux, Satan le faisait souffleter par un religieux possédé. Mais ces violences ne servaient qu'à mettre davantage en relief la patience du Saint. Cet énergumène qui avait frappé Maître Jourdain montrait une telle vigueur qu'il brisait tous les liens par lesquels on le tenait attaché, et se précipitait sur les Frères pour les maltraiter; une fois, on était parvenu à le garrotter et à l'étendre sur un lit. Jourdain parut : « O aveugle, s'écria le démon, si « je pouvais te saisir je te mettrais en pièces. » Le Maître donna aussitôt l'ordre de le délier, puis il

dit : « Te voilà libre, fais ce que tu pourras; » et le possédé ne bougea pas.

Le démoniaque reprit alors : « Ah! si seulement « je pouvais tenir ton nez entre mes dents! » Le Saint aussitôt incline doucement son visage jusqu'à ses lèvres. Et Dieu, voulant montrer aux Frères la puissance de son Serviteur sur l'esprit mauvais, permit que ce Frère possédé par le démon, bien loin de pouvoir faire aucun mal à Maître Jourdain, se mit avec ses lèvres à lui caresser le visage.

Semblable à Jacob qui luttait contre l'ange des ténèbres, Jourdain soutenait avec Satan un combat de tous les instants, ne lui cédant en rien jusqu'à ce que la victoire fût venue couronner ses efforts. Ecoutons-le, racontant lui-même les péripéties de cette lutte étrange : « Frère Bernard, le possédé, prêchait « sous l'action du démon d'une manière si péné- « trante, que sa prononciation, son accent pathé- « tique, joint à la piété et à la profondeur de ses dis- « cours, arrachaient des larmes abondantes à tous « ceux qui l'entendaient. Le démon versait parfois « sur le corps de ce Frère qu'il obsédait des parfums « d'une incomparable suavité. Il essaya de m'égarer, « feignant en ma présence d'être fort tourmenté par « ces odeurs. Il prétendait qu'un ange du Ciel les « avait répandues, tandis que c'était lui qui, pour « nous inspirer une opinion téméraire de notre sain- « teté, produisait toutes ces illusions. Un jour entre « autres, j'étais là et il venait d'infliger à un Frère

« les plus cruelles tortures ; tout à coup il se mit à « simuler un grand effroi et à crier : Voici l'odeur ! « voici l'odeur ! Un instant après, le Frère était tout « imprégné de ces suaves parfums. Tandis que par « la contraction de ces traits et l'altération de sa « voix, il affectait une grande horreur, il me dit : « Sais-tu ce qui m'inspire cet effroi ? Voici que l'ange « de ce Frère est venu le consoler, en lui prodiguant « ses aromes exquis, et cette visite me cause un « affreux tourment. Mais attends, je vais te faire « sentir comment j'ai coutume de signaler ma pré- « sence. » A ces mots, pour compléter sa jonglerie, « il infecta l'air d'exhalaisons sulfureuses. Bientôt, « je me vis le point de mire des mêmes artifices. « Ma perplexité alors devint extrême. J'avais tout « lieu d'être convaincu de mon peu de mérite, et « mon embarras ne saurait se traduire lorsque par- « tout où j'allais je me sentais environné d'une atmo- « sphère embaumée. Je n'osais étendre les mains de « peur de manifester une sainteté qui ne m'appar- « tenait pas ; si je portais à mes lèvres le calice « pendant la Sainte Messe, il en sortait une odeur « si délicieuse, qu'à la respirer seulement j'aurais « pu me croire transformé par tant de douceur. Ce- « pendant l'Esprit de vérité ne permit pas à l'Esprit « de mensonge de nous jouer plus longtemps par « ses impostures. Un jour, je me préparais à célé- « brer les saints mystères, et je récitais avec beau- « coup d'attention le psaume : *Judica, Domine, nocentes*

« *me*. — Jugez, Seigneur, ceux qui veulent me nuire.
« — Tandis que je méditais ce verset : *Omnia ossa*
« *mea dicent, Domine, quis similis tibi?* — Tous mes os
« diront : Seigneur, qui est semblable à vous? —
« Soudain, ces senteurs parfumées m'enveloppèrent
« en entier et me pénétrèrent jusqu'à la moelle des
« os. Je demeurais saisi d'étonnement, et dans ma
« stupeur, je me mis à supplier le Seigneur de me
« faire connaître par sa grâce s'il fallait prendre ce
« prodige pour une illusion diabolique.

« Je demandais à Dieu de délivrer le pauvre de la
« main du Puissant, puisque Lui seul pouvait me
« secourir. Je n'avais pas fini de prier ainsi, je le
« dis à la louange du Seigneur, que je fus éclairé
« d'une lumière intérieure, et le calme se rétablit
« dans mon âme. Je compris, sans qu'il me fût pos-
« sible d'en douter, que l'effusion de tous ces par-
« fums n'était qu'un artifice de l'Esprit de mensonge.
« Dès que j'eus la certitude de ne pas me tromper,
« je fis part de cette révélation au Frère possédé, et
« les odeurs cessèrent de se répandre autour de
« nous. Mais il arriva dès lors que ce Frère se lais-
« sait aller à parler de choses mauvaises et immon-
« des, lui qui nous avait habitués à n'entendre sortir
« de sa bouche que les conversations les plus pieu-
« ses. Et comme je lui disais : Où sont donc tous
« tes beaux discours? — Il me répondit : — Puisque
« ma ruse est découverte, je veux me montrer tel que
« je suis. »

Dieu avait favorisé par les miracles la prédication d'un grand nombre de Frères à l'origine de l'Ordre, comme Il avait aidé par les miracles la prédication des premiers apôtres, lors de la fondation de l'Église. Le démon voulut, par une intervention extraordinaire, paralyser l'œuvre de Dieu et tenir en échec les forces divines mises par le Seigneur au service du nouvel Institut. Cette tactique de Satan se révéla clairement dans quelques-uns des épisodes qui marquèrent cette persécution diabolique. — « Il me souvient, dit Jourdain, que le démon me « proposa de cesser mes prédications et qu'à cette « condition il renoncerait à toute tentative contre les « Frères. » — « A Dieu ne plaise, répondis-je, que « je fasse jamais alliance avec la mort, que je signe « un pacte avec l'enfer! Malgré toi, tes attaques « profiteront aux Frères, en les affermissant dans la « grâce, parce que la vie de l'homme est un combat « sur la terre. »

C'est ainsi que la lutte se trouvait engagée entre Satan et les Frères. Jourdain, leur chef, ne se faisait aucune illusion sur le caractère de cette lutte, et sur le but que poursuivait l'ennemi : « Le démon, « dit le Bienheureux, s'efforçait à tous moments, « par un langage aux formes insidieuses, de jeter « dans mon âme quelques germes de sa malice. Je « m'en aperçus et lui dis : — Pourquoi recommencer tes artifices? Je connais tes intentions. — Et « moi, répliqua-t-il, crois-tu que je ne connaisse

« pas de quel limon tu es sorti? Ce que je te pro-
« pose une fois, tu le repousses et le dédaignes ; si
« j'insiste, vaincu par mon opiniâtreté, tu finiras
« par l'accepter avec plaisir. — Que les soldats du
« Christ l'entendent bien, s'écrie alors l'héroïque
« Maître Général, la lutte n'est pas engagée contre
« la chair et le sang, mais contre les princes et les
« puissances des ténèbres, contre l'Esprit du mal se
« transformant en ange de lumière! Que tous ap-
« prennent, par les efforts continus de l'ennemi, à ne
« rien perdre de leur ferveur, à se garder de faire le
« plus léger sacrifice à la paresse ou au relâche-
« ment! »

Le démon voulait par ses artifices entraver la prédication des Frères, et en particulier celle de leur chef, Maître Jourdain. Les études théologiques, qui déjà commençaient à occuper une si grande place dans la vie de l'Ordre, dès ses origines, surtout à Paris et à Bologne, jetèrent le démon dans la plus grande fureur. Un trait emprunté aux Vies des Frères et où figure le Bienheureux Jourdain, nous donne à ce sujet de curieux renseignements. Frère Bernard, le possédé, avait dû un jour garder l'infirmerie, tandis que les autres religieux pour la plupart étaient aux écoles. Il s'écria tout à coup : « Voici que les encapuchonnés disputent sur la « question de savoir si le Christ est le chef de l'É-« glise ». Et il répétait ces paroles avec colère, manifestant un vif dépit de cette discussion. Jourdain

lui dit une fois : « Malheureux, pourquoi tenter « ainsi les Frères ? Pourquoi multiplier tes efforts « afin d'entraîner leurs âmes au péché, puisque tu « te prépares un châtiment d'autant plus rigou- « reux? » Il répondit : « Ce n'est point que le péché « me plaise : j'en saisis toute l'horreur ; mais je « travaille par intérêt. Ainsi fait à Paris le maître « des égouts. La mauvaise odeur ne lui est pas « agréable. Il exerce son métier pour les profits qu'il « en tire. »

« Le démon, dit Étienne de Bourbon, s'acharnait « contre les Frères. En présence de ces attaques « continuelles, Jourdain ordonna que dans tout « l'Ordre on chanterait à haute voix, à la fin des Ma- « tines, le répons des saints Anges : *Te sanctum Do- « minum*, pour implorer le secours de ces esprits « bienheureux. » Les religieux firent ce qui était commandé. — « Or, poursuit le chroniqueur, le dé- « mon par la bouche d'un Frère qui lui avait donné « prise par des abstinences indiscrètes, s'écria au « moment où l'on chantait ces paroles du même ré- « pons, *Cherubim quoque ac Seraphim Sanctum pro- « clamant :* O malheureux, vous ne savez pas ce que « vous chantez ! Vous ne connaissez pas la sublimité « de ces Anges ! Je la connais, moi qui suis tombé « du rang que je partageais avec eux. Je ne puis « reconquérir ma place parce que je n'ai point de « corps pour faire pénitence. Ah ! si seulement j'a- « vais autant de chair qu'il y en a dans le pouce d'un

« homme, je me mortifierais si bien, que je m'élè-
« verais encore plus haut qu'autrefois. » — Maître
« Jourdain ne s'y laissa pas tromper, et pour dé-
« jouer la ruse du démon, il avertissait les Frères
« de se tenir en garde contre les austérités indis-
« crètes. »

Les bons Anges avaient répondu à l'appel des Frères. « Une nuit, raconte Gérard de Frachet, un « Frère de vie sainte et dévote avait vu planer sur « le cloître et sur les autres bâtiments des multitu-« des de démons qui répandaient à travers le cou-« vent des exhalaisons empestées. Puis il vit accou-« rir les bataillons des saints Anges qui chassaient « les démons et leurs odeurs infectes. Un autre « Ange vint ensuite, tenant un encensoir plein de « parfums, et il parcourait tous les quartiers du « couvent où l'air avait été corrompu afin de les « remplir d'un nuage embaumé. »

Les esprits angéliques avaient apporté un soulagement aux Frères ; ils ne les avaient point complètement débarrassés de la présence de leurs ennemis. Les hiérarchies célestes n'étaient que le cortège qui précède et annonce la Reine des Anges. Marie, à l'appel des Frères, parut terrible comme une armée rangée en bataille, et devant elle les esprits de ténèbres s'enfuirent épouvantés. « Comme les dé-« mons, dit Etienne de Bourbon, ne cessaient point « d'exercer leur malice, on prit la résolution d'im-« plorer contre eux l'assistance spéciale de la Bien-

« heureuse Vierge, et à cet effet de chanter chaque « soir, après Complies, l'antienne *Salve Regina*. Et « dès lors, par la puissance de la Mère de miséri- « corde, les esprits malins qui tourmentaient les « Frères, surtout pendant la nuit, ne purent plus « dresser leurs embûches, comme ils le faisaient « auparavant. »

Jourdain avait déjà commencé à faire chanter à Bologne le *Salve Regina* en l'honneur de la Sainte Vierge. La première pensée lui en était venue dans le dessein d'obtenir la délivrance de Frère Bernard. Mais la persécution étant devenue générale, Maître Jourdain proposa au Chapitre général de l'année 1225 de faire chanter par tout l'Ordre, dans tous les couvents de Frères et dans les monastères de Sœurs, la douce antienne à Marie, afin d'obtenir une parfaite délivrance. A partir de ce moment, chaque soir, vers la chute du jour, partout où les enfants de Saint Dominique ont planté leur tente, on a entendu depuis six siècles s'élever vers le ciel la voix des Frères saluant Marie avant d'aller prendre leur repos. Ce pieux exercice est devenu une des traditions chéries de la grande famille dominicaine, une des dévotions les plus aimées par le peuple fidèle qui entoure leur demeure. Le chant du *Salve* a pris place dans la liturgie de l'Ordre, et la procession qui l'accompagne est devenue une des plus belles cérémonies, un des rites caractéristiques de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

« Que de larmes de dévotion, s'écrie Jourdain, « ont coulé à l'occasion de cette louange de la Mère « du Christ! Quelle douceur n'a-t-elle pas répandue « dans les âmes de ceux qui la chantaient, de ceux « qui l'entendaient! Quels sont les cœurs dont elle « n'a pas amolli la dureté ou enflammé l'ardeur? Ne « croyons-nous pas que la Mère du Rédempteur « s'attendrit à ces accents, se réjouit de cette « louange? Un homme de Dieu, religieux fervent et « digne de foi, m'a rapporté que souvent quand les « Frères chantaient : *Eia ergo advocata nostra!* il vit « la Mère du Sauveur prosternée devant son Fils et « priant pour la conservation de l'Ordre. Nous rap- « pelons ici ces choses, afin que de plus en plus « s'accroisse le pieux enthousiasme des Frères à « chanter les louanges de la Bienheureuse Vierge « Marie. »

L'effet de la mesure prise par le Bienheureux Jourdain ne se fit pas attendre. Les couvents troublés recouvrèrent la tranquillité. Un Frère de Saint-Jacques, d'une illustre naissance (il était fils de roi), fut un des premiers guéris de la possession qui prenait en lui tous les signes extérieurs de la folie. Le chant du *Salve Regina* le remit en pleine santé. Le Frère Bernard ressentit également l'heureuse efficacité de l'intervention de la Sainte Vierge contre l'ange des ténèbres.

« Chose admirable! s'écrie à son tour Barthélemy « de Trente, l'effet suivit immédiatement la cause,

« et la puissante Impératrice du Ciel déjoua si bien « les embûches de l'Ennemi, que l'on vit disparaître « aussitôt toute trace de ses infernales machina- « tions. »

CHAPITRE IV

Sommaire : Prise d'habit de Jean Colonna. — Le Bienheureux Jourdain part pour l'Italie ; il prêche la carême de l'année 1227 aux étudiants de l'Université de Bologne. — Après Pâques, il se rend à Rome; entrevues avec Grégoire IX; guérison miraculeuse du Bienheureux. — Retour à Bologne, où il préside le Chapitre général de l'année 1227 (21 mai). — Il rentre à Paris au commencement de décembre 1227.

Après la tenue du Chapitre général de l'année 1226, le Bienheureux prolongea son séjour à Paris plus que de coutume, car il était encore en cette ville au mois de janvier 1227. Comme toujours, sa présence au sein de l'Université occasionnait de nouvelles vocations à l'Ordre des Prêcheurs. « Dieu m'a « comblé de ses bienfaits, écrit-il à la Bienheureuse « Diane, rendez-lui mille actions de grâces, car le « Christ a attiré dans notre Ordre dix-huit sujets « capables. Je vous les recommande avec d'autres « qui se proposent de les imiter. » Parmi les écoliers que la grâce de Jésus-Christ avait touchés par l'intermédiaire du Bienheureux Jourdain, en cette année 1226, se trouvait un jeune homme appartenant à

l'une des plus illustres familles d'Italie, Jean Colonna, lequel avait connu dans son enfance, à Rome, Saint Dominique. Il avait été envoyé à Paris, par son oncle le cardinal Colonna, afin d'y poursuivre le cours de ses études sous la conduite d'un gouverneur et d'un précepteur. Bientôt l'adolescent, cédant au charme tout-puissant du Bienheureux Jourdain, conçut dans son cœur le désir d'entrer dans l'Ordre. Un ecclésiastique de haut rang, « un grand clerc, » comme dit Gérard de Frachet, s'efforça de dissuader le jeune homme de son généreux projet. Jean, cédant à ses instances, lui promit de n'embrasser aucun parti sans avoir auparavant longuement traité l'affaire avec lui de vive voix. Maître Jourdain, voulant éviter tout scandale, ne jugea pas à propos de détourner l'étudiant de cette fréquentation ; il se contenta de l'exhorter à la patience. Un jour que le jeune homme, ouvrant son cœur, lui avait fait part des hésitations auxquelles il se sentait en proie, le Bienheureux leva les yeux au ciel ; puis, comme s'il avait reçu de Dieu la révélation de l'avenir : « Allez, mon fils, répondit-il au « jeune homme, soyez sans crainte, bientôt l'on ces- « sera d'apporter obstacle à vos pieuses aspira- « tions. » A quelque temps de là, Jean Colonna, se promenant dans les rues de Paris, entra comme par hasard visiter l'église d'une abbaye pour y adresser à Dieu quelques prières au sujet de sa vocation. Quel ne fut pas son saisissement quand, s'avançant

dans l'église, il reconnut le prélat qui avait fait obstacle à sa vocation, enlevé par une mort subite et déjà exposé dans le chœur de l'église abbatiale. Cet événement, rapproché de la prédiction du Bienheureux, acheva l'œuvre de la grâce dans le cœur du jeune homme. Quelques jours après, il recevait l'habit de l'Ordre dans l'église du couvent de Saint-Jacques des mains de Maître Jourdain. Son oncle, le cardinal, apprenant cette nouvelle, voulut, en s'appuyant sur l'autorité du Pape, lui faire interrompre son noviciat. Pour le soustraire à ces poursuites, Jourdain lui ordonna de se cacher de couvent en couvent. Le courageux jeune homme mena alors une vie errante à travers la France et l'Allemagne. « Qui pourrait raconter, dit Gérard, tout ce qu'il « eut à souffrir en fait de fatigue et de pauvreté « jusqu'au jour de sa profession. » Cet intrépide novice devint un religieux illustre par sa sainteté et sa science, et l'un des personnages les plus considérables de l'Église au XIIIe siècle. Il mourut sur le siège métropolitain de Messine.

Peu après cet événement, Maître Jourdain prenait le chemin de Bologne, où il arriva pour prêcher, selon sa coutume, le carême aux étudiants de l'Université. Cette fois encore sa prédication attira à l'Ordre, dans cette ville, de nouvelles et merveilleuses recrues. A la fin du carême, le Bienheureux, dans une de ses lettres, nous a laissé le témoignage des succès de sa parole : « Le Seigneur qui m'a créé

« et souvent comblé de bienfaits, écrit-il à la Bien-
« heureuse Diane, vient encore de multiplier ses
« miséricordes à cet égard, par les mérites de Jésus-
« Christ, son Fils, pour son honneur et sa gloire,
« ainsi que pour le salut des âmes. Il a attiré chez
« nous, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, une tren-
« taine de personnes capables et lettrées. Rendez
« grâces à Dieu. »

Sur ces entrefaites, un grand événement était survenu dans l'Eglise. Honorius III était mort, et le cardinal Ugolin, l'ami de Saint Dominique, était monté sur le trône de Saint Pierre sous le nom de Grégoire IX. Le Bienheureux Jourdain n'eut pas plutôt terminé le cours de ses prédications aux écoliers de Bologne pendant le carême, qu'il voulut profiter des loisirs que lui laissait l'intervalle entre les fêtes de Pâques et celles de la Pentecôte, avant la tenue du Chapitre général, pour se rendre à Rome et déposer aux pieds du nouveau Pape l'expression de la joie commune des Frères à la nouvelle de son exaltation.

Maître Jourdain partit donc pour Rome, accompagné d'un religieux du nom de Frère Martin. Depuis trois ans le démon ne cessait de persécuter ce Frère, homme d'une grande science et d'une éminente sainteté. Un soir, après avoir marché tout le jour en compagnie de Maître Jourdain, Frère Martin se délassait des fatigues de la route par la lecture d'une page de la Sainte Ecriture, dans une Bible en

beaux caractères qui ne le quittait jamais. Tout à coup le Frère se vit troublé dans sa lecture par l'apparition d'un démon. Ce dernier, sous la forme d'un petit moine noir, sautait sous les yeux de Frère Martin en ne cessant de lui répéter ce seul mot : Idole ! Idole ! Le religieux, s'adressant alors au démon, lui demanda ce qu'il voulait dire : « Pour qui « as-tu pris soin de transcrire cette Bible ? répondit « le petit moine. Est-ce pour honorer Dieu? Ou bien « n'est-ce pas plutôt pour ton agrément personnel? » — « Pourquoi me persécuter ainsi? » reprit le pauvre Frère. — « Pourquoi ? dit alors le démon, mais « c'est que, grâce à cette Bible, tu m'appartiens, tu « es tout à moi ! » Et à ces mots le diable disparut. Agité par cette vision, et craignant d'avoir peut-être, en attachant trop son cœur à son beau manuscrit, commis quelque péché, Frère Martin se leva aussitôt et vint trouver le Bienheureux Jourdain : « Maî- « tre, lui dit-il, écoutez ce qui vient de m'arriver, » et il lui raconta ce dont il avait été témoin; puis il ajouta : « Je ne vois pas ce que le démon peut trou- « ver dans cette Bible contre moi. Cependant, pour « plus de sûreté, tenez, voilà ma Bible ! Prenez-la ! « Disposez-en à votre gré. » Le Bienheureux, éclairé de la lumière d'en haut, comprit la ruse du démon qui, par ce moyen, avait voulu empêcher l'étude du Frère et paralyser ainsi l'efficacité de sa parole au service des âmes : « Allez, mon cher Frère, dit « alors Jourdain, ne craignez rien ! Au nom du Sei-

« gneur, je vous accorde l'usage de cette Bible. Que « sa lecture ne cesse jamais d'être la nourriture de « votre âme. » L'humilité de Frère Martin, en cette occasion, et la prière toujours efficace du Bienheureux obtinrent à ce religieux la cessation complète des obsessions diaboliques dont il était l'objet depuis longtemps.

Dès son arrivée à Rome, Maître Jourdain fut reçu en audience par Grégoire IX. Il n'était pas d'ailleurs un inconnu pour le nouveau Pontife. Des relations de sainte intimité s'étaient déjà établies entre le cardinal Ugolin, légat du Pape en Lombardie, et Jourdain, Prieur des Frères dans la même Province. Aussi, dès le début de son Pontificat, huit jours seulement après son couronnement, le 4 avril 1227, Grégoire IX envoyait au Bienheureux Jourdain et à ses fils une lettre, touchant témoignage de l'affection qu'il portait à la famille de Saint Dominique. En voici la teneure :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à nos très chers fils, le Père Jourdain, Maî« tre Général, les Prieurs et les Frères de l'Ordre « des Prêcheurs établis en France, salut et bénédic« tion apostolique.

« Nous venons d'être appelé à prendre, il serait « plus vrai de dire contraint d'accepter, la charge de « Souverain Pontife, que nos Frères Nous ont im« posée malgré Nos résistances. Nous reconnaissons

« d'autant plus notre insuffisance, que Nous exami-
« nons mieux le fardeau qui Nous incombe. Si tout
« homme sage se trouble et craint de ne pouvoir
« rendre dignement ses comptes particuliers au ju-
« gement dernier, qui donc oserait s'estimer capable
« de les rendre pour tous, prélats et fidèles, sages
« et insensés, dont il devient le débiteur par le fait
« même de son élection? Nous reconnaissons et Nous
« confessons que, sur cette mer profonde, au milieu
« des flots tumultueusement agités par les orages
« du monde, Nous Nous sentons absolument inca-
« pable, par Nos seules forces, de gouverner la bar-
« que de Pierre, l'Église universelle; Nous espérons
« en Dieu seul, qui ne refuse à personne, mais qui
« accorde à chacun les grâces suffisantes. Du milieu
« des flots troublés et amers de l'océan immense de
« ce monde, Notre âme élève et tourne ses regards
« vers Celui qui soutint Saint Pierre marchant sur
« les eaux et l'empêcha d'être submergé. La divine
« Sagesse Nous permet de mettre en Lui toute No-
« tre confiance quand elle Nous montre son Eglise
« figurée dans Saint Pierre, soutenue par sa main,
« assistée de son aide, et victorieuse du siècle. Mais
« la triste Lia, par ses importunités, Nous arrache
« souvent aux caresses de l'aimable Rachel, et
« Nous empêche de prier Dieu comme il faut; c'est
« pourquoi Nous nous adressons à vous, qui vous
« tenez constamment à ses pieds avec Marie, vous
« auxquels depuis longtemps nous sommes uni

« d'affection intime (1). Nous vous supplions, au « nom de cette affection, de Nous rendre l'immense « service d'offrir pour Nous au Seigneur, sur l'autel « de votre cœur, le sacrifice continu de vos prières, « en Lui demandant constamment qu'Il dirige vers « Lui Nos pensées et Nos actions, qu'Il daigne Nous « tendre la main pour Nous aider à surmonter le « tourbillon des affaires temporelles ; que sa grâce « nous précède et Nous accompagne, afin que Nous « remplissions les fonctions du ministère apostoli- « que de manière à l'entendre, quand Il viendra ré- « gler les comptes de ses serviteurs, Nous adresser « dans sa miséricorde cette parole de salut :

« C'est bien, fidèle serviteur, entrez dans la joie « de votre Maître.

« Donné au palais de Latran, le 4e jour des calen- « des d'avril, la première année de Notre Pontifi- « cat (2). »

Cette lettre avait comblé de joie les Frères ; mais à cette attention délicate, à ce langage de père du nouveau Pontife, nul ne fut plus sensible que Jourdain. Dans le dessein d'aller porter lui-même au Pape l'hommage de sa gratitude, Jourdain, après les fêtes de Pâques, était parti en toute hâte. Grégoire IX fit au successeur de Saint Dominique l'ac-

(1) *Et quibus ab olim Nos junximus bitumine caritatis sollicitandos duximus et prece affectuosa rogandos.*

(2) Archives nationales, *Registres et Cartons*, L. 241, nº 1. — Cette bulle n'a pas été insérée au Bullaire de l'Ordre.

cueil le plus gracieux. Ces deux grandes âmes étaient faites pour se comprendre et s'apprécier ; la situation des interlocuteurs les mettait d'ailleurs à même de faire tourner leur affection mutuelle au service de l'Église et à la prospérité de la famille de Saint Dominique. Grégoire IX se voyait soudain porté par la main de Dieu au gouvernement de la barque de Pierre. Pour la premère fois il jetait son regard sur l'Europe en qualité de Chef suprême de la Chrétienté. Qui mieux que le Maître des Prêcheurs était à même d'éclairer le nouveau Pontife dans l'examen des affaires concernant l'Église, de l'instruire sur la situation générale des esprits en Europe ? Ses voyages, son influence dans le monde des écoles à Paris et à Bologne, ses rapports avec la cour de France, les grands seigneurs féodaux, les barons, les comtes, les évêques, faisaient du Maître de l'Ordre le meilleur des conseillers. La naissance de notre Bienheureux et ses récentes excursions en Allemagne lui permettaient d'informer exactement le Pape sur les desseins de Frédéric. A qui, d'autre part, Grégoire IX pouvait-il mieux s'adresser pour être renseigné sur la France, sur le caractère de Louis IX, sur les dispositions de Blanche de Castille ? Aussi, Maître Jourdain et le Vicaire de Jésus-Christ eurent-ils ensemble de nombreux entretiens. Age d'or de la famille de Saint Dominique, où partout dans le monde les Frères étaient les auxiliaires dévoués de la Papauté et où, selon le langage d'un

historien du temps, le Maître de l'Ordre était l'œil du Pape : *Magister Ordinis lucerna Domini Papæ ; Fratres vero brachium ejus.* En retour, la Papauté s'éprit pour la famille de Dominique d'un amour dont les témoignages multipliés se retrouvent à chaque page de notre histoire. Le Pape encourage les Frères, il les protège, il les défend, il les comble de privilèges.

« Très cher fils, dit un jour Grégoire IX au Bien-« heureux Jourdain, je regarde votre parole comme « le marteau de l'hérésie. C'est pourquoi je vous « autorise à faire écrire et revêtir de mon sceau, « dans ma chancellerie, des bulles accordant à « votre Ordre tous les privilèges déjà accordés aux « anciens Ordres religieux et de nouveaux encore, « s'ils vous paraissent nécessaires. » Le Pape voulut en même temps qu'on rédigeât un diplôme accordant pour la prédication, la confession des fidèles, les pouvoirs les plus étendus à Maître Jourdain avec le droit de distribuer au nom de Pape, en Allemagne, les indulgences de l'Église. Voici l'éloge de Jourdain que fait Grégoire IX dans cette pièce conservée au Bullaire de l'Ordre :

« Cher fils dans le Seigneur, Celui qui distribue à « chacun, selon qu'il Lui plaît, les dons célestes, « vous a accordé par une grâce privilégiée le don « d'une bénédiction particulière. C'est pourquoi « Nous remettons à votre prudence en laquelle Nous « avons une pleine confiance l'office de la sainte

« prédication. En vertu donc de l'Autorité Apostoli-
« que, dans tous les lieux où vous irez prêcher avec
« votre intrépidité habituelle, élevant avec force la
« voix, distribuant à tous par votre enseignement les
« eaux de la Sagesse, découvrant les voies de Dieu
« à ceux qui le cherchent, Nous vous concé-
« dons, etc... »

Cette bulle, tout entière consacrée à l'éloge de Jourdain, se terminait par ces paroles :

« Allez donc, comme un homme prudent. Usez
« avec modestie et prévoyance du pouvoir qui vous
« est accordé. Que par votre prédication le culte de
« Dieu soit développé ! Que la Sainte Église Ro-
« maine, votre Mère, puisse de plus en plus trouver
« en vous son bonheur, vous, qui êtes entre tous son
« fils chéri, vous qui par la bénédiction de Dieu,
« répandez dans le champ de l'Église l'odeur de vos
« vertus. »

Ce fut aussi probablement au sortir d'un de ces entretiens avec Jourdain que le Souverain Pontife, plein d'admiration et de reconnaissance pour la nouvelle milice que Dieu venait de mettre au service du Saint Siège, expédia à tous les évêques de la Chrétienté la bulle suivante, éternel monument de l'amour du Saint Pontife Grégoire IX pour la famille de Saint Dominique :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de
« Dieu. A Nos vénérables frères les Archevêques et
« les Evêques, à nos chers fils les Abbés, les Prieurs

« et les autres prélats auxquels ces lettres seront « adressées, salut et bénédiction apostolique.

« L'iniquité s'étend et la charité se refroidit; mais « voici que le Seigneur a fait naître l'Ordre de Nos « chers fils les Frères Prêcheurs, qui cherchent non « pas leurs intérêts, mais ceux du Christ, et qui, « pour combattre l'hérésie et pour guérir les autres « fléaux mortels, se sont adonnés à la prédication « de la parole de Dieu, dans l'abnégation de la pau- « vreté volontaire. C'est pourquoi, Nous qui envi- « ronnons de Notre bienveillance et de Notre faveur « leur sainte entreprise et leur œuvre nécessaire, « Nous avons pensé devoir vous les recommander « avec affection, priant votre charité, vous exhortant « dans le Seigneur et vous mandant, par Nos lettres « apostoliques, d'accueillir avec bonté, et par respect « pour le divin Maître, les chers Frères de cet Ordre « dans le ministère de la prédication dont ils sont « chargés. Ayez soin de conseiller aux peuples qui « vous sont confiés de recevoir pieusement de leur « bouche la semence de la parole évangélique, de se « confesser à eux, puisque Nous leur avons, de No- « tre autorité, donné permission d'entendre les con- « fessions et d'imposer des pénitences. Par respect « pour Nous et pour le Siège Apostolique, assistez- « les largement dans leurs nécessités, et les peuples « préparés par vos avis à recevoir leur prédication, « deviendront comme une terre bonne et fertile, qui, « à la place des épines du vice, se couvrira d'une

« moisson de vertus. Grâce à votre coopération, les « Frères Prêcheurs poursuivront avec plus de succès « le cours de leur mission, et pour fin de leurs tra- « vaux ils récolteront le fruit désiré, le salut des « âmes. Mais comme il arrive souvent aux vices de « se glisser sous l'apparence des vertus, et à l'ange « de Satan de se transfigurer en ange de lumière, « Nous vous mandons par l'autorité des présentes « de vous tenir en garde ; et si des missionnaires se « disant de l'Ordre des Prêcheurs viennent dans vos « régions, s'appliquent en même temps à amasser « de l'argent et portent ainsi préjudice à la religion « et au vœu de pauvreté de l'Ordre, vous les ferez « arrêter et vous les condamnerez comme impos- « teurs.

« Donné au palais de Latran, le deuxième jour « des Ides de mai, la première année de notre Pon- « tificat (1). »

Un événement inattendu fit éclater aux yeux de tous l'affection du Pape pour Maître Jourdain. Afin de lui donner, devant la Cour Pontificale, un témoignage public d'estime, Grégoire IX pria le Bienheureux de prêcher en sa présence. Le jour même où Jourdain devait répondre à l'invitation du Pape, il arriva qu'un Frère convers, sous le coup d'une de ces obsessions diaboliques dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, fut pris d'un accès de folie

(1) *Bullarium*, t. I, p. 18.

furieuse Armé d'un rasoir, dit Thomas de Champré, ce malheureux se jeta sur Maître Jourdain qui prenait quelque repos pendant le temps de la méridienne, selon l'usage de Rome, et lui fit à la gorge une large blessure. Le Bienheureux Père, réveillé en sursaut par la douleur, porta la main à son cou pour se protéger contre les attaques du démoniaque ; il eut de la sorte deux ou trois doigts mutilés. Un grand tumulte se produisit dans le couvent à la suite de cet épouvantable accident. Les Frères accoururent de toute part auprès de Maître Jourdain qui gisait étendu à terre, à demi mort. A ce spectacle, tous faisaient éclater leurs larmes et poussaient de grands cris. Le Prieur ayant enfin obtenu qu'on fît silence, s'empressa de recommander à tous le plus grand secret sur cette affaire, afin, dit l'historien, d'éviter le scandale, et pour ne pas réjouir les ennemis que la jalousie avait faits aux Frères jusque dans la Ville Eternelle. Le moment venu où Maître Jourdain devait aller au palais pontifical pour prêcher en présence du Pape et des cardinaux, le Prieur du couvent s'y rendit à sa place. Il prit la parole au lieu de Maître Jourdain qu'il déclara se trouver empêché, sans en dire les motifs. Mais voici qu'au milieu de son sermon le Prieur éclata en sanglots et, s'arrêtant tout court, il poussa un grand cri. Les cardinaux restaient stupéfiés d'une telle conduite. L'un d'entre eux, qui avait toujours été pour l'Ordre un ami fidèle, s'approcha du Prieur. Celui-ci avoua ce qui

venait de se passer au couvent. Tous deux se rendirent auprès du Pape et lui racontèrent en pleurant la grande infortune que Dieu venait d'envoyer à l'Ordre : « Eh ! quoi ! laissa échapper le Pontife en « apprenant la nouvelle, allons-nous donc perdre « cette colonne de l'Eglise ! »

Le bruit se répandit bientôt dans Rome que le Maître Général des Prêcheurs était mourant, qu'il avait été blessé mortellement par un de ses religieux. L'émotion fut grande au sein de la Ville Eternelle. Satan avait voulu sans doute empêcher notre Bienheureux de donner, en présence du Pape et des cardinaux, un nouvel exemple de cette éloquence devenue partout si célèbre, en Italie et en France ; mais Dieu déjoua les calculs de l'Ennemi, et par une grâce particulière de sa Providence, aux charmes de la parole vint s'ajouter pour notre Bienheureux l'éclat du miracle. Tout le monde à Rome croyait la vie de Maître Jourdain en danger, mais voici qu'au bout de trois jours le serviteur de Dieu se leva tout à coup, fit dresser un autel et déclara, à la stupéfaction de tous, qu'il allait célébrer les saints mystères. Après la communion, le Bienheureux toucha ses plaies avec l'eau et le vin de la seconde ablution ; aussitôt il fut guéri, et le même jour il allait prêcher devant le Pape et les cardinaux réunis en Consistoire, au grand étonnement de tous ceux qui étaient au courant de cette sanglante affaire.

Le Souverain Pontife désira tenir le récit de cette

guérison miraculeuse de la bouche même du Bienheureux. Voulant alors glorifier par un hommage extraordinaire celui que la toute-puissance de Dieu venait d'exalter d'une façon si inattendue, Grégoire IX força Maître Jourdain à subir un honneur tout à fait inusité. Il le fit manger en sa présence et s'asseoir avec lui à la table disposée en demi-cercle, à laquelle les Papes seuls prennent place pour leurs repas. Cet honneur si exceptionnel fit peur à l'humilité du Saint. Le soir même du jour, Jourdain quittait Rome pour revenir à Bologne où l'appelait la tenue du Chapitre général. Surpris par la nuit dans un village de la campagne romaine, il alla frapper à la porte du presbytère où logeait le curé de l'endroit. A la vue de l'humble voyageur qui se présentait le bâton à la main, demandant l'hospitalité au nom du Christ et de la sainte pauvreté, le prêtre crut avoir affaire à quelque obscur mendiant, et celui qui, le matin même, s'était assis à la table du plus grand des rois se vit honteusement repoussé par un prêtre de village. Alors le Bienheureux alla de porte en porte chercher un gîte pour la nuit. Une pauvre cabane s'ouvrit enfin pour lui offrir l'hospitalité ; mais les hôtes en étaient si misérables qu'ils n'avaient pas de quoi lui préparer à souper. A cette vue, Jourdain ressentit les transports de cette joie céleste réservée aux amants de la sainte pauvreté. « Bénissons ce « prêtre qui nous a refusé son logis, dit-il alors aux « religieux qui l'accompagnaient, d'autant qu'il m'a

« délivré de la vaine gloire qu'aurait pu m'inspirer « la pensée d'avoir aujourd'hui mangé céant à même « table avec le Souverain Pontife de l'univers. »

Jourdain était arrivé à Bologne pour présider le Chapitre général qui s'ouvrit aux fêtes de la Pentecôte, le 27 mai 1227. Ce fut dans cette assemblée qu'on promulgua la bulle du défunt Pape Honorius, au sujet des Sœurs du monastère de Sainte-Agnès, dont le gouvernement fut définitivement confié aux religieux de l'Ordre, conformément aux désirs du Saint-Siège.

Après la tenue du Chapitre, Jourdain se remit en route vers la France, visitant sur son passage les couvents du Nord de l'Italie. Le 10 décembre 1227 il était rentré à Paris. Frère Matthieu de France, le premier Prieur de Saint-Jacques, qui avait eu l'honneur et la peine de présider à l'établissement des Frères dans la capitale du royaume de France, venait de mourir. La présence du Maître général était nécessaire pour guider les Frères dans le choix d'un nouveau Prieur de Saint-Jacques, l'un des postes alors les plus considérables de l'Ordre.

Après avoir pourvu cette communauté d'un nouveau chef, notre Bienheureux, cédant à la grâce de sa vocation spéciale pour l'évangélisation de la jeunesse, reprit son ministère habituel au milieu des écolâtres parisiens : « Sachez que Dieu notre Sau- « veur, écrit-il à la Bienheureuse Diane, a béni mon « voyage, et que je suis arrivé bien portant au cou-

« vent de Paris quinze jours avant Noël. J'y suis « toujours occupé à prêcher et à célébrer les misé- « ricordes infinies de notre Dieu. A ce sujet, je vous « recommande à vous et à toutes vos Sœurs, de Le « prier instamment, afin qu'Il daigne exaucer le « désir de ses pauvres, afin qu'Il augmente les mem- « bres de notre famille et touche efficacement par sa « grâce le cœur des étudiants de Paris. »

CHAPITRE V

Sommaire : Premier Chapitre généralissime (14 mai 1228). — Création des quatre provinces mineures. — Organisation des missions de l'Ordre en Hongrie, en Pologne et en Russie. — Entrée dans l'Ordre de Maître Jean de Saint-Gilles.

En cette année 1228 le Bienheureux résolut de tenir pour la première fois un Chapitre généralissime. Cette assemblée devait par exception réunir dans son sein tous les Prieurs Provinciaux, et, de plus, deux définiteurs choisis parmi les religieux les plus anciens de chaque Province. Maître Jourdain avait envoyé partout dans l'Ordre des lettres pour la convocation de ces assises extraordinaires, avec des instructions spéciales au sujet des religieux appelés à y prendre part : « Les Prieurs de chaque couvent, « dit un ancien texte, avaient d'un consentement una- « nime délégué aux deux définiteurs de leurs pro- « vinces pleins pouvoirs pour constituer, destituer, « changer, ajouter, diminuer, afin que tout ce qui « serait décidé dans ce Chapitre demeurât désormais « fixe et irrévocable. »

On vit alors arriver de nouveau au couvent de Paris pour les fêtes de la Pentecôte, de tous les points du monde, les premiers disciples de Saint Dominique.

L'Espagne avait envoyé son Prieur Provincial, Frère Suéro Gomez, et Frère Michel Fabra, tous deux ayant fait partie des seize premiers compagnons de Saint Dominique.

La Province de Provence était représentée par son chef, le Bienheureux Bertrand de Guarrigue, possédant déjà de son vivant, parmi les Frères, l'auréole de la sainteté, grâce à ses miracles et à l'austérité de sa vie. Les deux définiteurs accompagnant le Bienheureux Bertrand étaient Frère Pierre Cellani, Prieur de Limoges, et Frère Gérard de Frachet, l'auteur des *Vies des Frères*.

Parmi les membres du Chapitre figuraient encore le Provincial de France, nouvellement élu, Frère Hugues de Saint-Cher, et Frère Guerric de Metz, l'un de ceux qui avaient reçu l'habit au couvent de Saint-Jacques, dès les premiers jours de sa fondation. Ce dernier, après avoir installé le couvent de Metz, venait rendre compte des nouvelles fondations aux extrémités de la province de France, à Reims, à Saint-Quentin, à Châlons-sur-Marne.

Frère Étienne d'Espagne, Provincial de Lombardie, était venu accompagné de Frère Jean de Navarre, qui n'avait pas quitté Bologne depuis que, dans un moment de défaillance passagère, il était allé retrou-

ver Saint Dominique en Italie, désespérant de l'avenir des Frères dans le pauvre hôpital de Saint-Jacques, qu'il retrouvait aujourd'hui transformé en un vaste couvent peuplé d'un nombre considérable de religieux. Avec Jean de Navarre était venu de Bologne Frère Roland de Crémone, le célèbre professeur, attiré dans l'Ordre par le Bienheureux Réginald.

Quatre religieux avaient traversé la Manche et venaient, des Iles de la Grande-Bretagne, raconter au Chapitre les progrès merveilleux de l'Ordre en Angleterre et en Ecosse. C'était tout d'abord le Provincial Frère Gilbert de la Fresnaie, puis Frère Laurent d'Angleterre, qui, après avoir concouru à la fondation du couvent de Saint-Jacques, à Paris, était allé établir de nouveaux couvents en Ecosse, sur l'ordre de Saint Dominique. Frère Gilbert et Frère Laurent amenaient avec eux deux docteurs déjà célèbres dans les écoles d'Oxford et qui s'étaient donnés au nouvel institut dès ses débuts en Angleterre. Ils s'appelaient Robert Bacon et Richard Fitsacre. Ces quatre députés de la province anglaise apportaient les plus heureuses nouvelles sur les trois magnifiques fondations de l'Ordre à Cantorbéry, à Londres et à Oxford.

La Province Romaine était représentée par son Provincial, Frère Clair, l'habile jurisconsulte gagné à l'Ordre par les prédications du Bienheureux Réginald, et Frère Nicolas de Giovenazzo, « homme saint

« et de grande discrétion, prêcheur infatigable, d'une « piété douce et tendre, à qui les anges apportèrent « du Ciel les plans du couvent de Pérouse ».

Nous nommons les principaux membres de cette assemblée célèbre, mais à ces noms illustres dans l'histoire de nos origines, bien d'autres, moins connus, pourraient être ajoutés. Nous savons, en effet, qu'en dehors des trois députés fournis par chaque province, le Maître général avait invité les Frères à envoyer au Chapitre généralissime tous ceux que leur ancienneté dans l'Ordre, leur sainteté ou leur science signalaient comme pouvant être des auxiliaires utiles à la grande œuvre législative que l'on se proposait d'accomplir.

Ce fut entouré de cette couronne d'hommes saints et illustres que Jourdain ouvrit la première séance du Chapitre généralissime le 14 mai 1228. On régla d'abord plusieurs questions de moindre importance. On commença par renouveler une disposition déjà prise de réserver à trois Chapitres généraux se suivant sans interruption le pouvoir de faire de nouvelles constitutions.

On confirma également les prohibitions relatives aux voyages à cheval, afin de conserver, même dans les apparences extérieures, les dehors de la pauvreté dont l'Ordre faisait profession.

Il était recommandé aux Frères de n'emporter avec eux ni or ni argent, de se confier à la Providence et à la charité des fidèles du Christ pour trou-

ver partout sur leur route le gîte et la nourriture.

L'usage des viandes était rigoureusement interdit aux religieux itinérants, sauf le cas de maladie.

Jourdain avait signalé aux membres du Chapitre un abus à réprimer. Les Frères, en certaines provinces, et plus particulièrement en Allemagne, admettaient avec une trop grande facilité à la clôture, au voile ou à la profession des femmes converties, demandant à faire pénitence, ou des jeunes filles désireuses d'émettre le vœu de chasteté. Le remède fut immédiatement appliqué au mal. Un décret spécial défendit aux Frères d'admettre dans l'avenir les femmes à la clôture, au voile ou à la profession.

Sur tous ces différents points l'on statua que les supérieurs pourraient accorder des dispenses, eu égard aux circonstances particulières de lieu, de temps et de personne.

Comme le Souverain Pontife avait chargé le Maître général de veiller avec une égale sollicitude sur les Frères et sur les Sœurs, Jourdain soumit à l'étude du Chapitre différentes questions qui intéressaient le maintien de la ferveur et de la discipline régulière parmi les filles de Saint Dominique.

Le 23 mars de cette même année 1228, Grégoire IX avait fulminé l'excommunication contre l'empereur d'Allemagne Frédéric. Jourdain reçut l'ordre de faire publier par les Frères, dans toutes les provinces, la sentence pontificale. Cette commission fut notifiée aux religieux assemblés au Chapitre généralissime, et

plusieurs décisions furent prises pour son exécution.

Mais ces différentes mesures n'étaient point le motif principal qui avait fait désirer à notre Bienheureux de réunir un Chapitre généralissime. Dix ans déjà s'étaient écoulés depuis que les Frères, partant de Prouille, s'étaient répandus par le monde pour établir des couvents. Depuis six années, Maître Jourdain était à la tête de l'Ordre. C'était assez pour avoir fait l'expérience de ce qu'il estimait devoir être les bases immuables de la grande famille religieuse confiée à ses soins. Parmi les institutions qui servaient de fondement à l'œuvre nouvelle, au premier rang se trouvait l'abandon que les Frères avaient fait, dès l'origine, de toute sorte de biens et de revenus, même possédés en commun. Saint Dominique, en mourant, avait recommandé à ses fils ce point de règle d'une façon spéciale. La pauvreté, ainsi comprise, était une innovation dans l'Eglise. Cette innovation était devenue le signe distinctif des deux Ordres de Saint Dominique et de Saint François. Les événements établissaient d'une manière éclatante que cet état de complète et absolue pauvreté avait été la cause des bénédictions de Dieu sur les deux nouvelles familles religieuses et aussi de leur prestige devant les hommes. Les membres du Chapitre statuèrent donc d'un commun accord que l'abandon des revenus, même possédés en commun, serait désormais un des fondements de l'Ordre, que cette mesure était irrévocable, à l'abri de tout chan-

gement, de toute dispense, et qu'un autre Chapitre généralissime serait seul investi, dans l'avenir, du droit de la modifier.

Un point de règle, qui parut également au Bienheureux Jourdain d'une importance capitale, fut l'obligation pour tous les religieux de ne jamais introduire dans le gouvernement de l'Ordre, l'intervention du pouvoir civil, ou même des autorités ecclésiastiques autres que celle du Siège apostolique. On déclara donc qu'il serait interdit aux Frères et aux Sœurs d'en appeler de leurs supérieurs à une autorité étrangère à l'Ordre, ou de porter plainte contre eux, avant d'avoir eu recours du Prieur conventuel au Prieur Provincial, du Provincial au Maître général ou au Chapitre général.

Un troisième statut recommandait l'harmonie et l'entente entre les différents religieux appelés à se partager le pouvoir. Il était défendu aux définiteurs de paralyser l'autorité des provinciaux, et aux provinciaux de causer préjudice aux définiteurs dans l'exercice de leurs fonctions.

La sauvegarde de la pauvreté, de l'obéissance, de la charité, tel était le triple objet soumis aux délibérations de l'assemblée. Il fut déclaré qu'un nouveau Chapitre généralissime pouvait seul revenir sur ces points fondamentaux de la législation dominicaine. Il était interdit au Maître général d'en donner dispense; et tel était l'importance qu'y attachèrent les contemporains que Maître Jourdain songea

un instant, comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres, à les faire ratifier par la sanction du Saint-Siège pour en augmenter encore l'autorité.

L'œuvre législative du Chapitre une fois terminée, l'attention de notre Bienheureux se concentra sur l'organisation de nouvelles conquêtes de l'Ordre dans les pays étrangers. Un grand nombre de contrées où les Frères possédaient déjà des établissements florissants se trouvaient maintenant en dehors des provinces établies par Saint Dominique au second Chapitre général, en 1221. La province d'Allemagne, par exemple, s'étendait du Dniéper au Rhin, des rivages de la Baltique aux Alpes Noriques. Le Provincial, Frère Conrad, exposa les difficultés de son gouvernement au sujet de couvents disséminés sur cet immense espace où Kiew et Cologne, Frysach et Dantzig occupaient les points extrêmes. Après mûre délibération, il fut alors décidé que, pour vaincre la difficulté des distances, pour relier ensemble tous ces couvents épars, on créerait de nouvelles divisions administratives qui auraient l'avantage de grouper les maisons voisines sous la direction d'une autorité locale et efficace. En conséquence, le Chapitre érigea quatre nouvelles provinces qui prirent le nom de provinces *mineures*, par comparaison aux anciennes qui conservèrent la dénomination de provinces *majeures*. Les quatre provinces mineures étaient celles de Pologne, de Dacie, de Grèce et de Terre-Sainte.

L'institution de la nouvelle Province de Terre-Sainte donna lieu à un épisode des plus touchants, que la piété des premiers historiens de l'Ordre n'a point manqué de faire parvenir jusqu'à nous. Lorsque Jourdain prit la parole pour annoncer la création de la nouvelle Province, l'enthousiasme ne connut point de bornes. Le Bienheureux n'avait pas fini de parler que tous les Frères présents se jetèrent à genoux, demandant avec larmes et à grands cris d'être envoyés dans ces lieux consacrés par le sang du Sauveur. A cette vue, Frère Pierre de Reims, qui avait été le premier Provincial de France, et qui venait d'abandonner cette charge pour prendre le gouvernement de la communauté de Saint-Jacques à Paris, après la mort de Frère Mathieu, se lève, quitte son siège et vient se jeter, lui aussi, aux pieds de Frère Jourdain : « Maître, s'écrie-t-il, ne « me privez point, je vous en supplie, de la société « des Frères qui sont mes enfants. Laissez-les moi, « ou permettez que je parte avec eux, car en leur « compagnie je suis tout prêt à marcher à la mort. »

Maître Jourdain dut calmer ces élans. La présence de Pierre de Reims était nécessaire au développement du grand couvent de Saint-Jacques ; ce dernier reçut donc l'ordre de rester où l'avait placé la Providence. Frère Henri de Marbourg, que ses précédents voyages aux Saints Lieux désignaient tout naturellement au choix de Maître Jourdain, fut nommé premier Prieur Provincial de Terre-Sainte.

On désigna ensuite les Frères qui devaient l'accompagner. Les croisades donnaient à cette mission dominicaine une importance particulière. Frère Philippe, Frère Yves le Breton, qui tous deux occupèrent, l'un après l'autre, la place de Henri de Marbourg, Frère Tancrède de Sienne, Frère Burchard, Frère Bène, furent du nombre de ceux que le Chapitre Généralissime envoya sur cette terre de Palestine, qui exerçait sur les croyants du moyen âge cet irrésistible attrait, dont l'histoire des croisades nous a retracé la vivante image.

Enfin, la Province de Hongrie, elle aussi, fut l'objet de la sollicitude de Maître Jourdain et des membres du Chapitre. Grégoire IX, par des lettres en date du 21 mars 1228, avait appelé l'attention du Maître de l'Ordre sur les Cumans et la Hongrie. L'Eglise, en ces contrées, soutenait une lutte acharnée pour la propagation de la foi parmi les infidèles. Le Saint-Siège y avait envoyé ses légats pour diriger l'œuvre des missionnaires. Au premier rang, parmi ces derniers, figuraient les enfants de Saint Dominique.

Le premier Prieur Provincial de Hongrie, Frère Paul, venait d'être mis à mort avec un certain nombre de Frères par les hordes sauvages des Cumans. Ce glorieux martyre avait eu un grand retentissement dans toute l'Eglise. Ainsi se réalisaient les vœux de Saint Dominique qui, plusieurs fois pendant sa vie, dans ses épanchements avec ses plus intimes disciples s'était écrié : « Quand nous aurons réglé

« et formé notre Ordre, nous irons chez les Cumans, « nous leur prêcherons la foi du Christ et nous les « gagnerons au Seigneur. » Grégoire IX, en apprenant la mort du Frère Paul et de ses compagnons, avait immédiatement écrit au Bienheureux Jourdain pour qu'il envoyât de nouveaux ouvriers évangéliques sur cette terre désormais fécondée par le sang des martyrs. Jourdain, pour obtempérer au désir du pontife, envoya du sein du Chapitre un certain nombre de religieux dans les missions de Hongrie, et désigna pour succéder au Bienheureux Paul, dans la charge de Provincial, Frère Jean de Waldehausen.

Ce dernier deviendra évêque et légat du Saint-Siège en ces contrées, puis reviendra bientôt après en Italie pour être porté malgré lui au gouvernement suprême de l'Ordre et prendre la succession de Maître Jourdain.

Les Frères arrivés des confins de la Russie pour assiter au Chapitre Généralissime à Paris, avaient entretenu l'assemblée de l'état de la religion dans les pays du Nord. Sous ces climats glacés, les tribus des Tartares étaient encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ; il y avait là un peuple entier à convertir. Cette œuvre de zèle apostolique tenta la grande âme du Général des Prêcheurs ; Maître Jourdain résolut d'envoyer quelques-uns de ses enfants pour pénétrer chez ces peuplades sauvages, dont le nom causait à l'Europe du moyen âge le

même effroi que celui de leurs ancêtres, les Huns, aux Romains du Bas-Empire.

Jourdain confia le soin de cette entreprise difficile à l'un des plus anciens religieux de Saint-Jacques, Frère André de Lonjumeau. Il semblait que les temps de l'apostolat primitif eussent reparu avec l'établissement des nouveaux Prêcheurs. Rien d'aussi grand pour l'évangélisation du monde n'avait été tenté dans l'Eglise de Dieu, depuis le jour où les premiers apôtres du Christ, au sortir du Cénacle après la Pentecôte, se répandaient dans toutes les parties du monde connu (1).

Nous n'avons parlé que de la dispersion des religieux par Maître Jourdain dans les pays de mission, aux extrémités de l'Europe, et en Asie jusqu'aux confins de la Chine. Quant aux fondations dans les différents Etats de la République chrétienne, le Bienheureux Jourdain et les définiteurs du Chapitre de l'année 1228, comme tous ceux d'ailleurs de cette époque, eurent peine à se reconnaître au milieu des requêtes qui leur étaient présentées par les rois, les seigneurs et les évêques, jaloux d'obtenir quelques Frères pour l'établissement de l'Ordre dans les villes soumises à leur autorité.

Dieu voulut couronner l'œuvre de cette assemblée

(1) Voir l'appendice n° 1 sur la diffusion de l'Ordre dans le monde entier alors connu, depuis l'année 1216 jusqu'au Chapitre généralissime de 1228.

extraordinaire par un événement qui fut pour l'Ordre un souvenir impérissable. Ce fut, en effet, à l'issue du Chapitre qu'eut lieu dans des circonstances qui tenaient du prodige, l'introduction de notre Ordre au sein de la grande Université de Paris. Jusqu'alors les Frères avaient compté les membres de l'Université parmi leurs amis et leurs bienfaiteurs ; désormais ils vont prendre rang parmi eux comme écoliers d'abord, puis comme maîtres.

Les séances du Chapitre Généralissime avaient été, selon la coutume des autres Chapitres généraux, entremêlées d'exercices religieux : prières, offices, prédications solennelles. Des discours consacrés aux différents sujets de théologie alors les plus en vogue, ou à l'éloge des grandeurs de la vie religieuse, édifiaient l'auditoire des écolâtres qui venaient se joindre aux Frères pour célébrer les solennités de leur Chapitre. Durant ces jours de fête, Jourdain avait voulu réserver l'honneur de ces prédications aux personnages amis de l'Ordre, choisis parmi les plus distingués dans l'Eglise de Paris et dans l'Université. Un des orateurs qui se rendirent à l'invitation du Maître Général se nommait Jean de Saint-Gilles.

Il avait été autrefois réputé pour son habileté dans l'art de la médecine. Bien que né en Angleterre, son mérite l'avait fait connaître à la cour de France, et le roi Philippe-Auguste l'ayant appelé à

Paris le choisit pour son médecin ordinaire. A la mort de prince, Jean partit pour Montpellier où il enseigna pendant quelques années l'art auquel il devait sa fortune. Montpellier ne le retint pas longtemps dans ses murs. Il vint un jour où la médecine ne suffit plus à occuper son esprit. Il retourna alors à Paris résolu de s'appliquer uniquement à l'étude de la théologie dont les profondeurs convenaient mieux à son génie avide des plus hautes vérités. Il se livra tout entier aux sciences sacrées. Bientôt le nouvel écolier en théologie devint un maître consommé. Après avoir subi avec honneur les épreuves imposées par l'Université à ceux qui voulaient enseigner dans son sein, Maître Jean de Saint Gilles venait d'ouvrir depuis peu une école sur le versant de la montagne Sainte-Geneviève où les disciples ne tardèrent pas à affluer en grand nombre. Là, le nouveau Maître fascinait ses auditeurs par l'éclat d'un enseignement où la grandeur des idées se joignait à tous les charmes de l'éloquence. C'est sans doute à sa réputation et à l'estime particulière dont il jouissait auprès des Frères que Maître Jean dût l'honneur de parler devant les membres du Chapitre réunis au couvent de Saint-Jacques en 1228. Comme nous l'avons dit plus haut, l'assemblée venait de prendre des mesures pour la sauvegarde de la pauvreté dans l'Ordre, Maître Jean choisit pour sujet de son discours l'éloge de cette vertu. En présence d'un auditoire considérable,

le prédicateur célébrait, en termes chaleureux, le détachement des choses de la terre, condition nécessaire pour parvenir à la vraie sagesse. Soudain on le vit s'arrêter court, se précipiter aux pieds de Maître Jourdain qui assistait à son sermon entouré d'un grand nombre de Frères, et demander avec instance l'habit de l'Ordre. Il est facile de concevoir l'émotion produite par cette scène. Le Bienheureux Jourdain, transporté de joie et bénissant Dieu, se dépouille de son scapulaire et en revêt aussitôt Maître Jean, au milieu d'une foule attendrie qui mêlait ses larmes avec ses prières. Maître Jean, avec l'habit de l'Ordre remonte en chaire et termine l'éloge de la pauvreté dont il vient de revêtir l'héroïque livrée. Cet événement allait entraîner pour les Frères des conséquences inattendues. Sous le froc dominicain, l'ancien maître, idole des étudiants, n'était plus qu'un religieux astreint à toutes les lois de l'obéissance, et ne pouvant retourner de lui-même à l'École où il enseignait autrefois. Nullement résignés à la privation d'un enseignement qui avait excité à un si haut point leur enthousiasme, les disciples de Jean de Saint-Gilles se réunirent en grand nombre et tous ensemble se présentèrent au chancelier de l'Université de Paris ainsi qu'à Maître Jourdain, afin d'obtenir de leur double autorité que l'ancien professeur reprît ses cours. Ces choses se passaient avant la dispersion des membres du Chapitre. Maître Jourdain soumit le cas à l'assem-

blée et il fut décidé qu'on donnerait satisfaction aux vœux des écolâtres.

Suivant la coutume universitaire, le Maître qui ouvrait une école devait partager son enseignement avec un bachelier, lequel, sous sa direction, s'exerçait aussi à mériter la *licence* de professer à son tour. Le Chapitre généralissime dut se conformer à cet usage; il fallut donc procéder au choix d'un religieux, qui, de concert avec Maître Jean de Saint-Gilles, entreprît l'œuvre du nouvel enseignement. L'Ordre tint à honneur de placer aux côtés du Maître illustre un homme dont la réputation fut déjà établie. Les Maitres fameux ne manquaient pas d'ailleurs en ces temps parmi les Frères.

Au nombre des membres du Chapitre se trouvait, comme nous l'avons dit, Maître Roland, la gloire de l'Université de Bologne. Le choix du Bienheureux Jourdain et des définiteurs se fixa sur lui. Maître Jean et Frère Roland furent ainsi chargés de fonder l'école du couvent de Saint-Jacques. L'avenir de cette maison et la gloire de l'Ordre tout entier étaient en germe dans cette détermination. Le 10 octobre 1228, jour de l'ouverture des cours dans l'Université de Paris, le Bienheureux Jourdain, à la tête de tous les Frères de la communauté de Saint-Jacques, assista à la première leçon de Maître Jean. Après avoir rehaussé par sa présence cette solennité, il reprit son bâton de voyageur et partit pour l'Italie. Vers la fin de cette année 1228, nous le

retrouvons à Milan, d'où il écrit à la Bienheureuse Diane pour la consoler de la mort de son père : « Je « suis à Milan, dit-il en terminant sa lettre, et je « vous écris à la hâte, car le courrier ne peut pas « attendre. Je vous verrai bientôt, s'il plaît à Dieu. »

CHAPITRE VI

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain part pour l'Italie ; dispersion de l'Université de Paris. — Le Bienheureux prêche le carême à Bologne et y préside le Chapitre Général (1229) : mesures qui y sont prises au sujet de la nouvelle Université de Toulouse. — Le Bienheureux après la tenue du Chapitre part pour le Languedoc, passe par Padoue, Pavie, Vérone, Vicence, Milan, Verceil. — Entrevue avec l'empereur Frédéric. — Le Bienheureux s'embarque à Gênes passe par Montpellier pour aller à Toulouse, remonte ensuite la vallée du Rhône et de la Saône, passe par Liège, va en Allemagne et rentre à Paris vers le commencement d'octobre 1229.

Au moment où Jourdain quittait Paris, le calme régnait dans l'Université. La nouvelle fondation de l'école de Saint-Jacques donnait en perspective les plus belles espérances. Mais à peine le Bienheureux avait-il franchi les Alpes que derrière lui la tempête se déchaîna soudain. Le lundi et le mardi gras, jour de liesse et de folle joie pour les écoliers parisiens, quelques clercs étaient sortis de la vieille cité pour aller au faubourg Saint-Marcel prendre l'air et se livrer à leurs ébats. Le jeu fini, ils entrèrent dans

une taverne où le vin était bon et agréable à boire, ajoute la chronique. Quand il fallut payer, les écoliers et l'aubergiste se prirent de querelle ; des soufflets furent échangés de part et d'autre. Au bruit de la dispute, les gens du quartier accourent. Plusieurs des écoliers étaient ivres. On enlève le cabaretier de leurs mains ; les jeunes gens se défendent ; les bourgeois rendus furieux par la lutte, blessent ceux qui font résistance, et mettent le reste en fuite après avoir frappé sans merci un certain nombre de jeunes clercs. Ainsi maltraités, les écoliers rentrent en ville et se répandent partout dans le quartier latin, excitant leurs camarades à la vengeance. Le lendemain, toute la jeunesse des écoles est sur pied ; elle se rend en masse, armée d'épées et de bâtons, au faubourg Saint-Marcel. Là on pénètre de force dans la taverne, on défonce les futailles ; puis, après cet exploit, on se précipite à travers les rues, on se jette sur les passants ; hommes et femmes sont insultés et frappés à coup redoublés, plusieurs même sont laissés à demi morts. Cette affaire prit bientôt des proportions déplorables : le doyen de Saint-Marcel était allé porter plainte au légat, Romain de Saint-Ange, et à l'évêque de Paris, de qui dépendait l'Université. Les deux prélats se rendirent alors auprès de la reine Blanche, et la prièrent de réprimer par la force de si honteux désordres. La régente, en toute chose femme d'ordre et d'autorité, éprouva une juste indignation contre

cette gent tumultueuse des écoliers qui troublait ainsi le peuple de sa bonne ville de Paris. La répression ne se fit pas attendre. La reine fit prévenir le prévôt de prendre avec lui quelques-uns de ses routiers et de courir promptement châtier les auteurs de toutes ces violences. Les archers du prévôt et les gens de guerre de la reine étaient mieux faits pour chevaucher sur un champ de bataille, que pour réprimer les excès de la multitude écolière.

La répression fut inintelligente et sans mesure. Des actes de cruauté furent commis en cette occasion. Il y eut même d'affreux malentendus : les soldats étaient sortis en armes ; ils avaient trouvé hors des murs un grand nombre d'écoliers qui prenaient en paix leurs ébats sans avoir été en rien mêlés au désordre des jours précédents. Néanmoins les archers, cédant à leur brutalité habituelle, se jetèrent sur ces jeunes gens inoffensifs et désarmés. Quelques-uns furent tués, d'autres blessés, plusieurs dépouillés après avoir été roués de coups. Le reste prit la fuite et alla se cacher dans les vignes ou dans les carrières pour se mettre à l'abri de cette sauvage agression. On releva parmi les morts deux clercs très riches et de grandes familles. Ce qui avait commencé dans une partie de plaisir, par l'étourderie de quelques jeunes gens, prit bientôt des proportions que nul tout d'abord n'aurait pu soupçonner. L'Université, la ville de Paris, la cour de France, le Siège Apostolique, l'Europe tout

entière intervinrent dans cette affaire. Le corps universitaire s'était senti blessé au vif par l'ingérence du prévôt et de ses gens d'armes dans le domaine de sa police particulière. Ses privilèges avaient été méconnus, ses immunités violées. L'esprit de corps qui était tout puissant parmi les maîtres et les écoliers, leur rendait à tous cette injure intolérable.

Les Maîtres instruits de la violation des privilèges, suspendent aussitôt leurs leçons, arrêtent les disputes publiques, les examens, et vont se présenter en corps devant la reine, devant l'évêque et le légat, afin de réclamer justice. « Il est indigne, dirent-ils « à la reine, de faire tourner la faute de quelques « mauvais écoliers au préjudice de l'Université tout « entière. » Depuis longtemps les autorités religieuses et civiles souhaitaient qu'on fît régner parmi les écoliers une plus exacte discipline et des mœurs plus paisibles. La reine, l'évêque et le légat profitèrent de l'occasion pour faire des remontrances en ce sens aux Maîtres de l'Université. Ces derniers, froissés d'un pareil procédé, se retirèrent, outrés de ce qu'ils regardèrent comme une insulte à leur dignité méconnue. L'effervescence fut alors à son comble dans le monde des écoles. Les docteurs déclarent que tous les cours sont interrompus. Maîtres et écoliers abandonnent les études et se dispersent de tous côtés. Il ne reste plus à Paris un seul professeur en renom. Flamands, Picards, Bour-

guignons, Anglais, Saxons, Italiens, tous s'en retournent dans leur pays. La dispersion de l'Université ne se fit pas sans déchirement ni sans douleur; maîtres et écoliers se séparèrent les larmes aux yeux et la rage dans le cœur, en exhalant leur colère contre l'évêque, la régente, et surtout contre le légat.

En présence de ces faits, l'émotion fut grande dans toute l'Europe. En Italie, à Rome surtout, on éprouva une grande impression de tristesse à la vue d'événements dont les causes à l'origine avaient été si futiles et dont les conséquences allaient devenir si désastreuses. Le nombre des écolâtres à Paris était d'environ 30,000, dit un contemporain, population flottante qui égalait presque celle des bourgeois. N'était-ce pas, d'ailleurs, à l'Université de Paris que se formaient les évêques et les prélats de l'Église dans le monde entier?

Maître Jourdain était en Italie lorsqu'il apprit la dispersion de l'Université. Plus que personne notre Bienheureux pouvait se rendre compte des pertes graves qui allaient en résulter pour l'Eglise et pour l'Ordre, en France, en Allemagne, en Italie. Il s'empressa d'envoyer aux Frères de Saint-Jacques un courrier porteur de ses instructions. Le Maître de l'Ordre ordonnait à Frère Jean de Saint-Gilles et au bachelier Frère Roland de ne point céder à la contagion de l'exemple. Il leur recommandait expressément de ne pas entrer dans le complot de la

dispersion de l'Université. L'on suivit fidèlement au couvent de Paris les ordres du Bienheureux Jourdain, et tandis que les autres Maîtres se condamnaient au silence, la nouvelle école des Prêcheurs restait étrangère à toute manifestation séditieuse. En même temps, Maître Jourdain mandait au Prieur de Saint-Jacques, Frère Pierre de Reims, de se rendre auprès de la reine, du légat et de l'évêque pour obtenir protection contre les difficultés qu'aurait pu soulever la malveillance des autres professeurs ayant fermé leurs écoles.

Après avoir pris ces mesures au sujet des tristes événements qui venaient de se passer à Paris, Maître Jourdain ouvrit les séances du Chapitre général à Bologne le 3 juin 1229. L'on avait eu à délibérer l'année précédente sur la diffusion de l'Ordre dans les pays infidèles. Cette année, les préoccupations du Maître général et des définiteurs devaient se porter sur le rôle que l'Ordre était appelé à jouer dans les guerres que l'Eglise soutenait contre ses ennemis sur tous les points de l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France.

L'armée des croisés réunie de tous les points de la France, par la prédication des enfants de saint Dominique, conformément aux instructions du Légat, avait été conduite par Imbert de Beaujeu avec énergie. Le comte de Toulouse, ce vieil ennemi de la foi catholique, réduit aux dernières extrémités, s'était vu contraint de subir la paix aux conditions

les plus humiliantes. Il avait accepté vers la fin de l'année 1228 la médiation du comte de Champagne et de l'abbé de Grandselve. Parmi les clauses du traité qui mettait fin à cette guerre des Albigeois, nous ne rapporterons qu'un seul article, parce que l'Ordre y est directement intéressé, et qu'il va être l'occasion pour notre Bienheureux de son voyage en Languedoc.

« Le comte Raymond, était-il écrit, paiera vingt-« quatre mille marcs d'argent, dont dix mille seront « distribués aux églises par le cardinal Légat à titre « d'amende, et quatre mille fourniront le traitement « des huit Maîtres qui doivent enseigner dans la « ville de Toulouse : quatre les arts, deux les dé-« crets, deux la théologie. » Ainsi, au moment où la royauté française laissait disparaître pour un instant l'Université de Paris, elle fondait dans le midi de la France l'Université de Toulouse. Ces heureuses nouvelles ayant été portées à la connaissance de Maître Jourdain et des membres du Chapitre, on résolut, en présence de la dispersion des Maîtres et des écoliers de Paris, de favoriser, par tous les moyens possibles, la création et le développement de ce nouveau foyer de lumière. Maître Jourdain promit d'envoyer dans la nouvelle Université des professeurs de grand renom, et de se rendre lui-même prochainement à Toulouse pour l'organisation des études dans le couvent de Saint-Romain.

Le Chapitre terminé, le Bienheureux se mit aussitôt en route pour le Languedoc. Son intention était de visiter sur son chemin les couvents de Lombardie, et d'aller s'embarquer ensuite à Gênes pour gagner par mer la Provence.

Il remonta d'abord de Bologne à Padoue. Là l'attendaient encore une fois de nouveaux triomphes parmi les jeunes étudiants de l'Université, où était toujours vivant le souvenir de sa première visite en 1223 : « Le seigneur a exaucé vos prières en faveur « des écoliers de Padoue, écrit-il à la Bienheureuse « Diane. Une vingtaine, doués d'un vrai mérite, « vont entrer dans l'Ordre. Ayez soin maintenant de « prier. »

De Padoue, Jourdain s'en va par Pavie, Vérone, Vicence, Milan, à travers le Transpadane, visitant les nouveaux couvents de l'Ordre qui se fondent de toute part. Il arrive à Verceil. Il y retrouve cette jeunesse des écoles qui a le don d'émouvoir partout ses entrailles, et d'arracher de son cœur les flots de la plus pure éloquence. On résista d'abord à sa parole, mais bientôt les glaces se fondent, et tous s'abandonnent à l'entraînement général. « Je crois, « écrit le Bienheureux Jourdain au Provincial de « Lombardie, avoir déjà parlé dans ma dernière let- « tre au Prieur de Bologne, des succès, qui, le Sei- « gneur aidant, ont couronné mes prédications à Ver- « ceil ; puisque vous me le demandez, je vous les « raconterai de nouveau. A mon arrivée, je trouvai

« tout d'abord les étudiants absolument insensibles. « J'avais presque fait mes adieux; déjà je me prépa- « rais à partir. Tout à coup le Seigneur, dont la « main ne cesse de nous combler de largesses, nous « a amené Maître Walter d'Allemagne, professeur « de logique, très habile dans son art, qui a ensei- « gné à Paris où il passait jadis pour un des maîtres « les plus remarquables. Il est entré le premier « dans l'Ordre et a été suivi de deux bacheliers qui « l'accompagnaient, tous deux très distingués, et « tous prêts à professer, si je l'avais voulu. L'un « est Provençal et l'autre Lombard. Nous avons en- « suite reçu un excellent étudiant en droit canonique, « allemand de naissance. Il est chanoine de Spire et « recteur de ses compatriotes qui étudient à Verceil. « Un autre sujet allemand s'est aussi donné à nous. « Il s'appelle Maître Godescalc. Il est chanoine de « Maëstrich. Sa science égale sa vertu. La Provi- « dence nous a encore envoyé deux provençaux fort « remarquables, tous deux professeurs suppléants, « l'un en droit civil et l'autre en droit canonique. A « vrai dire, on eût pu croire que nous les avions « choisis pour leur mérite entre tous les étudiants. « Plusieurs autres jeunes gens, heureusement « doués, ont bientôt imité leur exemple; de sorte « que nous en avions enrôlé douze ou treize dans « l'espace de quelques jours. »

Gérard de Frachet, dans les *Vies des Frères*, complète ce récit du Bienheureux Jourdain. « Au temps,

« dit-il, où Maître Jourdain, de sainte mémoire,
« prêchait à Verceil, centre d'études florissantes, il
« attira dans l'Ordre en peu de jours, treize écolâtres
« vertueux et savants. L'un d'eux était maître Wal-
« ter d'Allemagne, régent ès-arts, homme très habile
« dans les sciences naturelles, que l'on avait fait
« venir à Verceil au prix d'un gros traitement. Il
« avait connu Maître Jourdain à Paris où il avait
« autrefois enseigné. Quant il apprit son arrivée :
« Prenez garde, dit-il à ses collègues et à ses disci-
« ples, prenez garde, n'allez pas aux prédications
« de ce Frère, n'entrez même pas en conversation
« avec lui. C'est un séducteur, un véritable enchan-
« teur. Ainsi qu'une courtisane il sait donner à ses
« accents un charme irrésistible. » Mais celui qui
« détournait les autres allait être le premier enchaîné
« par cette parole plus qu'humaine du Bienheureux
« Jourdain, car elle était bien vraiment la parole de
« Dieu, la parole qui suscite les miracles. Maître
« Walter avait malgré lui prêté l'oreille aux séduc-
« tions enchanteresses du Bienheureux Père. Déjà
« il en éprouvait les effets. Cependant il sentait en
« lui la nature se révolter à la pensée d'entrer dans
« l'Ordre. Mais l'aiguillon de la grâce, par l'organe
« de Maître Jourdain, ne lui laissait aucun répit.
« Dans ces luttes intérieures avec lui-même, l'Alle-
« mand serrait les poings, il s'en frappait les flancs
« en guise d'éperons, et on l'entendait s'écrier, en
« parlant de l'Ordre : « Oui, Walter, tu iras là ! Oui,

« Walter, tu iras là ! Oui ! tu iras là ! » il y vint en « effet et depuis il a montré à beaucoup d'autres « le chemin du salut. »

« Il y avait également à Verceil, continue Gérard « de Frachet, pendant le séjour de Maître Jourdain « en cette ville, un autre grand clerc, très versé dans « la science du droit. Or, un jour, il apprit que « quelques-uns de ses disciples parmi ceux qu'il « affectionnait davantage, venaient d'entrer dans « l'Ordre. Il se prit à réfléchir ; puis soudain il laissa « là ses livres ouverts, et sans souci de ce qu'il « abandonnait dans sa maison, il se mit à courir « comme un insensé vers l'endroit où habitaient les « Frères. Chemin faisant, il heurte une de ses con- « naissances qui lui demande où il court ainsi seul « et à perdre haleine : « Je vais à Dieu ! » répond-il, « sans s'arrêter. Il arriva au lieu où les Frères qui « n'avaient pas encore de couvent dans la ville, « tenaient leurs réunions habituelles. En apercevant « Maître Jourdain au milieu de ses novices, il arracha « son riche manteau de soie et se prosterna la face « contre terre. Sous le coup de la grâce qui s'était « emparée de son âme, il ne savait que redire cette « parole. « Je suis de Dieu ! Oui, je suis de Dieu ! » « Maître Jourdain ne fit aucune enquête sur le pos- « tulant que la Providence lui envoyait d'une façon « si extraordinaire. Il se contenta de lui répondre : « Puisque tu es de Dieu, nous te consignons à « Dieu ! » Et, le relevant, il lui donna l'habit. Celui

« qui a raconté ces choses, ajoute le chroniqueur, « était présent. Il les a vues et entendues; c'était « une des âmes qui en ces temps s'attachèrent à « Maître Jourdain. »

Le Bienheureux Père quitta Verceil, emmenant à sa suite la brillante légion de novices que Dieu venait de lui donner. Un soir, le Maître et ses enfants s'étaient arrêtés dans une hôtellerie, à l'entrée d'une bourgade, pour y passer la nuit. Avant d'aller prendre leur repos, ils récitèrent tous ensemble l'Office des Complies. Or, il arriva qu'un novice se prit à rire et les autres, gagnés par l'exemple, éclatèrent plus fortement encore. Un des compagnons du Maître s'efforçait par signes de réprimer ces éclats d'une joie par trop intempestive; mais les novices se mettaient à rire de plus belle. Après qu'on eut dit Complies et le *Benedicite,* Jourdain s'adressant à son compagnon : « Frère, lui dit-il, qui vous a cons- « titué le Maître de nos novices? et en quoi vous « appartient-il de les corriger? » Puis se tournant vers les novices : « Mes bien-aimés, leur dit-il, « riez, riez de tout votre cœur. Ne vous gênez nul- « lement à cause de ce Frère. Je vous donne toute « licence. Ah! comme vous avez bien raison de vous « dilater dans la joie, car vous voilà délivrés des « mains du démon, et vous avez brisé les liens qui « vous ont retenus captifs pendant si longtemps. « Allons riez, mes bien-aimés, riez encore davan- « tage! » L'âme des novices fut à ces paroles gran-

dement consolée; mais il arriva qu'à partir de ce moment tout rire intempestif leur devint impossible.

Jourdain se dirigea avec ses enfants vers le littoral, dans l'intention de s'embarquer à Gênes et de conduire ses nouvelles recrues à Toulouse pour aider à la fondation de l'Université. Mais voici que soudain un cri d'angoisse et d'effroi a retenti dans toute l'Italie. Frédéric, l'empereur impie, l'ennemi juré du Vicaire de Jésus-Christ, a débarqué sur la côte de l'Adriatique. Le monarque allemand accourt de Palestine se mettre en personne à la tête de ses armées. Il veut, dit-on, marcher sur Rome, afin d'humilier une fois de plus l'Oint du Seigneur.

Le séjour du despote en Orient n'avait pas même été d'une année. Il était entré dans Jérusalem, non point par la force des armes, comme un vrai chevalier du Christ, mais par une faveur achetée des Musulmans. Dans son orgueil impie et pour en imposer à l'opinion de l'Europe, il avait voulu se faire sacrer dans la Ville sainte; personne toutefois n'avait consenti à prêter son ministère à cette parodie sacrilège. La présence de l'excommunié au tombeau du Christ avait été un scandale. A son approche, les fidèles s'étaient éloignés avec horreur de la Sainte Cité, polluée par la présence du tyran. Un Frère Prêcheur, du nom de Walter, était allé célébrer la Messe pour les pèlerins dans un faubourg de la ville, en dehors des portes. Il avait entraîné à

sa suite la foule du peuple chrétien. La colère du prince n'avait alors épargné aucun de ceux qui représentaient à Jérusalem le Pontife Romain. Templiers et Hospitaliers, défenseurs par le glaive, Frères Prêcheurs et Mineurs, défenseurs par la parole, au service du Siège Apostolique, avaient été partout en Terre-Sainte, sur l'ordre de l'empereur, saisis, jetés en prison, publiquement flagellés par les rues de la ville comme d'insignes malfaiteurs. Après de tels exploits, Frédéric avait conclu dix ans de trêve avec le Sultan d'Egypte, et s'était embarqué pour l'Occident le 1er mai. Quelques semaines après, il était en Italie où son arrivée présageait de nouveaux malheurs pour l'Eglise.

A cette nouvelle, Maître Jourdain interrompt sa route, laisse ses novices continuer sans lui leur voyage vers Gênes, retourne sur ses pas, et se dirige vers l'empereur. Quel fut le mobile de cette détermination subite? Peut-être notre Bienheureux obéissait-il à des instructions secrètes et aux prières de Grégoire IX réfugié à Pérouse; peut-être aussi, fût-ce sous sa propre inspiration et afin de satisfaire à son amour ardent pour l'Eglise outragée, que Jourdain vint trouver l'empereur au milieu du tumulte des camps et du fracas des armes.

Il y eut alors entre Frédéric et le Bienheureux Jourdain une de ces scènes si fréquentes au moyen âge, scènes où le droit résistant à la force, faisait entendre ses plus nobles protestations. Jourdain

arrive au camp et demande à l'empereur une entrevue qui lui fut aussitôt accordée. Les deux interlocuteurs une fois en présence, Frédéric fit signe au Bienheureux de s'asseoir; puis ils demeurèrent ainsi quelque temps face à face, sans mot dire. Jourdain rompit le premier le silence. « Seigneur, « dit-il, je vais en diverses provinces pour remplir « le devoir de ma charge. Je m'étonne que vous ne « me demandiez pas les bruits qui courent sur vous « et qui occupent l'opinion publique. » Le rusé monarque n'eut pas de peine à comprendre le genre de nouvelles que lui apportait notre Bienheureux. Fixant alors son regard sur l'humble religieux : « J'ai mes envoyés, reprit-il fièrement, dans toutes « les cours et dans toutes les provinces. Je suis très « exactement informé de tout ce qui se passe dans « l'Empire. Je n'ignore pas non plus ce qui se dit « dans les autres royaumes. Je sais ainsi tout ce qui « se fait de par le monde. »

Jourdain, devant cet orgueil immense, fit alors entendre ces paroles : « Seigneur Frédéric, Jésus-« Christ notre Maître, Lui aussi, savait tout, car Il « était Dieu, et cependant Il ne craignait pas de « demander à ses disciples ce que l'on disait de Lui. « Vous n'êtes qu'un homme, Seigneur, et vous « ignorez bien des choses. Il serait pourtant à désirer « que vous sachiez ce que l'on dit de vous. Or on dit « que vous opprimez les églises, que vous méprisez « les évêques, que vous ne tenez aucun compte des

« censures ecclésiastiques, que vous croyez aux « augures et à toutes les superstitions, que vous « favorisez les Juifs et les Sarrasins, tandis que « vous persécutez les chrétiens. On dit enfin que « vous refusez honneur et obéissance au Vicaire de « Jésus-Christ votre Maître et Suzerain envers qui « vous lient vos serments. Seigneur Empereur, tout « cela assurément n'est pas digne de vous! Permet- « tez à votre serviteur de vous représenter qu'il « vous importe d'arrêter ces bruits populaires par « une conduite qui vous puisse mériter l'approbation « de Dieu et l'estime des hommes. Laissez-moi vous « dire qu'il y va de votre gloire humaine et de votre « salut éternel! »

Frédéric écouta Jourdain sans l'interrompre. Faute de vertu, il fut assez habile pour ne point paraître outré d'un si fier langage. Il déclara même devant ses courtisans professer une grande estime pour celui qui était venu lui parler au nom de Dieu, comme autrefois les prophètes aux rois d'Israël tombés dans l'impiété.

Après avoir rempli si noblement son devoir envers l'Eglise, Maître Jourdain retourna en toute hâte à Gênes où l'attendaient les novices qu'il avait amenés de Padoue et de Verceil. Deux d'entre eux étaient déjà partis pour Montpellier y annoncer l'arrivée du Maître de l'Ordre. Quelques semaines après, Frère Jourdain et le reste des novices étaient dans cette ville. Le Bienheureux y laissa quelques-uns de ses

nouveaux disciples ; puis, accompagné de l'élite des maîtres et des écoliers recrutés par lui en Italie, il gagna Toulouse où Pierre de Colmieu, en qualité de vice-Légat, organisait la nouvelle Université.

En même temps que Jourdain arrivait d'Italie, venait de Paris Frère Jean de Saint-Gilles, le fameux professeur que nous avons vu, l'année précédente, prendre l'habit au couvent de Saint-Jacques dans des circonstances si mémorables pendant la tenue du Chapitre généralissime il avait achevé son cours à Paris, et Maître Jourdain l'avait appeler pour donner plus d'éclat à l'ouverture des nouvelles écoles dans le couvent de l'Ordre à Saint-Romain de Toulouse. Grâce aux mesures prises par le vice-Légat, l'évêque Foulques, le Provincial Frère Raymond de Felgar et Frère Jourdain, l'œuvre réussit à merveille. A la voix de notre Bienheureux, un grand nombre d'écoliers étaient accourus des rives de la Seine sur celles de la Garonne, pour trouver sur les lèvres de maîtres célèbres et aimés les paroles de la Sagesse.

Il semble qu'après avoir concouru à cette grande œuvre de la fondation de l'Université Toulousaine, Maître Jourdain eût dû éprouver le besoin de prendre quelque repos ; mais les ardeurs de son âme croissaient avec la grandeur de la mission que Dieu lui avait confiée. Toujours faible de santé et cependant toujours infatigable, le Serviteur de Dieu eut à peine achevé sa tâche en Languedoc qu'il reprit son

bâton de voyageur. Le voilà de nouveau en route, visitant partout sur son passage les maisons de l'Ordre. Il quitte Toulouse, revient de nouveau en Provence, puis remonte la vallée du Rhône et de la Saône. Arrivé en Bourgogne, il se dirige sur la Lorraine et vient en Allemagne, où nous le trouvons prenant part à la fondation du couvent de Liège vers la fin de cette même année 1229. De Liège Frère Jourdain redescend en Champagne et rentre enfin à Paris vers les premiers jours du mois d'octobre. L'héroïque voyageur résumait ainsi en deux lignes, dans une lettre à la Bienheureuse Diane, quatre mois de travaux et de fatigues : « Après avoir « quitté la Lombardie, j'ai traversé la Provence, l'Al- « lemagne, la Bourgogne et la France. Je suis arrivé « bien portant à Paris, d'où je vous écris cette lettre « après la fête de saint Denis. »

CHAPITRE VII

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain prêche à Paris aux membres de l'Université la concorde avec l'évêque; inutilité de ses efforts. — Voyage en Angleterre. — Il prêche le carême à Oxford; après Pâques préside le premier Chapitre Provincial de la Province anglaise. — Retour du Bienheureux à Paris; il y préside le Chapitre général (1230). — Ses démarches auprès de saint Louis pour la réouverture de l'Université. — Création au couvent de Saint-Jacques d'une seconde chaire de théologie; organisation de cette maison en Etude générale. — Institution des conférences aux écoliers.

Le Bienheureux Jourdain de retour à Paris, y trouva un spectacle bien éloigné de ceux auquels il était accoutumé. Un silence de mort régnait maintenant sur cette montagne Sainte-Geneviève, théâtre habituel des exploits de sa parole. Les écoles, autrefois si bruyantes qui s'élevaient sur les pentes du quartier latin, étaient fermées. Maître Jourdain avait laissé, l'année précédente, l'Université dans un état florissant; il ne retrouvait plus aujourd'hui qu'un désert. Quelques rares écoles soumises à l'autorité immédiate de l'évêque et du Chapitre, comme celles

du Parvis et du Cloître, celles de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève étaient les seules qui n'eussent point suspendu leurs cours.

Quant à l'école du couvent de Saint-Jacques, elle avait, grâce aux recommandations du Bienheureux Jourdain et à la prudence des Frères, résisté à la tempête. Frère Roland de Crémone, le Bachelier de l'année précédente, avait passé ses examens de docteur au plus fort de la tourmente donnant ainsi, au milieu des passions déchaînées, l'exemple du travail et de la paix. Il continuait maintenant, en qualité de Maître, l'enseignement de Frère Jean de Saint-Gilles, envoyé par le Bienheureux Jourdain à Toulouse, pour y fonder la nouvelle Université.

Maître Jourdain, au milieu de la désolation qui régnait alors dans le monde des écoles parisiennes, voulut élever la voix pour ramener les esprits à la concorde et au pardon des injures. Il avait dans ce but repris le cours de ses prédications. Mais les circonstances n'étaient point favorables à la conciliation, et les passions excitées par la lutte résistèrent à la parole de celui qui se présentait à tous comme l'Ange de la paix.

Les écolâtres dispersés avaient fondé en province de nouvelles Universités. Reims, Orléans, Angers avaient bénéficié du désastre survenu à Paris. Pour montrer à l'évêque Guillaume d'Auvergne et au Chapitre de Notre-Dame, que l'on pouvait se passer d'eux, les Maîtres avaient conféré la licence dans les

villes où ils étaient établis. A cette nouvelle, l'évêque de Paris avait fulminé l'excommunication contre les audacieux fondateurs des nouvelles Universités. Un concile provincial tenu à Sens, vers la fin de l'année 1229, les avait même privés de leurs bénéfices. Les Maîtres de leur côté répondirent à ces mesures coercitives par un nouveau serment où ils s'engageaient à ne point rentrer à Paris, avant d'avoir reçu pleine et entière satisfaction.

En vain Grégoire IX, pour calmer les esprits nomma-t-il trois commissaires chargés de rétablir la paix. Les négociations semblaient ne pouvoir aboutir, tant les passions soulevées les faisaient traîner en longueur. Que pouvait la voix de Jourdain au milieu de ce tumulte, et comment eut-il pu faire entendre raison à ceux que les évêques et le Pape lui-même ne parvenaient pas à reconcilier? Aussi notre Bienheureux ne tarda pas à comprendre que sa présence à Paris en de telles circonstances était inutile. Il fallait attendre que l'effervescence des passions fût calmée. Un incident particulier vint donner au zèle de Frère Jourdain un nouveau débouché, au moment même où il ne trouvait plus à l'exercer dans Paris.

Henri, roi d'Angleterre, pour attirer dans son royaume les Maîtres et écoliers de cette ville, leur avait fait parvenir une lettre pleine des plus belles promesses. Les historiens du temps nous ont conservé ce curieux document.

« Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, « suzerain d'Irlande, duc de Normandie et d'Aqui- « taine, comte d'Anjou, aux Maîtres et à l'Université « des écoliers étudiant à Paris, salut :

« Les grandes tribulations et la détresse extrême « dont vous souffrez à Paris, sous des lois injustes, « Nous ont ému, et Nous y compatissons pour Notre « faible part. Plein de respect pour Dieu et pour les « saints de l'Eglise, Nous désirons vous venir pieu- « sement en aide et vous rendre les immunités qui « vous sont dues. C'est pourquoi Nous faisons con- « naître à votre Université que s'il vous plaît de pas- « ser dans notre royaume d'Angleterre et d'y résider « afin de vous livrer à l'étude, Nous vous assigne- « rons les villes, les bourgs et les villages que vous « aurez choisis, et Nous vous garantirons, comme « il convient, toutes les libertés et toute la tranquil- « lité qui sont selon le bon plaisir de Dieu et qui « doivent répondre à vos besoins.

« En foi de quoi, Nous avons par devant Nous- « même fait délivrer ces lettres patentes à Reading, « le 16 juillet, la 13e année de Notre règne. »

Cette lettre, si bien faite pour flatter la vanité des docteurs et pour relever à leurs yeux leur importance, avait circulé dans Paris. Elle y avait occasionné un véritable courant d'émigration en Angleterre. C'était à Oxford que l'on allait principalement chercher gloire et fortune sous la protection du monarque anglais. L'Ordre possédait en cette ville

un couvent, dont les destinées avaient marché de pair avec celles du couvent de Saint-Jacques de Paris. Comme Jean de Saint-Gilles, Maître Robert Bacon avait revêtu l'habit de Saint Dominique, sans abandonner sa chaire de théologie, où l'avait retenu l'admiration enthousiaste des étudiants anglais. Devenu religieux, l'ancien professeur avait transporté ses leçons à l'école de Saint-Edouard, établie dans le couvent des Frères à Oxford. Selon la coutume adoptée dans toutes les Universités du Moyen âge, Robert Bacon avait un bachelier qui enseignait sous ses ordres. Frère Richard Fitsacre, autre docteur fameux de l'époque, fut le premier appelé à remplir ces fonctions. Tous deux étaient venus au Chapitre généralissime en 1228, et le Bienheureux Jourdain avait appris de leur bouche les progrès de l'Ordre dans le monde des écoles en Angleterre, progrès semblables à ceux dont il était lui-même témoin en Italie et en France.

Lorsque notre Bienheureux vit le flot des étudiants de Paris se diriger sur l'Angleterre, il comprit que la Providence l'appelait en ce pays. « Maître « Jourdain allait aux centres universitaires, dit un « contemporain, comme le pêcheur sur les rivières « dans les endroits profonds, et au bout de quelque « temps il était toujours sûr d'y faire bonne prise. »

Le Serviteur de Dieu était arrivé à Paris, de retour d'Allemagne, au commencement d'octobre. Vers les fêtes de Noël il repartait pour l'Angleterre.

Son séjour, cette année, dans la capitale du royaume de France n'avait pas duré trois mois. Il traversa la Normandie, visita en passant le couvent de Rouen qui se fondait alors, et s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour la grande Bretagne. Des Frères vinrent au-devant de lui sur la côte anglaise, et le conduisirent à petites journées à Oxford, où l'attendait le Provincial, Frère Gilbert de la Fresnaye. Maître Jourdain arriva dans cette ville vers la fin de janvier.

« Ma santé est bonne, dit-il dans une lettre à la « Bienheureuse Diane. Je vous écris d'Angleterre « avant la Purification de la Très Sainte Vierge. « Ne cessez pas de demander à Dieu qu'il m'ouvre « toujours généreusement sa main et qu'il dirige sa « parole sur mes lèvres pour l'honneur de son Nom, « la gloire de l'Eglise et la prospérité de notre Or- « dre. Le Seigneur m'a donné l'espoir de faire bonne « prise dans l'Université d'Oxford, où je suis en ce « moment. Demandez-Lui souvent d'accomplir en « tous sa volonté, mais particulièrement en ceux qui « sont déjà l'objet de nos espérances. »

Pour la première fois, Maître Jourdain prêcha le Carême en dehors de Paris et de Bologne. Ce furent les écoliers d'Oxford qui bénéficièrent de cette exception, motivée par l'état de désolation où se trouvait alors la grande Université du royaume de France. Bon nombre de jeunes gens répondirent à l'appel du Bienheureux, qui ne tarda pas à remplir

de ses recrues miraculeuses le noviciat des Frères à Oxford. On vit alors se renouveler les scènes que nous avons déjà vues se produire à Paris, à Bologne, à Padoue et à Verceil.

Après les fêtes de Pâques, les religieux de la Province d'Angleterre profitèrent de la présence du Maître général au milieu d'eux, pour tenir sous sa présidence leur premier Chapitre provincial à Oxford. Puis, ayant pourvu aux intérêts de l'Ordre en ces contrées, le Bienheureux Père revint à Paris pour y tenir, selon la coutume, le Chapitre général de l'année 1230.

A son retour, Jourdain eut la tristesse de constater que rien n'avait changé dans la situation des membres de l'Université à l'égard de l'évêque de Paris. C'était toujours la même obstination de part et d'autre. Notre Bienheureux fut désolé de cette persistance en un état de choses qui occasionnaient à l'Eglise de Dieu des pertes considérables. En effet, comme l'avait dit Grégoire IX, dans une de ses lettres, l'Université de Paris était au XIII^e^ siècle le lieu où l'Eglise « fabriquait ses armes et ciselait ses joyaux. » Mieux que personne, Jourdain connaissait ce monde des Écoles, où se trouvaient en fusion tous les éléments généreux dont se servait l'Eglise en ces temps, pour organiser l'Europe et régir les nationalités en formation. Que de fois Maître Jourdain avait vu de près l'orgueil et la susceptibilité des docteurs, l'impétuosité des écoliers

et leur facilité à se prendre d'un irrésistible engouement pour une cause bonne ou mauvaise ! Aussi l'apôtre des Écoles estimait-il imprudent de se heurter à cet esprit de corps si opiniâtre et si puissant, qui unissait les uns aux autres les docteurs et leurs disciples. Jourdain se rendit alors auprès du roi saint Louis et de la reine Blanche. Il les mit au courant de l'état des esprits en Angleterre. Le prince et sa mère professaient pour notre Bienheureux une grande estime et un attachement déjà ancien. Devant les remontrances et les conseils du successeur de saint Dominique, l'inflexible reine consentit enfin à un accommodement. Sans rien condamner de ce qu'avait fait la Régente, le jeune roi, profitant de son arrivée récente au pouvoir, s'efforça de pacifier les esprits. « Saint-Louis, dit un des historiens de « l'Université de Paris, comprit que la science est « un trésor qui l'emporte sur tous les autres. C'est « pourquoi le prince rappela les écoliers, et avec « une grande mansuétude il leur accorda satisfac- « tion de toutes les injures qu'ils avaient reçues de « la part des bourgeois, estimant avec Salomon que « les richesses ne sont rien en comparaison de la « sagesse. »

En obtenant du jeune roi le rappel des écoliers et des Maîtres, le Bienheureux Jourdain venait de rendre un nouveau service à l'Université et à l'évêque de Paris. Ce dernier avait toujours su gré aux Frères d'avoir continué leurs cours, pendant que

les autres Maîtres donnant l'exemple de la révolte contre son autorité, se transportaient de toutes parts en France et à l'étranger. Le Bienheureux Jourdain sut habilement tirer profit des dispositions favorables du prélat. Avec son concours et celui du roi, il mit à exécution un projet mûri depuis longtemps dans son esprit. Il s'agissait de faire du couvent de Saint-Jacques une pépinière de professeurs pour l'Ordre tout entier, une sorte d'école normale où la famille de saint Dominique devait recruter les nombreux Lecteurs que nécessitaient, d'après le texte de ses lois, les nouvelles fondations.

L'organisation du couvent de Saint-Jacques en collège d'*Etude générale*, fut l'une des œuvres qui devaient particulièrement illustrer le généralat du Bienheureux Jourdain. Elle peut être regardée comme le fruit de son apostolat pendant dix ans dans le monde des écoles. Ce premier collège de l'Ordre, qui pendant le XIII^e^ siècle resta le foyer principal du mouvement intellectuel dans la famille de saint Dominique, devint le modèle de tous ceux qui se fondèrent dans la suite.

Pour faire du couvent de Saint-Jacques une « Etude générale », Maître Jourdain demanda tout d'abord à l'évêque la création d'une seconde école de théologie. Sa demande fut agréée, et Hugues de Saint-Cher, le Bachelier de l'année précédente, fut mis aussitôt en possession de la nouvelle chaire qui devenait ainsi la récompense des services ren-

dus par l'Ordre durant cette période de trouble. Cette fondation eut lieu en octobre 1230, avant que la plupart des Maîtres et écoliers ne fussent rentrés dans Paris.

Ces deux cours de théologie s'appelaient : les *Grandes Écoles*, — *Magnæ Scholæ*, — par opposition aux *Petites Écoles*, — *Parvæ Scholæ*, — réservées aux commençants et aux novices de la maison. L'une de ces deux chaires appartenait aux religieux de la Province de France. Les Maîtres qui y enseignaient, les Frères qui la fréquentaient comme étudiants, étaient tous originaires des couvents de cette Province. On l'appelait l'École des Français, — *Schola Interna*. L'autre chaire était réservée aux religieux des autres provinces de l'Ordre. On l'appelait l'École des Étrangers, — *Schola Externa*.

Le cours régulier pour les professeurs appelés à ce haut enseignement théologique était de trois années.

Pendant la première année on lisait *le Maître des Sentences*, avec le titre de Bachelier. Le *Bachelier* n'avait pas d'école à lui ; il enseignait dans l'école d'un *Maître*, sous la direction de ce dernier. Au bout de l'année, le Prieur du couvent de Saint-Jacques accompagné de tous les anciens Maîtres en théologie présents au couvent se rendait auprès du chancelier de l'Église de Paris. Il lui présentait le Bachelier, déclarant, sur la foi du serment et au nom de l'Ordre, qu'il le jugeait digne de la *licence*,

c'est-à-dire digne de la *permission* d'enseigner comme *Maître*. Le candidat subissait alors divers examens prescrits ; puis il inaugurait son enseignement par une leçon solennelle qu'il donnait dans la salle des audiences de l'évêché. Tous les docteurs de l'Université y assistaient en corps, ainsi que l'évêque et le chancelier de l'Église de Paris. Quand un Maître devait donner cette première leçon, en présence de l'élite intellectuelle de la cité ; il allait, selon le langage du temps, *tenir sa cour*.

Pendant la seconde année le Licencié continuait ses leçons. Il avait alors une école à lui, mais comme l'année précédente il devait encore commenter le *Livre des Sentences*, car s'il était Maître de *droit*, il ne l'était pas encore de *fait*.

Enfin pendant la troisième année, le professeur, affranchi de toute direction, était libre de traiter les questions qui lui plaisaient davantage, ou qui lui semblaient plus opportunes. On lui adjoignait alors un Bachelier, qui sous ses auspices s'exerçait à son tour sur le *Livre des Sentences*. A la fin de l'année le Maître rendait bon témoignage à son Bachelier et le présentait de concert avec le prieur de Paris pour être licencié, suivant les formalités par lesquelles il avait passé lui-même. Au bout de ces trois ans d'enseignement, le religieux devait céder sa place à quelque autre candidat, mais il conservait dès lors jusqu'à la fin de ses jours le titre si glorieux au Moyen-âge de *Maître en Divinité* de l'Université de Paris.

Les Frères appelés à l'honneur d'occuper les deux chaires du couvent de Saint-Jacques étaient désignés par les Chapitres généraux annuels, ou à leur défaut par le Maître de l'Ordre. Ils ne devaient point dicter leurs leçons. Après avoir préparé son sujet ou lu attentivement le Livre des Sentences, le professeur se livrait à l'improvisation. Les écoliers assis à terre, aux pieds du Maître, prenaient des notes. Les rédactions composées de mémoire sur ces notes formèrent les *quinterna* et les *opuscula*, qui remplissent encore aujourd'hui nos bibliothèques.

Le nombre des étudiants appelés à jouir du bénéfice de cet enseignement supérieur fut jusqu'au XVI^e^ siècle de trois à quatre cents environ. Chaque Province de l'Ordre avait le droit d'y envoyer trois de ses religieux, choisis parmi les plus aptes aux études. C'étaient d'ordinaire de jeunes *Lecteurs*, qui, après avoir déjà enseigné plusieurs années dans les couvents, étaient renvoyés aux écoles de Saint-Jacques pour recevoir une formation intellectuelle plus complète, et être mis ensuite à la tête des maisons d'étude dans leur Province.

Telle fut l'organisation donnée par le Bienheureux Jourdain aux Études générales du couvent de Paris. Si l'Université de Paris fut au Moyen âge le centre intellectuel où se donnait rendez-vous l'élite de la jeunesse et des savants de l'époque, on peut dire que le Collège de Saint-Jacques a été pendant

longtemps le point culminant de cette institution, et comme le dit un historien du temps, « *la plus brillante étoile dans ce firmament de lumière.* »

Un grand nombre en effet, ajoute le même auteur, de ceux qui venaient se désaltérer à ces sources de la sagesse, y trouvaient des eaux qui n'étaient point sans mélange. Le désir des dignités ecclésiastiques auxquelles la science théologique donnait alors accès, l'amour du plaisir dont les occasions se présentaient sous mille formes diverses au milieu de cette agglomération d'écoliers, étaient autant d'obstacles à la possession de la vraie sagesse, qui pour briller de tout son éclat veut être accompagnée de la pureté des mœurs et du mépris des biens terrestres. Les nouveaux Prêcheurs réalisèrent au sein de l'Université ce sublime idéal. Les étudiants du couvent de Saint-Jacques étaient par leur intelligence l'élite de leur Ordre. Ils pouvaient ainsi rivaliser avec les écoliers et les Maîtres séculiers les plus en renom. Mais ils l'emportaient sur eux pour tout le reste. Par leur vœu de pauvreté, ils avaient supprimé l'ambition qui déshonore la vraie sagesse. Au lieu de la gloire comme mobile, ils avaient pour but suprême le salut des âmes. La discipline conventuelle était en outre bien supérieure au régime anarchique de l'Université. Les nouveaux religieux appliquèrent à l'organisation de leurs études les puissants moyens de gouvernement, que l'unité de leur Ordre et le principe d'obéissance mettaient à

leur disposition. Toutes ces causes leur donnèrent pendant longtemps, au sein de l'Université, un prestige qui devait leur susciter bien des gloires avec bien des querelles.

Jourdain avait organisé les études en faveur des religieux de l'Ordre. Ce n'était pas assez pour son zèle. Il voulut encore pourvoir aux interêts surnaturels des étudiants séculiers, qui allaient de nouveau affluer à Paris de tous les points du monde.

Le Bienheureux désira que les Frères du couvent de Saint-Jacques prissent soin des âmes de toute cette jeunesse, et qu'après lui avoir enseigné les sciences humaines, ils lui enseignassent encore la science des saints. Dans ce but, il créa en cette année 1230 les *Conférences* pour les écoliers. Cette institution lui survécut. Elle fut longtemps en vigueur dans l'Université, où elle ne cessa de produire dans la suite des fruit de paix et de salut.

Au XIII^e^ siècle, les écolâtres dédaignaient de se mêler dans les églises à la foule des bourgeois pour aller entendre la parole de Dieu. Il avait donc été réglé que les professeurs, Maîtres en théologie, feraient des sermons spécialement destinés aux écoliers. Mais les Maîtres les plus en vogue, quand il s'agissait de science spéculative, n'avaient souvent pas les qualités morales requises par une jeunesse toujours exigeante, quand on venait lui prêcher la vertu. Un jour un Maître faisait le sermon suivant la coutume ; mais il lui arriva de se présenter devant

son auditoire, enveloppé d'un magnifique manteau de fourrure. Cet ornement plein de majesté fut trouvé par les jeunes gens peu convenable chez un prédicateur, chargé d'enseigner aux autres l'humilité et la pauvreté évangéliques. Un étudiant se leva et dit à haute voix, que le Maître était trop somptueusement vêtu pour un apôtre de Jésus-Christ, puis il sortit. Toute l'assemblée le suivit, et l'orateur vit l'église se vider sous ses yeux, avant même qu'il eût ouvert la bouche. Les Frères en qui brillaient toutes les vertus et plus spécialement encore la pauvreté, étaient mieux agréés des écoliers; mais c'était surtout chez Maître Jourdain que ceux-ci appréciaient, avec la flamme de la parole, tous les charmes de la simplicité chrétienne.

L'après-midi des dimanches et des fêtes, les étudiants libres de leur temps étaient exposés à toutes les tentations. Jourdain déplorant les ravages de la volupté au sein de cette jeunesse, capable des plus grandes vertus dès qu'on parvenait à la soustraire au mal, obtint que l'on ferait après Vêpres aux écoliers, sur les devoirs de leur état, un sermon qui prit le nom de *Conférence* (1). Il donna le premier l'exemple, et sa parole tout à la fois douce et ardente obtint à ces réunions une vogue qui en perpétua pendant longtemps l'habitude. L'autorité universitaire sanctionna ces succès en décidant qu'aux anciens

(1) En latin : Collatio.

sermons du matin l'on ajouterait une conférence qui se tiendrait le soir aux Jacobins ou aux Cordeliers.

La parole du Bienheureux dans ces conférences dut sans doute lui amener bien des recrues, car la fin de cette année 1230, il écrivait à la Bienheureuse Diane : « Rendez au Seigneur de vives actions « de grâces pour le grand nombre de novices qu'il a « donnés cette année à notre Ordre. »

CHAPITRE VIII

Sommaire : Départ du Bienheureux pour l'Italie (janvier 1231) ; il se rend à Rome, prêche le Carême aux écoliers de Padoue, préside le Chapitre général à Bologne (11 mai 1231). Il repart pour la France, passe par Modène, Reggio, Verceil, Milan. — Le Bienheureux est arrêté par la maladie ; il se remet en route, va à Trente, y tombe de nouveau malade, y séjourne pendant tout l'hiver, rentre à Paris dans le courant de l'été 1232. — Après trois mois de séjour à Paris, le Bienheureux repart pour l'Italie, arrive à Padoue pour les fêtes de Noël 1232 ; pendant les premiers mois de l'année 1233, visite les couvents de la Haute-Italie. — Il préside le Chapitre général à Bologne ; translation des reliques de Saint-Dominique (24 mai 1233). Le Bienheureux va de nouveau à Rome, se rend à Naples, remonte la Péninsule, traverse les Alpes, rentre à Paris pour les fêtes de Noël 1233.

Dès le commencement de l'année 1231, Jourdain reprit, selon son habitude, le chemin de l'Italie. Il alla d'abord à Rome porter au Pape l'heureuse nouvelle de l'apaisement des esprits à Paris et de la rentrée des Maîtres. Le Bienheureux lui raconta en même temps les spectacles si consolants pour l'Eglise de Dieu dont il avait été témoin l'année pré-

cédente à Toulouse et à Oxford. Il s'était fait accompagner dans sa visite au Pape du Provincial de Terre-Sainte, Frère Henri de Marbourg, que le mauvais état de sa santé avait ramené en Europe. Ce dernier renseigna sur la Palestine Grégoire IX dont la principale préoccupation avait alors pour objet les Croisades.

Après cette visite au successeur de Saint-Pierre, Maître Jourdain se rendit à Padoue, où la jeunesse des écoles, rebelle d'abord à sa parole lors de sa première visite, avait toujours depuis donné à son cœur de si douces consolations. Il prêcha le Carême dans cette ville. Ses prédications y produisirent des fruits merveilleux. L'enchanteur avait jeté ses filets, et c'est avec un cri de triomphe qu'il envoie à sa chère fille la Prieure de Sainte-Agnès le récit de sa pêche miraculeuse. « Vos prières et celles de vos « Sœurs ont été merveilleusement exaucées. Dieu « vient de nous donner une trentaine de novices « vertueux, lettrés et de noble origine. Plusieurs « sont Maîtres de l'Université. Maître Jacques, ar- « chidiacre de Ravenne, prévôt de Bobbio, qui a « refusé un évêché et qui est le plus savant profes- « seur de droit de toute la Lombardie, a pris l'habit « et fait profession le Mercredi-saint. J'ai reçu le « même jour un jeune archidiacre très vertueux, « qui appartient à une des familles les plus nobles « et les plus riches de la Hongrie. Enfin nos Frères « se multiplient dans le monde entier, comme je

« l'apprends souvent, et ils croissent partout en « nombre et en mérite. Vous voyez par là combien « est vraie la parole du Seigneur qui a promis de « nous rendre le centuple en cette vie. Pour un « frère que nous avons peut-être laissé dans le « monde, nous en avons déjà reçu plus de cent, et « de bien meilleurs. Mais, remarquez que si Jésus- « Christ dit, dans l'Evangile, qu'il nous donnera au « centuple, il ajoute : *Avec des tribulations.* Nous ne « devons donc jamais oublier que si nous désirons « recevoir le centuple, ce n'est qu'à la condition de « souffrir. Un jour viendra où Il ne vous donnera « pas le centuple seulement, mais l'infini. Alors au- « cune tribulation ne surviendra. Nous boirons pur « et sans mélange le calice des joies éternelles. En « attendant, prenons patience, et recevons tantôt la « consolation avec humilité, tantôt la souffrance « avec courage, soutenus et consolés tour à tour « par le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui est béni par « dessus toutes choses dans les siècles des siè- « cles. »

De Padoue, notre Bienheureux revint à Bologne pour la tenue du Chapitre général (11 mai 1231). Vers la fin de mai, Jourdain se remit en route pour la France. Son intention était de visiter les couvents de Lombardie et de retourner ensuite à Paris, en passant par l'Allemagne. Il se dirige d'abord sur Modène, où il reste neuf jours, et d'où il écrit à la Bienheureuse Diane : « Qu'il a semé beaucoup et

« récolté fort peu ; sans doute, ajoute-t-il, en puni-« tion de mes péchés. » De Modène il va à Reggio où sa parole est couronnée des succès habituels. De Reggio il gagne Verceil. Là, notre voyageur est arrêté dans sa course par la mauvaise santé de son compagnon de route, Frère Henri de Marbourg, gravement atteint par la maladie et dont les jours sont en danger. « Je vous écris de Verceil, dit-il à « la Bienheureuse Diane, où je n'ai encore admis « qu'un novice très vertueux ; mais j'espère que « dans peu de temps Dieu nous fera la grâce d'en « recevoir un grand nombre. Frère Henri d'Outre « Mer est gravement malade. Je vous recommande « instamment à vous et à vos Sœurs de prier beau-« coup pour lui. Nous craignons déjà qu'il ne soit « pour nous perdu sans retour.

« Du reste, très chère, déposez toutes vos inquié-« tudes dans le sein de Dieu. Puisez en Lui toutes « vos consolations. Apprenez de Lui à vaincre les « épreuves que le monde vous apporte dans ses vi-« cissitudes sans nombre.

« Ne soyez pas inquiète à mon égard. Celui qui « veille sur vous pendant que vous restez à Bologne, « veillera aussi sur moi dans mes diverses pérégri-« nations ; car, si vous restez à Bologne et si je « parcours tant de contrées diverses, nous ne fai-« sons tout cela, l'un et l'autre, que par amour pour « Lui. Il est notre unique fin. Il nous dirige ensemble « dans ce lieu d'exil, jusqu'à ce que dans la Patrie

« Il soit notre récompense. Qu'il soit béni dans les « siècles des siècles. »

De Verceil, Maître Jourdain voulut se rendre à Milan pour gagner ensuite l'Allemagne; mais son corps, épuisé de fatigue, se refusa à un plus long trajet. Notre Bienheureux dut suspendre sa route. Les fièvres qui le minaient depuis longtemps lui avaient rendu la marche impossible « Je viens, « très chère, écrit-il encore à la Bienheureuse Diane, « vous donner de mes nouvelles. Je me rendais avec « huit novices vertueux et capables de Verceil à « Milan pour aller ensuite en Allemagne, lorsque « j'ai été pris par les fièvres. J'ai eu déjà jusqu'à ce « jour trois accès de fièvre, et j'attends le quatrième. « Grâce à Dieu, cette maladie est sans danger, et les « médecins m'assurent que je serai bientôt guéri. « J'ai voulu vous écrire, afin que vous ne soyez « point trop alarmée, afin que vous ne me croyiez « point plus gravement malade que je ne le suis en « realité; ce qui ne manquerait pas d'arriver si vous « veniez à apprendre par d'autres que par moi « l'état de ma santé. Veuillez me recommander aux « prières des Sœurs. Frère Henri d'Outre-Mer leur « doit, j'en suis convaincu, sa guérison. Il est déjà « parti pour l'Allemagne. Que ma fièvre ne vous « tourmente point. J'espère, au contraire, qu'elle me « rendra plus fort et de corps et d'esprit. Le Seigneur « m'avait comblé à Reggio et à Verceil. Il Lui a plu « sans doute, et c'était justice, que ce ne fût pas

« d'une manière tout à fait gratuite. Que son Nom « soit béni dans les siècles des siècles.

Après un certain temps d'arrêt, Maître Jourdain voulut reprendre sa route interrompue. Le voilà de nouveau sur pied, s'acheminant péniblement à travers les montagnes de la haute Italie. Déjà il avait traversé les Alpes et se trouvait à Trente, lorsque son corps, à bout de forces, s'affaissa de nouveau et refusa de se prêter plus longtemps aux fatigues qu'on exigeait de lui. Le Bienheureux fut retenu longtemps dans cette ville par une maladie grave, et tel était son état de faiblesse qu'on ne put même pas le transporter à Bologne, sous un climat plus doux. Pour la première fois, Jourdain ne put assister au Chapitre général qui se tint à Paris le 30 mai 1232. La convalescence fut longue et pénible. Les forces ne revenaient que lentement. Enfin, il put repartir et se diriger à petites journées sur Paris, où il arriva dans le courant de l'été.

A peine notre Bienheureux se trouva-t-il au milieu de ses chers écoliers et des nombreux novices qui affluaient à Saint-Jacques, que la vue de toute cette florissante jeunesse lui rendit la vie. Il se remit à prêcher. « Je suis rétabli maintenant, écrit-il aux « Sœurs de Sainte-Agnès, je ne souffre presque plus « ni du corps ni de la tête; et quoique je n'aie « pas encore entièrement recouvré mes forces, je « ne me lasse pas de prêcher au peuple et aux « écoliers. »

Jourdain n'avait pas encore séjourné trois mois à Paris que déjà il repartait pour l'Italie. Le Saint, l'année précédente, au cours de son voyage, avait presque touché aux portes de la mort; mais l'énergie de son âme n'en avait reçu aucune atteinte. Les fièvres l'avaient empêché d'assister au Chapitre général; de toute nécessité, il fallait donc qu'il présidât, cette année à Bologne, les assises de l'Ordre. Craignant les surprises de la maladie, et voulant en prévenir les effets, notre Bienheureux partit de bonne heure, afin de voyager à petites journées et sans trop de fatigue.

A l'époque des fêtes de Noël, il était arrivé à Padoue, une des villes d'Italie où la sympathie pour sa personne produisait, à chaque nouveau retour, de merveilleux effets : « Réjouissez-vous, écrit-il à la « Bienheureuse Diane, tressaillez d'allégresse avec « toutes vos Sœurs, Diane bien-aimée, fille de Sion, « et rendez ensemble de vives actions de grâces à « votre Seigneur Jésus, car vos prières sont montées « jusqu'à Lui, et elles ont été exaucées. Il nous a « déjà donné plusieurs écoliers de Padoue, vertueux « et capables, et Il a touché le cœur d'un grand « nombre d'autres restés encore dans le siècle. Vous « devez désormais les aider puissamment par vos « prières, afin qu'ils achèvent de briser la chaîne qui « les retenait au monde. Parmi eux il s'en trouve « un si gravement exposé, qu'il craint toujours de « tomber dans quelque péché mortel. Priez Dieu

« avec ferveur, afin qu'Il ne l'abandonne pas, afin « qu'Il lui vienne en aide et qu'Il le délivre de tout « danger. Et vous, chère Diane, prenez courage, « consolez-vous dans le Seigneur et dans l'Enfant « divin qui va naître pour vous. »

Gérard nous a conservé l'histoire de ce jeune homme que Jourdain recommandait aux prières des Sœurs de Sainte-Agnès. C'était un jeune allemand, noble de naissance, d'un caractère doux et affable. Il se trouvait à Padoue sous la surveillance d'un précepteur auquel ses parents l'avaient confié. Depuis l'arivée de Maître Jourdain dans cette ville, l'adolescent, cédant aux charmes enchanteurs du Bienheureux Père, songeait à entrer dans l'Ordre. On s'aperçut dans son entourage des sentiments vers lesquels inclinait son cœur. L'enfer ourdit alors autour de sa personne un horrible complot Son précepteur et ses compagnons d'étude résolurent de le détourner à tout prix de son pieux dessein. Dans ce but ils ne reculèrent point devant l'infamie. Ils se procurèrent une des plus belles courtisanes de la ville. Cette misérable créature se conforma à toutes leurs instructions. Elle devait attendre l'infortuné. pour l'enlacer dans ses pièges, et lui ravir avec la pureté l'attrait vers les choses d'en haut. Au moment où il ne s'y attendait pas il fut attiré dans un appartement secret sous un faux prétexte et enfermé avec la jeune fille dont l'impudicité devait occasionner sa chute. Le jeune homme cependant sortit vic-

torieux du piège tendu à sa vertu et le péril couru ne fit qu'accroître son désir de se donner à Dieu. Il alla aussitôt trouver Maître Jourdain. Celui-ci, en apprenant ce qui venait de se passer, lui donna l'habit sur le champ. Le nouveau religieux était fils unique. Son père, riche seigneur d'Allemagne en apprenant la nouvelle de son entrée dans l'Ordre en fut triste jusqu'à la mort, dit Gérard. Rendu furieux par la douleur, le vieux chevalier réunit à la hâte quelques uns de ses vassaux et descend en Lombardie, à marches forcées, pour enlever son fils et tuer, s'il était possible, ce Maître Jourdain qui lui avait ravi son unique enfant. Quand il arriva, Jourdain quittait Padoue. Ils se rencontrèrent sur la route aux portes de la ville. Le seigneur allemand était à cheval entouré de ses gens. En apercevant Jourdain et les Frères, il court droit à eux. Son visage empourpré par la colère trahissait le trouble de son âme. Il s'adresse à celui des Frères qui marchait en tête du groupe, et lui demande avec une voix menaçante ou était Jourdain le Maître des Prêcheurs. Or, il se trouva que le vieux chevalier s'était adressé, sans le savoir, au Bienheureux. Le Serviteur de Dieu répondit alors le sourire sur les lèvres : « C'est moi, qui suis Frère Jourdain ! » Ces simples paroles produisirent un miracle qui rappelait celui du Sauveur en présence des soldats de la Synagogue venant pour se saisir de Jésus. A peine le Saint avait il laissé échapper ces quelques mots

que le vieux chevalier descendant de cheval se prosterna à ses pieds. Il demandait pardon et sans pouvoir se rendre compte de ce qui se passait en lui il fit en public devant les Frères l'aveu du crime qu'il se proposait d'accomplir en mettant à mort Maître Jourdain. Avant de se relever, le vieillard tourna vers le Bienheureux ses yeux inondés de larmes : « Dieu m'a consolé ! s'écria-t-il. Emmène mon « fils! Et moi je jure en ta présence qu'avant de retour- « ner dans mes fiefs j'irai, avec tous ceux qui m'ac- « compagnent ici, dans les pays d'outre-mer guer- « royer au service de Dieu ! » Et il partit aussitôt, ajoute Gérard, emmenant avec lui en Terre-Sainte les cent chevaliers qu'il avait destinés à ramener son fils.

Les premiers mois de l'année 1233 furent employés par Jourdain à visiter les couvents dn Nord de l'Italie. Vers les fêtes de la Pentecôte, notre Bienheureux rentrait à Bologne, Bologne la ville si chère à son cœur, qu'il écrivait à cette époque : « Entre toutes les cités de la Lombardie, de la Tos- « cane, de la France, de l'Angleterre, de la Pro- « vence, je dirai presque de l'Allemage elle-même, « Bologne est le plus cher et le plus doux trésor dc « mon cœur. » La noble cité, qui avait reçu de Dieu la garde des reliques de notre Bienheureux Père Dominique, professait d'ailleurs pour son successeur une affection dont elle ne cessait de lui donner les plus touchants témoignages. Cette année 1233, lorsque Jourdain rentra à Bologne, le peuple de la

ville, plein d'admiration pour notre Bienheureux dont la renommée remplissait l'Italie, voulut lui faire une ovation. Depuis plusieurs jours, on se disposait à le recevoir avec toute la pompe réservée aux grands de la terre. La foule s'était précipitée à sa rencontre ; mais l'humble serviteur de Dieu, prévenu à temps, prit un sentier détourné pour entrer dans la ville, et réussit ainsi à se dérober à la réception tromphale qu'on lui avait préparée.

Les fêtes du Chapitre général devaient, cette année, revêtir un éclat particulier. Les Frères avaient demandé au Souverain Pontife la permission de transporter les précieuses reliques de leur Fondateur dans une sépulture plus digne de sa sainteté. Il y eut alors à Bologne une de ces scènes qui laissèrent dans la mémoire des contemporains un impérissable souvenir. On était à la Pentecôte de l'an 1233. L'archevêque de Ravenne, obéissant aux ordres du Pape, était présent avec les évêques de Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournay. Plus de trois cents Frères étaient venus de tous les pays. Un grand nombre de seigneurs et de citoyens honorables des villes voisines se pressaient dans les hôtelleries. Tout le peuple était dans l'attente. « Cependant, écrit le Bienheureux Jourdain, « les Frères sont livrés à l'angoisse ; ils prient, ils « palissent, ils tremblent ; ils ont peur que le corps « de saint Dominique, longtemps exposé à la pluie « et à la chaleur dans une vile sépulture, n'appa-

« raisse rongé des vers et n'exhale une odeur qui « diminue l'opinion de sa sainteté. » Le 24 mai, avant l'aurore, l'archevêque de Bologne et les autres évêques, le Maître général avec les définiteurs du Chapitre, les principaux seigneurs et citoyens, tant de Bologne que des villes voisines, se réunissent, à la lueur des flambeaux, autour de l'humble pierre qui couvre depuis douze ans les restes de saint Dominique. A peine est-elle soulevée qu'un parfum inénarrable s'en échappe. Tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur, tombent à genoux en pleurant et en louant Dieu. Jourdain de Saxe se baisse vers les restes sacrés avec une respectueuse dévotion, recueille un à un les ossements et les dépose dans un cercueil nouveau, fait de bois de mélèze. Huit jours après, le Bienheureux, prenant dans ses mains le chef vénérable du saint Patriarche, le présenta à plus de trois cents Frères, qui eurent la consolation d'en approcher leurs lèvres et y gardèrent longtemps le parfum de ce baiser. « Nous avons senti, dit le Bienheureux Jourdain, « dans la lettre encyclique adressée aux Frères, « nous avons senti cette précieuse odeur. Nous ne « pouvions nous rassasier d'ouvrir nos sens à l'im- « pression qu'elle nous causait, quoique nous fus- « sions resté de longues heures près du corps de « saint Dominique à la respirer. Elle n'apportait « avec le temps aucun ennui, elle excitait le cœur à « la piété, elle opérait des miracles. »

Parmi les religieux célèbres qui avaient pris part aux délibérations du Chapitre, se trouvait Frère Jean de Vicence, homme illustre par sa sainteté et par le rôle extraordinaire qu'il avait été appelé à exercer en ces derniers temps. On l'avait vu aller de ville en ville comme un triomphateur, et reconcilier entre elles les cités italiennes livrées à des guerres fratricides que les chefs de l'Italie et les papes eux-mêmes ne parvenaient pas à apaiser.

Au moment où Frère Jean de Vicence allait quitter Bologne pour reprendre son ministère, les habitants de la ville envoyèrent à Maître Jourdain une députation de notables, afin d'obtenir que Frère Jean fixât sa résidence au couvent de Saint-Nicolas. Les Bolonais avaient cédé à l'envie de posséder au milieu d'eux un des plus grands hommes dont se glorifiait alors l'Italie. Cette pensée leur faisait honneur sans doute, mais elle était trop humaine pour être adoptée par les saints de Dieu. Maître Jourdain était dirigé dans le gouvernement de l'Ordre par des vues plus hautes. Il refusa la demande des députés de Bologne, mais son refus fut tempéré par des paroles si aimables et par une comparaison tout à la fois si familière et si gracieuse, qu'elle est restée comme un modèle. Après avoir écouté avec la plus grande douceur la requête des députés Bolonais : « Très chers, leur « dit-il, vous me demandez Frère Jean. Mais où « donc avez-vous vu que le laboureur apporte son

« lit dans les champs qu'il a ensemencés pour y « reposer jusqu'à ce qu'il ait vu germer, croître « et fructifier la semence ? Il la recommande à Dieu, « n'est-il pas vrai ? Puis il va travailler à un autre « champ. Ainsi peut-être serait-il plus expédient « que votre Apôtre allât porter ailleurs la parole de « Dieu, suivant l'exemple du Sauveur qui disait : Il « faut que j'aille également prêcher aux autres « villes d'Israël. Nous délibérerons cependant sur « cette affaire et avec mes définiteurs nous ferons « en sorte que tout le monde ait sujet d'être « content. »

Après la tenue du Chapitre, Maître Jourdain retourna à Rome, vit le Pape, l'entretint de nouveau des Universités de Paris et de Toulouse et obtint pour cette dernière les mêmes privilèges que ceux déjà concédés à l'Université de Paris. Gregoire IX de son côté profita de la présence du Bienheureux pour organiser de concert avec lui les nouvelles missions que l'Eglise venait de confier aux Frères en Hongrie et en Prusse. Le Saint-Siège avait chargé les religieux de l'Ordre de prêcher la croisade contre les Pruthènes, hordes sauvages qui menaçaient d'envahir la Chrétienté par les contrées du Nord de l'Allemagne. Ces barbares poussaient la cruauté jusqu'à immoler au démon les vierges de leurs propres tribus. Les Frères Prêcheurs organisèrent alors la défense commune. Il fallait recruter des combattants, batir des citadelles, creuser des fossés.

Pour faciliter ces travaux Grégoire IX donna une bulle adressée à Jourdain qui accordait les indulgences de l'Eglise à tous ceux qui viendraient en aide aux Frères pour la défense des pays chrétiens contre les Barbares. Les enfants de Saint Dominique répandirent partout cette bulle, et, grâce au concours des chevaliers hospitaliers de Sainte-Marie-d'Allemagne, on parvint à refouler les envahisseurs qui peu à peu se convertirent par la prédication des Frères.

Ce fut pendant l'un des entretiens que Jourdain eut à cette époque avec Grégoire IX que le Bienheureux fit au Pape une réponse où se révèle dans tout son charme l'esprit de droiture et de simplicité du Serviteur de Dieu. Les nombreux services déjà rendus par lui à la cause de l'Eglise et la grande affection qui unissait l'âme de Jourdain à celle du très-saint Pontife Grégoire avaient établi entre eux une sorte d'intimité qui explique la réponse familière que nous allons rapporter. Le Pape avait prié le Maître de l'Ordre d'envoyer quelques-uns de ses religieux procéder à la déposition de plusieurs Abbés dont la conduite scandaleuse était parvenue à la connaissance du Saint Siège. Ces sortes de commissions, toujours fort onéreuses pour les religieux qui en étaient chargés, occasionnaient à l'Ordre des difficultés sans nombre. Plusieurs fois les Frères avaient demandé au souverain Pontife de leur épargner ces corvées, mais on ne les avait pas

écoutés. Dans le cas présent, les Abbés déposés avaient si bien fait par leurs manœuvres auprès du Pape et des cardinaux, que la Cour romaine tout entière, dit la chronique, était remplie de leurs clameurs. Sur ces entrefaites, Maître Jourdain arrive à Rome. Le Pape se plaignit à notre Bienheureux de ce que les religieux de l'Ordre, commissaires en cette cause, n'avaient pas observé pour la déposition des Abbés toute la série, fort compliquée d'ailleurs, des procédures canoniques en ces sortes d'affaires : « Très Saint Père, rèpondit alors le Bienheureux, il « m'est arrivé un jour, comme j'entrais dans une « abbaye de l'Ordre de Citeaux, de trouver devant « moi une allée d'arbres qui conduisait par de longs « détours à la porte du monastère. J'étais pressé, « ainsi que mes compagnons. Nous nous avançames « à travers une pelouse pour gagner plus vite « l'entrée de la maison. Et si le Frère portier nous « eût dit alors : « Vous n'êtes point venus par la « voie ordinaire, retournez sur vos pas, » cette « parole, Très Saint Père, n'eut-elle pas été em- « preinte d'une sévérité inutile? De même, au sujet « de l'affaire confiée par Vous à nos Frères, l'on n'a « point suivi toutes les formalités du droit, j'en « conviens: mais la sentence est juste, comme vous « pouvez le constater en examinant la question. Il « est donc inutile d'y revenir. »

De Rome, notre Bienheureux descendit dans le sud de l'Italie et vint à Naples vers la fin de cette

année 1233. Remontant ensuite la Péninsule, il franchit de nouveau les Alpes et traversa la Bourgogne, puis la Champagne. Il etait rentré à Paris pour les fêtes de Noël, 1233.

CHAPITRE IX

Sommaire : Séjour du Bienheureux à Paris jusqu'au Chapitre Général de l'année 1234 ; affluence des novices au couvent de Saint-Jacques. — Après le Chapitre Jourdain va à Strasbourg. — Canonisation de saint Dominique. — Le Bienheureux rentre à Paris : Retenu par la maladie il séjourna pendant les deux années 1235 et 1236. — Chapitre Généralissime (mai 1236). — Départ du Bienheureux pour l'Orient.

Les soucis, les fatigues de toutes sortes, plus encore que les années, avaient apporté à notre Bienheureux une précoce vieillesse. A l'âge où les hommes sont encore dans la plénitude de la vie, il touchait presqu'au terme de sa carrière. Bientôt il allait quitter pour toujour ce cher couvent de Saint-Jacques, où il avait pris l'habit et où sa prédication avait accompli tant de merveilles. La Providence permit que, pendant les dernières années de son séjour à Paris, notre Bienheureux fît, au sein de la jeunesse des écoles, une dernière moisson, plus extraordinaire encore que toutes celles du passé.

Le jour de la Purification (1234), il reçoit à l'habit

vingt et un novices. La scène est une des plus belles entre toutes celles qui marquent cet âge héroïque.

Les Frères avaient préparé au Chapitre des habits pour vingt postulants. C'était le nombre des jeunes gens qu'avait admis le Maître. Au moment de la cérémonie, la foule des écoliers se pressait dans les cloîtres de Saint-Jacques. Il y en avait plus d'un millier, dit la chronique. Un enfant s'était glissé dans la foule. La veille, il s'était présenté au Bienheureux pour être reçu novice dans l'Ordre ; mais il avait été ajourné à cause de son extrême jeunesse. Après s'être mêlé, comme par mégarde, aux autres postulants, il fut assez habile pour recevoir l'habit, l'un des premiers, des mains de Maître Jourdain. Le Bienheureux, en revêtant ses enfants, avait les yeux levés au ciel : il priait. Il ne s'aperçut qu'à la fin de cette sublime tromperie, lorsque, au moment de revêtir le dernier postulant, il vint à manquer d'habits. Alors il se contenta de faire remarquer avec un doux sourire : « Quelqu'un de vous est entré dans l'Ordre à la dérobée. »

Les Frères, présents à cette scène, durent se dépouiller l'un de sa tunique, l'autre de son scapulaire, un troisième de sa chappe, car le religieux chargé du vestiaire, dit le texte, ne put jamais parvenir à se frayer un passage au milieu de la foule qui encombrait le Chapitre. Cependant, ajoute le chroniqueur, cet enfant a depuis fait de grands progrès. Il est devenu Lecteur et excellent prédicateur.

Plus tard il fut le fondateur et le premier Prieur du couvent d'Agen, près Bordeaux.

Une autrefois, peu de temps avant la tenue du Chapitre général de cette année 1234, Jourdain reçut en même temps à Paris soixante et un jeunes enfants. « Ils étaient si peu lettrés, dit Thomas de « Champré, alors de passage à Paris et témoin du « fait, qu'à grand'peine pouvaient-ils lire une leçon « des Matines, et encore n'était-ce pas couramment. » Le Chapitre général s'étant peu après assemblé, les définiteurs chargés, d'après la règle, de signaler au Maître de l'Ordre les défectuosités de son gouvernement, se plaignirent au Bienheureux de sa trop grande facilité à admettre dans l'Ordre des sujets qui ne pouvaient que lui être à charge. Les définiteurs ayant cependant autorisé le Maître à s'expliquer sur cette affaire, le Bienheureux se leva alors et leur dit ces paroles prophétiques : « Laissez, « laissez croître ces jeunes plantes, et gardez-vous « de mépriser ces petits que la Providence vous en- « voie. Un jour viendra, je vous le prédis au nom « du Seigneur, où tous ces enfants prêcheront avec « fruit et travailleront plus utilement au salut du « prochain que plusieurs autres dont vous estimez « davantage aujourd'hui le talent et le mérite. »

« Nous avons vu, ajoute Thomas de Champré, et « nous voyons encore de nos yeux combien ces pa- « roles étaient sages. »

La tradition de l'Ordre, en effet, affirme que parmi

ces enfants, il s'en trouvât un qui devait être la justification éclatante de la promesse du Maître. Il s'appelait Pierre de Tarentaise. Successivement novice, puis professeur à Saint-Jacques, Provincial de France pendant dix ans, archevêque de Lyon et enfin cardinal, il fut le premier des enfants de saint Dominique qui monta sur le siège de Saint-Pierre, où il est mort en odeur de sainteté, sous le nom d'Innocent V.

Une autre anecdote nous montre jusqu'à quel degré vraiment incroyable s'exerçait cette irrésistible influence de notre Bienheureux sur les écoliers de Paris. Un jour de fête, le Maître s'apprêtait à donner l'habit à un étudiant. Plusieurs de ses camarades étaient venus pour la cérémonie. Jourdain trouvant sans doute qu'une offrande solitaire n'était point suffisante, se tourne tout à coup vers les jeunes gens, mû par une inspiration du ciel : « Très « chers, leur dit-il, si l'un d'entre vous se rendait « seul à un festin, ses amis seraient-ils tous si peu « aimables qu'aucun ne s'offrît pour lui tenir com- « pagnie? Celui que vous voyez là, seul à nos pieds, « n'est-il pas, lui aussi, invité au nom du Seigneur, « pour assister au festin des noces. Comment se « fait-il que vous l'y laissiez aller seul? » Aussitôt un de ces jeunes gens, qui depuis avoua n'avoir jamais songé auparavant à entrer dans l'Ordre, se détacha du groupe des écoliers, et se jetant aux pieds du Bienheureux : « Maître, lui dit-il, vous

« avez parlé au nom de Jésus ; au nom de Jésus, je « viens prendre part à la fête. » Et aussitôt il fut reçu.

Cet enthousiasme étrange de la jeunesse des écoles au XIIIe siècle, pour embrasser le genre de vie des nouveaux Prêcheurs, peut jeter dans l'étonnement nos générations modernes ; mais Jourdain nous a laissé le secret de ces saintes ardeurs, de ces héroïsmes d'adolescents et d'enfants prédestinés. Un jour, on lui demandait pourquoi ceux que l'on appelait dans le langage du temps « *les maîtres ès-arts et les artistes,* » c'est-à-dire les maîtres et les écoliers en philosophie, entraient dans l'Ordre en plus grand nombre que les théologiens et les prêtres : « N'avez-vous pas remarqué, répondit le « Bienheureux, que les paysans habitués à boire de « l'eau, s'enivrent dès qu'on leur verse du vin généreux, plus vite et plus aisément que les nobles et « les bourgeois qui y sont accoutumés ? Ainsi en est-« il des philosophes. Ils boivent toute la semaine « de l'eau d'Aristote. Aussi, quand les dimanches « et les jours de fêtes, ils viennent boire sur nos « lèvres la parole évangélique, ils entrent plus facile-« ment que d'autres dans une sainte ivresse. Le « théologien, au contraire, habitué à nourrir son « âme des sublimités de Dieu, n'apprécie pas toujours « à sa juste valeur le don qu'il a reçu. Trop souvent « il ressemble au sacristain, si accoutumé à passer « devant l'autel qu'il ne salue plus »

Frère Thomas de Champré, de passage au couvent de Saint-Jacques de Paris pendant la dernière année du séjour de notre Bienheureux dans cette maison, nous rapporte une autre de ces ravissantes scènes de vêture, au temps du très doux Père. Il s'agissait d'un enfant de très noble maison, de l'unique héritier des comtes de Falkenberg. A l'âge de treize ans, il avait été envoyé par sa mère à Paris, pour y être élevé avec les enfants du roi de France, dont elle était parente. Ceux qui vivent en pays étranger ont coutume de fréquenter avec bonheur leurs compatriotes. Cet enfant du nom d'Albert, alla voir, en sa qualité d'Allemand, Maître Jourdain et les autres Frères de sa nation. Peu à peu ses visites devinrent plus longues et plus fréquentes. Par suite de ses entretiens avec le Serviteur de Dieu, Albert ne tarda pas à se détacher des choses de la terre pour se complaire dans celles du ciel. Bientôt le désir lui vint d'entrer dans l'Ordre. Il demanda alors l'habit en secret à Maître Jourdain. Il était suffisamment instruit pour son âge, mais le Maître ne croyant pas à la fermeté de son dessein, tournait plutôt les pensées de l'adolescent vers le gouvernement des fiefs qui devaient être un jour son partage ici-bas. Souvent il lui parlait de la douceur avec laquelle il faudrait plus tard commander à ses vassaux. Lorsque Albert eut atteint l'âge de seize ans, sa mère envoya à Paris un cortège princier pour le ramener en Allemagne. Elle songeait à lui faire épouser une

jeune fille de très haute naissance, et à lui remettre dès lors, vu l'âge avancé de son père, l'administration des domaines de la famille. Au moment du départ, le jeune comte dit aux chevaliers qui devaient lui faire escorte: « Mes amis, avant de « partir, allons voir nos compatriotes au couvent « des Frères-Prêcheurs. » Et il vint avec toute sa suite à Saint-Jacques. Le jeune homme y trouva Maître Jourdain et les Frères qu'il connaissait. Les prenant à part, il se jeta à leurs pieds : « Devant « vous, s'écria-t-il, je prends Dieu à témoin que je suis « prêt à quitter le monde aujourd'hui même et à me « consacrer en votre compagnie au service de Jésus-« Christ. Si, malgré ma bonne volonté, vous conti-« nuez à me repousser, je remets ma cause entre les « mains de Dieu. Qu'Il soit juge entre vous et moi « et qu'Il tire vengeance de mon sang! » Ces paroles de l'adolescent furent comme des flèches qui entrèrent dans le cœur de Jourdain. Rendre notre Bienheureux responsable de la perte d'une âme qui demandait à apporter à Dieu la fleur de sa jeunesse, c'était frapper à l'endroit sensible. Le très doux Père, à ces paroles, fondit en larmes et les Frères avec lui. La vue de cet enfant à genoux à ses pieds, la sainte fierté et la grandeur de son langage l'avaient bouleversé. Aussitôt, on rassemble à la hâte la communauté. On lui expose ce qui vient de se passer, et, sans plus attendre, l'enfant est admis et revêtu de l'habit de l'Ordre, en présence de ses serviteurs

stupéfaits de cette scène. Albert resta avec les Frères, tandis que ceux qui étaient venus le chercher s'en retournaient en Allemagne, raconter aux parents du jeune seigneur ce dont ils avaient été témoins. Le père, malgré son grand âge, partit aussitôt pour Paris avec une troupe d'hommes armés. Moins généreux qu'Abraham, il vint au couvent réclamer son fils unique, tenta même de s'en emparer par la force. Mais le vieux chevalier fut repoussé et contraint de reprendre le chemin de l'Allemagne, en laissant aux mains des Frères son enfant bien-aimé dont Dieu venait d'accepter l'holocauste.

A peine le jeune Albert était-il entré à Saint-Jacques, que non content de se donner à l'Ordre, il y attira un de ses oncles. Il y avait à Paris, continue Thomas de Champré, un archidiacre d'Allemagne que sa beauté faisait remarquer entre tous les autres clercs. Il s'appelait Thierry et on l'avait justement surnommé *le Bel Allemand*. Oncle du jeune Albert par sa mère, il éprouva contre son neveu un sentiment d'animosité profonde, quand il le vit entrer dans l'Ordre. Il rompit même à ce sujet toute relation avec lui. Enfin, à la veille de retourner dans sa patrie, il envoya un de ses clercs annoncer au novice sa visite pour le lendemain. Albert courut aussitôt demander à Jourdain et aux Frères les plus connus par leur piété, de prier pour le salut de son oncle qu'il aimait tendrement. L'archidiacre étant

venu, l'entretien eut lieu dans une chapelle. Ils s'assirent tous deux, et l'oncle se mit à pleurer. « Comment, s'écria-t-il, as-tu pu être assez cruel « pour abandonner ta mère, toi son fils unique? « Comment as-tu pu te séparer de ma sœur et de « moi, ton oncle qui te chérissais par dessus tout? « Et maintenant, voici que j'entends dire que ta « mère se meurt de chagrin. Moi même j'ai failli « succomber sous le poids de la douleur, en appre- « nant ton entrée ici. Et rien ne pourra me consoler, « tant que je ne t'aurai point vu sortir d'une voie « que tu es encore libre d'abandonner. » Le jeune homme leva alors les yeux et, prenant la main de l'archidiacre, il dirigea ses regards sur une des verrières de la chapelle. « Oncle bien-aimé, lui dit- « il, voyez-vous ces trois figures peintes sur le « vitrail? Ce sont celles de Jésus entre la Vierge, sa « Mère, et Jean l'Évangéliste, son parent. Le Sau- « veur chérissait tendrement Marie, et il connaissait « l'immense douleur dont elle était pénétrée. Le bon « Maître éprouvait également une grande affection « pour Jean, le disciple privilégié, et il n'ignorait « pas non plus la tristesse dont celui-ci était accablé. « Jésus cependant ne voulut point user de sa puis- « sance et descendre de la croix. Il y resta cloué « jusqu'à la mort. Oncle bien-aimé, je me suis « attaché avec le Christ et pour le Christ à la croix « de la vie religieuse. Il n'y a point d'amour, il n'y « a point d'affliction, ni celle de ma mère, ni la vôtre,

« ni celle d'aucune créature humaine qui puisse « m'en faire descendre. Moi aussi, je resterai attaché à la croix jusqu'à la mort. Mais vous-même, « si vous m'en croyez, ô mon oncle, vous monterez « avec moi sur cette croix, afin que le monde qui a « eu déjà trop de prise sur vous ne vous enchaîne pas « davantage. » L'esprit de Dieu qui s'était emparé de cet enfant parlait par sa bouche. Et qui peut résister à l'esprit de Dieu? En présence de tant d'héroïsme, la conscience de l'archidiacre s'était réveillée. Les yeux de son âme s'ouvrirent à la lumière, et, sans résister davantage, il entra dans l'Ordre au bout de quelques jours. Cette conversion subite causa une grande surprise aux écoliers et au peuple de Paris, qui admirèrent, dit Thomas de Champré, comment un cœur fier jusque-là comme un cœur de lion, s'était humilié à ce point d'obéir à la parole d'un enfant.

Le jeune Albert, ajoute le même auteur, est aujourd'hui devenu un religieux parfaitement bon, un prédicateur d'une âme forte et élevée. Récemment le seigneur Pape a voulu lui confier le gouvernement d'un grand diocèse, mais cet homme vraiment saint a résisté à toutes les offres et à toutes les prières. Et comme le Souverain Pontife le pressait d'accepter : « Très Saint Père, répondit-il, lorsque l'heure sera venue pour moi de retourner à Dieu, si je suis resté « simple Frère, je mourrai plus paisible et plus joyeux « que si j'eus accepté les honneurs de l'épiscopat. »

Après la tenue du Chapitre de l'année 1234. Maître Jourdain quitta le couvent de Paris pour se rendre en Allemagne. Son intention était de visiter ce pays pour descendre ensuite en Italie. Il comptait y prêcher le Carême et tenir à Bologne, selon la coutume, le Chapitre général de l'année 1235. Dès les premiers jours du mois d'août, nous le trouvons à Strasbourg où un religieux, Frère Raymond, venu de Rome, lui apporte l'heureuse nouvelle de la canonisation de saint Dominique. Pour la première fois, il célébra cette année, avec les Frères du couvent de Strasbourg, la fête du Patriarche. Quelle consolation et quelle joie pour notre Bienheureux de voir avant de quitter la terre, inscrit au livre d'or de la Sainte Église le nom de celui qui le premier l'avait enfanté à la vie religieuse, de celui qui, avant de mourir, l'avait désigné pour le gouvernement d'une des Provinces les plus importantes de l'Ordre, de celui enfin dont, par un secret dessein de la Providence, il avait reçut la succession immédiate au sein de l'Église de Dieu ! Ce fut peut-être à l'occasion de cette solennité qu'il composa, ainsi que l'attestent quelques auteurs (1), l'Office de no-

(1) L'Office de Saint Dominique fut composé par Frère Constantin d'Orvieto, son historien, selon quelques auteurs. D'autres l'attribuent au Bienheureux Jourdain de Saxe. On s'accorde assez communément pour reconnaître qu'il fut revu et retouché par Saint Thomas d'Aquin. (Voir Echard *Script. Ord.* Tome I, p. 157). Voir à l'appendice n° 2.

tre Bienheureux Père, comme si le Seigneur eût permis que, parmi tous les Frères, celui-là composât les louanges du saint Fondateur qui avait pénétré davantage dans son intimité, et en avait le mieux imité les vertus.

Au lieu de continuer son voyage en Allemagne puis en Italie, notre Bienheureux fut rappelé à Paris par des affaires urgentes dont nous ignorons le détail. Rentré à Saint-Jacques au commencement de l'Avent 1233, il s'y trouvait encore à la fin du mois de mars. Il lui fallut renoncer cette année à aller prêcher le Carême à Bologne. « Le désir que « nous éprouvons de nous revoir est d'autant plus « vif, écrit-il à la Bienheureuse Diane, que nous « avons été plus longtemps éloignés l'un de l'autre. « J'aime à croire cependant que Dieu lui-même a « voulu qu'il ne fût pas possible jusqu'à ce jour de « me rendre à Bologne. Et s'il en est ainsi, nous « n'avons qu'à nous résigner humblement. J'ai sé- « journé à Paris tout cet hiver depuis l'Avent; et, « grâce à Dieu, plusieurs novices distingués par « leur vertu, leur science et leur noblesse, des « Maîtres mêmes sont entrés dans notre Ordre. Le « jour où je vous écris ils sont, disent nos Frères, « au nombre de soixante-douze. Je veux que vous « en remerciiez Dieu avec toutes nos Sœurs. »

Lorsque le moment fut venu de partir pour le Chapitre général qui devait se tenir cette année à Bologne. Maître Jourdain voulut se mettre en route;

mais à peine les fièvres semblaient-elles laisser quelque répit à notre Bienheureux, qu'une autre infirmité vint paralyser son zèle et le retenir à Paris.

Pendant toute sa vie l'homme de Dieu avait eu le don des larmes. Dans la prière, au milieu de ses prédications, durant la célébration de la sainte Messe, on le voyait verser d'abondantes larmes et l'on pouvait lui appliquer, dit Gérard, le texte de l'Écriture : *Mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte.* « Mes larmes ont été ma nourriture et le jour et la nuit. » Il vint un moment où, à force de pleurer les péchés des hommes, notre Bienheureux fut privé d'un de ses yeux. Les médecins lui interdirent alors toute fatigue excessive. Un instant il crut possible son voyage en Italie : « En attendant mon arrivée, « écrit-il à la Bienheureuse Diane, sachez que les « fièvres m'ont quitté depuis longtemps, mais je « souffre d'un œil et je suis menacé de le perdre. » Cependant les Frères de Saint-Jacques, sur le conseil des médecins, s'étaient opposés à son départ pour le Chapitre général. Le Bienheureux céda enfin devant leurs instances. Ce fut pour lui une grande douleur de manquer, une seconde fois, à ce rendez-vous annuel de toutes les forces vives de la famille dont il était le père. La présidence du Chapitre général et la direction à imprimer à ses travaux, lui semblait l'une des fonctions les plus importantes de sa charge et le premier de ses

devoirs : « Vous le voyez, écrit-il à la Bienheureuse « Diane, Dieu a permis de nouveau qu'il ne me fût « pas possible d'assister au Chapitre général. « Quand même je n'aurais pas d'autre motif, je « m'en affligerais à cause de vous. Je le regrette « surtout parce que je ne pourrai pas vous voir et « me consoler au milieu de vous. Mais notre devoir « est de nous résigner à la volonté de Dieu. »

Notre Bienheureux n'avait pu assister au Chapitre de 1235 ; il voulut compenser cette absence, en convoquant pour l'année suivante à Paris un second Chapitre généralissime (1). Avant de retourner à Dieu, Jourdain désirait une dernière fois présider les assises solennelles de la grande famille qu'il avait vue naître, grandir, se développer de toute manière, et aux destinées de laquelle il présidait depuis bientôt seize ans. Ce dut être un beau et touchant spectacle que celui des religieux les plus illustres de l'Ordre, se réunissant encore une fois de tous les points du monde, accourant autour de la personne du vénérable Père, que les services rendus, joints à ses vertus et à ses miracles, couronnaient aux yeux de tous d'une céleste auréole. Notre Bienheureux parut au milieu des Frères, usé par les fièvres et presque aveugle. Comme les

(1) Il n'y a eu dans notre Ordre, depuis sa fondation jusqu'à nos jours que deux Chapitres généralissimes, tenus tous deux sous le Bienheureux Jourdain, le premier en 1228 et le second en 1236.

membres du Chapitre lui apportaient des paroles de consolation, il leur répondit avec son aimable sourire : « Rendons grâces à Dieu de ce qu'il m'a « débarrassé d'un ennemi. Cependant, demandez-« lui, ô mes Frères, qu'il me conserve l'autre, si « toutefois, ajouta le saint, cela doit tourner au salut « de mon âme, à l'honneur et au profit de l'Ordre. »

Pendant les vingt années écoulées depuis sa fondation, la famille de saint Dominique s'était propagée, grâce au Bienheureux Jourdain dans des proportions merveilleuses. Elle commençait déjà à atteindre son plein développement. Alors s'ouvrit pour le nouvel Institut la période non moins glorieuse de son organisation intérieure. Le Chapitre généralissime de 1236, le dernier parmi tous ceux que présida Jourdain, avait été convoqué dans ce but par le Bienheureux. Il s'agissait de discipliner cette immense armée d'apôtres dont les ailes campaient maintenant à toutes les extrémités de l'Europe, sur tous les champs de bataille conquis par les succès de leur parole. La simplicité et la vigueur, la grandeur du but à atteindre, et en même temps le souci constant du législateur de descendre jusque dans les moindres détails de la vie journalière, tels sont les caractères de la législation primitive des Frères Prêcheurs. Toute la vie de l'Ordre en ces temps se concentrait dans les Chapitres. Celui de 1236 a été l'un des plus importants. On trouve dans les actes de cette assemblée quarante-quatre *ordinations* ou

décrets qui peuvent être regardées comme les bases de la législation dominicaine et dont la plupart sont encore observées de nos jours dans l'Ordre. Le Bienheureux, malgré le mauvais état de sa santé, présida les séances, renseigna les définiteurs, indiqua les mesures à prendre, inspira tout de son esprit.

Voici le résumé des actes de ce Chapitre, tels qu'on les trouve dans la collection de Bernard Gui.

En ce qui concerne l'observance régulière, l'abstinence perpétuelle des viandes y fut décrétée, sauf pour les religieux malades auxquels on devait accorder les dispenses qu'exigeait leur état. Pour sauvegarder tout à la fois le respect de la règle et les égards dus aux malades, on établit qu'il y aurait dans chaque couvent deux réfectoires, l'un qui servirait à la communauté et dans lequel les aliments gras ne pénétreraient jamais, l'autre, placé dans les infirmeries, et où l'on servirait aux malades tous les mets qui leur seraient nécessaires. Défense expresse était faite aux religieux âgés, infirmes ou malades, de manger de la viande en dehors des couvents, dans les endroits ou l'Ordre possédait une maison.

Jusqu'alors, dans les voyages, en dehors des couvents, les prieurs parlaient avec quelques-uns des Frères prenant part à leur réfection. L'on statua, que dans les réfectoires conventuels le silence serait perpétuel et inviolable, que nul n'en pourrait

donner dispense, pas même le Maître de l'Ordre ; qu'en dehors du réfectoire, lorsque les Frères mangeraient ensemble, tous désormais garderaient le silence. Les supérieurs n'étaient point exceptés de cette loi. Le religieux le plus élevé en dignité, ou à son défaut le plus ancien en profession pourrait seul prendre la parole pendant les repas, non par mode de conversation, car, lui parlant, nul ne devait lui répondre, mais afin d'édifier les Frères par ses enseignements et remplacer ainsi la lecture qui se faisait dans les réfectoires. Le plus ancien religieux pouvait céder à un autre son droit à la parole. Celui-ci parlait alors, tandis que le plus ancien rentrait dans le silence. Quiconque parlait à table ou donnait à un autre la permission de parler en dehors de cette combinaison devait être privé de vin au repas suivant et recevoir la discipline au Chapitre en présence des Frères.

Les religieux itinérants étaient dispensés du grand jeûne qui durait du 15 septembre à Pâques. On exceptait cependant de cette dispense l'Avent et le Carême.

Défense était portée de recevoir les religieux voyageurs dans les infirmeries ; ils devaient loger dans le dortoir commun des Frères ou dans l'hôtellerie placée d'ordinaire à l'extrémité d'un des bâtiments conventuels.

Le Chapitre recommande la pauvreté dans les habits et veut qu'on ne se serve que d'étoffes gros-

sières. L'usage du linge est interdit même aux malades. Tous les vêtements, sans exception, seront de laine. A ces différentes mesures, au sujet des habits de l'Ordre, le Chapitre ajoute que le scapulaire montré par Marie au Bienheureux Réginald et qui est devenu comme l'étendard de notre vocation recevra une bénédiction spéciale dont il donne la formule, aujourd'hui encore en usage parmi nous.

Afin de sauvegarder la pauvreté dans l'ensemble et dans le détail, pour chaque individualité comme pour l'Ordre tout entier on décida :

Que tous les religieux logeraient dans le dortoir commun, que nul n'aurait de cellule en propre, sauf le Maître de l'Ordre et les Pères Lecteurs;

Que tous les Frères dresseraient chaque année par écrit la liste des objets à leur usage pour la remettre à leur prieur qui aurait ainsi entre les mains un moyen facile de réprimer les abus.

Défense était portée d'acheter ou de vendre les livres et les manuscrits « car c'est là, dit le Chapitre, la grande tentation des Frères. »

Les couvents rendront un compte exact de leurs dettes chaque année au Chapitre provincial.

On recommande à tous les religieux d'observer avec grand soin la loi du silence et on leur ordonne de bannir des entretiens et des conférences qu'ils ont entre eux, les paroles vagues et inutiles (1).

(1) *Amoveatur pluralitas infinitorum a collationibus fratrum.*

On règle enfin plusieurs points importants au sujet de l'admission des convers dans l'Ordre.

En ce qui concerne les études :

On recommande aux Lecteurs d'Écriture-Sainte de suivre dans leurs explications la doctrine communément reçue parmi les Pères de l'Église.

Toutes les bibles seront corrigées conformément à l'édition revue par les Frères du couvent de Saint-Jacques, sous la direction de leur Provincial Hugues de Saint-Cher.

Les jeunes religieux apprendront les langues étrangères, afin d'être, dans les mains du Maître de l'Ordre, aptes à être envoyés sur tous les points du monde prêcher l'Évangile.

Les confesseurs, les prédicateurs subiront des examens ; ils iront deux à deux en se gardant l'un l'autre. Ils seront formés aux travaux du saint ministère par les anciens et par les prieurs.

En ce qui concerne l'administration et le gouvernement :

Le Maître de l'Ordre sera élu par les Prieurs provinciaux et les Définiteurs. Son autorité sera pleine et inviolable. Il ne pourra être déposé que pour cause d'hérésie ou de crime.

Les actes des Chapitres généraux ont force de loi par eux-mêmes. Nul ne peut les abroger, pas même le Maître de l'Ordre, mais il en peut donner dispense. De même les Prieurs provinciaux ne peuvent abroger les actes des Chapitres provinciaux.

Les rapports, accusations, mémoires envoyés aux Chapitres devront être signés. On ne doit rien y insérer qui n'ait été vu. Si on a eu connaissance des faits rapportés par un intermédiaire, cet intermédiaire doit être nommé.

On règle à qui appartient le gouvernement de la Province, en cas de mort du Prieur provincial, et en quelles circonstances le choix en est dévolu au Maître général.

Défense est faite aux Prieurs provinciaux et conventuels de garder chez eux de l'argent; ils doivent mettre au dépôt commun l'argent nécessaire aux besoins de leur charge, et ne rien dépenser sans le conseil et l'attestation des Frères.

On établit la visite annuelle des couvents par les Provinciaux ou leurs délégués.

Le Prieur provincial ou le Chapitre provincial pourront seuls envoyer des pétitions au Chapitre général. Les couvents seuls et non les particuliers pourront en adresser au Chapitre provincial.

On ne fondera de nouveaux couvents que sur la demande du Prieur provincial et des Définiteurs du Chapitre provincial.

Aucun couvent ne sera transféré d'une Province à une autre si cette mesure n'est approuvée par trois Chapitres généraux.

Si les couvents, dans le mois qui suit la mort ou la déposition de leur Prieur, ne procèdent pas à l'élection d'un nouveau supérieur, le choix en est

dévolu au Provincial, qui, dans ce cas, aura toujours soin de désigner un religieux apte à porter aux peuples la parole de Dieu.

Chaque année les religieux de chaque couvent enverront au Chapitre provincial leur vote sur la question de savoir si l'on doit maintenir leur Prieur conventuel dans sa charge ou l'en déposer. Jusqu'alors les religieux de chœur un an seulement après leur profession prenaient part à ce vote. On établit que désormais ils n'y prendront part qu'après trois ans de profession.

Les Prieurs provinciaux seront élus par les Prieurs conventuels accompagnés de deux religieux de leur couvent désignés par le Chapitre conventuel.

Les religieux un an après leur profession seront admis à prendre part à l'élection de leur Prieur conventuel.

On règle quand et comment se tiendront les Chapitres généralissimes ; on détermine ceux qui y doivent prendre part.

Après avoir traité les grands intérêts de l'Ordre le Chapitre ne craint pas de descendre dans les moindres détails au sujet de la liturgie et des cérémonies de l'Ordre. C'est ainsi qu'on voit les Définiteurs délibérer sur la question de savoir si les Frères seront debout ou assis pendant la récitation des deux versets du psaume *Laudate Dominum omnes gentes*. Trois Chapitres généraux reviennent

sur la question en sens opposé. « Enfin après mûre expérience et pleine délibération, dit le Chapitre, on décide que les Frères se tiendront debout.

Le Chapitre généralissime de 1236 se termine par deux recommandations, l'une au sujet des Frères-Mineurs, l'autre au sujet des évêques. Avec les enfants de Saint-François, l'ami de notre Père saint Dominique, l'on conservera la sainte dilection; en public l'on ne souffrira pas que les Frères aient avec eux des contestations; on ne croira pas facilement au mal que l'on pourra entendre dire sur leur compte.

Enfin l'on recommande de respecter la juridiction des évêques et d'entretenir avec eux la concorde et la paix.

Parmi les décisions prises au Chapitre de 1236 il en est une dans laquelle a passé toute entière l'âme de Jourdain et qui est restée dans l'Ordre comme le testament du très doux Père. En tête de notre législation il est un texte que n'ignore aucun d'entre nous. *Regula nostra et constitutiones nostræ non obligant nos ad culpam, sed ad pœnam.* (Prolog. text. IV.) En vertu de cette déclaration, le Frère Prêcheur ne commet donc en cas d'infraction aux lois de son Ordre aucun péché, puisqu'il ne s'est engagé qu'à subir la peine portée par le législateur. Ce principe général inscrit à la première page de notre code, nous le devons à Maître Jourdain qui le proposa et le fit accepter par le Chapitre généralissime de 1236. Cette décision

lui a survécu comme le dernier témoignage de son esprit et elle est demeurée parmi nous comme la formule même de l'esprit de l'Ordre. Il fut donc déclaré. « que pour la paix et le bien des âmes », les constitutions cesseraient d'obliger sous peine de péché. La sauve-garde de la loi fut confiée désormais à la générosité des Frères. La règle de saint Augustin adoptée par saint Dominique pour ses enfants avait déjà dit. *Non sicut servi sub lege, sed sicut liberi sub gratia constituti.* Vous servirez Dieu non comme des esclaves soumis à la loi mais comme des fils remplis de sa grâce. — L'ordination du Chapitre généralissime octroyée à l'Ordre sur la demande du Bienheureux Père ne fut qu'un commentaire et une application pratique de cette pensée du Saint Docteur.

Le Bienheureux Père, en raison de ses infirmités, n'avait pu cette année apporter aux membres du Chapitre le pain de la sainte parole, comme il avait toujours coutume de le faire les années précédentes. Les Frères lui demandèrent cependant de vouloir bien leur adresser quelques paroles de consolation. « Mes Frères, leur dit-il, cette semaine nous avons « redit chaque jour, en récitant l'office, les paroles « de l'Ecriture : *Repleti sunt omnes spiritu sancto.* — « Ils ont été remplis, de l'Esprit de Dieu. — Pour « qu'un vase puisse être rempli, il faut tout d'abord « qu'il soit vide. Les Apôtres étaient pleins de « l'Esprit Saint, parce qu'ils étaient vides d'eux- « mêmes, ayant abandonné leur esprit propre. Et

« c'est pourquoi nous chantons dans le psaume : « *Auferes spiritum eorum, et deficient et in pulverem « suum revertentur. Emitte spiritum tuum et creabuntur.* « Tu leur enlèveras l'esprit propre, et ils se défieront « d'eux-mêmes, et ils rentreront dans leur poussière. « Alors tu leur enverras ton Esprit, et ils seront « renouvelés. »

Et ces paroles, ajoute Gérard de Frachet, l'un des témoins de la scène, édifièrent grandement les Frères.

Avant de laisser les religieux se disperser, le Bienheureux Père leur annonça qu'il allait entreprendre une longue excursion pour visiter les couvents des Provinces qu'il n'avait pas encore parcourues. Il leur déclara que son but était d'aller jusqu'en Terre-Sainte consoler les Frères et les chevaliers du Christ qui, en ces contrées lointaines, priaient, prêchaient et guerroyaient pour la cause du Sauveur ; qu'en conséquence il instituait pour son Vicaire général dans toutes les provinces d'Occident Frère Albert d'Allemagne (1), dont les vertus et la science brillaient alors dans tout leur éclat.

(1) Le Bienheureux Albert-le-Grand.

CHAPITRE X

Sommaire : Mission providentielle du Bienheureux Jourdain pour le développement de l'Ordre. — Sa fidélité à la prière. — Sa ferveur dans l'oraison. — Sa dévotion envers Marie. — Virginité du Bienheureux.

Avant d'entreprendre avec Maître Jourdain ce dernier voyage en Palestine où la Providence va placer son tombeau, nous voudrions, nous arrêter un instant devant cette figure tout à la fois si douce et si grandiose pour en découvrir au lecteur, dans leur ensemble, les divines beautés. Les premiers fondateurs de notre Ordre ont agi plus qu'ils n'ont écrit. D'ordinaire, ils ont fait de grandes choses sans prendre soin de nous les raconter, et la plupart se sont volontairement ensevelis dans l'oubli. Deux figures cependant dans l'histoire de nos origines ont rayonné d'un éclat plus pur et plus durable ; ce sont celles de Dominique et de Jourdain. Les traits si nombreux que les contemporains nous ont rapportés sur ces deux bienheureux Pères, sont empreints dans nos vieilles chroniques d'un charme inexprimable.

Gérard de Frachet, Humbert de Romans, Étienne de Bourbon, Thomas de Champré, Barthélemy de Trente, Thierry d'Apolda, tous ceux qui, vivant au premier siècle de l'Ordre, nous en ont retracé les splendeurs, ont quelque chose à nous apprendre sur celui que les Frères d'un commun accord ont appelé *le très doux Père*, *le Père de très douce mémoire*. Tous l'ont vu, tous lui ont parlé, tous ont entendu circuler parmi les Frères l'éloge de son incomparable vertu, mêlé au récit de ses miracles. On dirait qu'impuissants à nous retracer le tableau complet des grandeurs de notre Ordre en ce siècle, ils aient voulu du moins graver au frontispice de notre histoire l'image du Patriarche, et celle de son premier successeur.

Le XIII^e^ siècle a été pour l'Ordre son âge d'or et sa période de formation complète. Dominique, Jourdain, Raymond de Pennafort, Jean le Theutonique, Humbert de Romans ont été les principaux ouvriers de cette grande œuvre, envoyés chacun à son heure par la Providence pour remplir une mission spéciale.

Quel est le rôle du Bienheureux Jourdain dans cet épanouissement de la famille dominicaine? Thierry d'Apolda et Humbert de Romans, tous deux contemporains de notre Bienheureux, voulant laisser à la postérité le tableau de la genèse de l'Ordre, se sont rencontrés pour nous dépeindre, presque dans les mêmes termes, le rôle providentiel du Bienheu-

reux Jourdain. « Cher à Dieu et aux hommes, le « Bienheureux Jourdain, dit Thierry d'Apolda, di- « lata la gloire de l'Ordre, et lui conquit une multi- « tude de sujets excellents. Alors, le nombre des « enfants du Seigneur croissant, l'Ordre s'épanouit « comme une tige plantureuse et se mit à couvrir la « terre entière de ses rameaux. » — « Le soin prin- « cipal de Maître Jourdain, dit encore Humbert de « Romans, fut de dilater l'Ordre en vue du salut des « âmes (1). »

Ainsi donc Jourdain a été le propagateur du nouvel Ordre des Prêcheurs, comme Dominique en avait été le fondateur, comme Jean le Teuthonique, Raymond de Pennafort et Humbert de Romans en seront plus tard les organisateurs. Tous les dons de nature et de grâce que le Seigneur lui avait prodigués, concoururent à ce but. Jamais homme ne réalisa mieux sur la terre la définition que Saint Paul a donnée de l'apôtre chrétien, quand il l'appelle dans ses épitres un séducteur quoique sincère, *ut seductores et veraces* (II, Corinth. VI, 8).

(1) C'est le témoignage que lui a rendu l'Eglise elle-même en inscrivant au martyrologe de notre Ordre son éloge en ces termes : « Beati Jordani festivitas qui propter vitæ et doctrinæ probitatem « in gubernatione Ordinis Beato Patri nostro Dominico dignus « habitus est ut sufficeretur et in regimine positus *zelo salutis* « *animarum exardens Ordinem brevi amplificavit*, ac tandem « meritis plenus per aquas multas cœlo victor intravit. Festum « duplex. »

Son éloquence, le charme de sa personne, sa science, la tendresse de son cœur, sa sainteté et ses miracles, tout en lui contribua à donner à son ministère des succès inouïs, qui jetaient le monde entier, dit Humbert de Romans, dans la stupéfaction. *Totus mundus fere ex auditu stupebat.* Son crédit dans l'Église et la société de son temps fut immense et universel; mais ce fut surtout dans la jeunesse des écoles, comme nous l'avons vu, que ce fit sentir son action toute puissante. Toutes les grandes Universités d'Europe au XIII^e^ siècle, Paris, Bologne, Padoue, Verceil, Cologne, Toulouse, Oxford, lui fournirent leur contingent en Maîtres et en écoliers. Quand après quelqu'une de ses longues pérégrinations, il rentrait à Paris ou à Bologne, ces deux couvents prenaient soudain un nouvel aspect. Ils ressemblaient alors, dit Thomas de Champré, à des ruches d'abeilles, tant étaient grands le nombre et l'ardeur de ceux qui venaient se donner à Dieu, sous les auspices du très doux Père. Gérard de Frachet nous dit, de son côté, que, du vivant même de notre Bienheureux, les contemporains tenaient pour assuré que jamais rien de pareil n'avait été vu dans l'Église, depuis qu'il existait des Ordres religieux, et que jamais prédicateur n'avait attiré dans les monastères comme Jourdain, tant d'hommes lettrés et tant de grands clercs. « *Creditur enim et* « *firmiter asseritur quod ab eo tempore quo Religiones* « *esse cœperunt, nullus tot litteratos et magnos clericos*

« *induxerit et traxerit ad aliquem Ordinem sicut ipse ad* « *Ordinem Prædicatorum.* » Quand on apprenait son arrivée à Paris ou à Bologne, on faisait aussitôt provision d'étoffe pour vêtir les postulants, qu'allait attirer la grâce attachée aux paroles de Jourdain. Mais la réalité était toujours au-dessus des prévisions. Les historiens les plus dignes de foi s'accordent à reconnaître que, de sa main, notre Bienheureux revêtit des habits de l'Ordre plus de mille novices (1).

Et quelles furent donc les causes de cet irrésistible ascendant?

C'est tout d'abord dans l'intimité de son commerce avec Dieu, que le Bienheureux puisait ces grâces privilégiées qui en ont fait, en si peu d'années, l'une des plus belles figures de notre Ordre et l'un des plus grands hommes de son siècle. De bonne heure il reçut le don d'oraison. N'étant encore qu'écolier, lorsqu'il se rendait aux Matines de Notre-Dame de Paris, il lui arriva parfois de se présenter, avant que les portes de l'église ne fussent ouvertes; alors il se promenait sur le parvis de la cathédrale, en méditant les mystères de la vie du Sauveur, jusqu'à ce qu'il pût entrer.

(1). C'est le témoignage de Gérard de Frachet et de Thierry d'Apolda, reproduit plus tard par saint Antonin dans ses chroniques : « Adeo gratiosus et amabilis visus est ut *mille fratres* « ad Ordinem indueret. »

Après sa consécration au service de Dieu dans notre Ordre, rien jamais ne put le détourner de ce saint exercice, ni les occupations nombreuses attachées à sa charge, ni les soucis de toute sorte dont il était accablé. On le voyait se tenir à genoux, le corps immobile, les mains jointes, si longtemps, que, dit naïvement la chronique, on eût pu faire huit milles à pied pendant le temps qu'il consacrait à la prière. C'était après Complies ou après Matines, qu'à l'exemple de Dominique il entrait dans ces veilles prolongées; et pendant le court espace de temps qu'il séjournait à Paris ou à Bologne, il les renouvelait toutes les nuits. Cette ferveur dans la prière l'accompagnait partout dans ses voyages, et elle ne tardait pas à gagner le cœur de tous ceux qui marchaient à ses côtés.

Un Frère demandait un jour à notre Bienheureux ce qui lui semblait préférable ou de méditer toujours ou de s'adonner au contraire à l'étude des Écritures. Jourdain lui répondit alors : « Que vaut-« il mieux, mon fils, de boire ou de manger? L'un « et l'autre sont tour à tour nécessaires, n'est ce « pas? Ainsi en est-il de l'oraison comparée à l'é-« tude des Saintes Lettres. » Une autre fois un religieux lui demandait encore quel était le meilleur sujet d'oraison : « Celui, répondit-il, qui excite « davantage votre dévotion, car la meilleure prière « est celle qui met le mieux en mouvement toutes « les affections du cœur. »

Jourdain avait reçu de notre Père Saint Dominique l'héritage d'une dévotion toute filiale envers Marie. Il aimait à redire aux Frères que son culte dans l'Ordre devait être conservé avec soin, parce que les nouveaux Prêcheurs étant voués à la vie apostolique avaient, plus que d'autres, besoin d'être secourus par la Vierge des Vierges gardienne de leur chasteté au milieu des périls que leur faisaient courir leurs pérégrinations incessantes à travers le monde ; et aussi parce que étant docteurs par profession il leur convenait d'avoir sans cesse recours à celle qui est la Mère de la Sagesse incréée. C'est sans doute pour ces motifs que notre Bienheureux avait confié à Marie le gouvernement de l'Ordre, et c'était par son secours et sous sa direction qu'il exerçait son autorité sur les Frères, nous dit Gérard.

Un soir après Complies, Jourdain ayant laissé les autres Frères remonter au dortoir, entra en prières devant l'autel de la Vierge. Un des novices cependant était resté dans l'Église et il observait de loin le Maître. C'était un jeune Allemand, noble de naissance. Il était vierge et avait lui aussi pour Marie une dévotion très tendre ; c'est pourquoi Jourdain l'affectionnait plus particulièrement. Le très doux Père s'était même chargé, pour ainsi dire, de l'âme de cet enfant, l'entretenant dans la piété et veillant sur lui de toute manière. Or le novice entendit le Bienheureux Père s'adresser à Marie et

lui dire : « O très douce Vierge Marie, recevez de « ma bouche les paroles que Dieu vous envoya « autrefois par l'intermédiaire de l'Ange. » Puis le Bienheureux se mit à réciter lentement et avec grande dévotion la salutation angélique à laquelle il ajouta d'autres prières que l'on n'entendait qu'imparfaitement. Une sainte curiosité s'empara du jeune homme ; il voulut connaître les louanges qu'adressait à la Reine du ciel celui qui s'était fait le père de son âme. Il se dirigea alors sans bruit vers le Saint, et se plaçant derrière lui, il s'en approcha de si près que bientôt leurs têtes se rencontrèrent dans l'obscurité. Jourdain surpris se retourna et dit : « Qui « êtes-vous, mon fils ? » Le Frère répondit : « Je « suis votre fils Berthold. » — « Allez, mon fils, « avec les autres Frères prendre votre repos. » — « Pas encore, Maître, reprit le novice, car auparavant je veux que vous m'appreniez quelles étaient « les prières que vous récitiez tout à l'heure. » Le Bienheureux Père condescendant alors aux désirs de son enfant, se mit à lui expliquer la méthode qu'il employait pour célébrer les louanges de la Vierge. Il récitait une série de psaumes et d'antiennes commençant par chacune des lettres du nom de Marie (1), Ayant ainsi satisfait à la sainte importu-

(1) Cette série de prières s'est conservée dans notre Ordre sous le nom de *Salutation du Bienheureux Jourdain à la Très-Sainte Vierge* (V. Appendice n° 3). Les continuateurs des Anna-

nité de Frère Berthold, le Bienheureux Père dont le cœur avait été dilaté par la piété de son enfant continua à s'épancher avec lui. « Mon fils, lui dit-il, « je veux vous montrer par un exemple combien il « est doux et salutaire de louer notre Reine, qui « nous a si souvent comblés de ses bienfaits. » Et alors le Bienheureux, sans dire qu'il s'agissait de sa personne, raconta au jeune homme une vision dont il avait été favorisé. « Un Frère, lui dit-il, se « tenait un jour dans le dortoir au pied de son lit, « priant Marie. Tout à coup levant les yeux il vit « une dame belle et gracieuse accompagnée de deux « jeunes filles. Elle traversait le dortoir, répandant « sur les lits des Frères l'eau bénite qu'elle puisait « dans un vase porté devant elle par l'une de ses

les de Mamachi démontrent que cette formule de prière est antérieure au Bienheureux Jourdain qui y aurait néanmoins attaché son nom par l'usage qu'il en fit. Une ancienne chronique de l'Ordre insérée à la fin du livre de nos Constitutions (édit. du P. Cloche 1690) assure que le Bienheureux en ordonna la récitation dans tous les couvents et monastères de l'Ordre, devant l'autel érigé au *Dormitorium*, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge. Vers la fin du XVI^e^ siècle un grand nombre de couvents récitaient ces prières au chœur en commun. En 1584 Grégoire XIII accorda 100 jours d'indulgence à tous les religieux prenant part à la récitation de cette prière dans nos églises, ainsi qu'aux fidèles assistant à ce pieux exercice. Aujourd'hui encore plusieurs couvents, dans la province des Philippines en particulier, récitent chaque jour au chœur ces prières. Les novices de la province de France les récitent également chaque jour dans leur oratoire au noviciat.

« deux compagnes. Cependant la dame passa devant « un Frère qu'elle ne voulut point bénir. Le Frère « alors qui voyait ces choses se précipita aux pieds « de Marie et les tenant embrassés il lui demanda le « motif de cette omission. « Je suis la Vierge Marie, « la mère de Jésus-Christ, répondit la Dame. Je « suis venue visiter les Frères. J'ai pour votre Or- « dre une affection toute spéciale, car parmi toutes « les pratiques en mon honneur qui sont en usage « parmi vous, il en est une qui m'est particulière- « ment agréable. Vous commencez et vous terminez « en effet, toutes vos actions et tous vos discours « par l'invocation de mon nom. C'est pourquoi j'ai « obtenu de mon Fils qu'aucun Frère ne pourrait « rester longtemps dans la famille du glorieux Pa- « triarche Dominique en état de péché mortel, car « ou sa faute viendra à être découverte, ou il s'en « repentira immédiatement ou il sera chassé du mi- « lieu d'entre vous, afin que votre Ordre, qui est « mon Ordre ne soit point souillé par sa présence. » Alors le Frère demanda à la dame : « Pourquoi vous « êtes-vous réfusé à bénir ce Frère? » — « C'est « qu'il n'était point préparé à recevoir cette béné- « diction, reprit Marie. Dis lui qu'il s'y prépare et « il la recevra. » Et ayant ainsi parlé elle disparut.

La dévotion du Bienheureux pour Marie fut récompensée par des faveurs que la Reine du Ciel ne cessa de prodiguer à son fidèle serviteur pendant tout le cours de sa vie. Le très doux Père se trouvant

une année au couvent de Paris pour la fête de la Circoncision, le Frère chantre vint, selon la coutume, l'inviter à réciter la neuvième leçon de l'office. Le Bienheureux ayant donc quitté sa stalle se rendit au pupitre. Pendant qu'il lisait, un Frère de sainte vie reçut de Dieu une vision. Il aperçut une dame très belle placée devant le pupitre portant sur la tête une couronne d'or et revêtue d'un manteau d'une merveilleuse beauté. La dame regardait attentivement Maître Jourdain. Lorsque celui-ci eut achevé sa lecture, elle prit de ses mains le livre et s'avança lentement dans le chœur. Elle était entourée d'un cortège de saints et précédée d'un personnage vénérable dont la tête était chauve et qui tenait à la main un bâton. A ces signes, le Frère crut reconnaître le Bienheureux apôtre Paul ou le Bienheureux Père Saint Dominique, car le Patriarche était chauve dans les dernières années de sa vie. Au sortir de l'office, ce Frère abordant Maître Jourdain lui demanda s'il n'avait rien vu, ou rien senti en son cœur pendant qu'il lisait la leçon. Le Bienheureux alors le regardant fixement se prit à sourire, mais il ne voulut rien révéler des faveurs dont il venait d'être l'objet.

Une autre fois dans ce même couvent de Paris le jour de la Purification de la très sainte Vierge les Frères chantaient l'invitatoire à Matines — *Ecce venit,* — tout à coup le Bienheureux vit Marie accompagnée de son Fils, s'avançant vers l'autel où

elle s'assit sur un trône. Puis elle regarda les Frères tournés vers l'autel avec un sentiment d'ineffable douceur. Lorsque les deux chœurs s'inclinèrent l'un vers l'autre au *Gloria Patri,* Marie prenant alors la main droite de son Fils bénit les Frères. C'est le Bienheureux qui a lui-même raconté cette vision aux Frères réunis en Chapitre, ajoute Gérard.

Cette familiarité du très doux Père avec Jésus et Marie, ces visions dont il était favorisé, ce charme céleste répandu autour de sa personne et qui gagnait tous les cœurs était pour notre Bienheureux la récompense de sa pureté qu'il conserva sans tache jusqu'à sa mort. Il fut vierge. Aucune souillure ne ternit jamais en lui l'innocence baptismale. C'est le témoignage que l'Ordre tout entier se plut à lui rendre, lorsqu'on apprit sa mort, et dont Gérard nous a transmis l'écho. *Dicimus eum tanquam speculum totius religionis et exemplar virtutum, utpote virum qui castimoniam et mentis et corporis dicitur conservasse illæsam.*

La virginité d'ailleurs n'était point chose rare en ces temps parmi les Frères. Sans parler de Frère Henri de Cologne dont Jourdain, après avoir entendu la dernière confession sur son lit de mort, atteste en termes si touchants la virginité, sans parler de Diane que le Siège Apostolique doit placer incessamment parmi les vierges de l'Ordre honorées d'un culte public, que de Frères, parmi ces figures de

novices encadrant celle de notre Bienheureux ont emporté dans la Patrie devant le trône de l'Agneau l'intégrité de leur vertu. Gérard nous dit que dans le cours de sa vie il entendit la confession de plus de cent Frères qui n'avaient jamais perdu l'innocence baptismale. En même temps il nous raconte quelques traits de cette ferveur primitive où s'exhale dans tout son parfum ce lys de la virginité. Nous ne reproduirons ici que ceux où intervient le Bienheureux Jourdain.

Un jour c'est un Frère « d'une grande beauté de « corps, dit la chronique, mais aussi d'une grande « simplicité d'esprit » qu'une femme impudique croyait déjà tenir dans ses filets.

Dans son inexpérience de la vie, ce religieux jeune encore s'était laissé aller au plaisir de converser seul à seul avec elle. Un soir il prolongea même jusqu'à la tombée du jour ces entretiens imprudents, mais, ajoute le chroniqueur, l'iniquité se mentit à elle-même, car bien que ce Frère eut agi sans sagesse, c'était innocemment et sans l'ombre d'une pensée coupable. Bientôt le feu de la volupté qui couvait en silence dans le sein de cette misérable créature se traduisit par des paroles et par des gestes. Dès que le Frère aperçut ces signes d'une passion criminelle, il s'enfuit, comme un faon timide, et courut se réfugier aux pieds du Christ. Le fait cependant demeura caché. A quelque temps de là, Maître Jourdain se trouvant de passage dans

le couvent où habitait ce Frère fut appelé au secours d'une personne que tourmentait l'esprit malin. Comme le Serviteur de Dieu adjurait le démon de se retirer du corps qu'il possédait, celui-ci répondit qu'il ne sortirait qu'en présence du Frère qui avait traversé les flammes d'un brasier ardent sans en être consumé. A plusieurs reprises il donna cette assurance, mais nul ne pouvait comprendre ce qu'il entendait par cet énigme. Jourdain dans la sainteté duquel on avait mis toute confiance, ayant été rappelé une seconde, puis une troisième fois, prit en dernier lieu pour compagnon le Frère qui avait si bien résisté à la tentation. A peine celui-ci se fut-il montré que le démon se retira en poussant un grand cri. Le Frère, lorsqu'il eut appris du Maître ce qui s'était passé aux exorcismes précédents, lui fit part à son tour et en versant des larmes du péril auquel il avait échappé.

Le Bienheureux recommandait souvent à ses enfants la prudence comme sauve garde de leur chasteté. Un jour dans un chapitre des coulpes présidé par lui, on proclama un Frère pour avoir donné la main à une femme. Le Maître fit ressortir l'inconvenance de cette coutume. Alors le religieux se défendit en disant que la personne dont il avait pris la main était une femme de vie sainte et dévote. « L'eau du ciel, répondit Jourdain, qui tombe en « pluie sur le sol est chose bonne et excellente; « bonne aussi est la terre qui se couvre d'arbres et

« de plantes. Et cependant mêlées ensemble elles ne « forment plus que de la boue. Ainsi, mon fils, la « main de l'homme et celle de la femme sont chose « bonne et utile, mais de leur union naissent bien « souvent les mauvaises pensées et les mouvements « déréglés. »

CHAPITRE XI

Sommaire : Genre de vie du Bienheureux et de ses compagnons pendant leurs voyages.

La vie de notre Bienheureux depuis le jour où il fut porté par le choix de ses Frères au gouvernement général de l'Ordre, ne fut pour ainsi dire qu'un immense pélerinage à travers l'Europe. En seize ans, il alla neuf fois de Paris à Bologne et de Bologne à Paris, il vint trois fois en Allemagne, se rendit deux fois en Languedoc et en Provence, plusieurs fois à Rome et dans le sud de l'Italie, une fois en Angleterre: il achevait enfin de parcourir la Terre-Sainte, lorsque Dieu le rappela à Lui. Le très doux Père, scrupuleux observateur des lois de l'Ordre, accomplissait tous ses voyages à pied, le bâton à la main, ne portant sur lui ni or ni argent, et s'en remettant, lui et ses compagnons, au soin de la Providence et à la charité des fidèles du Christ, pour recevoir d'eux au jour le jour, le gîte et la nourriture.

Malgré les fatigues, les distractions, et nonobstant la délicatesse de son tempérament toujours miné

par les fièvres, notre Bienheureux avait fait de son existence sur tous les chemins d'Europe une vie toute de recueillement et de prière.

Il allait de couvent en couvent, toujours accompagné d'un certain nombre de Frères qui lui faisaient escorte, ou bien encore entouré de ces recrues merveilleuses de Maîtres et d'étudiants enlevés par son éloquence aux Universités, et qu'il conduisait ensuite dans les maisons de l'Ordre pour y être formés à la discipline régulière. Le genre de vie que menaient ces groupes d'apôtres offrait aux populations étonnées le spectacle de l'apostolat primitif ressuscité dans l'Église. Le Père et ses disciples s'avançaient en silence, car autour du Maître, pendant les voyages, dit Gérard, on ne parlait jamais que de choses saintes et utiles. Aux heures marquées, on s'arrêtait sous l'ombrage de quelques grands arbres, pour réciter l'office en commun. Le Bienheureux fixait d'ordinaire le temps de l'oraison, puis, au sortir de cet exercice, il faisait rendre compte aux Frères, en présence les uns des autres, des saintes pensées que Dieu leur avait envoyées. Lui-même ne manquait jamais de faire chaque jour à ses compagnons de route une conférence spirituelle, et c'était pendant ses voyages qu'il commençait à former aux institutions de l'Ordre les âmes de ceux que Dieu lui avait donnés.

En dehors des moments qu'il consacrait à ses enfants, le Bienheureux à l'exemple de notre Père

saint Dominique avait coutume de laisser les Frères aller devant lui, à la distance d'un trait de flèche, dit la chronique. Alors il entrait avec Dieu dans des entretiens tout célestes. Son âme s'échauffait peu à peu dans ces mystérieux colloques avec le Ciel. Bientôt l'abondance des grâces excitait en lui des transports de sainte joie. On l'entendait chanter ou réciter à haute voix certaines prières qu'il affectionnait davantage. Le *Salve Regina* ou l'hymne *Jesu nostra redemptio* revenaient ainsi fréquemment sur ses lèvres. Souvent il lui arrivait d'être si rempli de douceurs dans ses épanchements avec le divin Maître, que tout à coup, oubliant les choses de la terre, il tombait à genoux sur la route, au pied d'un arbre, tandis que les Frères continuant leur chemin s'éloignaient de lui. On ne tardait pas à s'apercevoir de la disparition du Saint. Alors on revenait sur ses pas, « et parfois, dit Gérard, nous avions bien de la « peine à retrouver celui que Dieu nous avait ravi. »

Que de touchants épisodes, que de gracieux tableaux dans cette existence du très doux Père, cheminant sur toutes les routes de France, d'Italie et d'Allemagne entouré de ses enfants! Un jour, le Maître venait de traverser les Alpes. Il partait de Lausanne pour aller rendre visite à l'évêque, dont la demeure était située à quelque distance de la ville; car depuis longtemps ces deux âmes étaient unies par les liens de la plus douce intimité. Quelques Frères ouvraient la marche. Le Bienheureux suivait

en compagnie d'un prêtre de Lausanne, et il lui parlait de Jésus. Or voici qu'une hermine passa tout à coup devant les Frères qui s'arrêtèrent près du trou où elle s'était réfugiée. « Pourquoi n'avancez-vous « pas, demanda le Maître, en les rejoignant? » Ils répondirent : « Une très blanche et très jolie petite « bête s'est cachée là. » Alors le Père s'inclina vers l'endroit désigné et dit : « Sors, belle petite bête, « sors, afin que nous puissions te contempler. » Aussitôt l'hermine parut à l'ouverture, et elle regardait le Maître fixement. Celui-ci lui mit une main sous les pattes de devant, tandis qu'il passait l'autre, par forme de caresse, sur la tête et sur le dos. Ce que la petite bête supportait volontiers. « Retourne « maintenant dans ton gîte, dit Jourdain, et que « béni soit le Seigneur qui t'a créée! » Et au même instant l'hermine disparut à leurs yeux.

Il y avait cependant bien des fatigues dans cette vie des itinérants pour la cause du Christ. Les routes étaient à peine tracées au Moyen-âge ; souvent elles faisaient défaut. De là quelquefois parmi les Frères des contestations sur le chemin qu'il fallait prendre, et aussi des récriminations quand l'un des guides de la caravane avait engagé ses compagnons dans quelque long détour ou dans un chemin sans issue. Le Maître venait alors parmi ses enfants. Il réconfortait ceux que décourageait la longueur de la route. « A quoi bon ces disputes? leur disait-il. « Et pourquoi vous troubler, ô mes fils? Que nous

« allions au but par un chemin ou plus court ou plus « long, est-ce que ce n'est pas toujours le chemin « du ciel? »

Lorsque le très doux Père avait marché avec ses enfants pendant une partie de la journée, il s'asseyait à l'entrée de quelque bourgade, près d'une source, pendant que les Frères se répandant dans les demeures allaient mendier le pain de la sainte pauvreté. Un jour les novices étaient revenus les mains vides. On ne leur avait donné qu'un morceau de pain grossier, et il n'y en avait pas même, dit la chronique, pour nourrir deux d'entre les voyageurs. Alors Jourdain saisi d'un transport de joie en présence de ce dénuement, éclata en paroles de louange à l'adresse de Celui qui le premier nous a donné l'exemple de la pauvreté en quittant pour la terre les richesses éternelles. Le Serviteur de Dieu invita ses enfants à se réjouir avec lui, et bientôt l'Esprit Saint s'empara des Frères avec une telle violence que tous se mirent à chanter; et cette joie sainte donnait à leurs âmes une telle nourriture qu'ils oubliaient celle de la terre. Alors une femme en passant sur la route s'approcha d'eux. Elle fut tout d'abord scandalisée en les apercevant dans cet état de sainte ivresse et elle se prit à dire : « Vraiment! « Sont-ce là des religieux? et qu'est-ce que cette joie « folle et insensée? » Mais lorsqu'elle eut appris que les Frères se réjouissaient ainsi à cause de leur pauvreté et parce qu'ils n'avaient pas de pain, pleine

d'admiration pour une telle vertu, elle courut dans sa demeure et leur apporta du pain, du vin, du laitage. « Puisque vous vous réjouissez des privations « que Dieu permet, leur dit-elle, réjouissez-vous « maintenant des biens qu'il vous envoie. » Et en servant les Frères, elle se recommandait à leurs prières.

Le soir, après une longue journée de fatigues, avant de trouver un gîte pour la nuit, il arrivait parfois que la Providence faisait sentir à nos voyageurs les épines attachées à cette couronne de la pauvreté dont les charmes avaient séduit leur cœur. Nous avons vu déjà notre Bienheureux, au sortir de la table du Pape, allant le soir mendier de porte en porte un morceau de pain qu'il eut grand peine à trouver. Une autre fois, pendant un de ses voyages d'Italie en Allemagne, Jourdain traversait les Alpes. Deux Frères et un clerc lombard, qui n'était encore que postulant, accompagnaient le Serviteur de Dieu. On avait marché pendant tout le jour. La nuit déjà tombait dans les montagnes, et l'on se trouvait égaré dans une solitude sauvage. Enfin, après bien des détours, on gagne une pauvre cabane qui servait d'auberge aux rares voyageurs traversant ce désert. Le maître de la maison s'appelait Honcar. On lui demande de dresser la table au plus vite car les Frères étaient harassés. « Je n'ai plus rien, répondit « l'homme. D'autres voyageurs ont passé avant vous ; « ils ont tout emporté. Il n'y a plus rien ici que deux « pains, mis en réserve pour moi et ma famille. —

« Apportez-nous ce que vous avez », dirent les Frères qui mouraient de faim. L'homme présenta alors ses deux pains, et ils étaient bien petits, dit la chronique. Déjà Maître Jourdain avait béni la nourriture, lorsque arrivèrent soudain plusieurs pauvres attardés dans ces parages. Aussitôt le Bienheureux se met à distribuer à ces nouveaux hôtes les pains de l'aubergiste. A la vue des morceaux considérables donnés par le Père, les Frères ne purent se contenir : « Que faites-vous? Maître, s'écrièrent-ils. « Ne savez-vous pas que nous manquons de vivres? « Et comment s'en procurer dans cette solitude? » Mais voici que sur ces entrefaites et pour comble de malheur on voit arriver de nouveaux pauvres qui viennent demander, eux aussi, leur part du festin. En vain l'aubergiste épouvanté veut fermer sa porte. Le Bienheureux ordonne qu'on la laisse ouverte. On lui vit alors distribuer trente-trois portions de pain, assez considérables pour fournir à un double repas. C'est le témoignage qu'en ont rendu ces pauvres après le miracle. Le Maître et les Frères se rassasièrent à leur tour. Et, après qu'ils eurent pris leur réfection, il restait encore du pain en si grande quantité que l'hôtelier, sa femme et toute sa famille ne purent le consommer en un seul repas. « Nous « avons ici un saint de Dieu! » s'écria alors le maître de la maison à la vue d'un tel prodige. Le lendemain le postulant qui accompagnait les Frères voulut payer l'hôtelier, mais celui-ci bien loin d'y consen-

tir : « Désormais, dit-il, je recevrai toujours avec « joie Maître Jourdain et tous les autres Frères, car « ce sont des saints, et tout ce que le Seigneur mettra « dans cette maison sera toujours à leur disposition, « quand il leur arrivera de revenir dans ces contrées. » Alors, ajoute naïvement la chronique, le postulant remplit sa gourde de vin, afin de la distribuer aux Frères le long du chemin, et peu après l'on se remit en route.

Mais ce n'était pas seulement le pain de ses hôtes que Jourdain distribuait aux pauvres, c'étaient souvent aussi ses propres vêtements. Quand il arrivait dans les couvents, parfois il n'avait plus de chape, et, lorsqu'on s'informait auprès de ses compagnons des causes d'un pareil dénuement, « Le Maître l'a donnée à un mendiant sur la route ! » répondaient les Frères. Un jour le Bienheureux Père avait ainsi donné son vêtement à un pauvre. Celui-ci s'empressa d'aller le vendre pour consommer dans l'ivresse le prix de l'étoffe. « Voyez, Maître, ce qu'il advient de vos « largesses ! » lui dit alors un de ses novices, jeune encore et inexpérimenté dans les choses de Dieu. — « Mon fils, répondit le Saint, j'ignorais l'usage « que ce malheureux voulait faire de l'aumône qu'il « m'a demandée. Il paraissait vraiment pauvre et « souffrant. J'ai été trompé. Mais il vaut mieux pour « moi avoir perdu mon vêtement sans profit pour « personne, que d'avoir, en le retenant, porté atteinte « à la charité dans mon cœur. »

Bien souvent, il arriva également à notre Bienheureux de mettre en gage son unique trésor, sa bible, pour payer les dettes de ceux d'entre les étudiants, dont il avait convoité les âmes en raison de leur science ou de leur vertu. C'est sans doute, au sujet de ses aumônes excessives, que Jourdain ayant été proclamé par l'un des définiteurs du Chapitre général et ayant reçu l'ordre de s'expliquer à ce sujet : « Faut-il croire, répondit-il, au larron qui s'excuse. » Et ce fut tout ce que l'on put arracher de son humilité !

Il recevait indifféremment l'hospitalité de tous ceux, riches ou pauvres, seigneurs ou manants, qui lui ouvraient leur porte. Il passait du palais des Papes à l'humble chaumière, du manoir féodal à la cabane du vilain, aujourd'hui chez un évêque, hier dans une abbaye, demain au foyer de quelque pieuse famille, chez un châtelain ou un bourgeois. Jourdain et ses disciples étaient de ceux qui, comme le dit le Père Lacordaire, avaient tout vu du côté du ciel et du côté de la terre. Partout ils laissaient après eux le parfum de leurs vertus et quelquefois aussi le souvenir des miracles accomplis par la main du très-doux Père. Une fois c'est un forgeron dont le Bienheureux a visité l'humble demeure. Son hôte souffrait de saignements de nez si fréquents, dit Gérard, qu'en l'espace de vingt-quatre heures ils se renouvelaient jusqu'à trente fois. De là pour l'artisan une faiblesse générale qui l'empê-

chait de s'adonner au travail. Notre Bienheureux, plein d'admiration pour la foi et la piété de cet homme, toucha son visage, puis, adressant à Dieu une prière, il le guérit de son infirmité. Et à partir de ce jour le forgeron resta l'ami et le bienfaiteur des Frères.

Une autre fois, c'est un prêtre qui a donné l'hospitalité à notre Bienheureux et qui est par lui guéri des fièvres. Une autre fois encore, c'est de nouveau un forgeron auquel les ardeurs de sa forge avaient fait perdre l'usage d'un œil. Un signe de croix du Serviteur de Dieu suffit pour lui rendre la vue.

Si le Bienheureux Père et ses enfants trouvaient sur leur route des hôtes dévoués, ils rencontraient aussi parfois des personnages fort peu bienveillants à leur endroit. Un jour il arriva à nos voyageurs une histoire trop curieuse pour ne pas être rapportée tout au long. Le Maître et ses disciples traversaient l'Auvergne. L'on était allé frapper à la porte d'un vieux manoir, dont la châtelaine était toute dévouée à la cause des Frères. Par malheur le seigneur de la dame goûtait médiocrement la dévotion de son épouse pour l'Ordre, et les nombreuses aumônes dont elle gratifiait nos couvents l'avaient toujours fort irrité. Lorsque Jourdain se présenta avec ses compagnons, le maître de la maison était absent. Le lendemain, comme la châtelaine était à table avec Maître Jourdain et ses disciples, tout à coup le mari arrive sans être attendu. En

apercevant les religieux, il dissimula son mécontentement et se mit à table avec eux. Mais quand il eut goûté le vin que la pieuse dame avait fait servir aux Frères et qu'il eut constaté qu'on avait apporté les meilleurs crûs, il ne put contenir sa mauvaise humeur. Il se mit alors à appeler l'un des serviteurs et d'une voix toute pleine d'une sourde colère : « Descends à la cave, lui dit-il, et vas nous chercher « de notre meilleur vin qui se trouve dans tel « tonneau. » C'était par ironie qu'il parlait ainsi, car en même temps il désignait un tonneau contenant un vin gâté et hors d'usage. Il voulait de la sorte se moquer des Frères et contrister la bonne châtelaine. Le domestique ayant apporté le vin demandé, le maître de la maison se mit à le goûter. C'était un vin délicieux. « Pourquoi n'as tu pas « apporté le vin que je t'ai demandé ? » dit-il alors au serviteur. Celui-ci affirma qu'il avait puisé à l'endroit désigné. Retourne au cellier, reprend le maître, en spécifiant avec les moindres détails le tonneau de mauvais vin. Le domestique étant revenu, le seigneur goûta de nouveau son vin. Jamais il n'en avait bu de meilleur. Pour le coup, rendu furieux par cette inexplicable aventure, il se lève et descend lui-même au cellier. Force lui fut alors de reconnaître que la vertu toute puissante du Bienheureux avait fait d'un vin gâté une liqueur d'un goût exquis. En présence du miracle le chevalier fut converti. Il se jeta aux genoux du Serviteur de

Dieu et à partir de ce jour il devint l'ami des Frères, et jamais plus dans la suite il ne tourmenta son épouse au sujet de l'hospitalité qu'elle aimait à leur donner. Ce fait, ajoute Gérard, est connu d'un grand nombre de Frères. Je le tiens du Provincial de France qui me l'a raconté.

Celui qui semait ainsi les miracles sur son passage était avec ses hôtes d'une simplicité charmante. Un trait nous le peint tout entier à ce sujet.

Un jour notre Saint avait reçu l'hospitalité chez une autre châtelaine très dévouée à l'Ordre et pleine de vénération pour notre Bienheureux. Mue par un sentiment de dévotion à l'égard du Serviteur de Dieu, elle voulut avoir la ceinture que portait Maître Jourdain, et en échange elle lui donna la sienne qui était garnie d'ornements en argent. Le très doux Père consentit à cet échange. Or voici qu'à quelques jours de là les Frères en voyage, se reposant de leur fatigue, étaient assis dans une prairie. L'un deux aperçut sous le scapulaire de notre Bienheureux la ceinture avec les boucles en argent. Connaissant d'ailleurs la scrupuleuse fidélité du Saint à toutes les lois de l'Ordre, et plus spécialement encore en ce qui concernait la pauvreté, il n'eut pas de peine à comprendre ce qui s'était passé. Il prit alors adroitement la ceinture du Père et l'élevant en présence des autres Frères : « Qu'est cela? « Maître! s'écria t'il. Comment! Vous portez une « ceinture en argent! » Pour la première fois, le

Bienheureux examina cette ceinture. « Grand Dieu ! « s'écria t'il. Comment cela a t'il pu se faire? Mes « Frères, je vous l'avoue, j'ai reçu il y a quelque « temps cette ceinture, mais je ne l'avais pas encore « regardée. » Et les Frères, ajoute Gérard, furent grandement édifiés et de l'esprit de pauvreté du Bienheureux Père et du recueillement de son âme, qui en l'occupant des choses de Dieu l'empêchaient d'examiner celles de la terre.

Cette hospitalité reçue au nom de la sainte pauvreté par les religieux avait sa récompense dans les prières qu'ils adressaient à Dieu pour leurs hôtes. Notre Bienheureux eut un jour l'occasion de rappeler cet échange mystérieux entre les biens de ce monde et ceux du ciel. Un Frère, parmi ceux qui l'accompagnaient dans ses voyages, avait quelque scrupule touchant les aumônes fort nombreuses qu'on faisait à Jourdain et à ses enfants, et il se demandait comment on pouvait par des prières rémunérer tant de bienfaits. Il alla exposer au Maître ses inquiétudes à ce sujet. « Les richesses spi- « rituelles, lui fut-il répondu, l'emportent infiniment « sur tous les biens temporels. Sachez donc, mon fils, « que si pour toutes les aumônes dont vous avez vécu, « et dont vous vivrez encore dans l'avenir, vous réci- « tiez seulement avec dévotion un seul *Notre Père*, « vous auriez par cette prière pleinement satisfait au « devoir de la reconnaissance et à l'obligation de jus- « tice qui vous engagent envers vos bienfaiteurs. »

CHAPITRE XII

Sommaire. — Des dires, réponses et sentences de Maître Jourdain. — Son éloquence. — Sa charité.

Les pérégrinations perpétuelles de Maître Jourdain et de ses enfants àtravers l'Europe étaient une prédication permanente. Dominique voulait que ses fils, en allant de pays en pays, ne parlassent qu'avec Dieu ou de Dieu. Son successeur, Maître Jourdain, enseignait aux Frères par l'exemple et par le discours cette sainte pratique. « Voyez, mes bien ai-
« més, disait-il un jour à ses compagnons de voyage,
« voyez le chantre dans nos psalmodies : il a beau
« entonner les psaumes d'une voix forte et sur un
« ton très élevé, peu à peu les voix se fatiguent et le
« ton baisse. Ainsi en est-il de nos conversations.
« Nous commençons par des paroles pieuses et uti-
« les, puis, peu à peu, l'infirmité de la nature reprend
« le dessus et bientôt nous voilà retombés dans les
« paroles oiseuses. Il faut faire alors comme le
« chantre chargé de relever de temps à autre le ton
« de la psalmodie. Lorsque on s'aperçoit que les pa-

« roles oiseuses arrivent sur nos lèvres, il faut sa-
« voir placer à propos des paroles de piété ou des
« exemples édifiants. »

Cette méthode pour relever le niveau d'un entretien, pour en bannir la frivolité au profit de l'esprit chrétien, était mise en pratique par notre Bienheureux avec un tact, un à-propos, et une grâce incomparables. Gérard nous a conservé dans les *Vies des Frères* tout un chapitre intitulé : *Des dires, réponses et sentences de Maître Jourdain.* Ce n'est pas un des moins intéressants, et la figure du Bienheureux s'y dessine avec une sorte de bonhomie et de finesse doucement malicieuse qui achèvent de nous le dépeindre. Un jour, en Allemagne, il rencontre le père d'un de ses novices. Cet homme, paraît-il, avait autrefois volé une vache à la mère de notre Bienheureux. Le Serviteur de Dieu avait encore présent à l'esprit ce souvenir de jeunesse. Comme le père se plaignait amèrement à Maître Jourdain de l'entrée de son fils dans l'Ordre : « Que
« voulez-vous ! lui répond le Bienheureux, vous
« connaissez la coutume de notre pays. Quand le fils
« venge l'injure faite à sa mère, nul ne peut récla-
« mer. C'est l'axiome de l'ancien droit theutonique.
« Eh bien ! puisque vous avez pris à ma mère sa
« vache, pourquoi vous étonner de ce que je me sois
« emparé à mon tour de votre bovillon ? »

Dans la plupart des paroles de Maître Jourdain, rapportées par l'auteur des *Vies des Frères*, l'on re-

marque une franchise pleine d'indépendance qui forme un des traits caractéristiques de la physionomie de notre Bienheureux. Un jour, dans une assemblée d'évêques, les prélats osèrent lui demander d'où venait que les religieux de l'Ordre, promus à l'épiscopat, n'offraient point dans leur nouveau genre de vie les exemples de vertu qu'on s'était promis d'eux : « Seigneurs évêques, répondit Jourdain sans « hésiter, il ne faut vous en prendre qu'à vous-« même de ce triste changement. Ce relâchement « qu'on remarque dans quelques uns de nos reli-« gieux devenus évêques n'a lieu qu'après qu'ils « ont passé dans vos rangs ; car, tant qu'ils ont été « des nôtres, nous ne les avons pas laissés déchoir. « D'ailleurs, ajouta le Saint, il y a déjà longtemps « que je suis dans l'Ordre de Saint Dominique, et je « ne me souviens pas que le Pape lui-même, ni au-« cun prélat, ni aucun chapitre de cathédrale, m'aient « jamais demandé à moi ou à quelqu'autre supérieur « un bon sujet pour le faire évêque (1). Ces sortes

(1) On s'étonnera sans doute de cette parole du Bienheureux Jourdain assurant « qu'on ne lui avait jamais demandé un bon su-« jet pour l'élever à l'épiscopat. » Assurément, il ne faudrait pas prendre cette parole trop à la lettre, puisque Gérard de Frachet écrit en parlant du Bienheureux Albert-le-Grand : « Fiebat mentio « semel coram eodem Magistro (scilicet Jordano) de quodam Fratre *magno* et *bono* quod deberet fieri Episcopus At ille, etc..... » (*Vit. Fr. Pars III, cap.* XLII § XV.) Toutefois Bernard Gui fait mention, dans ses ouvrages, d'un religieux de l'Ordre, devenu

« de choix sont toujours faits en raison de l'affec-
« tion des parents ou pour quelque autre motif fort
« peu surnaturel. Aussi, s'il s'en rencontre qui ne
« remplissent point tous leurs devoirs d'évêque
« comme ils le devraient, ce n'est pas à moi que
« que vous devez porter plainte. En outre, les reli-
« gieux de notre Ordre ayant renoncé par leur pro-
« fession à la possession et à l'administration de

évêque, dont l'histoire est trop curieuse et trop instructive pour ne pas être ici citée. Elle est le commentaire historique de la parole du Bienheureux Jourdain : « *Hoc in loco scribendum conveniens « et utile existimavi quod scriptum a Fratre Stephano alibi « reperi, rem quidem admiratione dignam, sed prudentibus « aedificatione non vacuam, ut divina judicia timeantur. De « episcopo Culmensi, qui cum esset frater Vicecomitis Montis- « beliardi, quod est castrum in dyocesi Bisuntina in finibus « Theutoniæ ac Burgundiæ, et studeret Bononiæ adhuc in ha- « bitu sæculari, electus fuit in episcopum Culmensem, quem « venuens, Ordinem istum (scilicet Prædicatorum) intravit in « quo laudabiliter circa decennium commoratus, electus est in « eadem ecclesia iterato. Videbatur res fieri a Domino et quasi « invitus recepit de consilio bonorum virorum. Promotus igi- « tur in episcopum, mox dedit se rebus bellicis, et frequenter « armans se et cum armis incedens videnque sub armis de- « turpari habitum, se autem magis habitum deseruit et Ordo « ipsum. Rarissime celebrabat, vix aut nunquam agebat aliquæ « quæ pastorale officium requirebat, cumque diutius vellus sine « merito excessisset, præoccupatus morte, nec de domo sua dis- « posuit, nec confessiones fecit, nec aliquæ sacramenta eccle- « siastica recepit. Quam utilius ad placita Capitulorum Ordinis « nostri rediisset quam ad ultimum generale capitulum sic ex « improviso raptus fuisset !* Je pense qu'il est utile et à propos de

« toute espèce de revenus, sont plus que tous les « autres religieux impropres à l'administration tem- « porelle des biens ecclésiastiques. »

Un autre jour, Maître Jourdain avait reçu l'hospitalité dans une abbaye cistercienne. Les moines l'entouraient. « Comment, lui dirent-ils, pouvez-vous « espérer voir votre Ordre subsister à travers les « siècles ? Car vous n'avez point de revenus ; et ne « savez-vous pas qu'il est écrit qu'un jour viendra

« rapporter ici ce que j'ai trouvé dans les manuscrits d'Étienne de « Salanhac, exemple mémorable que je livre à la méditation des « sages pour leur édification. Le fait est bien de nature à nous faire « craindre les justes jugements de Dieu. Il s'agit de l'évêque de « Culm, frère du vicomte de Montbéliard. N'étant encore qu'é- « tudiant séculier à l'Université de Bologne, il fut promu à l'évêché « de Culm. Il refusa. Cependant étant entré dans notre Ordre, il y « vécut pendant dix ans avec grande édification. Ayant été élu « de nouveau à ce siège épiscopal, on lui conseilla d'accepter. « Tout portait à croire que telle était la volonté de Dieu. Après « avoir résisté quelque temps, il consentit enfin. A peine était-il « évêque qu'il s'adonna aux choses de la guerre. On le voyait por- « ter les armes et cacher sous son armure l'habit de notre Ordre. « Bientôt il oublia l'Ordre et l'Ordre l'oublia. Il ne célébrait que « fort rarement. Il ne s'acquittait presque jamais d'aucune de ses « fonctions pastorales. Il mourut subitement, et décéda sans avoir « eu le temps de prendre aucune disposition testamentaire, sans « avoir pu ni se confesser, ni recevoir aucun sacrement. Plut au « Ciel, hélas ! qu'avant de comparaître au grand Chapitre général, « devant le souverain Juge, il fut resté plus fidèle aux lois des Cha- « pitres généraux de notre Ordre pendant sa vie. » (*Compilation mss. de Bernard Gui sur l'histoire de l'Ordre. Ad tit. de Episcop. Arch. Gen.*).

« où la charité des fidèles se refroidira dans le « monde ? Et alors que deviendrez-vous ? — Vous « avez raison, leur répondit le Bienheureux, comme « vous le dites si bien, il viendra un jour où la cha- « rité se refroidira dans le monde, mais permettez- « moi de vous démontrer, d'après vos propres pa- « roles, qu'en raison même de ces temps mauvais « prédits par l'Évangile, votre Ordre disparaîtra « avant le nôtre. Le Sauveur a annoncé qu'il vien- » drait un moment où la charité se refroidira, c'est- « à-dire, que l'iniquité sera alors triomphante et que « la persécution sera terrible. En ce temps-là, les « persécuteurs vous enlèveront vos richesses, et « vous qui n'êtes pas appelés par vocation à aller « de ville en ville, de pays en pays, mendier le pain « de la sainte pauvreté, vous disparaîtrez nécessai- « rement. Nos Frères, au contraire, seront alors « dispersés par le monde, et leur parole produira « des fruits plus abondants. Ils seront semblables « aux apôtres qui, eux aussi, furent dispersés par la « persécution. Alors nos Frères iront deux à deux, « et ils vivront au jour le jour, et, en cela, ils n'au- « ront aucune peine, car, telle aura été leur manière de « vivre dès le commencement. J'irai même plus « loin. Je dis que lorsque ces temps viendront, vos « spoliateurs nous donneront vos dépouilles, si nous « consentons à les accepter, car comme nous l'avons « déjà vu si souvent, ceux qui pillent les monastè- « res, lorsqu'il sont convertis par notre parole, vou-

« draient nous apporter ces biens mal acquis et nous « en faire hommage, si nous y consentions. »

Une autre fois, Jourdain s'entretenait avec un séculier. Celui-ci, par mode de plaisanterie, se mit à lui dire, en faisant allusion aux mauvaises récoltes dont on souffrait depuis quelques années : « Maître, « n'avez-vous pas remarqué que depuis le jour où « les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs ont « paru dans l'Église, la terre est devenue stérile, « et ne nous donne plus ses fruits accoutumés ? — « D'abord, répondit Jourdain, je pourrais nier ce que « vous venez d'avancer, et vous démontrer le con- « traire. Mais étant donné que cela fût vrai, laissez- « moi vous prouver que cette disette dont vous « souffrez est de toute justice. Depuis que nous « avons paru en effet dans l'Église, nous n'avons « cessé d'attirer votre attention sur des fautes, des « crimes, dont auparavant vous vous préoccupiez « fort peu. Et cependant vous continuez à les com- « mettre. Or comme le péché accompli en pleine con- « naissance de cause est plus grave, vous êtes deve- « nus plus coupables. C'est pourquoi, afin de punir « votre iniquité, Dieu a frappé la terre de stérilité, « selon la parole du Prophète : *Posuit terram fructi- « feram in salsuginem a malitiâ inhabitantium in eâ.* — « *La terre qui portait des fruits est devenue stérile, à « cause de la malice de ses habitants.* — Et je vous le « dis en vérité, si les populations que nous évangé- « lisons n'abandonnent point leurs crimes, il vous

« arrivera pire encore selon cette autre parole du « Sauveur : « *Celui qui connaît la volonté de Dieu et « et qui ne la fait pas, sera frappé et tous les maux l'ac- « cableront. Servus sciens voluntatem Domini et non « faciens plagis vapulabit multis.* »

Jourdain avait parfois de ces réparties qui valaient tout un sermon. Un mot lui suffisait pour graver en traits ineffaçables les enseignements les plus relevés. Un pauvre homme illettré s'avance un jour auprès du Bienheureux Père : « Maître, lui dit-il, est-ce qu'un « *Notre Père* vaut autant sur nos lèvres que sur celles « des clercs ? car les clercs comprennent la beauté « de ces paroles, mais nous, nous l'ignorons. — « Est-ce qu'un diamant, lui répondit Jourdain, n'a « pas toujours la même valeur, quelque soit d'ail- « leurs la main qui le porte? »

Si les propos isolés de Maître Jourdain étaient toujours efficaces dans de simples conversations, que dire de sa parole en chaire et comment la dépeindre? On a assuré de l'éloquence qu'elle périt tout entière avec l'orateur et que ses plus beaux morceaux recueillis pour être transmis à la postérité ne son plus qu'une lave refroidie impuissante à faire revivre la passion qui l'inspira. Cette pensée est vraie surtout de l'éloquence de nos pères au XIII^e^ siècle. Les Frères Prêcheurs et Mineurs furent à cette époque les rénovateurs de l'éloquence sacrée ou plutôt les créateurs d'un genre de parole absolument nouveau. Lorsqu'ils parurent en France

la langue nationale n'existait que depuis peu. Elle commençait seulement à être balbutiée et à sortir du chaos des dialectes barbares mêlés au latin. Jusqu'alors dans les abbayes, dans les Chapitres, dans les Universités celui qui parlait en public se servait de la langue latine. Un clerc, un théologien, un canoniste eut dédaigné d'exprimer sa pensée dans la langue du vulgaire. Les enfants, de Saint Dominique et de Saint François qui n'avaient pour but que le salut des âmes eurent bien vite mis de côté ces prétentions des lettrés. Ils parlèrent le latin aux clercs, aux moines, aux écholâtres, mais en même temps ils parlèrent au peuple sa langue encore informe et il se trouva que ce fut surtout dans cet idiome si imparfait qu'ils furent éloquents. Ce n'est pas un des moindres titres des Frères Prêcheurs à la reconnaissance de la France d'avoir contribué puissament par leurs prédications à former la langue nationale. Heureux les apôtres du XIII^e^ siècle qui pour être écoutés de leurs contemporains n'avaient guères à se préoccuper du souci littéraire. Il suffisait en ces temps pour être éloquent d'avoir l'âme passionnée et un bel organe. Le Frère Prêcheur priait, méditait, exaltait son âme dans la solitude, puis il partait avec un de ses compagnons. Il allait de ville en ville, de bourgade en bourgade, prêchant un peu partout, mais principalement aux portes des églises, dans les cimetières, sur les places publiques. La langue n'étant pas encore

formée, aucune tournure de phrase, aucune règle compliquée ne venait gêner son improvisation. Chacun créait de nouvelles locutions selon son attrait et les besoins du moment. « Ces hommes « dont la foi passionnée soulevait les multitudes « parlaient ainsi une langue expressive et colorée, « dans leurs sermons français et leur génie véhé- « ment transfigurait l'idiome populaire alors si rude « et si imparfait (1). »

Tel était le genre d'éloquence de notre Bienheureux, et l'on peut même dire, d'après la description que nous en ont donnée ses auditeurs qu'elle en fut le type le plus accompli. Notre Ordre possédait du vivant de Maître Jourdain un grand nombre d'orateurs. Leur parole ne leur a pas survécu, mais les témoignages enthousiastes des contemporains nous ont transmis leur nom. D'ailleurs les œuvres créées par eux et qui étaient le fruit des exploits de leur parole sont le meilleur gage de leur puissance oratoire. Les Français du XIII^e^ siècle étaient comme leurs descendants; ils aimaient l'éloquence. Cette passion était de race et l'on pouvait dire de nos pères, les chevaliers du moyen-âge, ce que César disait déjà des Gaulois : *Viri ad arma et verba proclives. — Ils ont deux passions, celle de la guerre, et celle de l'éloquence.* Frère Henri de Cologne, la

(1) Aubertin, *Hist. de la langue et de la litterat. franç. au Moyen-âge, tom. II, p. 302.*

Colombe, comme l'appelait Jourdain, avait lui aussi, parait-il, le don de la parole, car notre Bienheureux nous dit en parlant de son ami « que Dieu lui accorda « dans sa prédication au clergé parisien une entrai- « nante et admirable éloquence. Sa parole vivanta « et toujours efficace pénétrait l'âme de ses audi- « teurs et la remuait profondement. On ne se souve- « nait pas à Paris, de mémoire d'homme, d'avoir « jamais entendu un orateur aussi jeune, aussi élo- « quent et d'un charme plus puissant. Dieu avait « vraiment réuni dans ce vase d'élection ses grâces « les plus privilégiées (1). »

A côté de Frère Henri de Cologne, citons parmi les grands orateurs de l'Ordre au XIII^e^ siècle, Frère Henri de Marbourg, le premier provincial de Terre-Sainte, Frère Guillaume Pérauld, plus tard coadjuteur de l'archevêque de Lyon, Frère Pierre de Reims le premier Provincial de France, mort évêque d'Agen, Frère Yves le Breton, le compagnon de Saint Louis en Terre-Sainte. Tous ces Prêcheurs exercèrent sur les chrétiens de leur temps un ascendant comparable à tout ce que l'éloquence de nos jours a vu de plus brillant. Ce sont les orateurs de l'Ordre qui

« (1) Hic est F. Henricus, cui multam atque mirabilem in verbo « suo ad clerum Parisiensem Dominus largitus est gratiam, cujus « sermo vivus et efficax audientium corda violentissime penetrabat. « Non est visus ante ipsum nostræ recordationis temporibus apud « Parisius in audientia omnis cleri tam juvenis, tam facundus, tam « gratiosus per omnia prædicator. »

créent les croisades, qui donnent à la papauté cette royauté européenne au moyen de laquelle elle lutte contre l'empereur Frédéric et triomphe de son despotisme. C'est enfin l'éloquence des nouveaux Prêcheurs, jointe à leur sainteté, qui leur donne sur les évêques, les seigneurs, les peuples un tel ascendant qu'en l'espace de vingt ans (1) ils trouvèrent moyen de jeter dans le seul pays de France les fondements de près de cinquante couvents tous peuplés d'un nombre considérable de Frères.

Mais parmi tous ces prédicateurs, Jourdain paraît au premier rang. Il s'élève au dessus de tous par sa popularité comme orateur dans toutes les classes de la société, principalement dans le monde des écoles. Les témoignages à ce sujet sont d'une précision qui ne laissent rien à désirer : « *Ses discours exerçaient « un charme si puissant sur les chevaliers,* dit Thierry « d'Apolda, *ils respiraient un tel parfum de piété, lors- « qu'ils s'adressaient aux clercs, au peuple, aux écholâ- « tres, que partout on ne pouvait se rassasier des paroles « de grâce qui sortaient de sa bouche, soit qu'il prêchât, « soit qu'il fit de simples instructions familières* » (2).

(1) De l'année 1217, date de la dispersion à Prouille des seize premiers compagnons de Saint Dominique, jusqu'à l'année 1237, date de la mort du Bienheureux Jourdain.

(2) « Gratiosus apud magnates et religiosus apud clerum et po- « pulum et Universitatem Scholarium ubique, adeo quod vix pote- « rant satiari de verbis gratiæ quæ procedebant de ore ejus sive « in sermonibus sive in sanctis collationibus quas habebat ».

Gérard n'est pas moins explicite. « *Tous*, dit-il, « *buvaient sa parole. Et pour ce qui concerne l'office de* « *la prédication, il avait une telle grâce et une telle élo-* « *quence, qu'à peine a-t-on jamais trouvé homme qui pût* « *sur ce point lui être comparé.* » (1)

Il paraît que lorsque la jeunesse des écoles de Paris connaissait la présence de Jourdain au couvent de Saint-Jacques, elle ne consentait qu'avec peine à écouter les autres Frères. Souvent ces jeunes gens réclamaient à haute voix dans l'église leur orateur, et ils ne voulaient pas se retirer avant qu'il n'eut paru en chaire et ne leur eut adressé au moins quelques paroles.

Qu'était donc cette éloquence? Et quels en étaient les caractères? La parole de Jourdain dut avant tout s'inspirer de la parole de Dieu puisée aux sources sacrées. Si nous jugeons de ses sermons par ses lettres et par ses conversations, les pensées et les expressions de la Sainte-Ecriture devaient sans cesse revenir sur ses lèvres. Ses épîtres aux religieuses du monastère de Sainte-Agnès ne sont qu'un commentaire du Cantique des Cantiques et les paroles de l'Épouse trouvent tout naturellement leur place sous sa plume lorsqu'il écrit à ses chères filles. Dans ses allocutions aux Frères, dans ses dis-

(1) « Omnes eloquia ejus sitiebant. Circa verbum Dei et prædi- « candi officium fuit adeo gratiosus et fervens ut vix ei similis sit « inventus. »

cours aux étudiants, son thème est toujours quelque passage emprunté à nos Saints Livres qu'il leur commente avec sa grâce ordinaire. Nous savons d'ailleurs qu'il avait pour expliquer l'Écriture un attrait et un secours de Dieu particulier. C'est pourquoi le premier Chapitre général tenu sous Saint Dominique l'avait chargé de cet office auprès des religieux du couvent de Saint-Jacques et quelques-uns de ses auditeurs ont eu soin d'attester que ses commentaires sur l'Évangile de Saint Luc ravissaient les Frères.

Émaillée des plus beaux passages de l'Écriture, la parole de Jourdain possédait une autre qualité fort appréciée des populations naïves du Moyen-âge ; elle abondait en exemples. Notre Bienheureux suivait en cela la coutume des prédicateurs de son temps et marchait sur les traces de notre Père Saint Dominique. On nous a conservé quelques-unes des comparaisons familières qu'il employait dans ses sermons.

Un jour à Paris, le Bienheureux prêchait sur le malheureux état de ceux qui demeurent dans le péché mortel. « L'Écriture, s'écria Maître Jourdain, « appelle le péché la porte de l'enfer. Eh ! bien, « mes frères, si quelqu'un d'entre vous voyait un « de ces écoliers, qui écoutent en ce moment ma « parole, venir tous les jours à la porte de notre « couvent de Saint-Jacques et s'asseoir sur le seuil « pendant de longs moments, qui d'entre vous ne

« se dirait en lui-même. « En voilà encore un qui « va entrer dans leur Ordre! » Et vous auriez rai- « son. Comment donc voulez-vous que celui-là aussi « ne finisse pas par entrer en enfer qui consent ainsi « à demeurer à sa porte et à s'y asseoir dans la « mort? »

Jourdain dans ses improvisations revenait souvent sur les mêmes pensées; il ne craignait même pas de les exprimer plusieurs fois dans les mêmes termes. On lui en fit un jour le reproche.

« Si quelqu'un, répondit-il, recevant différents hô- « tes leur servait à tous les meilleurs légumes de « son jardin, aurait on lieu de se plaindre, dites- « moi? et faudrait-il pour le seul plaisir de varier « les mets laisser des herbages savoureux et les « remplacer par des herbes fades et peu nourris- « santes? Ainsi en est-il de la parole de Dieu. Ne « craignons pas de répéter et de redire toujours les « enseignements les plus utiles, les plus appropriés « aux besoins des âmes. »

Nous terminerons cette trop courte étude sur l'éloquence du très-doux Père par le témoignage qu'il se rendait à lui-même dans les derniers temps de sa vie et où se revèle à nous le véritable secret de son éloquence. « Si j'eus passé dans une Univer- « sité, disait le Saint, à étudier une science quel- « conque autant de temps que j'en ai mis à méditer « cette parole de l'Apôtre : « *Omnibus omnia factus sum.* « *Je me suis fait tout à tous* », il y a longtemps que

« je serais Maître. J'ai toute ma vie été préoccupé « de ce grand problème qui consiste à se *conformer* « aux besoins de ceux qui nous entourent sans cepen- « dant se laisser jamais *déformer* par leur contact. Oui ! « toujours et partout je me suis fait tout à tous me « préoccupant tour à tour, des chevaliers, des reli- « gieux, des clercs, des âmes tentées. » Et c'est sans doute, ajoute Gérard, cette charité, qui dans les sermons du Bienheureux avait toujours placé en abondance sur ses lèvres, des paroles de feu. *In ignitis eloquiis abundabat.*

CHAPITRE XIII

Sommaire. — Le Bienheureux Jourdain dans les couvents de l'Ordre. — Sa conduite envers les malades, les novices, les religieux tentés. — Le Bienheureux Jourdain comme supérieur. — L'amour de l'Ordre et de la vie commune d'après le Bienheureux Jourdain.

Lorsque le Bienheureux arrivait avec ses compagnons dans un couvent de l'Ordre il faisait réunir les Frères au Chapitre, et après les avoir bénis au nom du Seigneur, il leur adressait toujours quelques paroles pleines d'affection et de douceur. Puis avant même de songer à prendre le moindre repos il allait aux infirmeries saluer les malades. Il les embrassait tendrement en leur souhaitant force et consolation dans le Christ Jésus. Cette conduite du Saint avait paru aux Frères comme inspirée de Dieu. On en fit depuis une cérémonie à l'ouverture des visites canoniques des supérieurs dans les maisons confiées à leur juridiction. Cette coutume resta longtemps dans l'Ordre comme un des plus purs souvenir du très doux Père.

En rentrant une année à Paris, à son retour d'Ita-

lie, Jourdain, après avoir salué les Frères, s'était rendu selon sa coutume aux infirmeries. Là, il trouva étendu sur son lit, en proie aux plus vives souffrances, un religieux lombard, nommé Frère Jacques. C'était un homme d'une sainteté consommée. Pendant toute sa vie, dit Gérard, il avait porté dans son cœur Jésus crucifié, et lorsqu'il était en bonne santé il avait coutume de répéter qu'il n'y avait pour l'homme qu'un seul malheur, celui de ne pas aimer Dieu. Mais il arriva que le divin Maître voulut éprouver son serviteur. Ce Frère tomba alors dans une horrible maladie. Ses nuits se passaient sans sommeil et son estomac refusait toute nourriture. Bientôt ses souffrances devinrent intolérables. Alors il se laissa aller à l'impatience ; il en vint même jusqu'à proférer des blasphèmes. Ce nom de Jésus autrefois si doux à ses oreilles lui était maintenant insupportable et dans son infortune il se plaignait de ce qu'après avoir servi Dieu fidèlement pendant tant d'années, il se voyait privé tout à la fois et de l'usage de son corps et de celui de sa raison qui se laissait aller à des pensées que réprouvait son cœur. Cependant les Frères s'étant mis en prières, la tentation diminua. Les souffrances de Frère Jacques demeurèrent, mais sa patience s'éleva à un tel degré d'héroïsme, que bien loin de murmurer contre Dieu, il ne faisait plus entendre au milieu de ses tourments que de doux gémissements entremêlés de paroles d'édification et de paix. Il arriva un moment où son

corps fut tellement desséché par les ardeurs de la maladie que les Frères se demandaient comment il pouvait vivre en cet état. Lui se préparait doucement à la mort et il s'en entretenait pieusement avec tous ceux qui venaient le visiter.

Sur ces entrefaites arrive Maître Jourdain. Le Bienheureux, après avoir contemplé le Frère, s'assit au pied de son lit, puis s'étant recueilli quelques instants : « Ne craignez rien, Frère bien aimé, lui « dit-il, sous peu vous irez rejoindre le Christ. » Alors le malade se levant sur son séant, attira à lui le très doux Père, et lui ayant passé familièrement les bras autour du cou : « O bon Jésus, s'écria-t-il, « faites sortir mon âme de cette prison, afin que je « puisse confesser votre nom et célébrer vos louan- « ges. » Et étant retombé sur son lit, il expira. Il sembla que ce Frère, ajoute Gérard, n'eut attendu que la présence de Maître Jourdain pour recevoir le signal du départ et entrer dans son éternité.

Tout ce qui était faible, infirme, inexpérimenté, tout ce qui avait besoin d'être soutenu et fortifié par la grâce de Dieu, était toujours l'objet des prédilections de notre Saint. Les novices récemment entrés dans l'Ordre obtenaient surtout ses faveurs. Le Bienheureux, comme Jacob à l'égard de Benjamin et de Joseph avait pour ceux qu'il enfantait en dernier lieu à Jésus-Christ, les attentions délicates du plus tendre des pères. Parfois au réfectoire il les faisait venir à ses côtés, et leur distribuait de ses

mains les mets qu'on lui avait servis, gracieux symbole de cette nourriture plus précieuse encore qu'il ne manquait jamais d'apporter à leurs âmes. Ce n'était point seulement en effet aux jeunes gens qu'il voulait gagner à l'Ordre, que notre Bienheureux prodiguait les trésors de son cœur; mais lorsqu'il avait pris les âmes dans ses filets, il ne cessait de les nourrir du pain de sa parole. A Paris et à Bologne, quelles que fussent d'ailleurs ses occupations, tous les jours, on le voyait réunir autour de lui les novices et répandre en eux dans de longs entretiens le meilleur de son âme.

Avec les novices, une autre classe de religieux semblait avoir un droit spécial à son affectueuse sollicitude, c'étaient ceux qu'il rencontrait sous le coup d'épreuves intérieures. Que de Frères ainsi tentés sont venus déposer, après la mort du Bienheureux, ce qu'il avait été pour eux. Il ne se contentait pas de les consoler quand ils venaient à lui, mais comme un bon père, il cherchait ceux que Satan voulait lui ravir. Son regard scrutateur, éclairé de la lumière d'en haut, découvrait les blessures cachées. Et le très doux Père avait pour ces blessés de la vie intérieure des baumes d'une efficacité qui tenait du miracle. Un jour, au couvent de Paris, un Frère jeune encore vient lui faire en confession l'aveu de ses fautes. Entre autres misères il lui avoue que le vice impur lui occasionnait d'incessants et douloureux combats. Au milieu de ses larmes l'in-

fortuné se plaignait amèrement, car il craignait que la continence fut au-dessus de ses forces. Le Maître en voyant cette douleur sentit son cœur tressaillir, et lui aussi se prit à pleurer. Et tous deux ensemble se tenant embrassés mêlaient leurs larmes. Jourdain, dans son amour de père pour ceux que la grâce avait faits ses enfants, sentait les angoisses de la tentation du Frère passer tout entières dans son âme. Il pria alors et gémit devant Dieu. Soudain il se sentit rassuré miraculeusement au sujet de la vertu du jeune homme : « Très cher, lui dit-il, « allez en paix, je vous promets, au nom du Sei- « gneur, que jamais désormais vous n'éprouverez « les tentations honteuses. » La prédiction du Saint se réalisa. Celui qui en avait été l'objet l'avoua depuis aux Frères à la gloire du Bienheureux.

Une autre fois, c'est un Frère qui, depuis quelque temps tourmenté par de violentes tentations, se désolait de ne pouvoir approcher de la personne du Saint. Or il arriva que Maître Jourdain rencontra ce Frère dans le cloître du couvent de Saint-Jacques, occupé à réciter l'Office des morts. Notre Bienheureux, sans lui adresser la parole, se mit à marcher à ses côtés, récitant alternativement avec lui les versets des psaumes. Au moment où le Frère arriva à cet endroit de l'Office : « Je crois que je verrai les « biens du Seigneur dans la terre des vivants. » Jourdain s'arrêta, regarda le Frère fixement, puis il reprit, en articulant chaque mot, le verset suivant.

« Attends le Seigneur; agis virilement. Que ton cœur « se fortifie, et espère dans le Seigneur. » A cette application si personnelle et qui ne pouvait venir que d'une révélation d'en haut, le Frère touché de la grâce se sentit consolé.

Après un de ses longs voyages, Maître Jourdain en rentrant à Bologne trouva dans cette maison un novice qui, vaincu par la tentation, voulait partir. Les Frères lui exposèrent l'affaire en détail. Il s'agissait d'un jeune homme élevé avec tous les raffinements du bien-être et du luxe. Dans son inexpérience de la vie, cet enfant ignorait encore ce que c'était que souffrir. La moindre privation matérielle, la moindre épreuve intérieure révélait sa faiblesse. Cependant il était doué d'une facilité d'esprit étonnante, et malgré sa jeunesse, on voulait en faire un professeur de droit canon, s'il n'était entré dans l'Ordre. Il n'avait jamais été malade, ajoutaient les Frères, et par tempérament il était porté à la douceur. Les religieux racontaient tout au long à Maître Jourdain les qualités de leur postulant. Il leur en coûtait de laisser partir ainsi cette riche et belle nature, si visiblement favorisée des dons de Dieu. Cependant, ajoutaient-ils, lorsqu'il était dans le monde, si l'on en excepte le Vendredi-saint, il ne jeûnait jamais, jamais il ne faisait abstinence, sauf peut-être de temps à autre le vendredi. Il ne s'était jamais confessé. En fait de prières il ne savait rien autre chose que le *Notre Père*. C'était comme par hasard qu'é-

tant venu voir les Frères, et, sur l'offre qu'on lui avait faite d'entrer dans l'Ordre, il s'était laissé prendre. Mais bientôt il en avait eu regret, car depuis sa venue parmi les Frères, tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait lui rappelait l'obligation de mourir à lui-même. La nourriture du couvent lui était insupportable, et, la nuit, sur sa couche dure et solitaire, il ne pouvait dormir. La tentation devint bientôt si forte, que l'adolescent naturellement porté à la douceur se laissa aller jusqu'à la violence contre le Sous-Prieur de Bologne qui l'avait attiré dans l'Ordre. Un jour même il avait pris un grand psautier et, l'élevant dans ses mains, il en voulait frapper le Père. Les religieux ayant fini leur récit, le Maître alla trouver le jeune homme. Il apprit de lui qu'il se nommait Théobald : « Vous vous appelez Théobald, « mon fils, lui dit le Saint. Ce nom est un présage de « salut, car il signifie celui qui tend à Dieu. » Après lui avoir adressé quelques autres paroles d'encouragement le Bienheureux le prit avec lui et l'emmena à l'église où il le fit mettre à genoux au pied de l'autel de Saint-Nicolas. Il lui ordonna en même temps de réciter le *Notre Père*, l'unique prière qu'il connût dans son ignorance des choses religieuses. Pendant que l'adolescent récitait les paroles du Sauveur, Jourdain plaça ses mains sur sa tête et se mit à supplier le Seigneur d'éloigner la tentation de l'âme de cet enfant. Le Maître tint longtemps ses bras étendus sur la tête du novice, et celui-ci à raconté depuis

aux Frères qu'il sentit alors une douceur ineffable envahir peu à peu son âme. La tentation disparut sous cet attouchement mystérieux. Cet enfant, ajoute la chronique, si faible tout d'abord a depuis soutenu bien des travaux, bien des épreuves au service de l'Ordre.

Le pieux auteur des *Vies des Frères*, Gérard, ne tarit pas en nous racontant les prodiges accomplis par le Père, lorsqu'il s'agissait de conserver à l'Ordre ces âmes de novices arrachées au siècle par la vertu de son éloquence. Pendant un des séjours du Bienheureux à Paris, un jeune religieux était tenté de quitter l'Ordre. C'était un de ceux qu'il avait attirés au couvent de Saint-Jacques par l'efficacité toute puissante de sa parole, et son regard prophétique en s'arrêtant sur lui avait découvert tout ce que l'Ordre en pouvait espérer. En vain Maître Jourdain était venu à plusieurs reprises apporter à cet enfant ses remontrances et ses consolations, le novice n'en paraissait nullement touché. Il réclamait au contraire avec instance ses habits du siècle et les divers objets qu'il avait apportés. Le Maître lui dit alors qu'il le congédierait le lendemain. C'était le jour de la Pentecôte. Les Frères étaient venus de toutes parts pour le Chapitre général. Le lendemain dans les cloîtres de Saint-Jacques les Frères en grand nombre, après avoir déposé leurs chapes, firent, en capuces blancs, la procession solennelle et les autres rites d'usage.

L'aspect de ces longues files de religieux revêtus d'habits blancs et chantant tous ensemble les louanges de Dieu semblait être comme une vision des hiérarchies célestes. Jourdain avait compté sur l'émotion résultant de ce spectacle pour agir sur le cœur du jeune homme, mais celui-ci y fut insensible. On se rendit au Chapitre. Là le Maître appela le novice et en présence des Frères il le supplia instament de demeurer encore, car il savait que son âme était de celles qui appartiennent à Dieu. Il lui demandait, les larmes aux yeux, de ne pas obéir aux suggestions du démon, en quittant une société si florissante et si sainte. Mais lui, sans se laisser émouvoir, demandait à partir. Alors le Bienheureux voyant ses efforts impuissants l'envoya au vestiaire réclamer ses habits. Pendant qu'il s'éloignait pour aller déposer les livrées du Christ, Jourdain dit aux religieux assemblés : « Mes Frères, frappons de « nouveau à la porte de la Miséricorde, mettons nous « à genoux et récitons le *Veni Creator*. » L'hymne n'était pas encore terminé, lorsqu'on vit entrer le novice fondant en larmes. Il se précipita au milieu du Chapitre, demandant pardon, s'humiliant aux pieds des Frères, et promettant persévérance. A la vue du prodige les religieux remplis d'une joie mêlée de crainte rendirent grâces au Seigneur. Ce novice, ajoute Gérard, a fidèlement gardé ses vœux. Il a fait depuis des progrès remarquables dans la science et la vertu.

Une autre fois un Frère du couvent de Savone en Italie, s'étant adonné à une contemplation excessive, en vint dans la suite jusqu'à douter de l'existence de Dieu. Son Prieur s'étant rendu à Bologne y rencontra Maître Jourdain et lui raconta comment ni les textes de l'écriture, ni les exemples des saints, ni les raisonnements ne parvenaient à diminuer la tentation de ce pauvre Frère. « Père Prieur, « répondit Jourdain, dites à ce religieux de croire « ce que je crois, et cela suffira pour le guérir. » De retour dans son couvent, le Prieur rapporta au religieux tenté la parole du Bienheureux. Le Frère alors sortit comme d'une sorte d'extase et s'écria : « Oui ! le Maître a eu raison. Je crois en Dieu et ma « foi sera désormais ferme et stable. » Et à partir de ce jour il fut délivré de toute tentation contre la foi.

La puissance du Bienheureux, quand il s'agissait de ses enfants, s'étendait non-seulement aux tentations de l'âme, mais jusqu'aux maladies du corps. Dans un de ses voyages, Jourdain avait trouvé au couvent de Francfort en Allemagne un jeune novice du nom d'Engelbert. C'était encore un de ceux auxquels il avait donné l'habit. Le jeune homme était miné par les fièvres. Il n'avait pas encore fait profession, et l'on se demandait si son infirmité lui permettrait de rester dans l'Ordre. Cependant Jourdain, qui l'avait enfanté dans le Christ, ne pouvait se faire à l'idée de voir retourner au siècle cette

âme que Dieu lui avait donnée. Le Bienheureux Père monte alors à l'infirmerie et s'adressant au malade : « Mon fils, si vous aviez la foi, lui dit-il, il « serait facile de vous délivrer du mal dont vous « souffrez. » — « Père, lui répond le jeune homme. « j'ai la foi, et je crois fermement. » A cette exclamation, témoignage spontané de la foi de son enfant, Jourdain tressaillit. S'avançant alors il plaça ses mains sur la tête d'Engelbert. « Au nom du Sei- « gneur, dit-il, sois guéri ! » Et aussitôt la fièvre disparut et ne revint jamais.

Tant de charme, tant de suavité se rencontraient dans notre Bienheureux avec toutes les qualités de sang-froid, de prudence, de sage tempérament et de sainte énergie qui, chez un supérieur, constituent l'homme de gouvernement. L'exercice de l'autorité requiert des perfections complexes, dont l'ensemble seul en assure l'efficacité. La connaissance détaillée des lois, l'exacte appréciation des circonstances et des hommes, la patience en face des obstacles inhérents à la vie humaine, le désintéressement, la grandeur des vues dans la conception du but à atteindre, la constance et la force de volonté dans l'exécution, autant de vertus exigées chez celui appelé à exercer le pouvoir, et dont la réunion, quand elle existe ici bas, constitue l'apogée de la nature humaine. Nous n'aurions pas montré notre Bienheureux sous son vrai jour, si, après avoir raconté ses miracles et dépeint ses vertus intimes,

nous n'entrions dans l'analyse des richesses intellectuelles et morales qui éclatent de toutes parts dans l'histoire de son gouvernement.

Tout d'abord Maître Jourdain possédait une exacte connaissance de toutes les lois de l'Ordre. « J'ai présent à l'esprit, écrit-il dans une de ses « lettres à la Bienheureuse Diane, les actes de tous « les Chapitres, auxquels j'ai assisté. Je connais en « détail tous les décrets, toutes les constitutions de « notre Ordre, ainsi que les raisons particulières « qui les ont inspirés aux définiteurs des différents « Chapitres. » Nous avons vu qu'il ne manquait jamais de présider ces assises annuelles, et il nous assure lui-même que pendant ces assemblées il prenait à la rédaction de nos lois une part prépondérante. Les actes de la plupart des Chapitres tenus sous le Bienheureux Jourdain ont péri. Frère Bernard Gui, le plus fidèle compilateur de nos monuments historiques, constatait déjà au commencement du XIVe siècle leur perte irréparable. Les délibérations des quatre derniers Chapitres des années 1233, 1234, 1235 et 1236, sont seules parvenues jusqu'à nous, et encore ne sommes-nous pas sûrs de les avoir en entier. Cependant dans ces restes incomplets et mutilés par le temps nous trouvons plus de soixante-quinze lois ou *ordinations* dont l'examen attentif nous révèle le génie organisateur non moins que la sainteté de Maître Jourdain et des premiers législateurs de l'Ordre. En parcourant ces textes

primitifs, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage ou de la grandeur du but que se proposait Jourdain en associant les saintes milices des Prêcheurs à toutes les grandes causes qui se disputaient alors en Europe, ou de la sage prévoyance qui pour atteindre ce but lui faisait embrasser les moindres détails de la vie régulière.

C'est Maître Jourdain qui donnait un jour cette belle définition de la vie domicaine. On lui demandait qu'elle était la règle de l'Ordre. « Notre règle, « répondit-il, c'est de pratiquer la vertu, d'étudier « et d'enseigner selon cette parole du Psalmiste : « *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me.* »

Le successeur de Saint Dominique possédait non seulement la science théorique des lois de l'Ordre, premier point de départ d'un bon gouvernement, mais il avait encore la connaissance des hommes, des temps, des circonstances, au milieu desquels la Providence l'avait placé. « Celui qui sait toutes cho- « ses, dit Gérard, enseignait au Bienheureux Père « à appliquer avec vigueur les lois de la discipline « régulière, en les proportionnant aux personnes, « aux temps, aux circonstances. » C'était cette connaissance des hommes dont nous parle le Bienheureux sous la forme d'un de ces apologues qui lui étaient familiers. Devenu le chef d'une famille immense, il se comparait à un architecte qui s'applique à redresser les parties du mur s'écartant de la verticale. « Il y a des pierres rentrantes, disait le Saint,

« que l'on doit faire ressortir. Il en est d'autres au « contraire dont il faut faire disparaître les saillies « à l'aide du marteau. Et sa conclusion était, qu'il « y a nécessité de produire au dehors les religieux « amis de l'obscurité, tandis qu'il faut garder au « dedans ceux qui recherchent trop les occasions de « se montrer. »

Celui, qui placé à la tête de ses frères est appelé à les régir, doit non seulement les bien connaître, il doit encore supporter leurs infirmités ; et sur ce point notre Bienheureux, pendant le cours de sa longue carrière, n'avait pas manqué sans doute d'occasions pour exercer sa patience. C'est ce qu'il nous apprend lui-même sous une forme toujours enjouée, toujours aimable.

« Il m'est arrivé, disait-il, ainsi qu'à tous les vrais « prélats, de me trouver dans la situation de ce ber- « ger à qui la garde d'un bouc coûte beaucoup plus « de peine que celle de cent brebis. Un religieux « indiscipliné embarasse plus ses supérieurs et « cause plus de trouble dans une communauté, que « deux cents autres Frères, brebis du Seigneur, qui « suivent paisiblement leur berger, écoutent son « appel, ne se séparent point du troupeau et accom- « plissent tout avec ensemble, qu'elles s'arrêtent, « qu'elles se courbent, qu'elles ruminent, ou que la « tête inclinée elles paissent l'herbe des prés, tirant « profit de chaque chose et n'éprouvant nul ennui. « Tandisque d'autres, comme des boucs, troublent

« le pasteur et le troupeau, s'en vont divaguant d'ici,
« de là, font du bruit, donnent des coups de cornes,
« ne tiennent aucun chemin, escaladent les hauteurs
« et dévastent les champs du prochain. Pour Dieu,
« mes bien aimés, gardez-vous soigneusement de
« ces façons de bouc, et soyez les brebis du bon
« Dieu ! »

Notre Bienheureux avait, comme on le voit, pour remplir les devoirs de sa charge à cultiver la patience. Il la recommandait à tous ceux qui à un degré quelconque de la hiérarchie prenaient part à l'administration de la maison du Père de famille. Un jour un Frère faisait auprès de lui des instances pour être remplacé dans son office de procureur. « Quatre choses, lui répondit le Bienheureux Père,
« sont d'habitude attachées aux emplois, la négli-
« gence, l'impatience, le travail et le mérite. Je vous
« décharged es deux premières; quant aux deux au-
« tres, je vous les maintiens pour l'expiation de vos
« péchés. »

Il appartient à celui qui commande, dit Saint Thomas, de patienter ou d'agir, selon les circonstances. *Proprium est ejus qui præest pati et facere, utrumque convenienter.* Nous venons de voir comment Jourdain entendait la patience; il n'était pas moins admirable dans l'action.

Notre Bienheureux avait une idée très nette de ses pouvoirs comme Maître Général, et il ne laissait point l'autorité suprême de l'Ordre dormir entre ses mains.

Bien des points étaient encore indécis dans notre législation primitive au sujet du gouverment de l'Ordre. Il y en a un cependant qui ne fait aucun doute pour Maître Jourdain, c'est celui de l'étendue de ses pouvoirs et de la plénitude de sa juridiction.

Dans une de ses lettres au Prieur Provincial de Lombardie il commence par déclarer qu'en ce qui concerne l'administration de la famille dê Saint Dominique il doit suivre fidèlement les prescriptions du Siège Apostolique, et que pour ce qui est ordonné par le Pape il n'en peut donner dispense. « Mais « quant au reste, ajoute le Bienheureux, estimer que « je n'ai pas le droit d'en dispenser, c'est croire que « l'Ordre ne m'a pas confié la charge de Maître gé- « néral. Il n'est aucune de nos lois, sigrave soit elle, « dont je ne puisse dispenser, selon que je le juge à « propos, d'après les besoins divers des personnes, « des temps et des lieux. J'excepte toutefois les trois « articles qui, d'après le dernier Chapitre célébré à « Paris, sont irrévocables et doivent être inviolable- « ment observés. A cette exception près, j'ai le pou- « voir général de dispenser, par exemple des ordina- « tions de ne pas aller à cheval, de ne pas porter de « l'argent en voyage et de toutes les autres, quelles « qu'elles soient. Sinon, je vous le demande, com- « ment aurais-je pu m'arroger un droit que je n'avais « pas? »

Ainsi s'affirme dès l'origine parmi nous la puissance du Maître de l'Ordre.

Les pouvoirs attachés à sa charge paraissaient même à notre Bienheureux d'une telle étendue qu'il se croyait en droit de casser les actes du Chapitre général qui ne lui paraissaient point appropriés aux besoins de l'Ordre. En 1229, lorsqu'en raison de ses infirmités il ne put assister au Chapitre tenu cette année à Paris, les Définiteurs avaient pris en son absence au sujet du monastère de Sainte Agnès des mesures qui lui semblèrent inopportunes. Jourdain écrit aussitôt à la Bienheureuse Diane. « Une ma-« ladie grave m'a empêché d'assister au Chapitre « général. Les Définiteurs peu éclairés sur la situa-« tion du monastère de Sainte-Agnès ont fait en « mon absence des ordinations peu favorables à ses « véritables intérêts. Aussi les ai-je cassées, dès « que j'en ai eu connaissance. »

Cette puissance du Maître de l'Ordre dans les temps primitifs fut depuis modifiée, puisque nous voyons le Chapitre de 1236, le dernier de ceux présidés par Jourdain, déclarer que le Maître désormais ne pourra plus abroger les actes du Chapitre général, mais le fait n'en reste pas moins comme une attestation devant l'histoire de la plénitude des pouvoirs attachés par l'opinion d'alors à la charge du Maître de l'Ordre.

Notre Bienheureux voulait que celui qui avait été posé par la main de Dieu pour gouverner ses frères fut vraiment parmi eux principe de vie et de mouvement. Il n'admettait pas que le supérieur dans la

communauté fut esclave de l'opinion de ceux qu'il était appelé à régir. Un jour le Provincial de Lombardie, cédant pour une question d'administration intérieure au jugement de ses religieux, s'était laissé intimider par les récriminations et les murmures. « Eh quoi ! lui écrit le Bienheureux, en parlant « des bavardages qui s'étaient produit dans la Pro- « vince au sujet de cette affaire, vous le père et le « guide, vous vous laissez effrayer par un vain bruit « de feuilles. *Quia ad sonitum folii vestram ad presens « conscientiam intueor expavisse.* Sachez, lui écrit-il en- « core au sujet de certaines discussions qui avaient eu « lieu dans sa Province sur l'étendue des pouvoirs de « Maître Jourdain et dont le Provincial de Lombar- « die s'était, paraît-il, laissé trop émouvoir, sachez « qu'il n'est pas bon de changer d'avis, chaque fois « que l'on entend émettre une opinion nouvelle. »

Si Jourdain avait dans le gouvernement de ses Frères l'énergie des saints, il en avait surtout l'ineffable mansuétude. Ce qui dominait dans tous les actes émanants de son autorité, nous dit Gérard, c'était l'esprit de miséricorde par lequel il obtenait plus encore que par la rigidité des lois. La bonté était le trait caractéristique de son administration. L'auteur des *Vies des Frères* nous en a laissé un touchant exemple. Un jour il s'agissait de réintégrer dans l'Ordre un religieux apostat. On discutait la question au Chapitre. L'enfant prodigue, après avoir quitté le vêtement des saints, avait erré de

par le monde et y avait commis de grands crimes. Jourdain avait pris la parole, et il plaidait pour que l'on admît de nouveau au foyer de la famille celui qui repentant demandait miséricorde. Un religieux refusait absolument son adhésion à cette mesure d'indulgence. Ne considérant que la grandeur du crime et le déshonneur qui en avait rejailli sur l'Ordre, il tenait pour le parti de la stricte justice. « Oui sans doute il est coupable de grands crimes, « reprit Jourdain, mais si nous l'abandonnons, que « va-t-il devenir? » L'opposant répondit alors que ce n'était point son affaire. Le très doux Père fut blessé au vif par cette repartie. « Frère, s'écria-t-il, « si pour ce malheureux vous aviez versé une seule « goutte de votre sang comme le Maître a versé « tout le sien, ah! vous ne parleriez pas ainsi! » A ces mots le frère, couvert de honte, se prosterna à terre et donna son consentement.

Avec quel soin Jourdain recommandait à ses religieux de sacrifier en toute chose l'intérêt particulier au bien commun.

« Conservez toujours parmi vous, écrit le Bien-« heureux aux religieux de Saint-Jacques, la charité « mutuelle. Jésus ne saurait apparaître à ceux qui « se sont séparés de l'union générale. Saint Thomas « ne mérita pas de voir le Sauveur, par cela seul « qu'il était en dehors du cénacle. Seriez-vous plus « saints que cet apôtre? C'est pourquoi à tout « homme terrestre qui n'a pas l'Esprit divin, qui

« préfère les biens propres aux biens communs, qui « aime la singularité, je lui déclare au nom de Dieu « que, tant qu'il n'aura pas plus de zèle pour la cha- « rité, il ne jouira pas de la présence de Jésus. Or « la charité ne recherche pas son intérêt propre, « mais le subordonne à l'intérêt général. Elle ne « connaît pas la division ; elle met sa joie dans les « biens communs et chérit par dessus tout l'unité. « Sans doute le Frère qui se sépare des Frères « pourra éprouver de temps à autre quelque conso- « lation aussi légère que rare, mais il ne sera pas « favorisé d'une complète apparition, s'il n'est pas « dans la maison ou se trouvent les autres disciples. »

Et tel était le prix attaché pas notre Bienheureux à la persévérance dans l'Ordre qu'il ne voyait qu'à regret les Frères quitter la maison « où se trou- vaient les autres disciples » comme il vient de nous le dire, afin de remplir les fonctions pourtant si saintes de l'épiscopat. Gérard nous a conservé à ce sujet un trait qui mérite d'être rapporté. Il s'a- gissait d'élever à cette dignité le Bienheureux Al- bert-le-Grand dont plus que personne assurément Maître Jourdain appréciait la vertu et le mérite, puisqu'il le nomma son Vicaire général, lors de son départ en Palestine. Toutefois le Serviteur de Dieu estimait que la science et les talents du Bienheureux Albert seraient plus utiles à l'Église dans le cloître que dans l'épiscopat, et comme un jour on parlait en sa présence de la candidature de

Frère Albert, on entendit Jourdain s'écrier : « J'ai-« merais mieux le voir descendre au tombeau dans « sa bière qu'élevé sur une chaire épiscopale. » On sait que le Bienheureux Albert fut cependant promu au siège de Ratisbonne, mais Jourdain avait bien jugé, car au bout de peu de temps le maître de Saint Thomas, laissant le gouvernement des églises pour lequel il se sentait peu fait, revint dans son couvent y enseigner aux Frères les sublimités de Dieu, en attendant le jour de son passage à la bienheureuse éternité.

CHAPITRE XIV

Sommaire : — Relations du Bienheureux Jourdain avec les Sœurs de l'Ordre et en particulier avec la Bienheureuse Diane. Doctrine spirituelle du très doux Père.

La figure du Bienheureux Jourdain offre à celui qui l'étudie d'étonnants contrastes, qui révèlent toutes les richesses de cette nature, où les qualité en apparence les plus opposées se fondaient dans une parfaite harmonie. C'est bien à Jourdain qu'on peut appliquer la parole du Père Lacordaire : « *plus fort que le diamant et plus tendre qu'une mère.* » Nous venons de jeter un rapide regard sur les énergies de ce cœur, vrai diamant du Ciel par l'inaltérable constance avec laquelle il supporta pendant plus de seize ans le poids des hommes et des choses, dans le cours d'un gouvernement, qui, pour avoir été couvert de gloire, n'en fut pas moins rempli de difficultés. Il nous reste à parler de l'ineffable tendresse de notre Saint.

Nous en avons vu déjà des traits nombreux et pleins de charme dans les rapports du Bienheureux

avec les novices. Nous avons entendu les accents de ce cœur si doux et si fort, nous initiant lui-même aux détails de son intimité avec Frère Henri de Cologne, mais c'est surtout dans ses relations avec les Sœurs de l'Ordre, que l'âme de Jourdain se révèle davantage à nous. Qui mieux que le très doux Père était à même d'apprécier, à sa juste valeur, l'importance du rôle que les filles de Saint-Dominique sont appelées à exercer dans l'Ordre? Comment, celui dont la vie tout entière n'était qu'une oraison permanente, eut-il négligé les monastères des Sœurs, qui représentent au sein de la famille dominicaine l'élément de la prière pour l'apostolat des Frères?

Dès l'origine, il s'éleva entre les religieux de l'Ordre un grave dissentiment au sujet du gouvernement des Sœurs. Les uns voulaient qu'on se déchargeât complètement du soin de leurs communautés. Nous devons consacrer tous nos efforts, disaient-ils, à l'évangélisation des âmes. L'administration des monastères est trop onéreuse. Elle exige la présence d'hommes consommés dans la vertu et la prudence. Elle absorbe la vie de ceux d'entre nous qui sont les meilleurs ouvriers dans la vigne du Seigneur. D'autres, au contraire, estimaient qu'en faisant fleurir dans la demeure de nos vierges les institutions régulières et l'esprit d'oraison, les grâces obtenues par la sainteté des Sœurs rejailliraient sur l'apostolat des Frères, et que l'Ordre serait ainsi amplement récompensé des soins qu'il accorderait aux

filles de Saint Dominique. C'était en particulier l'avis de Maître Jourdain. La discussion fut vive, paraît-il, à ce sujet, et les religieux les plus considérables de l'Ordre se divisèrent sur la question.

Lors de la fondation du monastère de Sainte-Agnès de Bologne, la Bienheureuse Diane, ayant un secret pressentiment des difficultés qui devaient s'élever dans la suite au sujet du gouvernement de son monastère par les Frères du couvent de Saint-Nicolas, avait pris ses mesures en conséquence. Sur les instances de Diane, « Jourdain demanda et ob-« tint du Souverain Pontife Honorius, raconte une « ancienne chronique de sainte-Agnès, un bref qui lui « prescrivait, ainsi qu'à ses successeurs, de prendre « ce monastère à sa charge et de veiller sur lui « comme sur une maison de l'Ordre. » Par suite de cette décision, les Frères du couvent de Bologne se chargèrent du gouvernement temporel et spirituel du monastère. Maître Jourdain, en envoyant à la Bienheureuse Diane le bref pontifical qui plaçait le monastère de Sainte-Agnès sous sa juridiction, y ajoutait ces consolantes paroles :

« Et vous, chère fille, encore que vous n'ignorez « point que partout et toujours j'ai désiré votre bon-« heur et celui de vos Sœurs, sachez cependant que « désormais, s'il plaît à Dieu, je redoublerai de sol-« licitude à votre endroit. Je vous confie la lettre « que le Souverain Pontife m'a adressée à votre « sujet. Conservez la religieusement. »

Dès l'année 1228, les tendances de certains religieux, demandant que l'on se déchargeât de l'administration des monastères, commencèrent à s'accentuer. Un jour, les Sœurs ayant reçu la visite d'un Frère peu favorable à leur cause, celui-ci leur avait faussement annoncé que l'Ordre allait complètement se désintéresser d'elles. Il se basait, pour appuyer son dire, sur une interprétation erronée d'un des décrets du dernier Chapitre général. Les Sœurs désolées écrivent à Maître Jourdain leur défenseur et leur père. Avec quel affectueux langage le Bienheureux rassure ses filles. « J'ai appris par votre lettre, « écrit-il à la Prieure de Sainte-Agnès, que vous « étiez très alarmée à cause d'une décision du « dernier Chapitre général. Eh! bien! Ce n'est là « qu'une crainte excessive et inutile. Ni moi, ni les « définiteurs, n'avons entendu parler des Sœurs de « notre Ordre ; nous n'y avons même jamais songé. « Je le sais à n'en point douter, car j'ai assisté à « tous les Chapitres et définitoires, et je connais « très bien les motifs de toutes les ordinations faites « jusqu'à ce jour. Celle dont il s'agit ne regarde pas « nos Sœurs, mais uniquement les personnes étran- « gères à notre Ordre, que dans certaines Provinces « nos Frères avaient coutume, pour assurer leur « conversion, d'admettre trop facilement à la clôture, « au voile et au vœu de chasteté. N'en parlez donc « plus jamais à qui que ce soit, et soyez entièrement « rassurée. Vous n'avez rien à craindre à ce sujet.

« Celui qui s'est permis de vous alarmer n'a pas « agi discrètement et a voulu vous effrayer sans « raison. »

Les mauvaises nouvelles apportées par ce Frère au monastère de Sainte-Agnès n'étaient pourtant que le prélude de l'orage qui allait enfin éclater. Quelques années après, au Chapitre général tenu à Paris en 1231, les définiteurs prirent en l'absence de Maître Jourdain des mesures, qui ne tendaient à rien moins qu'à priver entièrement les Sœurs de l'appui des Frères; mais le Bienheureux ayant fait intervenir, comme nous l'avons dit plus haut, son autorité en sens opposé, l'affaire en resta là pour le moment. La question n'était point cependant complètement dirimée. Les Sœurs, pour demeurer sous la garde de l'Ordre, avaient à lutter contre de puissantes influences, au sein même de la famille dont on voulait les exclure. Ces tendances séparatives se firent jour de nouveau au Chapitre général de l'année 1235. Le grand protecteur des Sœurs était encore absent. Pour la seconde fois Jourdain n'avait pu présider au Chapitre général. On en avait profité pour renouveler contre les religieuses de l'Ordre les mesures d'exclusion. Sur l'injonction des définiteurs, les Frères chargés du gouvernement des monastères de religieuses les abandonnèrent, et rentrèrent dans leurs couvents. Les Sœurs ne restèrent point inactives au milieu de toutes ces difficultés. Il y eut alors entre elles dans toute l'Europe une sainte

ligue, pour demeurer malgré les Frères sous leur autorité. Les principaux et les plus anciens monastères firent cause commune. Les religieuses de Prouille, celles de Madrid, celles de Saint-Sixte, et enfin celles de Sainte-Agnès de Bologne portèrent la question devant le Siège Apostolique. Les Sœurs de Madrid se refusèrent même à recevoir les sacrements et la direction spirituelle des prêtres séculiers que les Frères leur avaient envoyés, se basant, disaient elles, pour justifier leur refus, sur la volonté expresse du Bienheureux Père Dominique, qui en fondant leur Ordre dans l'Église, bien loin de les confier à des étrangers, les avait placées sous sa garde et celle de ses fils. Grégoire IX décida que les Frères et les Sœurs, ayant une commune origine et une même vocation, n'auraient aussi qu'un même gouvernement sous la tutèle du Maître général. Jourdain fut-il en quelque manière l'auteur de cette décision ? Nous ne pouvons l'affirmer. Toutefois ce qui rend cette supposition vraisemblable, c'est qu'au mois de mars et d'avril 1236, quelques jours avant l'ouverture du Chapitre généralissime à Paris, il recevait à différentes reprises plusieurs brefs du Pape commençant par l'éloge de son zèle pour le salut des âmes et où étaient cassées les ordinations des Chapitres précédents au sujet des Sœurs. Le Souverain Pontife ordonnait aux Frères de reprendre le gouvernement des monastères de religieuses à Rome, à Madrid, à Prouille, à Bologne. Les

Sœurs avaient remporté un triomphe complet (1).

Afin d'exciter nos Sœurs à une oraison incessante, à une constante immolation d'elles-mêmes, Jourdain entretenait avec elles une correspondance assidue. Il leur racontait, comme nous l'avons vu, ses voyages. Il les tenait au courant des exploits de sa parole. Tout ce qui intéressait l'Ordre leur était fidèlement communiqué au jour le jour, non sans doute pour satisfaire à la curiosité, mais pour leur être un stimulant dans l'esprit de leur vocation.

Si Jourdain désirait garder sous son autorité les filles de Saint Dominique, c'était afin de leur communiquer ce souffle de vie dont il était rempli. Il voulait qu'animés de l'esprit apostolique, Frères et Sœurs, luttant, priant, s'immolant pour la même cause, ne fussent qu'une même famille sous le regard de Dieu. Dans ce but, il s'était fait leur guide

(1) Ce triomphe ne fut pourtant pas définitif. Pendant tout le XIII[e] siècle, on retrouve dans les actes des Chapitres, sous des formes diverses, cette tendance des Frères à se débarasser du gouvernement des Sœurs. Aujourd'hui encore les constitutions de l'Ordre défendent aux religieux sous peine d'excommunication de chercher à remettre sous la juridiction de l'Ordre les monastères de Sœurs, à moins d'une permission spéciale du Maître général ou d'une intervention du Saint-Siège. De nos jours en France, les religieuses dominicaines, comme toutes les autres communautés de femmes, sont placées sous la juridiction de l'Ordinaire, par suite des décrets du concile de Trente. — Dans les pays étrangers quelques monastères de nos Sœurs se trouvent encore, par autorité apostolique, placés sous la juridiction du Maître de l'Ordre.

à tous dans les voies de la perfection. C'est pourquoi il ne cessait dans ses lettres, d'instruire les Sœurs, de les soutenir dans leurs épreuves, et de les exciter à la pratique de toutes les vertus. Écoutons le exposer dans son langage inspiré le rôle qu'il a reçu de Dieu, auprès de ces chères filles de Sainte-Agnès.

« Ah ! Il n'est que trop vrai. Entre les paroles de « l'ami de l'Époux et celles de l'Époux lui-même la « différence est grande ! Pour vous, ô mes filles « chéries, qui entendez au fond de vos cœurs le « doux murmure de l'Époux, pour vous qui tressaillez d'allégresse à ses accents, ce doit être peu de « chose que mes lettres. Vous me tenez pour l'ami « de l'Époux, moi qui le suis si peu. Cependant, « puisque j'en remplis l'office, je vous apporterai ma « parole. Le Seigneur m'a député auprès de vous. « Je suis le Paranymphe. Je brûle pour vous de la « jalousie de Dieu, car c'est moi qui vous ai fiancées à « Jésus-Christ, ainsi qu'une chaste vierge à un époux « unique. Je vous exhorterai donc à vous rendre dignes « de ses embrassements, et à parer le lit de votre âme « pour y recevoir le Christ Roi, qui sera épris de vo« tre beauté. Préparez-lui un lit de fleurs dans un « cœur pur, une conscience droite, une foi sincère. « Ces fleurs, ce seront vos vertus. Belle est la fleur « de l'humilité, belle la patience, belle l'obéissance, « belle la douceur, belle la modestie, belles toutes « les vertus, mais plus belle encore est la charité.

« L'Époux se plaira à visiter souvent le lit qu'il aura « trouvé couvert de ces fleurs et enrichi de ces pa- « rures. Travaillez donc, ô mes filles bien aimées « en Jésus-Christ, travaillez à acquérir les vertus. « C'est là cette piété qui est utile à tout. Il n'en est « pas ainsi de la mortification de la chair. Je vous « l'ai dit bien des fois, je vous le redirai encore, on « excède facilement dans les veilles, les jeûnes et « les larmes, dans la vertu jamais. J'espère que « Notre Seigneur Jésus-Christ vous a remplies de « tous ces biens, mais je ne cesserai de vous exhor- « ter à les accroître de plus en plus en vous. Ici- « bas rien n'est si parfait qui ne puisse se perfec- « tionner encore. Et il en sera ainsi, jusqu'à ce que « nous arrivions à ce terme, où il n'y aura plus rien « de défectueux, et où chacun de nous atteindra les « dernières limites de sa perfection. »

Celui, qui savait tirer de son âme de tels accents pour entraîner avec lui sur les hauteurs les fiancées du Christ, n'était pas moins admirable par la prudence qui se montre partout dans les conseils pratiques qu'il leur adresse. C'est d'abord la sainte vertu de discrétion qu'il recommande sans cesse à ces héroïnes de la grâce trop avides de mortifications corporelles. Il revient dans presque chacune de ces lettres sur ce point quelque peu oublié, paraît-il, au monastère de Sainte-Agnès.

« Ne vous imposez pas de trop grandes priva- « tions touchant la nourriture et le sommeil, et pra-

« tiquez en toutes choses la patience et la modéra-
« tion, écrit-il à la Prieure, la Bienheureuse Diane.
« Veillez à ce que vos Sœurs ne s'imposent point de
« mortifications excessives, et à ce qu'elles procè-
« dent avec mesure en toutes choses. » — « Com-
« battez non seulement avec énergie, leur écrit-il
« une autre fois, mais avec sagesse. Salomon l'a
« dit : il faut livrer bataille en bon ordre. On combat
« de la sorte, quand on soumet peu à peu la chair à
« l'esprit, sans rien précipiter, quand, faisant tou-
« jours de nouveaux progrès dans les vertus spiri-
« tuelles, on gravit l'échelle de la perfection, non
« d'un seul bond, mais degré par degré, et qu'ainsi
« on arrive à la dernière consommation de toutes
« choses. Et pour résumer en un mot, soyez modé-
« rées en tout et pour tout, afin d'acquérir la sagesse.
« Seul l'amour divin ne connaît ni excès ni mesure.
« Sachez-le bien, ce n'est pas tant par les mortifi-
« cations corporelles qu'on entretient cet amour que
« par les saints désirs, les méditations pieuses et la
« charité mutuelle, qui vous fait aimer chacune de
« vos sœurs comme vous-même. » — « Marchez à la
« lumière de votre Dieu, leur écrit-il encore. Celui
« qui marche s'avance avec prudence, sans lenteur
« ni précipitation. Je vous le confesse, je crains que
« plusieurs parmi vous ne se rendent coupables de
« ce dernier vice, en se livrant, sans mesure ni dis-
« crétion, aux larmes, aux veilles, aux jeûnes, et à
« toutes ces austérités qui ne conviennent point à

« des corps aussi délicats que les vôtres. Vous êtes « plus faibles que vous ne le pensez, et telle d'entre « vous est déjà épuisée qui se croit encore pleine de « force. Vous ne l'ignorez pas, je vous ai fait de très « nombreuses recommandations à cet égard, et « comme je crains que vous ne retombiez toujours « dans le même défaut, je ne me lasse pas de vous « les renouveler, estimant qu'elles vous sont indis- « pensables. Veillez-y donc avec soin. »

Il ne fallait rien moins que cette intervention incessante du Bienheureux Père pour calmer la violence du mouvement qui emportait ces épouses de Jésus-Christ dans leur course vers le ciel. « Vous sou- « pirez après la dissolution de votre corps pour être « unie au Christ, écrit-il à la Bienheureuse Diane. « Je veux que vous nourrissiez ce saint désir au « fond du cœur, mais d'autre part cependant je ne « permettrai pas que vous précipitiez votre mort « par une conponction excessive et des mortifica- « tions indiscrètes ; car, dit Salomon, celui qui court « trop vite risque de trébucher. Ne courez donc pas « au point de tomber en défaillance le long du che- « min. Suivez plutôt le conseil de l'Apôtre, et mar- « chez avec sagesse, de manière à parvenir heureu- « sement au terme. »

Avec la modération dans les austérités de la vie claustrale, Jourdain revient souvent, dans ses lettres à ses chères filles de saint Agnès, sur la privation des consolations spirituelles. — « L'Époux, leur

« écrit-il, semble parfois vous cacher son visage et « s'éloigner de vous. Cela même est une faveur. « Gardez-vous bien d'y voir un châtiment. » — « Qui « donc parmi vous se voyant en proie pour quelque « temps au dégoût, à l'insensibilité, ou à la séche- « resse, oserait désormais s'écrier : le Seigneur m'a « abandonnée ; Il ne s'occupe plus de moi, je le vois « bien ; je ne sens plus la même dévotion? A Dieu ne « plaise qu'une épouse du très bon Jésus tienne ja- « mais ce langage. Qu'ils parlent de la sorte ceux qui « ignorent comment le Christ a coutume d'enflammer « les chastes désirs de ses épouses. Ainsi que je vous « l'ai souvent répété de vive voix, votre Époux vous « dérobe un moment sa présence, afin que vous Le « cherchiez avec plus d'ardeur, que vous Le trouviez « avec plus de joie, que vous Le reteniez avec plus « de force. Vous serez alors semblable à l'Épouse « du Cantique, qui après avoir longtemps cherché « et demandé si quelqu'un avait vu son bien aimé, « s'écria lorsqu'enfin elle l'eut trouvé : « je le tiens, « je ne le laisserai plus aller. »

A chaque page de ces lettres du Bienheureux, se trouve formulé dans un langage tout céleste l'enseignement des plus hautes vertus. Comme toutes les âmes appelées par la Providence à une grande mission, Jourdain avait passé par le creuset des souffrances. Que de luttes cachées, que d'efforts, que de secrets combats avaient du coûter au Bienheureux Père ces triomphes, dont l'histoire nous a conservé

le souvenir, sans nous en raconter souvent la préparation laborieuse. Peu d'hommes ont été comme le très doux Père glorifiés dans leurs œuvres, bénis dans leur génération, mais si sa vie extérieure se manifeste à nous par des succès qui tenaient du miracle, ses lettres, en nous révélant l'intimité de son âme, nous montrent le Serviteur de Dieu, comme ayant expérimenté toutes les douleurs. « Le chemin « est court, écrit-il encore, légère est la fatigue, « mais immense est le repos dont chaque jour nous « rapproche davantage, ô les plus chères de mes « filles. C'est pourquoi il faut nous réjouir et nous « élancer dans la voie que nous devons parcourir, « pour chanter les louanges du Seigneur, tout en « cheminant loin de Lui, retenus par les liens du « corps. Je vous écris ces choses, afin que, si par « hasard quelqu'une d'entre vous est soumise au feu « de la tribulation, elle sache le supporter non « seulement avec patience, mais encore avec joie. « C'est par l'épreuve que nous amassons des « trésors pour le Ciel. Nous recevrons alors des « consolations proportionnées aux douleurs de la « vie présente, quand brillera le jour où la tristesse « sera changée en joie. L'âme sort plus pure du « creuset de la souffrance, plus expérimentée dans « les pièges innombrables que le démon lui tend « chaque jour, et plus inondée des consolations di- « vines. Qu'il est donc salutaire, qu'il est désirable « cet aiguillon de la douleur qui engendre la pa-

« tience, illumine l'esprit, purifie le cœur, multiplie « les consolations spirituelles et prépare pour la « vie future de riches trésors de gloire et de féli- « cité ! Car le Seigneur dit lui-même aux affligés : « Réjouissez-vous en ce jour et tressaillez d'allé- « gresse. Voici qu'une grande récompense vous est « réservée dans le Ciel..... Du reste, j'espère de « la grâce divine que vous marchez saintement en « toutes choses, que vous êtes fidèles à la prière, « adonnées à l'oraison, promptes à obéir, empressées « à agir, lentes à parler, amies constantes du silence, « enfin que vous vous plaisez à revêtir votre âme « de la miséricorde, de la douceur, de l'humilité, « de la patience, de la modestie, de la charité. »

Citons encore un dernier passage où Jourdain entretient ses filles dans un langage digne de Saint Augustin de la plus haute de toutes les vertus, la stabilité du cœur au milieu des événements de la vie. Là encore il est impossible de ne pas sentir un homme qui parle par expérience et de l'abondance du cœur. Seize années de gouvernement à la tête de l'Ordre, au milieu de circonstances si diverses, avaient fait du Bienheureux Père au sujet de cette vertu, terme de la perfection, un maître consommé. « Vous êtes assez sage, très chère, écrit-il à la Bien- « heureuse Diane, pour savoir que pendant l'exil « de ce monde, nous vivons tous dans une agitation « incessante, sans pouvoir arriver jamais à la sta- « bilité dont nous jouirons dans la vie future. C'est

« là ce qui nous empêche de conserver l'équilibre « au milieu des événements qui surgissent autour « de nous. Tantôt nous nous enorgueillissons dans « la prospérité, tantôt nous nous laissons abattre « par l'adversité. Et pourtant, puisque nous aspi- « rons à l'immortalité bienheureuse, nous devons « dès maintenant nous conformer en quelque chose « à cet état de la vie future. Il faut asseoir notre vie « dans la vertu du Très-Haut. Il faut travailler, autant « qu'il est en nous, à fixer en Dieu tout notre espoir, « toute notre confiance, toute notre force, afin que « nous participions le plus possible à la paix et à la « stabilité inaltérables dont Il jouit dans la Patrie. Le « Seigneur est un refuge assuré qui subsiste à ja- « mais, toujours prêt à nous recevoir. On y est d'au- « tant plus inébranlable qu'on y pénètre plus avant. « Aussi les saints qui avaient en Dieu une con- « fiance sans bornes triomphaient comme en se « jouant de toutes les difficultés de la vie. Réfugiez- « vous donc, très chère, réfugiez-vous de plus en « plus dans le Seigneur, et désormais ni épreuve, « ni douleur, rien ne pourra ébranler votre cœur « soutenu par un tel appui. Gravez souvent et « profondément ce conseil dans votre âme, et faites « le partager à vos sœurs.

« Réjouissez-vous toutes sans cesse en Celui dont « la droite est la source des joies spirituelles. Car « voici que bientôt se célébreront les noces de « l'Agneau. Sa main libérale distribuera des pré-

« sents magnifiques, pour consoler ceux qui gémis-
« sent dans les tristesses de l'exil, et languissent
« d'amour loin de la Patrie. Il remplacera alors
« l'eau fade que nous devons boire sur cette terre
« par une liqueur toute divine, par un vin généreux,
« qui réjouira le cœur de l'homme et enivrera celui
« des Bienheureux, par le vin de l'éternelle félicité,
« vin merveilleux, vin nouveau, que le Fils de Dieu,
« à jamais béni dans les siècles des siècles, versera
« à ses élus dans les festins des noces éternelles.
« Adieu. Priez pour moi. »

La perfection se consomme dans la charité. Cette vertu royale se présente à nous sous deux aspects, l'amour de Dieu, et celui des hommes. La vie tout entière du Bienheureux Jourdain, ses labeurs, ses voyages, son zèle sont autant de gages extérieurs de cet amour de Dieu qui remplissait son cœur. Nous voudrions révéler ici au lecteur la charité du Saint sous une autre forme, dans l'intimité de cette union toute céleste, qui enchaînait son âme à celle de la Bienheureuse Diane. Jourdain connaissait toutes les Sœurs du monastère de Sainte-Agnès, et son affection pour elles se proportionnait à leur vertu. On le voit, dans ses lettres, envoyer par l'intermédiaire de Diane ses recommandations spéciales à une de ses filles qui s'appelait Sœur Jourdaine. « Saluez les « Sœurs, écrit-il, spécialement la Prieure, Galiana, « Juliette, Kardiana et toutes celles que vous savez « m'être chères » — « Saluez de ma part, écrit-il,

« encore, toutes celles que j'aime, et particulièrement « celles que vous savez m'être plus chères. »

Mais entre toutes ces vierges du Seigneur, il s'en trouvait une que ses vertus plus excellentes, sa vocation plus haute plaçaient à part dans le cœur de Jourdain. Diane, âme ardente et pure, était mieux faite pour comprendre le Bienheureux Père et pour être comprise par lui. Ce dernier, lors de son provincialat en Lombardie, l'avait reçue, pour ainsi dire, des mains de Dominique. Il lui avait donné l'habit ; elle était sa fille dans le Christ. Leur affection réciproque avait cru avec les années, à l'égal de leur sainteté. On a beaucoup parlé, on a beaucoup écrit sur l'affection des saints entre eux. Jourdain et Diane sont peu connus. Et cependant le langage de ces deux âmes, unies dans le Christ par la plus sainte des affections, peut être comparé à ce qu'il y a de plus beau sur ce sujet dans l'Église. Chaque parole dans cette correspondance assidue du très doux Père à sa chère fille respire le zèle, l'enthousiasme et la sainte dilection. Mais tout commentaire ici affaiblirait le texte lui-même. Écoutons les saints de Dieu, chantant le divin cantique de la charité. « O sœur bien-aimée, vous êtes profondément gravée « dans le plus intime de mon âme, et non seulement « je ne saurai vous oublier, mais encore je me plais « à penser souvent à vous. Je le le fais d'autant plus « volontiers que vous m'aimez; je le sais à n'en pas « douter, sincèrement et de tout votre cœur. Aussi

« votre amour pour moi, redouble mon amour pour « vous et me captive davantage. Puisse l'Esprit con- « solateur nous réunir pour toujours dans la Céleste « Jérusalem. » — « Partout où je vais, lui écrit-il « encore, je reste avec vous, en vous portant spiri- « tuellement avec moi, pendant que vous restez cor- « porellement à Bologne. » — « Je vous dirai, en « passant pour votre consolation, que naguère j'ai « rêvé de vous. Il me semblait que vous me parliez « avec un accent de vérité et de sagesse qui m'émeut « encore quand j'y pense. » — « Je vous souhaite, « ma très chère fille, tout le bien que je me souhaite, « car mon cœur ne fait qu'un avec le vôtre dans le « Seigneur, Je vous fais même une si bonne part, « que je voudrais souffrir plutôt que de vous voir « souffrir. Très chère, appliquez-vous à faire tou- « jours de nouveaux progrès dans l'amour de Dieu « et à vous unir à Lui du plus profond de votre « âme. Il est bon de vous attacher à Lui, de concen- « trer en Lui toutes vos espérances. Dites-lui donc : « mon âme, ô mon Dieu, s'est attachée à Vous. Et « puis consolez-vous, en attendant que Dieu me fasse « bientôt la grâce de vous voir des yeux du corps, « vous que je vois sans cesse des yeux de l'âme. « Si vous sentez qu'il vous manque quelque chose « à cause de mon absence, dédommagez-vous auprès « d'un meilleur ami, auprès de votre Époux Jésus- « Christ, qui peut vous faire jouir de sa présence « en esprit et en vérité, bien plus souvent que Frère

« Jourdain et vous entretenir d'une manière plus « suave et plus salutaire. »

Cependant comme Jourdain connaît les ardeurs de la Prieure de Sainte-Agnès, il a peur parfois des élans de sa générosité. Avec quelle soin il lui recommande la prudence et la sainte discrétion : « Combattez l'ennemi, ô ma fille, lui écrit-il, non « seulement avec force, mais avec prudence ; prenez « garde aux veilles exagérées, aux macérations im- « prudentes. » Avec quelle grâce charmante notre Bienheureux entre dans les plus petits détails. Un jour il apprend que Diane s'est blessée au pied en faisant une chute. Il lui écrit aussitôt : « Je suis « sur le point de partir pour la Lombardie, et j'es- « père avec la grâce de Dieu vous voir prochaine- « ment. J'ai mal à votre pied, car j'apprends que vous « vous y êtes blessée. Je vous engage à être désormais « plus prudente, et pour votre pied, et pour tout votre « corps. » Une autre fois, il lui envoie une jeune postulante et le Maître de l'Ordre, celui qui comme Saint Paul portait en son âme le souci de toutes les églises, entre au sujet de cette enfant dans les plus petits détails, comme aurait pu le faire la plus attentive et la plus prévoyante des mères. Cette jeune fille avait été élevée par des parents dont le commerce journalier pouvait lui faire perdre la foi. « Je « vous envoie, écrit-il, la jeune fille dont j'ai parlé « à votre charité. Traitez-là comme je l'attends « de vous. Je crains cependant de vous être à

« charge, mais que voulez-vous ? Ils se propo-
« saient de l'élever, et j'ai eu pitié d'elle par amour
« de Celui qui a souffert pour notre salut. Je
« désirerais aussi que quelque Frère d'Allemagne
« vint lui parler une ou deux fois par semaine, afin
« qu'elle n'oublie pas l'allemand qu'elle sait aussi bien
« que l'italien. Dites-le, je vous prie, au Prieur du
« couvent, et obligez l'enfant à causer avec le Frère
« qui lui sera envoyé. En ce moment elle n'aime pas
« à parler allemand, parce que depuis Pâques elle
« n'a entendu parler qu'italien. Messire Gérard,
« chez qui elle était, m'a dit que c'était une bonne
« petite fille, et il ne s'en est séparé qu'à regret.
« Adieu dans le Christ. »

En 1225, mourait le seigneur Brancaleone frère de la Bienheureuse Diane, et gouverneur de la République de Gènes. Ce fut pour Maître Jourdain l'occasion de témoigner à la Sainte tout ce que son cœur renfermait d'affection pour elle. Le Bienheureux venait de quitter Bologne, lorsqu'il apprit cette mort. Il était déjà à Venise et se rendait en Allemagne. Aussitôt sa pensée se reporte sur sa chère fille, la prieure de Sainte Agnès. Il pressent sa douleur et veut la consoler. Ne pouvant lui-même revenir sur ses pas, en raison des devoirs de sa charge, il n'hésite pas à détacher un des religieux de sa suite, nommé Frère Bernard, un de ceux dont la bienveillance à l'égard des Sœurs était bien connue au monastère de Sainte-Agnès. Frère Bernard retourne

donc à Bologne emportant avec lui une lettre du très doux Père, toute pleine des consolations que lui inspire son affection pour Diane.

« Frère Jourdain, serviteur inutile de l'Ordre des « Prêcheurs, à Diane, sa fille chérie dans le Christ, « le salut, la joie, et l'allégresse incessante dans la « grâce et les consolations de l'Esprit Saint.

« J'ai pensé que vous étiez quelque peu attristée « par la mort de votre frère ; mais bientôt votre « tristesse se changera en joie, puisque le Seigneur « doit un jour dans le Ciel inonder votre âme d'une « félicité proportionnée à la douleur qui l'aura « submergée ici-bas. Oui ! Vous serez consolée par « l'Esprit Paraclet, que Dieu le Père vous enverra. « De mon côté, je vous envoie Frère Bernard, pour « votre consolation et celle de dame Jacobine. (1) Je « prie et supplie Celui qui console les siens dans « toutes leurs afflictions de dissiper au plus tôt la « tristesse de vos cœurs.

« Ici-bas, il nous faut passer par la tristesse, mais « non cependant outre mesure, selon la parole de « Saint Jacques ; il nous faut souffrir, afin de « ressembler en quelque point à Celui qui a dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Mais un « jour viendra où dans un monde meilleur nous

(1) Belle-sœur de la Bienheureuse Diane, et épouse du Seigneur Brancaleone, qui était venue se consoler auprès de la sainte, et qui demeurait alors au monastère de Sainte-Agnès.

« n'aurons plus qu'à nous réjouir au festin des « noces éternelles. En ce jour les saints prendront « part, en présence du Seigneur, à des fêtes sans « fin; la douleur alors et les gémissements auront « fui loin de nous. En ce moment, si la douleur vous « fait sentir trop vivement son aiguillon, dites avec « le Psalmiste : « Pourquoi es-tu triste, ô mon âme. « et pourquoi me troubles-tu? Espère en Dieu. » « Votre frère vous a été enlevé, de peur que le mal « ne pervertit son intelligence, et que son cœur ne « fut séduit par la fiction du siècle présent. Ne vous « attristez donc point outre mesure, mes très chères; « ne soyez pas comme celles qui n'ont pas d'espé- « rance. Que votre espérance soit pleine au contraire « du sentiment de votre immortalité. Demandez à « Dieu de vous donner la joie du cœur.

« Saluez de ma part les deux dames Otha (1) et « aussi dame Jacobine et aussi tout le couvent de « Sainte-Agnès, que je chéris dans le Seigneur. « Adieu. »

Le Bienheureux Henri de Cologne, l'ami du très doux Père, était en ce moment auprès de lui. Tous deux ensemble regagnaient l'Allemagne, après avoir assisté au Chapitre général de l'année 1225 à Bologne. La Colombe, comme l'appelle Jourdain, prend alors la plume, et trace à la fin de la lettre que nous venons de citer ces quelques mots, les seuls que

(1) La mère et la sœur de la Bienheureuse Diane.

nous possédions de lui. « Sœur Diane, Frère Henri « vous salue très affectueusement, et prend une « grande part à votre affliction. Le Seigneur, qui fait « succéder le calme à la tempête, rendra la paix à « votre âme. Il dissipera cet orage, et vous conduira « au port de sa très douce volonté. Adieu. Saluez « notre Marie, et aussi Sœur Jourdaine. J'envoie à « celle-ci, avec l'autorisation de Maître Jourdain, de « l'étoffe pour une robe et un capuce. Je vous prie « de la lui remettre. Adieu, mère bien aimée. »

Les Frères, qui accompagnaient le Bienheureux Jourdain dans ses voyages, traçaient souvent ainsi de leur main quelques mots au bas des épitres qu'envoyait le Maître au monastère de Sainte-Agnès. Frère Conrad, le Provincial d'Allemagne, Frère Henri d'Outre-mer, le Provincial de Terre-Sainte, Frère Gérard, le compagnon habituel du Bienheureux, transmettaient souvent de la sorte à Diane l'expression de leur fidèle souvenir. Quelques-uns de ces saluts ont une simplicité antique, qui nous révèle tout ce qu'avaient de pur et de gracieux ces rapports entre Frères et Sœurs dans les temps primitifs. C'est ainsi que Gérard ajoute, au bas d'une des lettres de Maître Jourdain, cette phrase qui, à elle seule, nous apprend le genre d'affection qui l'unissait à Diane : « Moi, Frère Gérard, votre indi- « gne fils, je vous salue, Mère bien-aimée, ainsi que « toutes mes chères Sœurs en Jésus-Christ. »

Chaque année, en quittant Bologne, Maître Jour-

dain allait dire adieu à ses chères filles de Sainte-Agnès. Une fois cependant les Sœurs apprennent qu'il est parti sans venir leur faire sa visite habituelle. La Prieure en exprime au Bienheureux son étonnement. Celui-ci lui en révèle alors les motifs. Il parait que les Sœurs pleuraient à chaque nouveau départ, car qui savait où la Providence conduisait le Maître dans ses lointaines périgrinations, et qui pouvait, en raison de tant de fatigues et d'imprévu, avec la santé chancelante du Serviteur de Dieu, se promettre de revoir encore une fois sur la terre son visage? — « Oui ! Je suis parti sans vous « voir, lui écrit alors le Bienheureux, j'ai voulu « m'épargner à moi-même ainsi qu'à vous un dé- « chirement. Je vous l'avoue, je ne puis plus voir « couler vos larmes. Je vous en supplie, au nom de « l'affection que vous me portez, ne vous désolez pas « ainsi, afin de me laisser à moi tout mon courage. « Réjouissez-vous plutôt dans votre Époux, dans le « Christ Jésus, qui est en vous, et qui vous console « par son Esprit appelé *Paraclet*, c'est-à-dire *Conso-* « *lateur*. » — « Quand il m'arrive de me séparer de « vous, lui écrit-il encore, ce n'est jamais sans un « grand serrement de cœur, et cependant vous me « causez douleur sur douleur. Je vous vois si incon- « solable que je ne puis m'empêcher de m'attrister, « non seulement de notre séparation mutuelle, mais « aussi de votre propre désolation. Pourquoi donc « vous tourmenter de la sorte? Ne suis-je pas tou-

« jours à vous, et toujours avec vous ? A vous dans « le repos comme dans le travail, à vous de loin « comme de près, à vous dans la prière, à vous dans « le mérite, et à vous, je l'espère, dans la récom- « pense ? Et que feriez-vous donc, si je venais à « mourir ? Non ! ma mort même ne devrait pas vous « rendre ainsi inconsolable. Car enfin vous ne me « perdriez pas, vous m'enverriez devant vous, vers « ces demeures resplendissantes de lumière, où, « moi aussi, je prierais le Père pour vous, et où je « vous serais beaucoup plus utile en vivant avec le « Seigneur qu'en mourant chaque jour dans ce « monde. Consolez-vous donc, ô très chère, prenez « courage, et respirez dans la miséricorde et la « grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est béni « dans les siècles des siècles. »

Jourdain, étant tombé malade à Trente, se trouva arrêté dans cette ville pendant de longs mois. En voyant se prolonger l'état de faiblesse du Bienheureux, Diane derrière ses grilles se tourmente outre mesure. Elle envoie lettre sur lettre, elle se trouble, elle se désole. La Sainte dans ses contemplations avait reçu du Ciel la révélation du rôle de Jourdain en ces temps héroïques. Elle avait vu planer sur la tête du Bienheureux Père l'auréole. Elle savait qu'il était dans la famille le vase de gloire et d'honneur, où étaient déposées les grâces qui faisaient partout sur son passage germer ces vocations merveilleuses dont nous avons raconté l'histoire. Jourdain cepen-

dant trouva cette douleur trop humaine. Il paraît que la Sainte ne se tenait point assez calme sous le regard de Dieu. Avec quelle autorité, pleine de tendresse, Jourdain lui reproche le trouble de son âme. « J'apprends avec peine, lui écrit-il, que ma maladie « vous cause trop de tourment et trop d'anxiété. « On dirait en vérité que vous voudriez me voir « effacé du nombre des enfants de Dieu, et sans « aucune part à la passion de Jésus-Christ no- « tre Rédempteur. Eh! quoi! Ne savez-vous pas « que Dieu éprouve tout enfant adopté? Ne voulez- « vous point qu'Il me reçoive parmi ses enfants? « Votre sollicitude pour moi n'est-elle pas indis- « crète? Si vous souhaitez que j'arrive au royaume « des Cieux, souffrez que j'en prenne le chemin. « Nous ne pouvons y entrer qu'en passant par de « nombreuses tribulations. Oh! sans doute, je serais « touché de votre affliction, si cette maladie devait « nuire à mon salut. Mais puisque Dieu ne l'a per- « mise que pour mon bien, je ne veux pas, très « chère, que vous soyez ainsi tourmentée de ce qui « m'arrive d'heureux. Si donc vous voulez me con- « soler et m'enlever toute raison de m'attrister en- « core, consolez vous d'abord et bannissez la tris- « tesse de votre âme. Seulement, recommandez-moi « au Seigneur, et demandez-lui de me faire souffrir « ici-bas toutes les peines du Purgatoire que j'ai « méritées. Ce bon et miséricordieux Ouvrier sait « jusqu'à quel point le vase qu'il a façonné a besoin

« d'être purifié, et nous n'avons rien de mieux qu'à « nous soumettre pleinement à sa sainte volonté et à « remettre notre vie entière entre ses mains... Conso- « solez-vous donc, et ayez toujours présente à l'esprit « la pensée de cette vie, qu'aucune maladie ne saurait « atteindre, selon la parole du Prophète : « Le mal « n'approchera point de vous, et nul fléau ne pourra « pénétrer jusque dans votre tente. » Ici-bas, certes, « les misères de notre triste exil ne sont souvent que « la punition du péché. Et puisque de nombreux « châtiments sont réservés au pécheur, est-il éton- « nant que nous soyons châtiés en ce monde, à cause « de nos iniquités? Pour moi, je suis prêt à tout « souffrir, pourvu qu'à ce prix je puisse avoir accès « dans le sein de Dieu, dans cet asile inaccessible à « la souffrance, par cela seul qu'il est inaccessible « au péché, pourvu que je sois admis dans ces « demeures resplendissantes de pureté et de lu- « mière, où je souhaite d'être placé avec vous par le « bon et miséricordieux Jésus, Fils de Dieu, qui est « béni dans les siècles des siècles. »

A mesure que ces deux âmes privilégiées s'avançaient vers le terme de leur course, le langage de leur affection prenait des accents plus suaves et plus célestes. On sent qu'ils éprouvent tous deux le besoin d'entrer dans la Patrie, pour s'y révéler l'un à l'autre des pensées et des sentiments qu'ils se reconnaissent impuissants à exprimer dans la langue des hommes : « Pourquoi, chère fille, pourquoi vous

« écrire de si pauvres lettres dans l'espoir de consoler « votre cœur, quand vous pouvez trouver une con- « solation mille fois plus suave et plus excellente, en « prenant et lisant ce livre de vie toujours ouvert « devant vous, ce livre de la loi immaculée qui con- « vertit les âmes? Cette loi, appelée immaculée « parce qu'elle purifie des souillures, est la charité. « Vous la trouvez magnifiquement décrite, lorsque « vous contemplez votre Seigneur Jésus étendu sur « la croix comme un livre dont les caractères sont « tracés par ses plaies, et les miniatures peintes « avec son sang divin. Dans quel livre, je vous « le demande, ma bien aimée, peut-on mieux ap- « prendre la charité? Ah! vous le savez bien, nul « autre livre plus que la Croix n'est capable d'ins- « pirer l'amour. Concentrez donc en lui toutes les « forces de votre âme. Cachez vous dans les trous de « cette pierre, loin de ceux dont la bouche est pleine « d'iniquités. Ouvrez, feuilletez ce livre, lisez le avec « attention, et vous y trouverez ce que le Prophète « y trouva autrefois, une élégie, une hymne, une « inspiration : l'élégie des souffrances que Jésus a « endurées, l'hymne de la félicité qu'Il nous a méri- « tée au prix de ses douleurs, l'imprécation contre « la mort éternelle dont Il nous a rachetés. L'élégie « de la Passion du Sauveur vous apprendra la pa- « tience, et l'hymne de votre bonheur la charité ; car « vous devrez nécessairement aimer par dessus tout « Celui qui a voulu vous faire participer à des joies

« infinies. Enfin l'affranchissement de la malédiction « éternelle vous fera rendre de vives actions de « grâces et chanter à jamais ses louanges. Ce sont « là de bien courtes paroles ; mais elles sont profon- « des et plus que suffisantes pour un cœur pieux. « Je veux, ma fille, qu'elles soient l'objet de vos « méditations et que vous appreniez à cette école la « sagesse des Saints, sous l'enseignement, l'inspi- « ration et la direction du Fils de Dieu, Jésus-Christ, « à qui est honneur et gloire dans les siècles des « siècles. Ainsi soit-il. »

« Adieu dans le Christ Jésus. Saluez ceux et celles « que vous savez que j'ai l'intention de saluer. « Frère Gérard votre fils vous salue. Priez pour nous « en attendant notre arrivée. »

Nous terminerons ces citations empruntées à la correspondance du Bienheureux Père avec Sœur Diane par la dernière de ces lettres. Cettre épître, l'une de celles adressées par le très doux Père, peu de temps avant le départ des deux Saints pour le séjour de l'Éternelle Félicité est la plus belle de toutes celles que nous possédons. Elle est empreinte d'une mélancolie douce et sereine, qui paraît être chez la Bienheureuse comme un présage de sa prochaine arrivée dans la Patrie. Avant de quitter la terre, Jourdain envoie à sa chère fille dans le Christ une dernière missive, dans laquelle il semble vouloir verser tout ce que son cœur contient à son égard d'ineffable tendresse.

« Comme je ne puis, très chère, lui écrit-il, vous « voir et me consoler auprès de vous, chaque fois « que vous le voudriez, et que je le voudrais moi- « même, les désirs de mon cœur se calment et « s'apaisent, quand je puis vous visiter par lettres et « vous donner ainsi de mes nouvelles. Je voudrais, « moi aussi, en recevoir souvent de vous, car votre « avancement spirituel et votre bonheur sont pour « mon âme une douce nourriture. Mais vous n'êtes « jamais sûre du lieu où je me trouve ; souvent, alors « même que vous connaissez les endroits par où je « passe, vous n'avez pas de messager pour me faire « parvenir vos lettres. D'ailleurs, très chère, tout ce « que nous pourrions nous écrire ici bas est bien « peu de chose. Il faut nous parler l'un à l'autre en « descendant au fond de nos âmes. C'est là que brûle « l'ardent amour dont nous nous aimons en Dieu. « Par lui je vous parle et vous me parlez sans cesse « un langage merveilleux, et ce langage, aucune « langue, aucune écriture ne le sauraient traduire « dignement. O Diane ! Combien nous sommes à « plaindre ! Nous ne pouvons nous aimer sans souf- « frir. Vous souffrez en effet, vous vous attristez de « ce qu'il ne vous est point donné de me voir sans « cesse, et moi je m'attriste et je souffre de voir que « je jouis si rarement de votre présence. Oh ! Qui « nous conduira dans cette ville forte, dans la cité « du Dieu des vertus, fondée par le Très-Haut lui- « même, où nous n'aurons plus à languir et à sou-

« pirer loin de lui et loin l'un de l'autre? Ici-bas nos « cœurs sont déchirés, broyés chaque jour par « la souffrance, et la conscience de nos propres « infirmités nous fait souvent pousser ce grand « cri: Qui nous délivrera enfin de ce corps de mort? « Et néanmoins nous devons nous résigner, et au- « tant qu'il est en nous, recueillir notre âme en « Celui qui seul peut nous délivrer de nos misères, « en qui seul nous pouvons trouver la paix, et en « dehors duquel tout ce que nous voyons ne nous « apporte que douleurs et angoisses sans nombre. « En attendant, acceptons toutes les peines avec « joie; car la mesure de nos souffrances sur la terre « sera la mesure du bonheur qui nous sera donné « dans le Ciel par le Fils de Dieu, Jésus-Christ, « à qui est l'honneur, la gloire, la puissance et le « commandement dans les siècles des siècles. »

CHAPITRE XV

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain et le Tiers-Ordre. — Le très doux Père dans son ministère avec les âmes.

Après avoir admiré l'action du Bienheureux Jourdain dans l'intérieur des couvents de Frères et des monastères de Sœurs, ils nous reste à connaître son influence sur les personnes du monde. Parmi les œuvres importantes qui signalèrent son généralat, nous rencontrons tout d'abord le développement apporté au Tiers-Ordre. Son rôle à l'égard de cette troisième branche de la famille dominicaine fut analogue à celui qu'il exerça par rapport aux deux premières. Là encore, le Bienheureux Père reçut de Saint-Dominique un germe auquel il donna une merveilleuse croissance.

La milice de Jésus-Christ créée par le Patriarche avait pour but d'associer les chevaliers chrétiens du moyen-âge pour la défense des biens et des droits de l'Église contre les hérétiques. Pendant le cours de son gouvernement, Jourdain eut toujours comme constante préoccupation de respecter dans son intégrité la pensée du Saint Fondateur,

de réaliser ses plans, de développer son œuvre. Dans ce but, il fut tout naturellement amené à s'occuper du Tiers-Ordre. Ce fut sous son généralat que Grégoire IX donna à nos Tertiaires leurs règles et leur organisation définitive. Le Souverain Pontife édicta à ce sujet un certain nombre de constitutions pontificales. Cinq d'entre elles nous ont été conservées, dans lesquelles nous retrouvons les détails les plus précieux sur les origines de notre Tiers-Ordre.

Le Pape en maintes occasions avait pu apprécier les heureux résultats de cette institution pour l'Église. Jourdain fut déclaré par lui, en qualité de successeur de Saint Dominique, Maître général des Frères de la Milice de Jésus-Christ. Le Saint-Siège sanctionnait ainsi l'union du Tiers-Ordre à la grande famille des Frères-Prêcheurs. En même temps le Pontife chargeait Jourdain de veiller par lui-même ou par les Frères ses délégués au recrutement des membres de la Milice, et à leur formation aux observances de la vie régulière. Il recommandait enfin que les religieux de l'Ordre désignés par Maître Jourdain pour cet office entretinssent, par leur prédication, dans l'esprit de leur état, les Chevaliers-Tertiaires de Saint Dominique (1).

(1) «..... Per te ac Fratres tuos quibus salutem posse pro-« curari Fidelium distributor contulit omnium gratiarum sacris « disciplinis instruere, ac eosdem studeas ad charitatis observan-

Le but de notre Tiers-Ordre, ses moyens d'action, ses règles sont magnifiquement décrits dans ces bulles du grand Pape Grégoire, adressées à Jourdain. L'âme du noble vieillard, l'ami de notre Père Saint Dominique qui, devenu Pape, ne cessa de combler les Frères de bienfaits, nous a laissé dans

« tiam efficaciter animarum solitam sollicitudinem habiturus, ut « tuis et Fratrum tuorum exhortationibus gratiosis prædictæ Militiæ « numerus ad Redemptoris gloriam augeatur..... » (Extrait de la lettre de Grégoire IX au Bienheureux Jourdain. V. Bullar. Ord. Tom. VII, p. 11.)

Ces paroles de Grégoire IX établissent d'une manière péremptoire, contrairement à l'assertion des Bollandistes :

1° Que la Milice de Jésus-Christ fut dès l'origine un véritable Tiers-Ordre dominicain, puisqu'après la mort du Patriarche, le Souverain Pontife confie à son successeur et à ses fils la direction spirituelle de cette milice, le recrutement de ses membres, et leur formation à la discipline régulière.

2° Que le Maître général des Frères-Prêcheurs est le véritable chef de tous nos Tertiaires et de toutes leurs Fraternités dans le monde entier, que les Supérieurs intermédiaires et les autres religieux chargés du recrutement et de la direction du Tiers-Ordre ne peuvent agir que comme ses délégués et ses représentants.

3° Que cette affiliation régulière et canonique au chef de l'Ordre, successeur légitime de Saint Dominique, est une condition essentielle et exigée par le Siège Apostolique pour faire partie de cette sainte Milice, et pour jouir des privilèges, exemptions, indulgences qui y ont été attachés par les Souverains Pontifes dans le cours des siècles.

Ainsi se trouvent formulées dès le principe dans la Bulle : *Experimentis*, 18 mai 1235 (Bullar. Ord. Pr. Tom. VII, p. 11) les bases de notre Tiers-Ordre sur lesquelles il repose encore aujourd'hui.

ces documents un éternel témoignage des saintes ardeurs qui sous son inspiration enflammaient alors, pour la défense de l'Église, les évêques, les fondateurs d'Ordre, les religieux, les chevaliers, et jusqu'aux femmes du monde.

C'est encore à ces vieux textes qu'il faut revenir pour apprendre à nos Tertiaires leur utilité dans l'Église, et pour les vivifier de nouveau dans l'esprit de leur vocation.

Déjà Honorius III, la dernière année de la vie de Saint Dominique, s'adressant au cardinal Bonaventure, son légat dans la province de Narbonne, avait dit en parlant des Tertiaires dominicains qui commençaient à se répandre dans ces contrées.

« *Des hommes pleins du zèle de la Foi ont institué un* « *Ordre de chevaliers ayant pour but de réprimer au* « *sein de la chrétienté l'audace des hérétiques. De même* « *que les Templiers guerroient à l'extérieur contre les* « *Sarasins, cet Ordre nouveau emploiera ses membres* « *dans les luttes que l'Église doit soutenir en ces temps,* « *pour la cause de la Foi, pour le rétablissement de la paix* « *publique, et pour la défense de ses libertés* (1). »

Grégoire IX, heureux en montant sur le Siège de

(1) « Cum quidam Christianæ Fidei zelatores Ordinem Militum « instituì desiderent qui sicut Templarii contra Saracenos pugnant « in partibus Orientis, ita in partibus illis decertent contra hæreti- « cam pravitatem pro Pacis ac Fidei negotio et Ecclesiastica liber- « tate. Nos etc... » (Honorius III. Cum quidam. 7 Junii 1221. Bullar. Ord. Pr. Tom. VII p. 4.)

Saint Pierre de touver cette milice sous sa main, lui adresse, dans une de ses bulles à Jourdain, ces magnifiques paroles :

« *La Foi catholique brille dans l'Église comme un* « *autel d'or d'un grand prix, et les œuvres de toute sorte* « *qu'entretient la charité de l'Épouse du Christ sont pour* « *elle comme une parure. Mais voici qu'on veut aujour-* « *d'hui détruire cet autel et dépouiller l'Église de ces* « *ornements. Les fils des incirconcis voudraient qu'on les* « *laissât accomplir en paix leurs forfaits. L'hérésie* « *s'efforce elle aussi d'avoir son culte, et elle pousse son* « *audace jusqu'à prétendre faire cesser dans le Temple de* « *Dieu la célébration du Sacrifice et les offrandes des* « *fidèles. Alors, dans votre zèle, plutôt que de supporter* « *le spectacle de ces maux, vous avez préférer mourir.* « *Vrais fils de Dominique, vous vous êtes levés pour com-* « *battre les hérétiques, et dans vos luttes avec les ennemis* « *de Dieu vous avez fait revivre sous nos yeux la vaillance* « *des Macchabées.* »

Le Pontife décrit ensuite aux Chevaliers-Tertiaires dans un langage d'une incomparable beauté, le but de leur Institut.

« *Lutter contre l'erreur ; défendre les libertés de l'E-* « *glise ; reconnaître, et faire reconnaître autour de soi les* « *droits imprescriptibles qu'elle tient du Christ, son di-* « *vin fondateur ; faire respecter ses sentences judiciaires* « *et ses peines canoniques ; défendre les églises, les mo-* « *nastères, les couvents, les maisons de refuge ouvertes* « *aux pauvres par la charité chrétienne ; protéger les*

« *personnes écclésiastiques, à quelque Ordre, à quelque*
« *Congrégation qu'elles appartiennent; défendre les*
« *veuves, les orphelins, tous ceux qui souffrent, tous*
« *ceux qui sont opprimés ;*

« *Faire tout cela pour la Foi, pour la liberté de l'É-*
« *glise et pour la justice ;*

« *Le faire en esprit d'obéissance et de dévouement à la*
« *Sainte Église Romaine, aux Souverains Pontifes Ca-*
« *tholiques et aux évêques diocésains.* » (1)

(1) «..... In obedientia et devotione Sanctæ Romanæ Ecclesiæ et « Summorum Pontificum Catholicorum, qui pro tempore fuerint « in eadem, necnon Diœcesanorum suorum, intemerata fidei puri- « tate persistant. Hæreticos omnes, scilicet Catharos, Pauperes de « Lugduno, Arnaldistas, Speronistas, et alios quocumque nomine « censeantur, viriliter impugnando. Libertatem ecclesiasticam potis- « sime defensabunt, impediendo fideliter in civitatibus suis, ac lo- « cis, ne quid in ejus prejudicium statuatur, vel fiat aut quomodo- « libet attentetur. Claves Ecclesiæ non contemnent, sed in omnibus « bona fide servabunt, excommunicationis et interdicti sententias « Sedis Apostolicæ et Diœcesanorum suorum, tam in se quam in « alios latas juxta traditionem Sanctorum Canonum, inviolabiliter « observando : ecclesias quoque, monasteria, hospitalia, et quæ- « cumque religiosa loca, necnon personas ecclesiasticas cujuscum- « que Religionis, vel Ordinis ; item viduas, pupillos et orphanos ac « cæteras miserabiles personas ut non opprimantur a suis civitati- « bus seu locis et ut liberentur ab oppressionibus bona fide inten- « dent et præ prædictis omnibus, scilicet pro Fide ac Libertate « Ecclesiæ defendendis et justitia..... » (Extrait de la Bulle d'approbation du Tiers-Ordre de Saint Dominique, Grégoire IX, *Quæ omnium*, 24 mai 1235. Bullar. *Ord. Pr.*, tom. VII, p. 11.) Le but du Tiers-Ordre de Saint Dominique qui est ici longuement décrit par Grégoire IX se trouve mentionné dans toutes les autres

Tel est le programme tracé par Grégoire IX et proposé aux membres de la Milice de Jésus-Christ au XIII^e^ siècle dans la bulle solennelle d'approbation de cet Institut. Il n'y a rien à en retrancher à l'heure présente. N'est-ce pas encore, ne sera-ce pas toujours le programme de notre Tiers-Ordre?

Nos Tertiaires des premiers jours furent donc créés par Saint Dominique, et leurs saintes milices organisées par Jourdain dans le but de repousser par les armes les hordes sauvages des hérétiques au XIII^e^ siècle. Les erreurs anti-sociales du moyen-âge n'avaient rien de l'astuce qui signale la libre pensée à l'heure actuelle. Les ennemis de l'Église, en ces temps, se faisaient gloire au contraire de déployer partout une fureur brutale. Ils ne fermaient point les églises, mais il les détruisaient. Ils ne crochetaient point les couvents, mais ils les livraient au pillage. Ils n'expulsaient point les religieux, mais ils massacraient volontiers les prêtres et les moines. Les circonstances particulières à cette époque exigeaient donc qu'on repoussât la violence par la

bulles et constitutions pontificales concernant notre Tiers-Ordre au temps de ses origines.

« Specialiter ad expugnandum hæreticos et defendendam Eccle-« siasticam Libertatem. » (Honorius III. *Presentatæ*, 26 juillet 1220. Bullar, *Ord. Pr.*, tom. VII, p. 2.)

« Laborem pro defensione Catholicæ fidei et Ecclesiasticæ liber-« tatis. » (Gregorius IX. *Est Angelis*, 18 maii 1235. Bullar, *Ord. Pr.*, tom. VII, p. 11.)

force. Le glaive matériel n'était entre les mains de nos Tertiaires qu'un moyen temporaire pour la sauvegarde de la foi qui était le but de leur Institut, moyen terrible et passager, qu'on ne saurait, sans manquer à la vérité historique, regarder comme fondamental dans l'œuvre de Tiers-Ordre (1). Il serait d'ailleurs inexact de croire que tous les membres de la Milice fissent un usage constant du glaive au service de leur foi. Il avait été en effet décidé par Grégoire IX, de concert avec Maître Jourdain, que les Frères de la Milice ne prendraient les armes que sur l'ordre du Pontife Romain ou de l'évêque diocésain ; que dans cet usage de la force au service du droit, on apporterait toujours une

(1) Les Bollandistes (*Acta Sancti Dominici, tom. August., 4ª die*) prétendent que la Milice de Jésus-Christ était un Ordre purement militaire, fondé par Saint Dominique et absolument distinct du Tiers-Ordre. Ce dernier n'aurait été fondé, d'après eux, qu'au XIV^e^ siècle et organisé par Frère Munio de Zamora, septième Général de l'Ordre.

On trouve une longue et savante réfutation de cette thèse dans Mamachi, au tome I^er^ des *Annales de l'Ordre* et dans le *Consensus Bullarum* du Père Brémond, au VIII tome de notre Bullaire. Les Bollandistes, quelle que soit d'ailleurs l'étendue de leur érudition, ont commis à l'égard de notre Bienheureux Père une double erreur, en lui enlevant le titre de Fondateur du Tiers-Ordre et celui de Fondateur du Très Saint Rosaire. En ce qui concerne le Rosaire, ils ont été magistralement réfutés par Benoît XIV. Quant à la question des origines de notre Tiers-Ordre, nous renvoyons le lecteur aux savants auteurs cités plus haut, qui donnent une liste complète des témoignages à opposer aux Bollandistes.

grande prudence ; que, s'il y avait lieu d'hésiter sur le parti à prendre de la défense des droits de l'Église par les voies de douceur ou par les moyens de rigueur, il faudrait prendre conseil du Saint-Siège et de l'Ordinaire, et ne rien faire sans leur assentiment (1). Pour rester dans la vérité historique, il

(1) « Se armis accingent Fratres, viriliter et potenter pugnantes « ad mandatum Ecclesiæ Romanæ vel si loci Diœcesanus ac « Magister eorum simul hoc viderint expedire. Alias autem circa « usum armorum sibi prudenter attendant, et sic eis utantur in li- « citis, quoad illicita non trahantur, Sedis Apostolicæ vel Diœce- « sani consilio, si aliquod dubium emerserit, requisito. » (Extrait de la bulle d'approbation du Tiers-Ordre de Saint Dominique. Grégoire IX. *Quæ omnium*, 24 mai 1235. Bullar, *Ord.*, tom. VII, p. 11.)

Le Pontife avait déjà dit plus haut dans la même Constitution : « Quæ omnium in obedientia et devotione Sanctæ Romanæ Ecclesiæ..... necnon Diœcesanorum suorum. » L'esprit de discipline et de soumission à la hiérarchie de l'Église était si recommandé au Tertiaires, dans les luttes qu'ils avaient à soutenir contre les ennemis de la foi, qu'on en retrouve la preuve explicite jusque dans la formule de leur profession religieuse : « Ad honorem Dei Omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, Beatæ Mariæ Virginis, « et omnium Sanctorum, Sanctæ quoque Romanæ Ecclesiæ, et Sanctissimi Patris Domini Summi Pontificis, necnon Matris Ecclesiæ N. « ac Venerabilis Patris Domini Diœcesani mei Episcopi, coram vobis, « Domino Dei gratia Episcopo Diœcesano meo, et coram Magistro « Ordinis Fratrum Militiæ Jesu Christi, ego profiteor me velle vivere de cætero secundum formam sive dogma vivendi fratrum « Militiæ Jesu Christi, et me victurum promitto et servaturum tanquam frater quæ secundum locum, statum, et officium, quod inter « ipsos fratres tenebo, et ex ipsa forma mihi facienda vel servanda

faut donc dire que dès les premiers temps de la Milice de Jésus-Christ les Frères de notre Tiers-Ordre combattaient pour les droits de Dieu et de son Église par tous les moyens qu'inspire le zèle de la foi, et quelquefois même, en cas de nécessité, jusqu'à l'effusion du sang.

Dans la pensée de Jourdain, les Frères de la Milice devaient servir l'Église, non seulement par l'épée sur les champs de bataille, mais plus encore peut-être par les armes spirituelles dans les combats de la vie intérieure, pour devenir ainsi dans le plein épanouissement de la perfection chrétienne les hommes de la foi. Jourdain, chargé par le Siège Apostolique de développer simultanément l'Ordre des Prêcheurs et celui de la Milice de Jésus-Christ, réalisa la pensée du Patriarche, qui avait fondé ces deux branches de sa famille, d'après une conception analogue. Aussi les règles fixées par Jourdain et approuvées par Grégoire IX pour faire de nos Tertiaires de zélés défenseurs de la foi, étaient empruntées à celles des Frères-Prêcheurs et à celles des Templiers.

Les statuts du nouvel Ordre de la Milice portaient

« incumbent. » On voit que la soumission au Pontife Romain, dans les mesures générales à prendre pour la défense de l'Église universelle, et le respect de l'autorité épiscopale dans les questions d'intérêt local, si recommandés par Sa Sainteté, Léon XIII, aux laïques de nos jours, ne sont que des échos de la tradition constante de la Sainte Église. — Cette formule de profession est tirée de la Constitution *Quæ omnium*, 24 mai 1235.

l'obligation pour les Chevaliers Tertiaires de participer à la récitation canonique de l'Office ; car la prière attire la grâce, et la grâce est le secours indispensable devant accompagner les efforts de l'homme dans la défense de la vérité et du droit.

L'austérité dans les mœurs était encore une de leurs obligations ; car la mortification de la chair est l'enveloppe protectrice de la vie de l'esprit.

Enfin leur règle les astreignait à la chasteté, car sans cette vertu l'intelligence de l'homme, écrasée sous le poids des instincts mauvais, ne perçoit qu'imparfaitement la vérité divine, ne se passionne qu'avec peine pour elle, et par conséquent ne sait que faiblement la défendre.

Dès l'origine, le Bienheureux Père Dominique avait imposé la pratique de ces conseils évangéliques aux membres de la Milice de Jésus-Christ. Depuis, notre Tiers-Ordre l'a toujours conservée. Les chevaliers du moyen-âge n'étaient pas assez lettrés pour réciter l'Office lithurgique. Jourdain statua que, pour s'associer à la prière des clercs dont ils étaient les défenseurs naturels, ils réciteraient un certain nombre de *Pater* et d'*Ave* correspondant aux sept parties de l'Office canonique. Il leur fixa également des jeûnes et des abstinences. Enfin, quand la chose était possible, il leur faisait observer la continence du consentement de leurs épouses.

Quant à ces dernières, Maître Jourdain ne manqua

point de leur faire une place dans la grande œuvre de défense sociale et chrétienne, que Dieu lui avait donné de réaliser par l'organisation du Tiers-Ordre. Les femmes des premiers membres de la Milice furent donc reçues dans l'Ordre, pour se consacrer elles aussi à la défense de la foi par tous les moyens au pouvoir de leur sexe. C'était une pensée digne de Jourdain de vouloir que les chevaliers trouvassent dans le cœur de leurs épouses un excitant à leur dévouement pour l'Église. Dans le but de prémunir nos Tertiaires contre leur propre faiblesse, et afin d'arracher l'âme des guerriers du Christ aux défaillances de la pusillanimité féminine, Jourdain donnait rendez-vous, aux pieds des autels, aux nobles chevaliers et à leurs châtelaines. Là, en présence d'un notaire ecclésiastique, et lorsque le nouveau Frère de la Milice avait prêté à Dieu, à l'Église, et à l'Ordre ses serments, l'épouse du chevalier chrétien promettait à son tour de ne jamais contrarier l'exécution des vœux que venait de prononcer son mari, de ne pas opposer la voix de la chair et du sang à celle du Christ opprimé et demandant du secours. Devenue la femme forte de l'Évangile, elle déclarait enfin consentir à voir son époux, en cas de besoin, exposer sa vie pour la foi catholique. Ces serments, prêtés de part et d'autre en face des autels et devant témoins, donnaient au chevalier et à sa femme le droit de porter en public les insignes de l'Ordre. Leurs vêtements étaient de couleur blanche et noire;

et sur la poitrine ou sur l'épaule, dans un endroit apparent, brillait la croix de mêmes couleurs qui était en ces temps les seules armes de la famille de Dominique. Nos premières Sœurs Tertiaires entrèrent donc dans l'Ordre à l'occasion de leur mari.

Bientôt les vierges elles-mêmes prirent rang dans la grande armée du Tiers-Ordre. Dès l'année 1228, nous voyons la Bienheureuse Marguerite d'Ypres revêtir solennellement l'habit du Tiers-Ordre des mains du Bienheureux Zeghers au couvent de Lille en Flandre, avec l'autorisation de Maître Jourdain et du Provincial de France. Tel fut le nombre des hommes de toute condition, des femmes, des veuves, des vierges, qui, sous le généralat du Bienheureux Père, se donnèrent en masse au Tiers-Ordre, que Jourdain et les Définiteurs du Chapitre, tenu à Paris en 1228, furent obligés de porter un décret pour ordonner aux Frères d'user de discrétion et de prudence dans la réception des femmes qui de tous côtés demandaient à entrer dans le Tiers-Ordre.

Pierre des Vignes, le fameux chancelier de Frédéric, nous a laissé dans une de ses lettres un témoignage des plus explicites au sujet de l'enthousiasme général qu'excitait alors en Europe l'apparition des nouveaux Tertiaires. Il écrivait en effet à son maître, l'empereur excommunié, le grand persécuteur de l'Église au XIII^e^ siècle : « Les Frères Mineurs et les « Frères Prêcheurs se sont élevés contre nous, et « voilà que pour énerver encore plus notre puissance

« et nous priver du dévouement des peuples, ils ont « créé deux nouvelles fraternités, dans lesquelles ils « admettent si universellement les hommes et les « femmes, qu'à peine se trouve-t-il une personne qui « ne fasse partie de l'une ou de l'autre, et dont le nom « n'y soit inscrit. »

On se demandera peut-être comment le sexe de la femme peut se prêter à ce rôle d'une défense militante en faveur des droits de l'Église. Qu'on lise la vie de celle qui est restée la mère et le modèle de nos Sœurs Tertiaires, celle qui a été l'occasion de la résurrection du Tiers-Ordre au XIV^e^ siècle, de l'immortelle vierge de Sienne, et l'on comprendra ce que peut le zèle de la foi dans le cœur d'une chrétienne. Cette héroïne de l'Église, cette Jeanne d'Arc de la Papauté, comme on l'a si bien appelée, qui est restée l'incarnation vivante de l'esprit de notre Tiers-Ordre, n'est-elle pas la vraie fille, la lignée évidente de ces chevaliers de la foi qui furent les premiers membres de la Milice de Jésus-Christ?

La charité de Jourdain n'était pourtant point limitée aux seules personnes du monde attachées à notre Ordre par les liens de la fraternité religieuse. Son dévouement embrassait toutes les infortunes qu'il rencontrait sur son chemin. Les traits abondent où les vieilles chroniques nous le montrent aux prises avec toutes les souffrances, toutes les misères de la vie, que le prêtre de Dieu est appelé à soulager sur sa route. Là encore, dans ses rapports avec les

âmes, le très doux Père s'offre à nous comme le type possédant toutes les vertus, que le monde exige de ceux auquels il vient confier le récit de ses douleurs. Que de miracles dans la vie du Bienheureux, où éclatent son esprit de bonté et son inépuisable miséricorde !

Un jour, Jourdain dans un de ses voyages arrive dans une bourgade de Lombardie. Entouré de ses enfants, il s'avançait au milieu du village, cherchant un gîte pour lui et ses fils. Tout à coup, une femme fend la foule qui entourait le Serviteur de Dieu, écarte les Frères, et s'adressant au Bienheureux : « Père, lui dit-elle, venez, j'ai à vous entretenir « d'une affaire pressante qui ne regarde que vous. » Jourdain suivit cette femme, et lorsqu'elle put enfin l'entretenir seule à seul : « Père, s'écria-t-elle, mes « péchés sont si grands et si nombreux, que le dé- « sespoir s'est emparé de mon âme. J'ai voulu « quitter cette vie qui m'était devenue insup- « portable. J'ai vainement tenter de m'étrangler; « mes mains tremblantes n'ont pu accomplir ce « forfait. Alors dans ma détresse j'ai absorbé un « poison violent. Déjà je touchais aux portes de la « mort, lorsque, au milieu de mes larmes et de ma « douleur, je me mis à invoquer comme par instinct « Marie, la Mère des miséricordes. Et voici que tout « à coup j'ai entendu une voix qui me disait : « Frère « Jourdain, le Maître des Prêcheurs, va bientôt « traverser ce pays. Vas à lui sans crainte. Dis lui

« que Marie t'envoie auprès de sa personne. Con-
« fesse-lui tes péchés et tu seras sauvée. » A peine cette femme eut-elle achevé ces paroles que son estomac rendit sans effort le poison qui y était enfermé. Alors, rendant grâces à Dieu, à Marie et à Jourdain, la pécheresse repentie, après avoir reçu la bénédiction du très doux Père, promit de se consacrer pour toujours aux œuvres de piété.

Une autre fois notre Bienheureux fut de nouveau désigné par Marie pour être son intermédiaire dans un miracle accompli par elle. Il s'agissait d'une jeune fille d'une grande beauté et noble de naissance. Devenue orpheline, elle avait été confiée à la garde de son oncle qui l'avait emmenée loin de son pays natal dans des contrées où il se faisait passer pour son père. Or il arriva, dit Gérard, que cet homme, séduit par la beauté de celle dont il avait reçu la garde, conçut en son cœur le projet d'un grand péché. Bientôt l'infortunée jeune fille, cédant aux sollicitations de son parent, se rendit coupable d'inceste. Par deux fois devenue mère, elle avait attenté à la vie du fruit de ses entrailles, avec le concours du monstre qui la détenait captive et qui en avait fait sa proie. Pour la troisième fois portant dans son sein l'enfant de son crime, la malheureuse, pressée de commettre un nouvel attentat, tomba dans le désespoir. Ne voyant personne qui put lui porter secours, elle fut prise d'horreur pour elle-même, et pour son tyran. Elle se saisit alors

d'une épée, et chercha à se donner la mort, voulant ainsi se débarasser enfin de tant d'infamie. Le coup fut si violent que ses entrailles s'entrouvrirent. Sa blessure était atroce, et la mort ne pouvait se faire attendre. Le culte de Marie avait fleuri autrefois dans le cœur de cette infortunée. Sentant qu'elle allait mourir, elle éclata en sanglots, et jetant un grand cri, elle appela à son secours la Mère des miséricordes. Elle lui demandait de l'arracher à l'abîme où elle se sentait descendre. Mais, ô miracle, voici que Marie accourt au cri de la jeune fille. Elle touche ses plaies de sa main virginale. Et aussitôt disparait toute trace de cette horrible tragédie. La malade est subitement guérie. « Lève-« toi, lui dit alors Marie, et vas trouver mon servi-« teur, Frère Jourdain, qui est ici en ce moment. « Raconte lui tes malheurs, écoute ses conseils, et « obéis à tous les commandements qu'il te fera de « ma part. » La jeune fille part aussitôt et va trouver le très doux Père. Le Saint l'écoute en versant des larmes. Puis se recueillant, il lui ordonne de tout quitter sur le champ pour se rendre dans une abbaye de religieuses Cisterciennes qu'il lui désigne. Et la jeune fille ayant reçu du Bienheureux Père, au nom de Dieu, le pardon de ses fautes, partit aussitôt pour le monastère, où elle ne cessa jusqu'à sa mort de pleurer ses crimes.

Nous n'essaierons pas de dépeindre ce que devait être Jourdain dans son ministère avec les âmes.

Ses actes et ses paroles rapportés dans le cours de ce récit nous laissent assez soupçonner les ressources de son cœur, les inspirations de sa charité, à l'égard de ceux qui souffraient. Nous voulons finir, en citant ici une lettre du Bienheureux à une jeune fille retenue dans les liens du siècle, et qui soupirait après la vie du cloître. Ce fragment est un des plus beaux parmi tous ceux que nous possédons sur le très doux Père. Mieux que tout ce que nous pourrions dire, il découvre tous les trésors que renfermait en son âme cet incomparable consolateur.

« A l'épouse choisie de Jésus-Christ, Frère Jour-
« dain, serviteur inutile de l'Ordre des Prêcheurs, la
« grâce de recevoir le Sauveur, l'Envoyé de Dieu, et
« de l'entendre dire au plus profond de l'âme : Je
« suis votre salut.

« L'affection sincère et intense dont vous m'aimez
« selon Dieu, en Jésus-Christ, exige assurément de
« ma part la réciprocité. Je vous aime donc à mon
« tour ; sinon, je ne serais pas le disciple de celui qui
« a dit : J'aime ceux qui m'aiment. Les payens et les
« publicains eux mêmes en font autant, et je serais
« pire qu'eux, si je ne vous aimais pas. Je suis forcé
« de convenir cependant que votre affection pour moi
« l'emporte sur celle que je professe à votre égard.
« La violence des sentiments de votre cœur à mon
« endroit n'est pas accompagnée de retour. Je l'avoue,
« c'est un tort que je vous fais. Depuis longtemps,
« je le sais, vous avez jeté en moi, pauvre terre sté-

« rile, le bon grain de votre amour. Hélas! Vous avez « semé beaucoup, et vous récoltez si peu. La mois- « son que vous recueillez en moi est de peu de « valeur. Mais vous, vous avez donné sans mesure. « De grâce cependant, prenez patience. Ce n'est point « vous seulement qui avez à souffrir de ma stérilité, « c'est aussi votre Époux le Divin Maître, Jésus, « dont le Père, le céleste Agriculteur, a déposé en « moi tant de précieuses semences qui n'ont point « porté leurs fruits. Oui! Dieu m'a aimé au point « de donner son Fils unique pour moi. Peut-on con- « cevoir un amour plus véritable? Peut-on imaginer « pour notre âme une semence plus précieuse? Mais « hélas! où en sont les fruits? Ai-je du moins payé « de quelque retour cet amour immense? Seigneur, « vous qui êtes mon père, est-ce que je vous aime? « O terre maudite de mon âme, jusqu'à quand ne « produiras-tu que des ronces et des épines?

« C'est pourquoi, si vous y refléchissez, vous « conviendrez avec moi, ô ma fille, que la ser- « vante ne peut pas aspirer à être traitée mieux que « le Maître. Je suis heureux cependant d'être aimé « de vous, et je regrette que mon affection pour « votre âme ne soit point à la hauteur de vos désirs. « Vous me chérissez dans le Seigneur, parce que « vous croyez avoir reçu par mon ministère la pa- « role du salut et la grâce de votre conversion, et « moi je crois que l'Esprit Saint avait fécondé votre « âme avant notre rencontre. Votre affection pour

« ma personne est donc toute gratuite. Vous avez « une telle confiance en moi, que vous ne voulez rien « faire sans mon conseil. Que l'ange du grand con- « seil vienne donc à nous ! Qu'il nous assiste, qu'il « nous inspire !

« Je sais que vous désirez quitter votre famille et « le pays qui vous a vue naître. Cependant je n'ose « vous y engager quant à présent. N'allez pas croire « que vous vivez dans une terre qu'il faille maudire « comme appartenant au démon. Non ! Le démon ne « s'est point abattu sur vous, vous vous êtes plutôt « élevée vers le Christ. Il vous est bon de vous at- « tacher au divin Maître et d'avoir votre conversa- « tion dans les Cieux. Si Jésus ne vous apparaît « pas encore dans cette familiarité qui est le propre « des saints, n'oubliez pas cependant que vous êtes « étrangère et voyageuse ici-bas, pour l'amour de « Dieu, et cela d'autant plus, que vous vivez au sein « de la famille et de l'amitié. Un jour viendra, où « vous sortirez de cet exil du siècle, et où vous en- « trerez pour toujours dans la joie avec les anges « du Ciel, où vous tressaillerez d'allégresse au « milieu des vierges, où vous prendrez place dans « les chœurs de celles qui chantent le cantique nou- « veau qu'aucun autre ne saurait chanter. Vous « serez pure alors et sans tâche devant le trône de « Dieu ; vous suivrez l'Agneau immaculé partout où « Il ira ; vous contemplerez dans toute sa splendeur « Celui dont la vue fait le bonheur des anges, Celui

« dont le soleil et la lune admirent la radieuse « beauté. Alors vous serez embellie par l'Époux de « perles étincelantes et d'ornements précieux. Alors « comme Job vous oublierez vos souffrances de « l'heure présente, vous ne vous souviendrez plus « de vos angoisses passées, et le Seigneur essuiera « les larmes de vos yeux.

« Pourquoi être ainsi accablée de tristesse? Est-« ce que vous n'avez point de conseiller? Que dit « votre conseiller? Écoutez le, ma fille. Ah! c'est « bien à vous que conviennent ces paroles de l'Écri-« ture : « La fille de Sion a dit : Le Seigneur m'a « délaissée, Il m'a oubliée. Mais est-ce qu'une mère « peut oublier son enfant? Est-ce qu'elle peut ne pas « avoir pitié du fruit de son sein? Eh bien! quand « même il en serait ainsi, Moi je ne vous oublierai « jamais. Voici que je vous aperçois dans mes « mains. » Ainsi parle dans Isaïe Celui qui ne « trompe pas. Si donc parfois l'Époux se dérobe à « vous pour un temps, attendez un peu et vous le « reverrez. Ces absences de l'Époux vous semblent « bien longues, n'est-ce pas? Quelle qu'en soit la du-« rée, espérez, attendez encore. Le voici qui vient. « Il ne tardera pas. Vous serez enfin consolée par « Celui qui console les humbles, par Jésus qui est « béni dans les siècles des siècles. »

CHAPITRE XVI

Sommaire : Voyage du Bienheureux Jourdain en Terre-Sainte. — Son séjour à Jérusalem. — Son naufrage sur les côtes de Syrie; sa mort; sa sépulture. — Miracles opérés par l'intercession du Bienheureux. — Son culte dans l'Église et dans notre Ordre.

Après la dispersion des religieux qui avaient pris part au Chapitre général de 1236, Maître Jourdain fit ses adieux au couvent de Saint-Jacques qu'il ne devait plus revoir; il partit, accompagné d'un Frère convers et d'un religieux de chœur, nommé Gérard, lequel le suivait d'ordinaire dans ses voyages. Nous ignorons quel fut alors l'itinéraire du Bienheureux; nous savons seulement qu'il alla s'embarquer sur les côtes d'Italie. Nous le retrouvons en Palestine, où, après bien des fatigues sans doute, il se mit à visiter les établissements déjà nombreux que l'Ordre possédait en ces régions. Les couvents de Nazareth, de Bethléem, de Damas, de Ptolémaïs, le possédèrent un instant dans leurs murs. Ce furent autant d'étapes qui conduisirent le Serviteur de Dieu jusqu'à la sainte cité de Jérusalem, dont tant de fois en sa vie il avait désiré visiter les sanctuaires. Il parcourut

alors les sentiers foulés par les pas du Sauveur, et la montagne arrosée de son sang. Sa piété douce et ardente put se satisfaire à loisir dans ces souvenirs de Terre-Sainte, qui convenaient si bien à la foi ardente du Bienheureux Père.

Gérard nous a conservé sur ce dernier voyage de notre Saint en Palestine une anecdote, où il nous apparaît une dernière fois avec ce cachet d'inéffable mansuétude qui est le caractère propre à cette belle figure du très doux Père. Un soir, il arrive dans une commanderie de l'Ordre du Temple. Les bons chevaliers, tout fiers de posséder parmi eux le Maître des Prêcheurs, le reçurent de leur mieux. Le lendemain, au moment où le Saint allait les quitter, ils se pressèrent autour de lui, et lui demandèrent avec instance de leur adresser la parole. Ils étaient si loin des pays de la foi, et ils avaient si souvent entendu parler de l'éloquence de Jourdain. Exposés aux plus grands périls pour la cause du Christ, ils demandaient au Bienheureux Père de leur donner la consolation d'entendre au moins une fois en leur vie sur ses lèvres la parole de Dieu. Or ces chevaliers, amateurs de la belle parole, dit Gérard, étaient des Français. Le très doux Père ne pouvait se refuser à leur demande. « Je ne sais que très imparfaitement « parler votre langue, répondit le Bienheureux, ce- « pendant pour l'amour du Christ et pour vous être « agréable, je vais vous distribuer le pain de la parole de Dieu. » Le Bienheureux Père et les chevaliers se

trouvaient en ce moment aux portes de la commanderie, sur une place fermée par un mur à hauteur d'homme. Voulant dire aux chevaliers que malgré son ignorance de leur langue, il espérait leur faire comprendre en peu de mots de grandes choses. « Si derrière ce mur, « leur dit-il, se trouvait un âne, et qu'il vous montrât « seulement le bout de son oreille, vous « diriez tous qu'il y a là derrière un âne tout entier. « La plus petite partie de l'animal vous aurait ainsi « révélé son existence. Eh bien! mon discours va en « cette occasion quelque peu ressembler à cet âne. « Pour exprimer ma pensée, je mêlerai les mots de « votre langue avec les expressions de la langue alle- « mande que vous ne saisirez pas. Vous comprendrez « ainsi une partie, et vous devinerez le reste. Toute- « fois sous ce discours imparfait vous aurez une doc- « trine complète, qui est la vérité du Christ Jésus. » Et ayant ainsi commencé, le Bienheureux continua son discours; et lorsqu'il fallut se séparer, les chevaliers versaient des larmes, ils embrassaient ses pieds et ses vêtements en se recommandant à ses prières.

Dieu réservait à notre Saint dans la ville de Jérusalem une dernière et suprême consolation. Avant de quitter la terre, l'âme du Bienheureux put tressaillir encore une fois à la vue des bénédictions que Dieu répandait sur le ministère des Frères en Orient. Pendant que Maître Jourdain était à Jérusalem, il vit arriver dans cette ville le patriarche

des Jacobites, accompagné d'une suite nombreuse. Au tombeau du Christ, la grâce, par le moyen de la prédication des Frères, toucha celui qui cherchait la vérité dans la simplicité du cœur. Jourdain fut alors témoin de la convertion du Patriarche, et peut-être même Dieu lui donna-t-il le spectacle de son entrée dans l'Ordre.

Au mois de février 1237, une lettre du Provincial de Terre-Sainte, Frère Philippe, partait pour Rome, afin d'annoncer au Chef de l'Église ces heureuses nouvelles. « Le Patriarche des Jacobites de l'O-« rient, prélat vénérable par son âge, sa science et « sa vertu, est venu cette année faire un pèlerinage « à Jérusalem, avec une suite nombreuses d'évêques « et de moines de sa nation. Nous lui avons expli-« qué la foi catholique, et avec la grâce de Dieu nous « l'avons si bien convaincu, que le dimanche des « Ramaux, à la procession solennelle qui va de la « montagne des Oliviers à Jérusalem, il a promis « obéissance à l'Église Romaine, après avoir abjuré « toute hérésie et nous avoir donné sa profession « de foi écrite en chaldéen et en arabe. Avant de « partir, il a même pris l'habit de Frère-Prêcheur. « Sous son obéissance sont rangés les Chaldéens, « les Mèdes, les Perses et les Arméniens dont les « pays ont été déjà ravagés en grande partie par les « Tartares. Son autorité s'étend sur soixante-dix « provinces habitées par une multitude innombra-« ble de chrétiens, sujets toutefois et tributaires

« des Sarrasins, excepté les moines qui ne paient « point de tribut.»

Cependant Jourdain, après avoir parcouru la Terre-Sainte, résolut de partir pour l'Europe avec ses deux compagnons, Frère Gérard et Frère Albisius. Il s'embarqua sur un vaisseau qui de Syrie faisait voile pour Naples. Le Saint voulait en arrivant en Europe, se rendre dans cette ville, pour visiter les écoles florissantes que l'Ordre y possédait. Ce fut donc vers la jeunesse des écoles que se porta la dernière pensée de celui qui leur avait consacré sa vie tout entière. Le navire qui emmenait notre Bienheureux n'avait point encore perdu de vue les côtes de Syrie, quand il fut assailli par une violente tempête. Il sombra dans l'abîme et Jourdain avec ses deux compagnons périt dans le naufrage. (13 février 1237).

Ainsi se vérifiait une vision d'en haut, dont avait été favorisé un Frère de Saint-Jacques, d'une éminente sainteté. Au temps où Jourdain reçut l'habit des mains de l'Abbé Matthieu, premier Prieur de cette maison, ce Frère avait vu un fleuve surgir tout à coup, prendre sa source dans les cloîtres du couvent de Saint-Jacques, poursuivre son cours en Italie, s'élargir, arroser le monde, pour y produire la richesse et la fécondité, promener ensuite ses eaux calmes et limpides à travers les villes et les campagnes, puis subitement disparaître en se perdant dans la mer.

La triste nouvelle de cette fin tragique parvint bientôt à Rome. Deux religieux de l'Ordre, Frère Godefroy et Frère Réginald, tous deux pénitenciers du Pape Grégoire, écrivirent au Prieur de Paris, afin que celui-ci, conformément au texte de nos lois, annonçât à l'Ordre tout entier la mort du Maître Général. Gérard de Frachet nous a conservé cette lettre, précieux témoignage de la sainteté de notre Bienheureux et de la haute opinion qu'en avaient déjà les contemporains.

AUX VÉNERABLES ET CHERS FRÈRES. LE PRIEUR ET LES RELIGIEUX DU COUVENT DES PRÊCHEURS A PARIS

FRÈRE GODEFROY ET FRÈRE RÉGINALD, PÉNITENCIERS DU SEIGNEUR PAPE, SALUT ET CONSOLATION DANS L'ESPRIT-SAINT

« Vous savez déjà qu'à la suite d'une violente tem-
« pête, les flots soulevés de la mer ont englouti dans
« dans leur sein notre doux Père, Maître Jourdain,
« avec les deux Frères, ses compagnons, et quatre-
« vingt-neuf autres personnes, qui ont été ainsi déli-
« vrés des liens du siècle mauvais. Que votre cœur
« cependant, ô Frères bien-aimés, ne se trouble
« point au sujet de cet événement, car ce Père plein
« de bonté, par la permission du Dieu consolateur,
« nous a déjà apporté un soulagement à nous, ses
« enfants orphelins. Après la tempête, le calme se
« fit sur les eaux, et tandis que les corps des nau-
« fragés gisaient sur le rivage, attendant la sépul-
« ture, chaque nuit une vive lumière, en forme de

« croix, brillait au-dessus de l'endroit où reposaient « ces restes sacrés. Ce miracle a été vu par un « grand nombre de témoins, ainsi que l'ont attesté « ceux qui ont échappé au désastre et qui, de leurs « propres mains, ont enseveli le corps de notre « Père. A la vue du prodige, les habitants de la côte « étaient accourus, et lorsqu'ils voulurent aider à « cette sépulture, les précieux restes exhalèrent une « odeur embaumée. Cette odeur resta attachée pen- « dant plus de dix jours aux mains de ceux qui les « avaient ensevelis. Ces parfums remplirent l'atmos- « phère autour de leurs tombes, jusqu'à ce que les « Frères du couvent voisin de Ptolémaïs, étant venus « sur une barque pour chercher ces saintes dépouil- « les, les transportèrent dans leur église, où repose « maintenant le Bienheureux Père Jourdain et où il « ne cesse de combler de bienfaits ceux qui visitent « son tombeau. Qu'en toutes choses Dieu soit béni ! « *Amen !* »

A peine le Bienheureux eut-il passé de ce lieu d'exil à la terre des vivants, que les miracles accomplis sur son tombeau vinrent manifester aux hommes la gloire dont il était revêtu dans les Cieux. Le peuple chrétien, qui habitait alors en Palestine, se porta en masse dans l'église du couvent de notre Ordre à Ptolémaïs, pour visiter son sépulcre. Les aveugles y recouvrèrent la vue, les sourds l'ouïe, les boiteux le plein usage de leurs membres. Bientôt le bruit s'en répandit en Europe. Alors dans toute la

chrétienté on se mit à invoquer le nouveau Saint et à lui rendre un culte public. Les miracles se multiplièrent en France, en Italie, en Allemagne. Les auteurs qui nous parlent de ces faits merveilleux ne nous en ont laissé qu'un récit abrégé. Quelques-uns seulement des miracles obtenus par l'intercession du Bienheureux nous sont connus. Le seul, dont fasse mention la légende de notre Bréviaire, est l'apparition du Serviteur de Dieu à Sainte Lutgarde, religieuse de l'abbaye d'Aywiers (1), en Brabant. Cette vierge de l'Ordre de Cîteaux avait toujours eu pour Maître Jourdain une grande vénération. Plusieurs fois dans le cours de ses voyages, le Bienheureux Père avait rendu visite à la Sainte, pour recommander à ses prières les nombreux intérêts de la famille des Prêcheurs confiés à la sollicitude du Maître de l'Ordre. Quelque temps après la mort du très doux Père, Lutgarde parvenue, elle aussi, au terme de sa course, après quarante ans de vie religieuse, se prit à songer au Bienheureux qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps, et dont elle eut désiré entendre encore une fois la conversation toute céleste avant de quitter la terre. Or, un jour qu'elle était en oraison, entre Prime et Tierce selon sa coutume, comme elle se sentait privée des douceurs dont elle était d'ordinaire favorisée, elle s'écria sous le coup de la tristesse dont elle était accablée :

(1) Aywiers, à quatre lieues de Bruxelles.

« O bon Maître! qu'est-ce donc que cet état de « souffrance où je me vois réduite? Ah! si du moins « j'avais au Ciel ou sur la terre quelque ami pour « intercéder en ma faveur auprès de vous et m'ob- « tenir la disparition de cet état de sécheresse et « d'angoisse. » A peine avait-elle achevé ces paroles qu'un religieux revêtu des habits de notre Ordre apparut à la Sainte, mais la gloire qui environnait son visage lui empêcha tout d'abord de le reconnaître. « Qui êtes-vous Seigneur? » s'écria-t-elle hors d'elle-même. « Je suis Frère Jourdain, répondit « l'apparition, jadis Maître de l'Ordre des Prêcheurs. « J'ai passé des ombres du siècle mauvais à la gloire « du Céleste Séjour. J'ai pris place sur les hauteurs, « au sein de la phalange que forment entre eux dans « la Patrie les Apôtres et les Prophètes. J'ai été en- « voyé vers vous, afin de vous apporter la joie du « cœur en cette solennité sainte (car cette appari- « tion avait lieu la veille de Noël). Mettez de côté « toute crainte. Bientôt viendra le moment où vous « recevrez la couronne des mains de Dieu. Cependant « ayez grand soin de réciter jusqu'à la fin le psaume « *Deus misereatur nostri* avec la collecte *de Spiritu* « *Sancto*, pour les besoins de notre Ordre, ainsi que « vous me l'aviez promis, aux jours de mon péleri- « nage terrestre. » Après avoir dit ces mots il disparut, mais la Sainte conserva de cette visite une telle joie qu'elle avoua depuis n'en avoir jamais ressenti de pareille pendant tout le cours de sa vie.

La résurrection d'un enfant mort-né, qui eut lieu à Prague en Bohême par l'intermédiaire du Bienheureux Jourdain, nous montre combien son culte se répandit promptement après sa mort jusqu'aux extrémités de l'Europe. Un habitant de cette ville, appelé Consic, avait pour épouse une femme du nom d'Élisabeth. Celle-ci, sur le point de mettre au monde un fils, avait souvent senti remué dans ses flancs le fruit de ses entrailles ; mais, pendant les trois jours qui précédèrent la naissance tout mouvement ayant subitement cessé, la mère alarmée craignit de ne donner le jour qu'à un cadavre. Cependant la renommée de Maître Jourdain était parvenue en ces contrées, et le bruit des miracles accomplis sur son tombeau avait excité en sa faveur la dévotion des peuples. Dans le travail de l'enfantement Élisabeth appréhendant toujours de ne posséder qu'un enfant déjà privé de vie fit un vœu en l'honneur des Saints de Dieu. « Si je mets au monde une fille, s'écria-« t-elle, je la consacre dès maintenant à Sainte Éli-« sabeth, ma patronne. Si l'enfant que Dieu m'a « donné est un fils, je le consacre au saint homme « Jourdain, Maître des Prêcheurs, dont la vie et la « doctrine sont en ce moment glorifiées par toute « l'Église. » L'enfant étant né, la mère demanda aussitôt quel était son sexe. « C'est un garçon, lui « fut-il répondu, mais il est mort. » Élisabeth se mit alors à pousser de grands cris, ne cessant d'invoquer Jourdain, afin qu'il lui rendit son fils. La naissance

avait eu lieu vers le milieu de la nuit. Jusqu'au matin, on ne cessa sur la demande de la mère de regarder à chaque instant pour voir si l'enfant ne reviendrait point à la vie. Mais le petit cadavre restait toujours inanimé. On était en plein hiver, et pour être certain que le nouveau-né était mort, on le plongea dans l'eau glacée. La réaction devait témoigner s'il y avait en lui quelque trace de vie; mais l'enfant ne bougea point. Les femmes se pressèrent alors autour d'Élisabeth pour la consoler, mais, parce qu'elle était mère, elle refusait d'écouter leurs paroles. Elle ne cessait cependant d'invoquer Jourdain, et de lui redemander son fils. Après qu'il se fut écoulé un certain temps, suffisant pour constater la mort de l'enfant, et comme Élisabeth ne se lassait point d'implorer Maître Jourdain, le Bienheureux eût enfin pitié d'une foi si persistante. Tout-à-coup l'enfant rendu à la vie se mit à en donner tous les signes. Il fut appelé Jourdain du nom de celui, qui sur les instances de sa mère lui avait rendu la vie. Gérard, qui raconte ce fait, a soin de terminer son récit en apportant les preuves d'authenticité du miracle. On envoya, dit-il, à la maison d'Élisabeth deux religieux de sainte vie, hommes savants et de bon jugement. Ils devaient, après avoir écouté les témoins, examiner la réalité du miracle. L'un était Frère Symon, religieux polonais, alors lecteur au couvent de Pragues, l'autre était un Frère également du nom de Symon, jadis archi-

diacre, et alors sous-prieur du couvent de Pragues dont il a été depuis prieur.

Mais c'est surtout parmi les Frères, dans cette famille des Prêcheurs, dont notre Bienheureux avait été pendant sa vie le chef illustre et vénéré, que se fit sentir la puissance de son intercession auprès de Dieu. Lorsque Jourdain partait pour visiter la Palestine, un religieux de sainte vie, Frère Étienne de Salanhac, prieur de Limoges, eut à son sujet une vision. Tous deux étaient depuis longtemps liés ensemble par les liens de la plus étroite amitié. Or, un jour qu'après Matines Frère Étienne était demeuré au chœur, priant pour l'heureuse issue du voyage entrepris par Maître Jourdain, tout-à-coup il sentit son cœur, dit Gérard, inondé de la rosée du Ciel. Bientôt il se vit transporté en esprit sur le bord d'une mer profonde. Les eaux étaient couvertes de cadavres. Du fond de l'abîme, il vit sortir Frère Jourdain, revêtu des habits de l'Ordre, le visage souriant, les pieds et les mains attachés à une croix semblable à celle où fut crucifié Saint André. Le Bienheureux toujours fixé à la croix s'éleva peu à peu vers le Ciel, où il disparut. Cette vision remplissait d'étonnement et de crainte l'âme de Frère Étienne, mais il fut rassuré lorsqu'il aperçut le visage du très doux Père reprendre son sourire habituel. En même temps il entendit le Bienheureux lui adresser ces paroles de Notre Seigneur à ses Apôtres : *Nisi enim ego abiero, Paracletus non veniet ad vos. Si je*

ne vous quitte, l'Esprit-Saint ne viendra pas à vous. Ce ne fut que plus tard, en apprenant le naufrage et la mort de Maître Jourdain, que Frère Étienne comprit le sens de cette vision mystérieuse. Celui qui m'a rapporté ces choses, ajoute Gérard, était un homme de grande religion et de grande autorité dans l'Ordre. *Fuit autem Frater iste multæ religionis et autentica persona in Ordine.* Étant prieur du couvent de Limoges, il m'a raconté en secret cette vision à la gloire du très doux Père.

Un Frère très savant, raconte encore Gérard, et qui jouissait d'un certaine autorité dans l'Ordre, avait été envoyé par les Supérieurs dans un couvent, fort éloigné de l'endroit où il se trouvait, et qui lui était inconnu. On lui avait assigné, selon la coutume, un compagnon pour se rendre à son lieu d'assignation. En apprenant la nouvelle de son changement, ce Frère éprouva un grand chagrin. Son mécontentement se manifesta sous toutes les formes. Pendant tout le jour qui précéda son départ, il parcourut les différents endroits du couvent, visitant les Frères et leur faisant ses adieux. Il allait de l'un à l'autre, se plaignant à tous de sa triste aventure. « Qu'ai-je fait, disait-il, pour être ainsi traité? « Pourquoi cette obédience, dont j'ignore le motif? « Qui donc a conseillé mon départ? Qui m'a occa- « sionné toute cette affaire? Eh bien! voici ce que je « vais faire! Ou plutôt non, j'agirai de telle autre « manière! » Et en parlant de la sorte, il combinait

mille projets pour se soustraire à l'obéissance, et venger l'injure, dont il croyait avoir à se plaindre. Enfin, il se met en route avec son compagnon. Pendant la première journée de marche, ce ne fut pendant tout le voyage que plaintes continuelles. Son peu de vertu lui faisait sans cesse répéter le même refrain, où éclatait en violents reproches son esprit d'impatience et de murmure. Mais voici que soudain la vengeance de Dieu s'appesantit sur ce malheureux, et vint punir un manquement si flagrant aux lois de l'obéissance. Pendant qu'il ressassait de ses plaintes les oreilles de son compagnon de route, il se trouva tout-à-coup renversé à terre et privé de l'usage de tous ses sens. La main de Dieu l'avait frappé. Il ne pouvait plus parler. Son visage était enflé au point qu'il lui était impossible d'ouvrir les yeux. L'ouïe était également paralysée, et pour se faire comprendre de lui, il fallait venir crier à ses oreilles. L'infortuné ne pouvait plus remuer aucun membre, et il gisait à terre comme un corps privé de vie. Les lèvres surtout s'étaient subitement enflées outre mesure, et sa langue, dont le mauvais usage était cause de son châtiment, était devenue tellement difforme qu'elle remplissait l'intérieur de sa bouche et ne pouvait plus se mouvoir. Le religieux, qui servait de compagnon de route à ce malheureux, fut saisi de douleur et d'effroi à ce spectacle. Le châtiment était si terrible, et l'intervention de Dieu si évidente, qu'il craignait à juste titre de

voir deshonorés par un tel prodige, et le malheureux qui en était l'objet, et lui-même, et l'Ordre tout entier. Il ne savait que faire, ni que devenir. Tout-à coup la pensée de Maître Jourdain traverse son esprit. Il demeure persuadé, que le très doux Père, qui avait tant de fois pendant sa vie secouru les Frères dans leurs épreuves, ne manquerait point de venir à son secours en cette occasion. « Ah! Maî-« tre Jourdain, s'écria-t-il, bon et tendre père, vous « qui avez su si bien propager notre Ordre, le cou-« vrir de gloire et d'honneur, ayez pitié de moi dans « ce péril où je me trouve. Ne permettez pas que « notre Ordre soit deshonoré à cause de ce Frère. « Seigneur Jésus, par les prières et les mérites de « votre Serviteur Jourdain, délivrez-nous des diffi-« cultés où nous nous trouvons engagés. » En même temps il se retourne vers le Frère qui gisait toujours à terre, et lui criant dans l'oreille : « Frère, « reconnaissez que tout cela nous arrive à cause de « votre péché, à cause de vos murmures. Promettez « à Dieu et à Maître Jourdain, que, si vous êtes déli-« vré du mal qui vient de fondre sur vous, vous « accomplirez en paix votre obédience. Faites un « vœu en ce sens. » Le pauvre Frère qui ne pouvait parler fit signe qu'il acquiescait à ce conseil. A peine avait-il fait en son cœur un vœu à Maître Jourdain, qu'il se trouva subitement guéri, et, se relevant tout joyeux, il se rendit au plus vite dans le couvent qui lui était assigné, et jamais plus depuis

il ne murmura contre l'obéissance. Ce Frère et son compagnon, résidant dans des couvents différents, ont tous deux, ajoute Gérard, et de la même manière raconté le fait au Frère Humbert, Maître général de l'Ordre, à la gloire du très doux Père.

Citons encore un autre miracle, où nous voyons notre Bienheureux, qui avait veillé avec tant de sollicitude pendant sa vie sur les âmes livrées à la tentation, intervenir du haut du Ciel pour affermir dans les voies de la vertu les religieux infidèles à leur vocation.

Un Frère de l'Ordre du Carmel, qui avait connu le Serviteur de Dieu, se trouvait sous le coup d'une tentation violente; il voulait quitter son Ordre, et, parjure aux serments de sa profession, rentrer dans le siècle. Il en était venu jusqu'à blasphémer en son cœur contre Dieu. « Insensé, disait-il, est celui qui « sert le Seigneur. Comment! Voici un homme qui « pendant toute sa vie a travaillé pour le développe- « ment de l'œuvre qui lui avait été confiée, et pour prix « de ses services, il meurt misérablement dans un « naufrage. » Le dessein d'abandonner son monastère était déjà arrêté dans l'esprit de ce malheureux. Il devait partir le lendemain. Pendant la nuit tout à coup Maître Jourdain se présente dans la cellule du religieux. Celui-ci, ne sachant quel était ce personnage dont la tête était entourée de rayons lumineux, — « Qui êtes-vous, Seigneur? » s'écria-t-il. — « Je « suis Frère Jourdain, reprit le Bienheureux. Ma

« destinée, que vous n'avez point comprise, vous a « fait à tort blasphémer. Celui-là sera sauvé qui « aura servi Jésus-Christ jusqu'à la fin. » Et ayant dit ces mots il disparut. Ce religieux est venu raconter ce miracle à nos Frères, ajoute Gérard, et il était accompagné de Frère Simon, prieur du Carmel, homme religieux et digne de foi, qui s'est porté garant de l'authenticité du miracle.

Le Bienheureux Jourdain avait du haut du Ciel prouvé aux Frères par des miracles qu'il veillait sur eux. Le très doux Père n'eut garde d'oublier dans ses faveurs les filles de Saint Dominique, dont il s'était tant occupé pendant sa vie.

Maître Jourdain avait établi dans un monastère des Sœurs de l'Ordre comme prieure une religieuse, femme de sainte vie et de grande prudence. Après avoir rempli pendant longtemps la charge qui lui avait été confiée, elle devint paralytique, et fut privée de l'usage de tous ses membres. Pour se rendre dans les différents lieux du monastère, il lui fallait le secours de quelques-unes des religieuses qui transportaient alors dans un fauteuil leur vénérable Mère. C'était dans cet état que, nonobstant son infirmité, on la voyait présider à tous les exercices de la communauté. Persuadée qu'elle était à charge à tout le monde en raison de sa maladie, elle avait demandé, avec instance, à plusieurs reprises, d'être relevée de ses fonctions priorales. Mais les Sœurs du monastère avaient toujours demandé qu'on leur conservât

cette excellente prieure, estimant que, malgré son infirmité, elle gérait tous les intérêts spirituels et temporels de la communauté, mieux que ne l'aurait pu faire aucune autre Sœur. Sur ces entrefaites, Maître Jourdain était mort, et partout l'on ne parlait que des miracles obtenus par son intercession. Un jour, pendant que la communauté achevait de prendre son repas au réfectoire, deux Sœurs ayant soulevé dans leurs bras le siège où reposait la Mère prieure, s'étaient mises en devoir de la transporter selon la coutume au chœur, afin qu'elle pût présider les grâces, que la communauté devait réciter en ce lieu, selon l'usage de l'Ordre. Après avoir renvoyé ses deux porteuses, la malade, placée devant l'autel, se mit à prier de tout son cœur Maître Jourdain. Il lui était si pénible de se sentir ainsi à charge à toutes ses filles, car chacune à son tour voulait, en la portant, s'acquitter du devoir de la piété filiale. La vénérable supérieure implora en cette occurrence le secours du très doux Père. Elle lui demandait, ou d'obtenir que Dieu la rappelât à lui, ou d'inspirer aux prélats de l'Ordre la bonne pensée de l'absoudre de sa charge, ou bien, si la volonté du Seigneur était qu'elle continuât à gouverner le monastère, d'obtenir que la santé lui fût rendue. Soudain elle sent comme une vertu d'en haut qui s'empare de tout son corps. Aussitôt elle sort un pied de sa chaise tout en tremblant, puis elle pose à terre l'autre pied. O prodige! Celle qui depuis tant d'années ne pouvait

faire un seul pas se mit à marcher dans le chœur comme pour se rendre compte à elle-même du miracle. Pendant qu'elle se livrait à cet exercice, elle entendit la cloche du réfectoire qui annonçait la fin du repas. Déjà la communauté s'avançait processionnellement du réfectoire au chœur, récitant, selon l'usage, les versets du *Miserere*. Sans hésiter, la Prieure sort de l'Église, et se rend à travers le cloître au devant de ses filles. Les plus jeunes Sœurs, qui marchaient les premières, en apercevant leur Mère poussèrent un cri de surprise. La procession s'arrête. Personne n'en pouvait croire ses yeux. La Sœur chantre, l'une de celles qui venaient de porter la Prieure dans sa chaise, fut saisie de stupeur en la voyant debout marcher sans difficulté. Mue par une inspiration d'en haut, elle se mit à entonner à haute voix le *Te Deum*, et toutes les Sœurs poursuivant le cantique firent retentir les murs du monastère des accents de ce chant de triomphe. L'étonnement, la joie et aussi l'Esprit-Saint, qui s'était emparé des Sœurs, donnèrent à leur voix une telle puissance, que les gens du voisinage, croyant à un malheur, accoururent en armes pour s'informer de ce qui se passait au monastère, et pour défendre en cas de besoin les épouses de Jésus-Christ. Alors la Prieure, entourée de ses filles, vint aux grilles qui se trouvaient près des portes du monastère, et là, elle se montra au peuple venu de toutes parts pour secourir les Sœurs, et tous ensemble, témoins du miracle,

rendirent grâces à Dieu à la gloire du très doux Père.

Saint Antonin dans ses Chroniques, après avoir cité une partie des miracles racontés par Gérard, place le Bienheureux Jourdain en compagnie des plus grandes figures de l'Ordre, à côté de Saint Dominique, de Saint Pierre martyr, et de Saint Vincent Ferrier. *Il a été,* dit-il, *le modèle accompli, le type idéal de notre Ordre, — qui fuit speculum sine macula et exemplar totius Religionis.* Les années s'écoulèrent cependant sans qu'on songeât à placer sur nos autels ce premier et si digne successeur de Saint Dominique. Notre Ordre réalisait une fois de plus à l'égard du très doux Père cet oubli des aïeux que semble lui reprocher la sainte Église dans l'Office de tous nos Saints, au 9 novembre. -- *Qui de illis nati sunt reliquerunt nomen narrandi laudes eorum. Et sunt quorum non est memoria. Perierunt quasi qui non fuerint. (Eccles. Cap. 44.) Leurs enfants ont oublié de célébrer leurs louanges. Leur souvenir a péri; leur mémoire a été ensevelie dans l'oubli* (1).

Au XVII^e^ siècle cependant, lorsque notre Ordre refleurit sous l'influence du mouvement de réforme occasionné par le Concile de Trente, les Maîtres généraux s'occupèrent de faire rendre dans l'Église un culte public au Bienheureux Jourdain. L'on constata

(1) Office de tous les Saints de l'Ordre, première leçon du 1^er^ nocturne.

alors que partout, en France, en Italie, en Espagne, et surtout en Allemagne sa patrie, son nom avait été inscrit dans un grand nombre de martyrologes par la dévotion des peuples (1).

En 1604, le Révérendissime Père Jérome Xavierre, Maître général, fit inscrire le Bienheureux au martyrologe de l'Ordre avec la mention suivante : — « *Beatus Jordanus Saxo, secundus Gene-* « *ralis Magister Ordinis nostri, cunctarum choro* « *virtutum et miraculorum laude resplenduit.* » — Cette édition de notre martyrologe, ayant été revue et approuvée par l'Autorité Apostolique, offrait un témoignage authentique du culte immémorial rendu dans notre Ordre au Serviteur de Dieu.

Les Révérendissimes Pères Cloche en 1710, Brémond en 1750, de Boxadors en 1766, Balthasar de Quinônes en 1790, continuèrent, par des monuments publics, la tradition de l'Ordre, sur ce point. Il s'en était d'ailleurs conservé parmi nous un touchant témoignage. Il existe dans la famille des Prêcheurs une ancienne tradition, qui veut qu'après la lecture du martyrologe, à la fin des Laudes, on lise au chœur, en présence des Frères, le nom de chacun des Maîtres généraux de l'Ordre, au jour anniversaire de

(1) Martyrologes de Canisius, d'Usuard, d'Herman Greven, de Molanus ; — Catalogue des Saints, de Ferraris : — Kalendarius Marianus, d'Antoine de Balinghem ; — Catalogue des Saints d'Allemagne, par Pierre Cratepole ; — Festæ Colonienses xiii[a] februar de Gelenius.

son décès. Cette coutume perpétue jusqu'à la fin des temps le souvenir de ceux qui par leurs labeurs et leur dévouement ont concouru dans le premier poste de l'Ordre au développement de la famille de Saint Dominique. Pour signaler le décès d'un Maître général, on se sert du mot — *obitus*. — La formule adoptée pour l'usage est donc : *Obitus Venerabilis Patris N*, c'est-à-dire *Anniversaire de la mort du Vénérable Père N*. Appliquée au Bienheureux Jourdain, cette formule n'avait pas été trouvée digne de sa sainteté. On l'avait remplacée dès les temps les plus reculés par le mot — *Dormitio*, — expression plus céleste, et qui rendait mieux l'impression de piété attachée à sa mémoire.

Malgré tant de signes attestant le culte traditionnel de notre Ordre pour le très doux Père, ce ne fut qu'au commencement de ce siècle, en 1826, que le Révérendissime Père Joseph Velzi, Vicaire général de l'Ordre, et depuis Cardinal, obtint du Siège Apostolique la reconnaissance publique et officielle du culte accordé de temps immémorial à notre Bienheureux.

Depuis lors, chaque année, au 15 février, la famille des Frères Prêcheurs adresse au Saint ses prières. Placé dans les Cieux, aux côtés du Patriarche Dominique, Maître Jourdain veille avec lui sur cet Ordre qu'ils ont fondé tous deux par leurs travaux et les exemples de leurs vertus. Et c'est là qu'aujourd'hui encore, les deux Bienheureux Pères

protègent leur postérité contre les assauts de l'ennemi qui l'éprouve et la purifie, sans pouvoir jamais la détruire.

APPENDICES

APPENDICE N° 1

Tableau du développement de l'Ordre sous le généralat du Bienheureux Jourdain. (1222-1237.)

Le développement de l'Ordre des Frères-Prêcheurs dans le monde, au temps de ses origines, sous les deux Bienheureux Pères Dominique et Jourdain, est une des merveilles les plus admirables qu'offre l'histoire de l'Église. Au fameux Chapitre des Nattes, les enfants de Saint François, du vivant même du Patriarche Séraphique, se trouvaient réunis au nombre de plus de quatre mille. La famille de Saint Dominique présente en ces temps héroïques le spectacle d'un développement parallèle, dont les proportions, moins connues des historiens, sont également gigantesques.

Du 15 août 1217, date de la dispersion à Prouille des seize premiers compagnons de Saint Dominique, jusqu'au second Chapitre tenu au mois de mai 1221, c'est-à-dire en moins de quatre ans, il se fonda environ *soixante* couvents. A la mort du Bienheureux Jourdain de Saxe, en 1237, c'est-à-dire vingt ans après la fondation du premier couvent de l'Ordre à Toulouse en 1216, la nouvelle famille des Prêcheurs possédait environ *trois cents* couvents, répartis sur toute la surface de l'Europe, et même en Asie et en Afrique, depuis les extrémités de

l'Écosse et de l'Irlande jusqu'à Jérusalem, des confins du Maroc en Mauritanie, jusqu'à la Russie rouge, chez les Tartares et les Cumans. C'est donc environ *deux cent cinquante* couvents de Frères ou monastères de Sœurs qui s'élevèrent de toutes parts pendant les quatorze années que dura le généralat du Bienheureux Jourdain.

Voici en résumé le tableau de cette extension progressive de l'Ordre sous Saint Dominique et sous son premier successeur.

A la mort de Maître Jourdain, l'Ordre était divisé en douze Provinces. Les huit premières, fondées au second Chapitre général de Bologne en 1221, sous notre Père Saint Dominique, avaient reçu le titre de *Provinces majeures*. Les quatre dernières, établies au Chapitre généralissime de Paris, en 1228, sous le Bienheureux Jourdain, étaient appelées *Provinces mineures*.

PROVINCES MAJEURES

I. — La Province d'Espagne, qui embrassait dans ses limites toute la péninsule ibérique, y compris le Portugal, possédait, à la mort du Bienheureux Jourdain, une *vingtaine* de couvents environ, parmi lesquels ceux de *Ségovie*, (le premier en Espagne par ordre d'ancienneté fondé en 1217), de *Palencia*, de *Barcelone*, de *Santarem*, de *Zamora*, de *Compostelle*, de *Saragosse*, de *Madrid*, de *Tolède*. Tous ces couvents, ainsi que les deux monastères de Sœurs, à *Madrid* et à *Gormas*, avaient été fondés en quatre ans, avant la mort de Saint Dominique. Parmi les couvents, dont les origines remontent certainement au généralat du Bienheureux Jourdain, il faut citer ceux de *Lérida* (1225), de *Salamanque* (1225 ou 1226), de *Coïmbre* en Portugal (1227), de *Pampelune* et de *Cordoue* (1229). Dès l'année 1225, les Frères de la Province d'Espagne étaient descendus en Mauritanie, et y évangélisaient les Arabes. A la fin du XIIIe siècle, l'Espagne comptait *quarante-huit* couvents de Frères, et *huit* monastères de Sœurs.

II. — La Province de Provence comprenait dans ses limites

la Navarre, la Guyenne, le Limousin, la partie sud de l'Auvergne, le comté de Toulouse et la Provence. Elle possédait, à la mort du Bienheureux Jourdain, une *quinzaine* de maisons, parmi lesquelles le monastère des Sœurs à *Prouille* fondé en 1206, et les couvents de *Toulouse* (1216), de *Limoges* (1219), de *Montpellier* (1220), de *Bayonne* et du *Puy* (1221), de *Cahors* (1225), de *Narbonne* (vers 1227), de *Bordeaux* (1229 ou 1230), d'*Avignon* et de *Marseille* (1230), d'*Arles* (1231), de *Valence* et de *Nice* (avant 1236). A la fin du XIII^e^ siècle, cette Province comptait *soixante-quinze* couvents de Frères et *trois* monastères de Sœurs.

III. — La Province de France comprenait les états situés dans le domaine des Rois de France, auxquels on avait ajouté quelques contrées avoisinantes. Elle renfermait dans ses limites : au nord la Flandre et le comté de Champagne avec les évêchés de Liège, de Verdun et de Metz, (le reste de la Lorraine appartenant à la Province d'Allemagne) ; à l'est toute la vallée du Rhône et de la Saône, depuis Besançon jusqu'à Grenoble, avec la Savoie et les évêchés de Genève et de Lausanne ; au sud la partie septentrionale de l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berry, le Poitou et la Saintonge. Elle se terminait à l'ouest par les côtes de Bretagne, de Normandie, de Picardie et de Flandre, depuis la Rochelle jusqu'à la hauteur de Bruges et de Gand. Cette Province, la seule sur laquelle nos recherches personnelles nous permettent de donner des renseignements sûrs et complets, offre le tableau suivant au point de vue de son extension progressive sous le Bienheureux Jourdain.

A la mort de saint Dominique, elle comptait six couvents :

1° *Paris (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1217 par Maître Jean de Barastre, doyen de la collégiale de Saint-Quentin, docteur de l'Université de Paris et confesseur du roi Philippe-Auguste ;

2° *Lyon (Notre-Dame de Confort)*, fondé en 1218 par des Frères venus de Toulouse et envoyés à cet effet par Saint Dominique ;

3° *Reims (Saint-Pierre et Saint-Paul)*, fondé en 1219 par l'archevêque Albéric de Humbert et son successeur Guillaume de Joinville ;

4° *Metz (Sainte-Marie-Madeleine)*, fondé en 1219 par un habitant de la ville, nommé Régnier Tiniane, avec le concours de l'évêque Conrad ;

5° *Poitiers (Saint-Christophe)*, fondé en 1219 par l'évêque Guillaume et le doyen de son Chapitre cathédral, nommé Philippe ;

6° *Orléans (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1219 par l'évêque Manassé et le Chapitre cathédral.

Ces quatre dernières maisons avaient été fondées par des Frères que Saint Dominique avait envoyés du couvent de Paris, lors de son passage dans cette ville en 1219.

7° *Besançon (Notre-Dame de l'Assomption)*, fondé en 1223 par l'archevêque Gérard et les chanoines de la collégiale de Saint-Jean, à la suite du séjour qu'avait fait dans cette ville le Bienheureux Jourdain retenu par la maladie ;

8° *Rouen (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1224 par Blanche de Castille, reine de France ;

9° *Angers (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1224 par l'évêque Guillaume ;

10° *Lille (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1224 par Jeanne, comtesse de Flandre, fille de Beaudouin de Flandre, empereur de Constantinople, avec le concours de Guillaume de Plouich, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

11° *Sens*, fondé en 1225 par l'archevêque Gauthier Cornut, avec le concours du roi Saint Louis.

12° *Clermont* en Auvergne (*Saint-Paul*), érigé en prieuré en l'année 1225, fondé quelques années auparavant par les habitants de la ville, avec le concours du roi Saint Louis.

13° *La Rochelle*, fondé en 1226 par le roi Saint Louis, à l'occasion de son sacre.

14° *Gand (Notre-Dame de l'Annonciation)*, fondé en 1227 par Jeanne, comtesse de Flandre, et son époux Ferdinand, avec le concours de Walter de Marvis, évêque de Tournai.

15° *Liège (Sainte-Catherine martyre)*, fondé en 1229 par l'évêque de la ville, Jean.

16° *Saint-Quentin (Sainte-Marie-Madeleine)*, fondé en 1229 par Maître Jean de Barastre, le fondateur du couvent de Saint-Jacques de Paris.

17° *Le Mans (Saint-Jacques le Maj.)*, érigé en prieuré en 1229, et fondé quelque temps auparavant par Jean de Troëren, seigneur anglais, auquel le roi d'Angleterre avait accordé l'investiture du comté du Maine.

18° *Chartres (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1230 par Gauthier évêque de Chartres et le doyen de l'église cathédrale, Hugues de la Ferté, avec le concours de Blanche de Castille, et de Béatrix femme d'Amaury de Montfort, fils de Simon, comte de Montfort, l'ami de notre Père Saint Dominique.

19° *Troyes (Saint-Paul)*, fondé en 1231 par les comtes de Champagne, Thibaut, roi de Navarre, et son frère Henri, roi de Jérusalem, avant leur départ pour la croisade avec Saint Louis.

20° *Langres (Saint-Michel)*, fondé en 1231 par l'évêque Hugues de Montréal.

21° *Caen (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1231 par le roi Saint Louis et sa mère Blanche de Castille.

22° *Dinan*, fondé en 1231 par Alain de Lanvale, seigneur breton, qui, ayant pris part à la guerre des Albigeois, y connut Saint Dominique et entra depuis dans l'Ordre.

23° *Beauvais*, fondé en 1231, par la noblesse du Beauvoisis ;

24° *Châlons-sur-Marne*, fondé dès l'année 1219 ou 1220 par l'évêque Guillaume du Perche, érigé en prieuré en l'année 1231 ;

25° *Arras (Saint-Laurent)*, fondé en 1231, par l'évêque Asso, avec le concours du prévôt et des chanoines de la cathédrale ;

26° *Lausanne*, érigé en prieuré en 1231, et fondé peu de temps auparavant par l'évêque de cette ville, grand ami du Bienheureux Jourdain ;

27° *Bruges (Saint-Pierre et Saint-Paul)*, fondé en 1232, par Jeanne, comtesse de Flandre, son époux Ferdinand, avec le concours de Walter de Marvis, évêque de Tournai ;

28° *Valenciennes (Saint-Pierre et Saint-Paul)*, fondé au mois d'octobre 1233, par Jeanne, comtesse de Flandre ;

29° *Verdun (Saint-Jean l'Évangéliste)*, fondé dès l'année 1222, par l'évêque Jean d'Apremont et par son père Geoffroy, seigneur d'Apremont ; mais l'évêque ayant été appelé au siège de Metz en 1224, ce premier établissement resta inachevé. Il ne fut érigé en prieuré qu'en l'année 1232 ou 1233 ;

30° *Morlaix (Saint-Dominique)*, fondé en 1235 ou 1236, par Pierre Ier, duc de Bretagne;

31° *Dijon (Saint-Jacques le Maj.)*, fondé en 1236, par Alix de Vergy, femme d'Eudes III, duc de Bourgogne.

A la mort du Bienheureux Jourdain, la Province de France comprenait donc *trente-et-un* couvents de Frères, dont *six* établis du vivant de Saint Dominique, et dont les *vingt-cinq* autres avaient été fondés sous Maître Jourdain dans l'espace de douze ans, de la fin de l'année 1223 au commencement de l'année 1236. A la fin du XIIIe siècle, cette Province comptait *cinquante-sept* couvents de Frères et *sept* monastères de Sœurs.

IV. — La Province de Lombardie comprenait toute la Lombardie et une partie de la Romagne. Lorsque le Bienheureux Jourdain en fut nommé premier Provincial au Chapitre général de l'année 1222, elle possédait déjà six ou sept couvents en voie de formation. Sous le gouvernement du Bienheureux, comme Provincial d'abord, et ensuite comme Maître de l'Ordre, cette Province reçut une extension prodigieuse. La Lombardie fut un des pays où l'action de Jourdain se fit sentir davantage. Chaque année il y revenait dans ses voyages annuels de Paris à Bologne. Elle fut sillonnée par lui dans tous les sens. La plupart des villes de cette contrée étaient des centres d'études où accourait la jeunesse du monde entier et en particulier celle de l'Allemagne. A la mort de Jourdain, cette Province possédait, en outre du *monastère de Sainte-Agnès*, près de *trente* couvents de Frères, parmi lesquels ceux de *Bologne*, de *Bergame*, de *Milan*, de *Vérone*, de *Plaisance*, de *Brescia*, de *Faënza*, de *Parme*, tous fondés avant l'année 1222, ceux de *Novi*, de *Venise*, d'*Asti*, de *Padoue*, de *Gênes*, de *Crémone*, de *Trévise*, fondés avant l'année 1230, de *Reggio*, de *Ferrare*, de *Pavie*, de *Mantoue*, de *Côme*, de *Verceil* fondés avant l'année 1233. A la fin du XIIIe siècle, cette Province fut divisée en deux autres, appelées Provinces de Haute et de Basse Lombardie, qui, comprenaient *cinquante-huit* couvents de Frères et *dix-sept* monastères de Sœurs.

V. — La Province Romaine comprenait la Toscane, les États

de l'Église, la Pouille, le royaume de Naples, la Calabre et la Sicile. Elle possédait, à la mort du Bienheureux Jourdain, une *quinzaine* de maisons, parmi lesquelles les couvents de *Rome*, de *Florence*, de *Sienne*, fondés avant l'année 1222, de *Lucques* fondé avant l'année 1227, de *Viterbe* (1227 ou 1228), de *Brindes* et de *Messine* (1229), de *Naples* (1231), d'*Orviette* et de *Fermo* (1233) avec le monastère des Sœurs de *Saint-Sixte à Rome*, fondé par Saint Dominique en 1220. A la fin du XIII^e^ siècle, cette Province fut divisée en deux autres, appelées Province Romaine et Province de Sicile, qui comprenaient *cinquante-deux* couvents de Frères et *treize* monastères de Sœurs.

VI. — La Province de Hongrie comprenait tout l'ancien royaume de ce nom. Elle s'étendait de la Pologne au nord jusqu'à l'empire d'Orient au sud, de l'Adriatique à l'ouest jusqu'à la Valachie et à la Russie rouge à l'ouest. Lorsque cette Province fut créée par Saint Dominique en 1222, les religieux de l'Ordre n'y avaient pas encore pénétré. Un Frère natif de ce pays, le Bienheureux Paul de Hongrie, homme doué d'un don spécial pour l'apostolat et qui a laissé un nom fameux dans nos Annales, fut désigné par le Patriarche pour aller implanter l'Ordre dans ces contrés lointaines et encore à demi barbares. Il fut le premier Provincial de Hongrie et mourut martyrisé par les Cumans. Frère Paul partit de Bologne en 1222 avec quelques compagnons. Il déboucha par le Tyrol dans la Haute-Autriche et descendit ensuite en Hongrie. Dès l'année 1223, nous le trouvons avec ses compagnons groupés autour du légat apostolique, l'archevêque de Strigonie, et travaillant avec ardeur à la conversion des Cumans, dont les invasions formidables, vrai fléau pour la Hongrie, jetaient la terreur dans toute l'Europe. Pendant ce temps, un des compagnons de Frère Paul, le Bienheureux Sadoc, avec quelques religieux, vinrent sur les côtes de la Pouille, où ils s'embarquèrent, afin de se rendre en Pannonie en passant par le pays des Dalmates. Ils descendirent sur les côtes opposées de l'Adriatique, et fondèrent en passant les deux couvents de *Durazzo* et de *Raguse*. Ils remontèrent ensuite la Dalmatie et jetèrent les fondements d'un nouvel établissement sur la côte

à *Zara*. Avant de s'enfoncer dans l'intérieur du pays, ils fondèrent encore un nouveau couvent à l'extrémité du golfe de Venise, sur la côte Hongroise, à *Spalatro*, puis ils pénétrèrent en Pannonie. En 1228, les Frères en Hongrie étaient déjà fort nombreux. Le Légat, ayant choisi l'un d'entre eux, lui conféra le caractère épiscopal et en fit son auxiliaire. En 1230, ils avaient déjà fondé au centre de la Hongrie, sous la protection du roi Béla, les trois couvents d'*Albe-Royale*, de *Bude* et de *Pesth*. Peu de temps après, le Bienheureux Sadoc était massacré avec quarante-huit de ses compagnons par les Tartares au pied des autels. A la fin du XIII^e^ siècle, malgré les invasions réitérées des Barbares, cette Province comptait *cinquante-cinq* maisons de Frères et *neuf* monastères de Sœurs.

VII. — La Province d'Allemagne comprenait tous les états dépendant du Saint-Empire, situés au-delà des Alpes. Elle embrassait dans ses limites, à l'ouest le Brabant, la Lorraine et l'Alsace, au sud presque toute la Suisse (sauf Lausanne et Genève), le Tyrol et l'Istrie, à l'est le duché d'Autriche, la Moravie, la Bohême, le duché de Brandebourg et une partie de la Poméranie. Lorsque, au Chapitre général de 1222, on créa la Province d'Allemagne (dite Province de *Teutonie*) elle ne possédait encore aucun couvent, sauf celui de *Frysach*, fondé en 1218 par Saint Hyacinthe se rendant en Pologne, et qui fut ensuite annexé à cette Province. Ce ne fut que pendant l'été de cette même année 1222 que, sur l'ordre de Saint Dominique, Frère Henri, l'ami du Bienheureux Jourdain, vint, à la tête d'un groupe de Frères partis de Saint-Jacques de Paris, fonder dans sa patrie, à *Cologne*, le couvent dont il fut le premier prieur, tandis que Jourdain descendait en Lombardie pour prendre de son côté le gouvernement de cette Province. A la mort de Maître Jourdain, en 1237, quatorze ans après sa fondation, la Province d'Allemagne comptait à elle seule plus de *vingt-cinq* couvents, parmi lesquels ceux de *Frysach*, de *Cologne*, de *Strasbourg*, de *Prague*s, de *Francfort*, d'*Erfling* fondés en l'espace de trois ans de 1222 a 1225, ceux de *Brêmes*, de *Magdebourg* et de *Trèves* fondés en 1227, d'*Iglau*, d'*Erfurth*, de *Kœnigingratz* en 1228, de *Ratisbonne*, d'*Isnach*, de *Leipzig*,

de *Wurtzbourg*, de *Brunn* en 1229, de *Zurich* en 1230, d'*Hildesheim*, de *Constance*, de *Bâle*, de *Fribourg*, de *Coblentz*, en 1231 et 1232. A la fin du XIIIe siècle cette Province s'était développée d'une manière extraordinaire. Elle possédait environ *cent* couvents de Frères. Les Sœurs surtout s'y étaient multipliées à tel point qu'on y comptait *soixante-quatorze* monastères de religieuses. Dès la fin du XIIIe siècle il y avait trois maisons de Sœurs dominicaines à *Rastibonne*, deux à *Augusta*, six à *Esling*, deux à *Rothwill*, trois à *Fribourg*, trois à *Colmar*, sept à *Strasbourg*, deux à *Worms*, deux à *Trèves*, trois à *Wurzburg*, deux à *Spire*, deux à *Nuremberg*.

VIII. — La Province Anglaise comprenait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Elle avait été fondée en 1222 par Frère Gilbert de la Fresnaye, envoyé du sein du Chapitre général par Saint Dominique pour prendre possession de l'Ile des saints. Les documents de nature à nous renseigner sur les fondations de cette Province nous font défaut. Nous savons seulement qu'à la fin du XIIIe siècle cette province comptait 86 couvents dont 50 pour l'Angleterre, 23 pour l'Irlande et 13 pour l'Écosse. Si nous jugeons de la diffusion de l'Ordre en ces pays proportionnellement à ce qui s'est passé dans les autres parties de la chrétienté, il faut faire remonter un tiers environ de ces fondations aux temps de Saint Dominique et du Bienheureux Jourdain. Parmi les couvents établis avant l'année 1228, nous pouvons citer avec certitude ceux de *Cantorbéry*, de *Londres*, d'*Oxford* en Angleterre, et celui de *Kilkenny* en Irlande, au diocèse d'Ossory. Ce dernier fut fondé en 1225. Quant à l'Écosse, nous savons que les Frères y avaient pénétré du vivant même de Saint Dominique, sous la conduite de Frère Laurent d'Angleterre, envoyé par le Patriarche, lors de la rencontre de ce dernier avec le roi d'Écosse à Paris en 1219.

PROVINCES MINEURES

I. — Province de Pologne. Dans ce tableau succinct de la diffusion de l'Ordre en Europe, nous n'avons montré que les

phalanges de Frères Prêcheurs issus directement de Saint Dominique. On peut dire qu'une seconde armée d'apôtres dominicains fut créée dans le nord de l'Europe par le polonais Saint Hyacinthe, qui fut dans ces contrées comme un second fondateur. Après trois ou quatre mois de noviciat passés à Sainte-Sabine, sous la direction de Saint Dominique, Hyacinthe et son frère Ceslas, revêtus de l'habit des Prêcheurs et remplis de l'esprit du Patriarche, repartaient pour la Pologne avec leur oncle, l'évêque de Cracovie. Ils fondent en passant un couvent à *Frysach*, ville de l'ancienne Norique entre le Drave et le Murle. Après six mois de séjour à Frysach, ils laissent le nouvel établissement sous la direction de Frère Hermann le Teuton, et se rendent à *Cracovie*. Là, ils fondent un couvent en 1221, dans une maison en bois que leur cède l'évêque, leur parent. De Cracovie ils viennent en descendant la Vistule jusqu'à *Sandomir*, où ils fondent un nouveau couvent. En 1222, les deux frères se séparent. Ceslas choisit pour théâtre de ses travaux apostoliques la Silésie, la Bohême et la Moravie, et dès l'année 1226, il avait déjà fondé quatre nouveaux couvents à *Prague*, à *Znaïm*, à *Breslau*, et à *Olmutz*. Hyacinthe pendant ce temps s'était dirigé vers l'Extrême-Orient et avait semé des couvents de Frères en Russie, partout sur sa route. A la fin de l'année 1222, au moment où Jourdain prenait entre ses mains les rênes du gouvernement généralice, Hyacinthe était arrivé jusqu'à *Kiew*, au centre de la Russie, où il avait fondé un couvent à côté du palais des descendants de Rurik, en face des Grecs schismatiques et au milieu des Tartares qui envahissaient ces contrées. En 1226, il est obligé de reculer devant les hordes sauvages qui brûlent son couvent de Kiew. Alors, emportant dans ses bras l'Eucharistie et la statue miraculeuse de la Vierge, il traverse en marchant sur les eaux le Dniéper et redescend en quelques mois vers l'Occident, où il pose la première pierre du couvent de *Dantzig* sur la Baltique en 1227. Mais bientôt, brûlant du zèle de la foi, Saint Hyacinthe, ce géant du Nord, comme l'appelle un de ses historiens, repart de nouveau pour l'Extrême-Orient. Au moment où Jourdain mourait en Palestine, il s'était rendu jusqu'en Sibérie et au Tibet. Au Chapitre généralissime tenu à Paris en 1228, des

compagnons de Saint Hyacinthe et du Bienheureux Ceslas étaient venus apporter à leurs Frères d'Occident l'heureuse nouvelle de la propagation de l'Ordre en Orient. Il avait fallu alors organiser ces immenses conquêtes. Grâce aux travaux de cette race dominicaine issue des deux Bienheureux Frères polonais, la Province d'Allemagne instituée d'abord par Saint Dominique se trouvait s'étendre maintenant de l'Alsace aux confins du Caucase. On la divisa en deux sections et l'on fonda la nouvelle Province de Pologne, la première des Provinces mineures. Elle commençait à l'est aux frontières qui séparent le royaume de Pologne de l'Empire ; elle s'étendait à l'ouest à travers les steppes de la Russie jusqu'aux extrémités de l'Europe. La race de Saint Hyacinthe avait poussé dans ces contrées lointaines des racines si vivaces qu'au commencement du XVIII^e^ siècle, la Province de Russie, appelée dans l'Ordre la Province de Saint Hyacinthe, comptait encore *soixante-douze* couvents, et celle de Pologne *soixante-neuf*. Il nous est impossible de donner une liste exacte des couvents fondés sous le Bienheureux Jourdain dans ces pays où notre Ordre a donné à l'Église des milliers de martyrs dont les noms inconnus des hommes n'ont été écrits qu'au Livre de vie. Nous savons seulement qu'il faut faire remonter avant l'année 1237, date de la mort de Jourdain, les fondations de *Cracovie*, de *Sandomir*, de *Plotzk*, de *Breslau*, de *Dantzig*, de *Culm*, de *Posen*, de *Camin*, de *Réthaw*, de *Crow* et de *Kiew*.

II. — Province de Dacie. Pendant que Saint Hyacinthe et le Bienheureux Ceslas remplissaient la Pologne, la Russie et la Bohême de la gloire de leurs exploits, quelques-uns de leurs enfants, poussés par l'esprit apostolique de leurs pères, vinrent se joindre sur les côtes de la Baltique aux Frères allemands, qui, eux aussi partis des bords du Rhin, avaient en quelques années gagné la haute Allemagne. Ils fondèrent ensemble les couvents de *Lubeck* et de *Camin*. Ces deux établissements avec celui de *Dantzig* plaçaient les missionnaires au centre et aux deux extrémités des côtes de la Poméranie. Leur nombre croissant toujours, ils ne tardèrent pas à pousser plus loin du côté du nord leurs expéditions apostoliques. Dès les commen-

cements du généralat du Bienheureux Jourdain, ils traversaient la mer Baltique et débarquaient en Danemark, où ils fondèrent à l'extrémité sud, en Scanie, leur premier couvent à *Lund*. Avant l'année 1227, nous trouvons déjà un dominicain, Frère Jean le Danois, sacré par l'archevêque de Lund, évêque de Burglan, siège fondé en 1165 et dépendant de la métropole de Lund. Bientôt les Frères se partagèrent en deux groupes, qui remontèrent les deux versants de la presqu'île scandinave. Ces deux armées de Prêcheurs s'avancèrent l'une du côté de la Baltique en Suède, et l'autre du côté de l'Océan en Norvège. Arrivés aux extrémités du monde connu, les Frères passèrent au Groënland et en Islande où ils fondèrent un couvent au pied de l'Ethna, avec les laves refroidies du volcan moins ardent que les flammes de la charité qui remplissait le cœur de ces apôtres infatigables. Les trois royaumes de Suède, de Norvège et du Danemark avaient été réunis dès le Chapitre de 1228, en une seule Province qui prit le nom de Province de Dacie. A la fin du XIII^e^ siècle, cette Province comptait déjà *vingt-sept* couvents de Frères et *deux* monastères de Sœurs.

III. Province de Grèce. Les Croisades tenaient alors une grande place dans la vie des peuples. Ces expéditions des chrétiens en Orient avaient toujours eu un double objet, Jérusalem et Constantinople. Les croisés se rendaient en Orient, en descendant à droite sur les côtes d'Égypte et de Syrie, comme saint Louis, ou bien ils marchaient dans la direction de Constantinople, à travers la Macédoine et la Trace, comme Pierre l'Ermite. D'ordinaire chaque groupe de pèlerins emmenait avec lui quelques Frères Prêcheurs et Mineurs. Les religieux de notre Ordre fondèrent ainsi, pour le besoin des Croisades, un certain nombre d'établissements qui leur servaient de refuge dans ces longs voyages parmi les Grecs et les Infidèles. Ces postes avancés de la chrétienté en Orient étaient souvent adossés à une commanderie de Templiers qui couvraient de la protection de leurs armes la demeure des missionnaires latins. Tous les établissements de notre Ordre à gauche de la Méditerranée formaient la Province de Grèce, ceux à droite la Province de Terre-Sainte. Ces deux Provinces furent érigées en

1228 et leurs premiers Provinciaux nommés par Maître Jourdain. La Province de Grèce comprenait tous les pays situés au-dessous de la Macédoine avec les îles de l'Archipel. C'était une Province de missionnaires. Les couvents du sud, servant d'escale aux vaisseaux des croisés dans la Méditerranée, étaient desservis par des religieux italiens, les italiens ayant presque alors le monopole de la marine dans la Méditerranée. Les établissements du nord de la Province de Grèce étaient desservis par des religieux français. Cette Province ayant été depuis ravagée par les Turcs, nous manquons à son sujet de renseignements exacts. Nous savons seulement que les Français possédaient au XIII^e^ siècle dans la Province de Grèce un couvent à *Thèbes* et un autre à *Claros*. Les Italiens avaient des couvents dans l'île de *Nègrepont* et à *Candie* en Crète.

IV. La Province de Terre-Sainte comprenait le pays de Terre-Sainte proprement dit avec les côtes de la Méditerranée depuis les côtes de Jaffa jusqu'à celles de l'Arménie. Le premier couvent de cette Province fut celui de *Nicosie*. Les religieux de notre Ordre, et en particulier les Français, s'y répandirent avec une telle rapidité, que, lorsque le Bienheureux Jourdain y vint en 1237, il y trouva déjà des couvents établis à *Jérusalem* (fondé en 1229), à *Nazareth*, à *Bethléem*, à *Damas*, à *Ptolémaïs*, (*Achon*)

APPENDICE N° 2

La profession du Bienheureux Jourdain.

Le Bienheureux Jourdain a-t-il émis les trois vœux de religion par la profession solennelle *avant* ou *après* sa prise d'habit? La question offre certaines difficultés au point de vue historique. L'on sait qu'à l'origine de notre Ordre, l'année du noviciat, exigée depuis par les canons de l'Église pour la validité des vœux, n'était point d'abord requise. Les premiers compagnons de Saint Dominique prirent l'habit et firent profession le même jour à Saint-Romain de Toulouse entre les mains du Saint Fondateur. Ce ne fut que sous Grégoire IX que le Saint-Siège imposa à l'Ordre l'obligation de faire précéder l'émission des vœux solennels d'un noviciat, dont la durée était laissée à l'arbitre des supérieurs. (Voir à ce sujet une bulle de Grégoire IX en date du 11 juillet 1236. *Bullar Ord.*, t. I, p. 90.) Le Bienheureux Jourdain nous dit d'abord qu'entraîné par la parole du Bienheureux Réginald, il fit au dedans de lui-même le vœu d'entrer dans l'Ordre. — *Ego divina punctus gratia concepi et vovi intra meipsum Ordinem istum assumere.* — Ce premier vœu fait dans le for intérieur ne doit évidemment pas s'entendre de la profession religieuse. Mais le Bienheureux nous dit dans un autre passage qu'il fit *profession* entre les mains du Bienheureux Réginald avant même d'avoir reçu l'habit. — *Ipsâ nocte qua Spiritus Sancti viri Reginaldi evolavit ad Dominum visum est mihi nundum quidem secundum habitum fratri sed in ipsius manibus jam* PROFESSO, — et plus loin *Unum scio neminem apud Parisius præter duos ipsum ad* PROFESSIONEM ORDINIS *suscepisse quorum quidem ego primus, alter vero frater Henricus post modum prior Coloniensis.* — Quelques auteurs ont entendu ces deux

passages d'un vœu, émis entre les mains du Bienheureux Réginald, par lequel Jourdain se serait engagé à entrer dans l'Ordre, vœu que les théologiens appellent — *votum ingrediendi religionem.* — Cette opinion, qui a d'abord contre elle le sens obvie et explicite des textes cités, ne nous paraît pas fondée au point de vue historique. Maître Roland de Crémone avait été déjà reçu à Bologne par le Bienheureux Réginald à la profession, avant d'avoir pris l'habit. Il en avait été de même pour la Bienheureuse Diane admise à la profession par Saint Dominique, comme nous l'avons dit, avant sa vêture. Ces professions, faites avant la prise d'habit, dont on retrouve plusieurs exemples à l'origine de l'Ordre, étaient autorisées par les supérieurs dans des cas spéciaux, lorsque la présence des nouveaux profès dans le monde était nécessaire, soit pour des arrangements à prendre au sujet de la vente de leurs biens, soit pour gagner à l'Ordre d'autres postulants, ou pour tout autre motif dans l'intérêt de l'Ordre.

La légende du Bienheureux dans notre Bréviaire, adoptant sur ce point en litige le sentiment de Léandre Albert, a embrassé l'opinion que nous soutenons. On lit, en effet, dans l'Office du Bienheureux : *Quare mundo valedicens a Reginaldo viro optimo* IN PRÆDICATORUM ORDINEM RECEPTUS FUIT, paroles qui ne peuvent s'entendre que de la profession, puisque au témoignage même du Bienheureux Jourdain, Réginald était mort, lors de sa prise d'habit.

APPENDICE N° 3

Salutation du Bienheureux Jourdain à la Très Sainte Vierge.

Texte latin.

Tunc cæpit exponere quædam de modo orationis ejus, et specialiter ad Beatam Virginem et de quinque psalmis secundum litteras hujus nominis *Maria;* quod primo diceret *Ave maris stelia* totum; deinde diceret pro prima littera hujus nominis, Maria quæ est M; *Magnificat.* Secundo diceret pro secunda littera ejusdem nominis quæ est A : *Ad Dominum cum tribularer.* Postea diceret pro tertia littera quæ est R : *Retribue servo tuo.* Deinde diceret : *In convertendo,* pro quarta littera quæ est I. Postea diceret : *Ad te levavi* pro quinta littera quæ est A ; et in fine singulorum psalmorum pro *Gloria Patri* diceret : *Ave Maria* cum genuflexione.

(Vitæ Fr., p. III, cap. XXIII.)

Traduction.

Le Bienheureux Jourdain exposa alors la méthode dont il se servait pour prier Marie. Il réunissait cinq psaumes commençant par les lettres qui composent le nom de Marie (Maria).

Il disait d'abord l'*Ave maris stella* en entier ; puis pour la première lettre M, il récitait le *Magnificat;* pour la seconde lettre A, il récitait le psaume : *Ad Dominum cum tribularer* (psaume 119) ; pour la troisième lettre R, il récitait le psaume : *Retribué servo tuo* (psaume 118, du verset 17e au verset 33e) ; pour la quatrième lettre I, il récitait le psaume : *In convertendo* (psaume 125) ; pour la cinquième lettre A, il récitait le psaume : *Ad te levavi* (ps. 122).

A la fin de chaque psaume il remplaçait le *Gloria Patri* par la récitation de l'*Ave Maria* qu'il accompagnait d'une génuflexion.

(Vies des Frères, p. III, chap. XXIII.)

APPENDICE N° 4

Prière du Bienheureux Jourdain à Saint Dominique.

Un certain nombre d'auteurs dominicains ont attribué au Bienheureux Jourdain l'office de Saint Dominique inséré dans notre Bréviaire au 4 août. D'autres auteurs, également de notre Ordre, en font honneur à Frère Constantin d'Orvietto, l'un des historiens du Patriarche. Quoiqu'il en soit, c'est certainement le Bienheureux Jourdain qui a composé la magnifique prière que nous reproduisons ici. Cette longue antienne, où sont énumérés avec tant d'amour tous les titres de gloire du saint Fondateur, était autrefois l'objet de la dévotion de nos ancêtres. Echard nous apprend que dans le Bréviaire de l'Ordre, composé à Venise en 1492, cette prière était insérée dans l'office de la fête de notre Père Saint Dominique, où elle occupait la place des six premières leçons. Nous croyons être agréable au lecteur en transcrivant ici cette pieuse oraison. Elle est l'un des plus beaux monuments de l'antiquité dominicaine en même temps que le témoignage immortel de l'affection du Bienheureux Jourdain pour le Patriarche.

Texte latin.

Sacerdos Dei sanctissime, confessor alme et prædicator egregie, Beatissime Pater, Sancte Dominice, virgo electe a Domino, et super omnes in diebus tuis placens atque dilecte; vita, doctrina, miraculis gloriose, quem apud

Traduction.

O très saint prêtre de Dieu, glorieux confesseur, illustre prêcheur, Bienheureux Père Saint Dominique, par un insigne privilège vous avez su conserver intacte votre virginité, vous avez été parmi tous ceux qui furent vos contem-

Dominum Deum nostrum gratiosum advocatum habere gaudemus; ad te, quem inter Sanctos et Electos Dei devotione præcipua veneror, de profundis clamo in hac valle miseriæ. Adesto, quæso, piissime, peccatrici animæ meæ, omni virtute et gratia destitutæ, multisque vitiorum et peccatorum maculis involutæ; adesto miseræ et infelici animæ meæ.

O benedicta et beata anima Viri Dei, quam tanta benedictione ditavit gratia divina, ut non solum te ad beatam requiem, tranquillam sedem et cælestem gloriam sublimarit, sed et alias quoque innumerabiles ad eamdem Beatitudinem tam laudabili vita traxerit, dulci admonitione incitarit, suavi doctrina instruxerit, et ferventi prædicatione provocarit; adesto igitur, Beate Dominice, et inclina aurem porains l'objet des complaisances du Très-Haut. Vos miracles, votre doctrine, votre vie tout entière vous ont couvert de gloire; et maintenant nous nous réjouissons de vous avoir auprès de Dieu pour avocat et pour intercesseur. Parmi tous les Saints, parmi tous les Élus, qui forment la Cour céleste, votre personne est pour moi l'objet d'une vénération toute spéciale. Du fond de cette vallée de larmes, je fais monter vers vous mes prières. Je suis un pécheur. Venez, je vous en supplie, à mon secours. J'ai besoin des grâces de Dieu; je suis si pauvre en vertus; mes vices et mes péchés m'ont couvert de souillures, venez en aide à mon infortune, secourez-moi dans ma misère.

Pour vous, ô Serviteur de Dieu, votre âme au contraire a toujours été comblée des bénédictions du Ciel. Les grâces vous avaient été tellement prodiguées, que non-seulement vous vous êtes élevé à ce séjour des Bienheureux, où l'on jouit d'un repos et d'un bonheur ineffables, mais vous avez en outre entraîné avec vous dans la Béatitude un grand nombre d'autres âmes, qu'ont sauvées vos exhortations si

pietatis tuæ ad vocem supplicationis meæ. Ad te confugiens pauper ac mendica anima mea tibi se prosternit, qua humili mente potest, tibi sese conatur languida præsentare, tibi moribunda, quantum valet, supplicare flagitans, ut potentibus meritis et piis precibus tuis eam digneris vivificare atque sanare, et benedictionis tuæ dono copioso replere.

Scio namque et vere scio, et certus sum, quod potes; confido ex magna charitate tua, quod voles, et spero ex immensa misericordia Salvatoris, quod apud Eum, quidquid volueris, efficies. Spero utique ex magna tua familiaritate, quam habes cum dilectissimo tuo et ex millibus electo Jesu Christo, qui tibi nihil negabit; sed apud Eumdem, quamvis Dominum et

douces, votre doctrine toujours si aimable, vos prédications toujours si ardentes, Venez, Bienheureux Dominique, et dans votre affection paternelle prêtez l'oreille à mes supplications. J'ai recours à vous pour obtenir de Dieu ses faveurs. Je suis un pauvre mendiant. Je me prosterne en esprit à vos pieds avec toute l'humilité dont je suis capable. Mon âme languissante s'efforce de vous présenter ses prières. Elle n'a qu'un souffle de vie, et elle vous adresse ses supplications. Mais par la puissance de votre intercession, par la grandeur de vos mérites, par l'efficacité de vos prières vous vivifierez mon âme, vous la guérirez, vous la comblerez des dons célestes, qui seront le fruit de votre bénédiction paternelle.

Je sais, oui, je sais, et je suis certain, que votre puissance est grande auprès de Dieu. J'ai confiance dans votre affection, dans votre amour pour vos enfants, et la miséricorde du Sauveur est si grande, que je tiens pour assuré, qu'avec le concours du Divin Maître, vous réaliserez tout ce que vous aurez voulu. Cette familiarité que vous avez toujours eue avec Jésus,

Deum, tamen amicum etiam tuum, quidquid volueris, obtinebis : quid enim dilecto suo negare poterit tam dilectus? Quid non dabit ille, qui, postpositis omnibus, se ipsum et sua omnia ipsi dare non dubitavit? Sic utique didicimus, sic te laudamus et veneramur.

Tu, ætate adhuc florente, virginitatem tuam specioso Virginum Sponso dedicasti. Tu candidatus fonte sacro, et decoratus Spiritu Sancto, animam tuam castissimo amore Regi regum devovisti. Tu jampridem regularibus disciplinis instructus, ascensiones in corde tuo disposuisti. Tu de virtute crescens in virtutem, de bono semper in melius profecisti. Tu, corpus

Jésus votre bien-aimé, Jésus, celui que vous aviez choisi entre mille, m'est une sûre garantie, que le Christ ne vous refusera rien. Il est votre Seigneur et Maître, mais il est aussi votre ami, et vous obtiendrez tout de sa bonté. Que pourrait en effet refuser à un ami tel que vous Jésus que vous avez tant aimé? Que ne vous accordera-t-il pas, à vous qui avez tout laissé pour le suivre, et qui n'avez jamais hésité à vous donner tout entier à son amour. Ce sacrifice de tout votre être à la cause du Christ a été pour nous, vos disciples, un grand exemple, et aujourd'hui il est devenu le sujet des louanges, que nous vous adressons, le motif de cette vénération profonde, que nous ressentons pour votre auguste personne.

Dès le premier épanouissement de votre jeunesse, vous êtes venu consacrer à l'Époux des vierges, source de toute beauté, votre virginité. Lorsque les eaux du baptême vous eurent régénéré, l'Esprit de Dieu s'empara de votre âme, et vous orna de tous ses dons. A partir de ce jour, vous vous êtes voué tout entier au très chaste amour du Roi des rois. Formé de bonne heure

tuum hostiam viventem, sanctam, Deo placentem exhibuisti. Tu, institutione divina formatus, te ipsum totum Deo sacrasti. Tu, viam denique perfectionis aggressus, relictis omnibus, nudus nudum Christum sequens, thesaurizare magis in cælestibus, quam in terra elegisti. Tu vehementius te ipsum abnegans, crucemque tuam viriliter bajulans, Redemptoris nostri, veri utique ducis, sequi vestigia studuisti. Tu zelo Dei et superno igne succensus, propter nimiam charitatem tuam, in vehementi spiritus fervore et paupertatis voto, perfectissimæ adeoque apostolicæ Religioni temet ipsum totum impendisti, et ad hoc opus, alto jam dudum consilio providente, Ordinem Prædicatorum instituisti. Tu per orbem terrarum gloriosis meritis et exemplis tuis sanctam Ecclesiam illuminasti. Tu, relicto tandem carnis ergastulo, ad supernam sumptus Curiam, cœlum gloriosus ascendisti. Tu, prima jam decoratus stola, advocatus noster, ad Deum accessisti.

à la discipline régulière, votre cœur s'est élevé peu à peu vers les sublimités de Dieu. Marchant toujours de vertus en vertus, vous avez passé de l'accomplissement des préceptes à la pratique des conseils. Une fois entré dans les voies de la perfection, vous avez tout laissé derrière vous, tout abandonné. Dépouillé de tout, vous avez suivi le Christ dans sa pauvreté, vous avez rejeté loin de vous les trésors de la terre pour vous attacher uniquement à ceux du Ciel. Vous vous êtes renoncé pleinement à vous-même, et vous avez porté avec courage votre croix. Vous vous êtes appliqué à suivre les traces de notre Rédempteur, car Lui seul était bien vraiement votre guide, votre chef véritable. Le zèle pour tous les intérêts de Dieu enflammait votre cœur. La charité la plus intense remplissait sans cesse votre âme des ardeurs qui sont au Ciel le partage des séraphins. Votre ferveur au service du divin Maître et votre amour de la pauvreté vous ont fait vous consacrer tout entier à la plus parfaite des Religions et à un genre de vie tout apostolique. Et c'est ainsi que réalisant un des plus grands desseins de la

Providence divine dans l'Église, vous avez fondé l'Ordre des Prêcheurs. Vos mérites, vos exemples ont de la sorte glorifié l'Église sur toute la surface de la terre. Un jour est venu enfin, où après avoir dépouillé cette enveloppe passagère du corps, vous vous êtes élevé vers la Cour céleste, vous avez été transporté dans la gloire du Séjour éternel. Et maintenant revêtu de cette robe nuptiale, que depuis votre naissance vous n'aviez jamais ternie d'aucune souillure, vous êtes devenu notre avocat auprès de Dieu.

Te ergo, quæso, mihi et omnibus charis meis, imo universo clero et populo, necnon et devoto femineo sexui subveni, qui salutem humani generis tanto zelo desiderasti: tu enim præ cunctis Sanctis, post Beatam virginem Reginam, spes mea et dulce solatium; tu singulare mihi refugium. Intende igitur propitius in meum auxilium; ad te namque únum confugio, ad te solum audacter accedo, ad tuos pedes me prosterno, te patronum supplex invoco, te imploro, et tibi devote me commendo. Tu suscipere et custodire, tu protegere et adjuvare me, quæso, digneris

Bienheureux Père, venez à mon secours, je vous en supplie, venez au secours de tous ceux qui me sont confiés et que je porte dans mon cœur. Je vous adresserai aussi mes prières pour tous les clercs de la sainte Église, pour le peuple fidèle, pour les vierges et les femmes pieuses. Protégez les tous, vous qui pendant votre vie avez toujours désiré avec tant d'ardeur le salut du genre humain. Parmi tous les héros de la Cour céleste, vous êtes, après Marie, ma plus ferme espérance, ma plus douce consolation, mon refuge dans les circonstances difficiles. J'ai toujours eu re-

propitius, ut, tuo interveniente præsidio, desideratam Dei gratiam obtinere, misericordiam invenire, et præsentis denique atque futuræ vitæ remedia ad salutem merear impetrare.

Sic, sic, Magister, obtine, sic fiat, dux inclyte, et pater alme, beate Dominice. Sic mihi, precor, adsis, et omnibus te invocantibus; esto nobis vere Dominicus, hoc est Dominici gregis custos assiduus. Custodi nos semper et guberna tibi commissos, nos emenda, emendatos Deo reconcilia, et cum gaudio post hoc exsilium nos representa benedicto Domino et dilecto altissimo Dei Filio, Domino nostro, Jhesu Christo, Salvatori nostro, cujus honor, laus, et gloria inenarrabilis, gau-

cours à vous dans mes peines; avec vous, je n'ai jamais craint de multiplier mes demandes. C'est pourquoi je me prosterne en esprit à vos pieds, et suppliant, je vous invoque comme mon patron spécial, je vous implore, je me recommande à vous avec une dévotion toute filiale. Daignez m'associer à vous, me garder, me protéger, m'aider. Que par votre secours, j'obtienne enfin cette grâce de Dieu que je désire par dessus tout. Qu'il me soit fait miséricorde. Qu'en toute occasion je possède et le remède aux maux de la vie présente et le salut de mon âme pour la vie future.

Obtenez-moi, ô mon Maître, obtenez-moi ces faveurs. Que votre intercession, ô chef illustre, ô glorieux Père, m'obtienne ces secours. Venez-moi en aide, ainsi qu'à tous ceux qui vous invoquent. Réalisez pour nous tout ce que dit votre nom. Soyez-nous vraiment Dominique, c'est-à-dire le gardien assidu des brebis du Seigneur. Gardez-nous toujours et, du haut des Cieux, ne cessez de gouverner ceux qui vous ont été confiés. Apportez à nos fautes une juste correction, et, après nous

dium et beatitudo perpetua, cum gloriosa Virgine Maria, et universa civium supernorum Curia sine fine manet in sempiterna sæculorum sæcula. Amen.

avoir purifiés par un châtiment nécessaire, réconciliez-nous avec le Seigneur. Et, lorsque seront venus les jours de l'Éternelle joie, après ce triste exil de la vie présente, lorsque l'heure sonnera pour nous d'être introduits dans les Célestes parvis, présentez-nous au Seigneur, à Celui qui est à jamais béni, au Bien-aimé, au Très puissant Fils de Dieu, à notre Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, à qui seul appartient l'honneur, la louange, la gloire innénarable, la joie, la perpétuelle Béatitude, en compagnie de Marie et de toute la Cour céleste, dans les siècles des siècles et pour l'éternité! Amen.

APPENDICE N° 5

Lettre encyclique du Bienheureux Jourdain aux Frères à l'occasion de la translation du corps de Saint Dominique.

Texte latin.

In Dilecto Dei Filio Fratribus Ordinis Prædicatorum universis, Frater Jordanus ejusdem Ordinis humilis Magister et servus, salutem et gaudium sempiternum.

Solet Divina Bonitas sua indagabili sapientia plerumque bonum differre, non ut auferatur, sed ut dilatum surgat uberius in tempore opportuno. Sive igitur Deo Ecclesiæ suæ melius providente, sive diversis diversa sentientibus, quidam viam simplicitatis absque prudentia sectantes, immortalem memoriam servi Altissimi Domini, Ordinis, qui Prædicatorum dicitur, Institutoris, Sancti Dominici, fatebantur sufficere notam esse apud Deum, nec curandum fore, utrum ad hominum no-

Traduction.

A tous les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, Frère Jourdain, humble Maître général du même Ordre et son serviteur, le salut et la joie éternelle, dans le Fils de Dieu le bien-aimé.

Dieu a souvent coutume dans son impénétrable Sagesse de différer l'accomplissement du bien, non pour nous en priver, mais afin qu'après un retard passager nous puissions en jouir plus fructueusement en temps opportun. Soit donc en prévision des avantages qui devaient en résulter pour l'Église, soit pour tout autre motif, le Seigneur permit que plusieurs de nos religieux, simples de cœur mais dénués de sagesse, se persuadassent à eux-mêmes, que la gloire immortelle du Bienheureux

titiam perveniret : nam quædam caligo, ut supra dictum est, Fratrum corda sic obtexerat, ut vix esset, qui divinæ gratiæ condigna gratiarum occurreret actione. Expergefacta siquidem est post obitum Viri Dei reverentia populi, occurentibus multis, qui diversis infirmitatum quarumcumque premebantur molestiis, ibique permanentes diebus ac noctibus, fatebantur omnino percepisse se remedia sanitatum. Unde curationum suarum testimonia deferebant, suspendentes ad tumulum beati viri cereas oculorum, manuum, pedum, cæterorumque membrorum effigies, prout varia eorum infirmitas fuerat corporum, sive rerum multifarie reddita valetudo. Enimvero vitam, quam in cœlis possederat, in terris miraculis declarabat.

Visum est autem plerisque, non debere receptari miracula, ne sub specie pietatis, notam quæstus incurrerent. Frangebant itaque allatas imagines, et dejiciebant, et dum pro-

Dominique fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, étant connue de Dieu, n'avait pas besoin d'être divulguée parmi les hommes. Il s'éleva à ce sujet dans le cœur des Frères de si épaisses ténèbres, qu'à peine s'en trouvait-il un qui rendit au Très-Haut des actions de grâces proportionnées à ses bienfaits. Cependant après la mort du Serviteur de Dieu, les peuples montrèrent un tel respect pour sa mémoire, que de toutes parts un grand nombre de malades accoururent à son tombeau pour être guéris de leurs infirmités. On les y voyait prier le jour et la nuit, puis s'en retourner en glorifiant le Serviteur de Dieu qui leur avait rendu la santé. En témoignage de ce bienfait, ils suspendaient au sépulcre du Bienheureux des effigies en cire représentant les différents membres de leur corps guéris par l'intercession du Saint. Et c'est ainsi que les miracles attestaient sur la terre la vie glorieuse que possédait Dominique dans le Ciel.

La plupart d'entre les Frères estimaient peu convenable de publier ces miracles, de peur qu'on ne parut, sous le prétexte de la piété filiale, chercher dans ces manifestations de la

priam opinionem inconsiderata celare cupiunt sanctitate, communem Ecclesiæ neglexere profectum, et gloriam sepeliere divinam. Alii etiam aliter sentiebant; tamen pusillanimitatis depressi spiritu, his non obviabant. Sicque factum est, ut beati Patris Dominici gloria absque omni sanctitatis veneratione per annos fere duodecim sopita maneret. Jacebat nempe thesaurus absconditus, carens utilitate, et subtrahebantur beneficia desuper a virtutum Largitore : justitiæ enim æquitas exigebat, iis gratiam subtrahi, qui gratiam Dei et gloriam occultare nitebantur. Nec enim granum in fructum prodiet, si, quando prodierit, sæpiùs conculcetur. Prodibat sæpius virtus Dominici; sed suffocabat eam incuria filiorum. Patiens et multum misericors patienter exspectabat, sed cum vox non esset, neque sensus de debito honore sancti Dominici cogitans, adjecit Deus occasionem, qua Fratrum segnities excitaretur.

gloire du Saint un profit pécuniaire; ils brisaient donc les images apportées au tombeau du Bienheureux et les jetaient au loin; et tandis qu'ils voulaient ainsi sauvegarder leur réputation, ils couvraient d'un voile aux yeux des peuples la sainteté de Dominique, au grand détriment de l'Église et de la gloire de Dieu. Quelques religieux blâmaient cette conduite, mais soit par faiblesse, soit par crainte, ils n'y mettaient point obstacle. De la sorte pendant douze ans, la gloire du Bienheureux resta ensevelie, et aucun hommage ne fut rendu à son éminente sainteté. Le précieux trésor des reliques de notre Père gisait caché dans son tombeau, sans utilité pour personne. Celui qui dans sa toute puissance opère les miracles par l'intermédiaire de ses saints diminua le nombre des bienfaits qui glorifiaient le sépulcre du Bienheureux, car il était juste que ceux-là fussent privés des grâces de Dieu, qui cachaient la gloire de son Serviteur. La semence ne fructifie point, lorsqu'après avoir été jetée dans le sol, elle est sans cesse foulée aux pieds. De même aussi l'on

Crescente denique Fratrum numero apud Bononiam, necesse erat domos et ecclesiam dilatari. Novis succedentibus, vétera diruuntur, et corpus Dei Famuli sub dio remansit. Quis rationis capax dignum existimaret puritatis speculum, castitatis vasculum, virginitatis sacrarium, sancti Spiritus organum, sic humili tectum loculo permanere, qui tota vita sua, ut ejus ultima adstantibus duodecim Fratribus confessio declaravit, mortalis culpæ macula ipsum dulcem hospitem animæ nunquam a suæ animæ hospitio ejecit? Ad cor igitur quidam e Fratribus réversi, conferebant inter se ut ad locum decentio-

voyait fréquemment se manifester la puissance de Dominique, mais l'incurie de ses fils en étouffait les manifestations. Cependant le Dieu des miséricordes attendait dans la patience que le moment fut venu de glorifier son Serviteur. Il n'y avait alors aucune voix sur la terre pour publier les louanges de Dominique : il n'y avait aucune âme qui songea à lui rendre les honneurs qui lui étaient dus. Mais Dieu fit naître une occasion qui tira les Frères de leur torpeur.

Le nombre des Frères de la maison de Bologne s'étant augmenté, il devint nécessaire d'agrandir l'église et les bâtiments conventuels. La communauté ayant pris possession des nouvelles constructions fit détruire les anciennes. Le corps du Serviteur de Dieu demeura alors dans le lieu où il avait été tout d'abord enseveli. Qui eut pu croire qu'on en serait venu jusqu'à laisser ainsi sans aucun honneur, dans un sépulcre exposé à toutes les intempéries des saisons, ce corps, vase de chasteté, miroir de pureté, sanctuaire de la virginité, organe de l'Esprit Saint, d'où jamais un seul péché grave

rem transferretur. Sed nec hoc absque Romani Pontificis licentia fieri volebant. Vere in multis perpenditur humilitatis virtutem exaltationem promereri. Poterant siquidem per se Patrem sepelire Fratres et Filii; sed dum in hoc majoris auctoritatem requirunt cessit in melius, ut non solum simplex, sed canonica fieret translatio gloriosi. Neglectum tamen est et hoc diutius, Fratribus interim de decenti sarcophago ordinantibus, et aliis Summum Pontificem Dominum Gregorium adeuntibus, ut prædictum negotium eidem intimarent. Ille vero, ut erat vir magni zeli et fidei, durissime illos corripuit, qui tanto Patri debito honore neglexerant famulari. Subjunxit autem : « Novi virum to-« tius Apostolicæ regulæ sec-« tatorem, quem in cœlis non « ambigo sanctorum ipsorum « Apostolorum gloriæ copula-« tum. » Ravennati igitur archiepiscopo scripsit, ut qui multis præpeditus ipse personaliter adesse non poterat, tantæ translationi cum suis suffraganeis interesset.

ne chassa l'Hôte divin qui habite en nous par la grâce? Car tel est le témoignage que s'est rendu à lui-même le Bienheureux Dominique, au moment de sa mort, en présence de douze d'entre les Frères. Revenus à des sentiments plus dignes de leur cœur, quelques-uns d'entre les Frères conférèrent entre eux sur les moyens à prendre pour transporter les reliques de leur père en un lieu plus convenable. Toutefois ils ne voulaient point en agir de la sorte sans la permission du Pontife Romain. C'est alors qu'une fois de plus nous avons vu, selon la parole des Livres Saints, combien la vertu d'humilité mérite d'être par Dieu exaltée. Des fils avaient sans doute le droit d'ensevelir leur père; mais Dieu permettait qu'ils recherchassent, pour remplir cet office de piété, l'appui d'un plus grand qu'eux, afin que la translation du glorieux Dominique prît un caractère de canonicité. Pendant trop longtemps on s'était rendu coupable de négligence sur ce point. Tandis qu'on préparait un sépulcre nouveau, un groupe de Frères se rendaient auprès du Pape Grégoire. Le pontife, homme

plein de zèle et d'une foi ardente, les reprit durement, pour avoir négligé de rendre à un si grand Saint, leur Père, les honneurs qui lui étaient dus. « J'ai connu, ajouta-t-il, cet « homme, qui a fait revivre « parmi nous dans toute sa « perfection le genre de vie « des premiers Apôtres. Je « ne doute pas qu'il ne soit « associé dans les Cieux à « leur gloire. » Le Pontife écrivit ensuite à l'Archevêque de Ravenne que, ne pouvant pas lui-même en raison des devoirs de sa charge présider à la translation des reliques du Bienheureux Dominique, il le chargeait d'assister à cette cérémonie avec les autres évêques, ses suffragants.

Par la décision qu'Il venait d'inspirer au Pasteur de l'Église universelle, le Dieu tout puissant voulait dissiper les nuages de l'indifférence. Il ouvrit alors du haut des cieux ses mains bienfaisantes, et multiplia parmi nous les miracles, en l'honneur de son Serviteur Dominique. De la sorte, le Seigneur nous faisait manifestement comprendre la joie de toute la Cour céleste qui applaudissait au dessein qu'avait formé le Chef de l'Église de publier sur la terre

Volens itaque omnipotens Deus, consilio universalis Ecclesiæ Pastoris, segnitiei nubulas detergere, aperuit et ipse manum suam de alto, et miraculorum fragore intonuit de cœlo, ut manifeste daretur intelligi, totam illam cœlestis Jerusalem curiam immensa tunc lætitia exultare et congratulari, gloriam sui magni concivis terrigenis declarari : Sancti namque invidiæ fomite excluso, et divini amoris gremio amplexati, suæ benedictionis abundantiam om-

nibus volunt esse communem. Cæcis visus, claudis gressus, paralyticis sanitas, mutis loquela, dæmonibus fuga, febribus convalescentia, et diversis languoribus exilium indicitur, et Dominici sanctitas luculenter omnibus demonstratur. Salientem vidimus Nicolaum Anglicum, diu paralyticum, in hoc solemnitate. Morbus viri incurabilis, voto emisso, cessit; aposthemata fugiunt, et multa alia in ipsius canonizatione, coram summo Pontifice, et Dominis Cardinalibus, et universis adstantibus perlecta et exposita clarissime patuerunt. Nec mirum, si cum Deo regnando hæc facere potuit, qui mortali theca vestitus, librum fidei ab igne illæsum præhabuit, Virginem Matrem infirmanti Fratri adesse persensit, pluviam signo dominico repulit, prece candelam in luto accendit, novitium a stupendo vestium ardore eripuit, dæmonem cruce expulit, duobus mortem corporis, duobus animæ prænuntiavit. Duobus Romæ vitam restituit, Christum se vocantem in morte vidit, in canone existenti discipulo coronatus apparuit, scalis candidis a Virgine Maria et ejus Filio in throno gloriæ elevatus ostenla gloire de celui qui était déjà l'un des plus illustres concitoyens de la Céleste Jérusalem; car les Saints, dans le cœur desquels a disparu le principe même de la jalousie et qui sont réunis dans le sein du Divin Amour, ne désirent rien tant que de voir l'abondance des bénédictions divines leur être communes à tous. La vue fut rendue aux aveugles, la marche aux boiteux, aux paralytiques l'usage de leurs membres, aux muets la parole. Les démons furent mis en fuite. Les fièvres et plusieurs autres maladies reçurent une prompte guérison. La sainteté de Dominique apparut alors à tous avec évidence. Dans cette solennité de la translation des reliques de notre Père, nous avons vu se tenir debout et sans aucun mal un anglais du nom de Nicolas, qui avait été pendant longtemps paralytique. Un homme avait une maladie incurable; il fit un vœu à Dominique. Le mal disparut aussitôt. D'ailleurs, un grand nombre de miracles ont été rapportés et clairement établis en présence du Pape et des Cardinaux, en vue de la canonisation du Serviteur de Dieu. Et quoi d'étonnant que

sus fuit. Testantur Domini Gregorii Papæ de ipsius canonizatione litteræ plurima miraculorum ipsius insignia, et virtuosæ vitæ fastigia gloriosa.

notre Père ait pu accomplir tant de prodiges maintenant qu'il règne avec le Très-Haut dans les Cieux, lui qui pendant son séjour sur la terre a fait passer par le feu le livre qui contenait les vérités de la foi, sans qu'il eut reçut aucune atteinte, qui a assisté à l'onction miraculeuse de la Vierge sur un frère malade, qui par un signe de croix éloignait les eaux de la pluie, qui avec un peu de terre allumait les flambeaux, qui a arraché un novice au supplice miraculeux que lui faisaient subir les vêtements du siècle, après que celui-ci eut quitté l'habit de l'Ordre, qui chassait les démons, qui a prédit à deux personnes leur mort corporelle et à deux autres leur mort spirituelle, qui à Rome a ressuscité deux morts, qui à ses derniers moments a vu le Christ l'appelant au séjour de la Paix, qui a apparu à un de ses disciples pendant la célébration des Saints mystères, portant au front la couronne des Bienheureux, qui s'est montré à un autre de ses enfants au moment où il s'élevait dans les cieux sur une échelle mystérieuse avec le secours de Jésus et de Marie. Les lettres du Pape Gré-

Adest igitur dies celebris, ut translatio eximii Doctoris celebretur; adest et venerabilis Archiepiscopus, et Episcoporum ac prælatorum multitudo; adest innumerabilis diversarum linguarum populi devotio; adsunt et Bononensium catervæ armatæ, ne sanctissimi corporis patrocinia ipsis auferantur. Sunt Fratres anxii, pallent, et orant timidi, illic trepidantes timore, ubi non erat timor, ne scilicet Sancti Dominici corpus, quod pluviis et æstui tanto tempore vili reconditum loculo, sicut alius, qui inter mortuos computabatur, patuerat, vermium scateret voragine, fætore horrido præsentium odoratum gravaret, et sic tanti Viri devotio fuscaretur.

goire, au sujet de la canonisation de notre Père, attestent un grand nombre d'autres miracles et tous les prodiges glorieux, que sa vertu lui a mérité d'accomplir parmi nous.

Il vint enfin ce jour glorieux où devait avoir lieu la translation des reliques de celui qui avait été, pendant sa vie, un si illustre docteur. Le vénérable archevêque de Ravenne était présent entouré des évêques ses suffragants et d'un grand nombre d'autres prélats. Une foule immense où toutes les nations du monde avaient leurs représentants, faisait éclater les manifestations de sa piété à l'égard du Serviteur de Dieu. Les Bolonais en armes entouraient les précieuses reliques, de peur qu'on ne voulut leur soustraire ce dépôt sacré, sauvegarde de leur cité! Cependant les Frères sont livrés à l'angoisse; ils prient, ils pâlissent, ils tremblent. Ils ont peur que le corps de Saint Dominique, longtemps exposé à la pluie et à la chaleur dans une vile sépulture, n'apparaisse rongé des vers, et n'exhale une odeur qui diminue l'opinion de sa sainteté.

Ignorantes ergo, quid agerent, hoc solum habent residui, ut totos se Deo committant. Accedit pia Episcoporum devotio, accedunt et alii, instrumentis fabrilibus lapis duriori cæmento sepulchro compaginatus aufertur, et erat de subtus capsa lignea terræ suffossa, sicut venerabilis papa Grégorius, Ostiensis tunc Episcopus, sacrum corpus humaverat, in qua parvulum foramen eminebat. Ablato siquidem lapide, cæpit odor quidam mirificus ex foramine exhalare, cujus fragrantia adstantes attoniti, mirabantur quid esset. Removeri jubent capsæ tabulam, et ecce apotheca unguentorum, paradisus aromatum, hortus rosarum, campus liliorum et violarum, ac omnium florum suavitas victa perhibetur. Bononia quondam, quod plaustra ingredientia tetrum odorem fundant adveniente rota, fætore perfunditur : dum gloriosi Dominici sepulchrum panditur, odore omnium aromatum suavitatem vincente purificata exhilaratur. Stupent, qui aderant, et stupore perterriti cadunt. Hinc ruunt dulces fletus, miscentur et gaudia ; timor et spes in campo animæ consurgunt, movent-

Ils hésitaient sur la conduite à tenir en cette occurence, et recommandaient à Dieu toute cette affaire. Les évêques cependant s'approchent pieusement du tombeau ; un grand nombre de témoins les accompagnent. On enlève avec des instruments de fer la pierre, qui recouvrait le sépulcre, et qui y était liée avec du ciment. A l'intérieur du tombeau était le cercueil en bois, tel que l'y avait déposé le pape Grégoire, alors évêque d'Ostie. Sur la partie supérieure du cercueil se trouvait une faible ouverture, d'où s'échappa, dès qu'on eut enlevé la pierre, un parfum merveilleux, que les témoins de cette scène ne savaient à quoi comparer. Sur l'ordre des prélats, le cercueil est ouvert. Aussitôt se répand une odeur inénarrable, arome céleste, qui surpassait en suavité le parfum des roses, celui des lis et des violettes et de toutes les autres fleurs, qui embaument les jardins d'ici-bas. Bologne toute entière fut remplie de ce parfum. Tous les témoins du miracle étaient dans la stupeur. De tous les yeux coulaient des larmes d'attendrissement. La crainte et l'espérance se partageaient tous les cœurs.

que bella mirifica, mirifici odoris suavitatem sentientes.

Sensimus et nos hujus odoris dulcedinem, et quæ vidimus et sensimus hæc testamur : nunquam enim, licet diutius juxta corpus eloquii portitoris sancti Dominici studiose steterimus, poteramus tanto dulcore satiari. Dulcor ille fastidium expellebat, devotionem ingerebat, miracula suscitabat. Si manu, si cingulo, si aliqua re tangebatur corpus, per tempus prolixum odor ille permanebat. Delatum est corpus ad monumentum marmoreum, cum propriis aromatibus ibidem recondendum. Spirabat odor mirificus ex corpore sancto, ostendens cunctis dilucide, quam bonus Christi odor hic esset. Celebrantur Missarum solemnia ab Archiepiscopo. Et quia tertius dies Pentecostes enituit : « Ac- « cipite jucunditatem gloriæ « vestræ, gratias agentes Deo, « qui vos ad cœlestia regna « vocavit, » in introitu Chorus intonat; quam vocem de cœlis sonantem Fratres in sua jucunditate susceperunt. Tubæ concrepant, innumeram cereorum multitudinem populi erigunt; processiones etiam honeste fiunt; benedictus Jesus Christus ubique resultat.

Nous avons senti cette précieuse odeur, et ce que nous avons vu et senti, nous en rendons témoignage. Nous ne pouvions nous rassasier d'ouvrir nos sens à l'impression qu'elle nous causait, quoique nous fussions resté de longues heures près du corps de saint Dominique à la respirer. Elle n'apportait avec le temps aucun ennui, elle excitait le cœur à la piété, elle opérait des miracles. Touchait-on le corps avec la main, avec une ceinture ou quelque autre objet, aussitôt l'odeur s'y attachait. Le corps fut transporté dans le sépulcre en marbre, où il devait reposer avec les parfums qu'il portait en lui. Cet arome miraculeux attestait avec évidence combien pendant sa vie Dominique avait possédé la bonne odeur du Christ dont parle l'Apôtre. L'archevêque de Ravenne chanta la messe du jour, qui était celle du mardi de la Pentecôte, et par une touchante rencontre, les premières paroles du chœur furent celles-ci : « Recevez la joie de votre gloire. » Les Frères regardèrent ces paroles comme un témoi-

Acta sunt hæc in civitate Bononiensi, IX Kalendas Junii anno gratiæ MCCXXXIII, Indictione sexta, Romanæ Sedi Gregorio IX præsidente et imperii sceptra Frederico II gubernante. Ad honorem Domini Jesu Christi et Beati Dominici, servi sui fidelissimi.

gnage venu du ciel. Le son des trompettes se fit ensuite entendre. Une multitude infinie de flambeaux brillaient dans les mains du peuple, pendant la procession solennelle qui eut lieu en l'honneur du saint. Ces choses se sont passées dans la cité de Bologne le 19e jour avant les kalendes de juin de l'an de grâce 1233, indiction sixième, Grégoire IX présidant au gouvernement de l'Eglise sur le siège de Saint Pierre, et Frédéric tenant le sceptre de l'Empire. — A l'honneur du Christ Jésus, notre Maître, et du Bienheureux Dominique, son fidèle serviteur.

APPENDICE N° 6

Prose en l'honneur du Bienheureux Jourdain, composée par Frère Thomas de Champré.

Texte latin.	*Traduction.*
De ipso autem pie memorabili et vere sancto viro Magistro Ordinis Prædicatorum, sancto Jordano, quid ad petitionem Fratrum in prosa posuerim indicetur.	*Je donne ici la prose que j'ai composée, sur la demande des Frères, en l'honneur de cet homme vraiment saint et digne d'une mémoire immortelle, Frère Jourdain, Maître général de l'Ordre des Prêcheurs.*
Gaude, felix Theutonia, Tempus instat lætitiæ, Quondam virtutis gloria Surgit virore gratiæ, Rorem misericordiæ Spondens in abundantia, Si vas sit capax veniæ.	Réjouis-toi, ô heureuse Allemagne. Voici le moment de s'adonner à la joie. La gloire des miracles à succédé à l'abondance des grâces. En ce jour, la rosée de la Miséricorde divine s'est répandue avec abondance sur tous ceux qui méritent le pardon.
Rivum rorantem edidit Fons aquis indeficiens, Qui patens idem indidit Rivus late scaturiens : Quem bibens ager sitiens, Fructum centenum reddidit, Triplo centenum faciens.	De la source inépuisable a jailli un grand fleuve, qui coule au loin dans la plaine. La terre abreuvée de ses eaux a multiplié ses fruits, a centuplé ses moissons.

Pater Jordanus effluit,
Ut rivus fonte, gratia :
Quem numquam quis imminuit
Bibens ex indigentia :
Sed stat misericordia
Plenus, qui pressos doluit
Dira mundi miseria.

Le Bienheureux Père Jourdain distribuait aux âmes les grâces de Dieu, comme la source d'un fleuve distribue les eaux, qui jaillissent de son sein. Tous ceux qui approchaient de son cœur s'abreuvaient à cette source pure qui ne tarissait jamais. Aujourd'hui encore du haut des cieux, il a pitié de nous, lui qui au temps de son séjour sur la terre, compatissait à toutes les souffrances de ceux, qui gémissent ici-bas.

Allexit ore melleo
Multos ut Christo viverent,
Spreto cultu phalereo,
Cultum cordis induerent,
Et verba vitæ spargerent :
Ore flammantes igneo,
Frigus peccati pellerent.

Sa parole plus douce que le miel lui gagnait tous les hommes. Qu'ils sont nombreux, ceux auxquels il a persuadé de se consacrer à Dieu, de mépriser la vie du monde, pour posséder la vraie vie du cœur dans l'affection du Christ ! Qu'ils sont nombreux, ceux, qui à sa suite, embrassant l'apostolat, ont fait disparaître sous le souffle de leur parole enflammée les glaces du péché.

Orbatus Sanctus oculo,
Fabro lumen restituit,
Et fame presso populo,
Multiplicatum præbuit
Panem turbæ, dum eguit :
Christum sequens miraculo,
Per quem hoc munus habuit.

Privé d'un œil, il rendait aux autres l'usage de la vue. Il a multiplié les pains par la puissance du Christ, qui lui a donné d'imiter ses miracles.

Prece Sancti conceperat
Uxor viri Bohemiæ,
Prolem Sancto devoverat
Ob spem majoris gratiæ :
Sed abortiva specie
Nescivit quid commiserat
Sancti patris custodiæ.

Par l'intercession du Saint, une femme en Bohême avait vu Dieu bénir sa fécondité. L'enfant dans le sein de sa mère avait été voué à Jourdain, dont la protection devait attirer sur lui toutes les grâces ; mais voici que, ô douleur ! celui qui avait été confié à la garde du Bienheureux Père meurt en naissant.

Peractis horis pluribus
Voti memor efficitur,
Inclamat Sanctum precibus,
Et in fletus resolvitur :
Nec mora, vitæ redditur
Puer, datis vagitibus,
Et sic Jordanus dicitur.

La mère recourt alors à la puissance du serviteur de Dieu. Elle l'implore par ses prières et par ses larmes. Aussitôt la vie est rendue à l'enfant, qui, en souvenir du miracle, prend le nom de Jourdain.

Satan Sanctum aggreditur,
Tentat modis mirificis :
Odor fuscatus spargitur
Dum sacris instat mysticis ;
Sed non valet artificis
Diu dolus, dum proditur
In prece viri supplicis.

Satan attaque le Serviteur de Dieu ; il le tente de mille manières. Il répand autour de lui une odeur miraculeuse ; mais tous ces artifices sont frappés d'impuissance par la prière de Jourdain.

Hinc Terram-Sanctam adiit,
Fratres illic invisere :
Sed cum per mare rediit,
Mergendo capit psallere,
Christumque benedicere :
Sicque cœlum mox subiit,
Ut signis datur credere.

Il vint en Terre-Sainte visiter les Frères, mais lors de son retour en Europe, il fut englouti dans les flots. Au milieu de la tempête, qui occasionna sa mort, il bénissait Dieu et chantait les psaumes. C'est de la sorte qu'il est entré dans la gloire des Bienheureux, où il réside mainte-

nant, ainsi que l'attestent les nombreux miracles accomplis par son intercession.

Nec mora, mox incanduit
Columna lucis maxima :
Quæ dum de cœlo micuit,
Membra lustrans sanctissima,
In quo transisset anima
Videntes scire voluit,
In re manifestissima.

Aussitôt a brillé dans les cieux une colonne de lumière, indiquant où reposaient sur la terre les membres du saint, tandis que son âme faisait son entrée dans les Cieux.

Adjecto Sancto littori
Cœli lampas emicuit,
Quæ ter superstans funeri,
Quarto quoque resplenduit
In hunc quem secum habuit :
Et sic recursu celeri
Rapta nube non patuit.

Les reliques de Jourdain ayant été repoussées par le flot sur le rivage, une clarté étincelante brilla durant quatre jours pour les signaler à la dévotion des peuples ainsi que celles de son compagnon.

Corpus fragrans mirifice
Curatur a fidelibus,
A Græcis dantur unice,
Latinis, et Gentilibus
Laudes Christo, cum fletibus :
Et sic verum magnifice
Sub tribus patet testibus.

Du cadavre s'exhalait une odeur embaumée. Ces précieuses reliques furent recueillies par les fidèles. Les Grecs, les Latins, les Sarrasins rendirent gloire au Christ à l'occasion de son Serviteur. Les trois races témoignèrent par leurs larmes du culte rendu à la mémoire de Jourdain.

Hinc in Achon deliciæ
Fertur Pater almificus,
Recipitur cum gloria,
Fit mox signo mirificus :
Sanatur paralyticus,
Sicque virtutum gratia

Le corps du Bienheureux Père est porté à Achon. On l'y reçoit en triomphe. Bientôt les miracles se multiplient sur son tombeau. Un paralytique obtient sa guérison. Les mer-

Propalatur magnificus.

veilles qui se produisent sur son sépulcre manifestent son triomphe.

Antiqua tunc prodigia
Jubar novum recipiunt :
Prece Sancti dæmonia
Victa clamant, et fugiunt,
Et surdi sonos audiunt,
Claudos solvit lætitia,
Cæci lumen recipiunt.

Par l'intercession du Saint les démons sont mis en fuite, les sourds recouvrent l'ouie, les boiteux l'usage de leurs membres, les aveugles la lumière.

Nunc Patris tam eximii
Sequamur nos vestigia :
Ut digni Patris filii,
Patris ditemur gratia :
Sicque secum in gloria
Sortem sperantes præmii
Ducamur ad cœlestia. Amen.

Et maintenant imitons les exemples d'un Père si illustre. Soyons les dignes fils d'un tel ancêtre. Conservons l'héritage de ses vertus avec l'espérance de partager avec lui la récompense dans les Cieux. *Amen.*

(Ex libro de *Apibus*, cap. LVII, § II).

(Au livre des *Abeilles*, chap. LVII, § II).

APPENDICE N° 7

Liste des écrits du Bienheureux Jourdain dont on connaît jusqu'à ce jour l'existence (Voir Echard, *Scriptores, Ord. Pr.*, t. I).

1° Liber de ponderibus;

2° Liber de lineis datis;

3° Super Priscianum minorem et quædam grammaticalia delicata;

4° Postilla super Apocalypsim;

5° Corona Beatæ Mariæ Virginis sen salutatio Nominis ejus. (Voir plus haut *Appendice*, n° 3.)

6° Oratio ad B. Dominicum piissima. (Voir plus haut, *Appendice* n° 4.)

7° Volumen sermonum.

8° Litteræ encyclicæ ad Provincias e XV Capitulis generalibus quæ habuit Parisiis et Bononiæ alternatim datæ. — « *Mirum has nostrorum Stephani Salanhaci et Bernardi Guido-* « *nis diligentiam fugisse : nam cum actis periisse jam dole-* « *mus.* » (Echard, *loc. cit.*)

9° Libellum de principio Ordinis PP. Prædicatorum;

10° Epistola Encyclica ad universum Ordinem de actis in translatione corporis B. Dominici anno M CC XXXIII die XXIV maii feria tertia Pentecostes. (Voir plus haut, *Appendice* n° 5.)

11° Officium quo utitur Ordo Prædicatorum in festo B. Dominici. — « *Jordano a quibusdam tribuitur, sed certius ab aliis* « *F. Constantino episcopo Urbevetano asseritur.* » (Echard, *loc. citat.*)

12° Litteræ B. Jordani ad Sorores moniales Sanctæ Agnetis. — Manuscrit à la bibliothèque Casenate à Rome D, IV, 34, copié sur le manuscrit original, conservé autrefois au monas-

tère de Saint-Agnès. De nombreux extraits de ces lettres ont été insérés dans la continuation manuscrite des Annales de l'Ordre. Le P. Bayonne en a donné une édition complète, publiée en 1865. Dom Martène. (Thesaurus Novus Anecdot. 1 pars 920.) a publié quatre lettres du Bienheureux. Une autre lettre de lui aux religieux de Saint-Jacques se trouve à la Bibliothèque nationale, Fonds latin 10621, p. 177. Elle a été publiée par le P. Ceslas Bayonne dans l'*Année Dominicaine*.

APPENDICE N° 8

Notice sur les historiens primitifs de l'Ordre cités dans cet ouvrage.

Frère Gérard de Frachet doit être nommé le premier parmi tous ceux qui ont écrit sur le Bienheureux Jourdain. C'est lui qui, dans la seconde partie de son livre des *Vies des Frères*, nous a raconté la plus grande partie des faits relatés dans cet ouvrage, et qui nous dépeignent avec tant de charme la douce figure du Bienheureux. Frère Gérard avait reçu l'habit des mains du Bienheureux Matthieu de France, au couvent de Saint-Jacques de Paris, le jour de la Saint-Martin, 11 novembre 1225. Quatre mois après, le jour de l'Annonciation (25 mars 1226), il prononçait ses vœux dans ce même couvent de Saint-Jacques, entre les mains du Bienheureux Jourdain. Envoyé par Dieu pour être l'historien des temps primitifs de l'Ordre, il fut lui-même l'une des plus belles figures de cet âge d'or de la famille dominicaine. Son savoir, sa prudence et sa sainteté le faisaient tenir en grande estime par les Frères ses contemporains. Il fut choisi par eux pour remplir les postes les plus importants de l'Ordre, à une époque où le grand nombre de sujets remarquables par leur science et leur vertu ne laissait que l'embarras du choix. Il fut tour à tour prieur dans les principaux couvents de sa province, à Marseille, à Montpellier et à Limoges. Dans cette dernière ville, il exerça ses fonctions pendant douze ans. Il était prieur du couvent de Marseille en 1251, lorsqu'il fut élu Provincial de la Province de Provence au Chapitre du Puy. Il remplit cette charge pendant huit ans jusqu'en 1259. Il mourut au couvent de Limoges le 27 octobre 1271.

Voici le portrait que nous en a laissé Frère Bernard Gui,

qui écrivait lui-même à la fin du XIIIe siècle. Ce dernier avait pris l'habit de l'Ordre dans ce même couvent de Limoges, huit ans seulement après la mort de Gérart de Frachet. « *Hic fuit* « *dilectus Deo et hominibus, prædicator ad clerum et populum* « *gratiosus, et in omnibus quæ religionis sunt ad plenum* « *instructus, et a primævis annis jugiter enutritus, gratia fa-* « *cundiæ, genere et opinione præclarus, verbo etiam edifica-* « *tionis semper et ubique affluens : gesta quoque Sanctorum et* « *virorum illustrium et antiquitates memorabiles gerens in* « *pectore, et promens in tempore opportuno, vir ubique in* « *optimis notus.* »

Ce livre des *Vies des Frères* fut composé par ordre du Bienheureux Humbert de Romans cinquième Maître général. Les matériaux furent fournis à Frère Gérard par les contemporains des faits qu'il raconte, conformément aux prescriptions données à ce sujet par le Chapitre général de Paris en 1256. Ce travail une fois rédigé fut solennellement approuvé et authentiqué par le Chapitre général de Strasbourg en 1260 et par le Maître de l'Ordre, le Bienheureux Humbert. Cet ouvrage est donc un des monuments les plus certains de notre histoire, en même temps que des plus pieux. C'est la source où nous avons principalement puisé. Heureux serions-nous d'avoir pu reproduire dans notre langue quelque chose de la simplicité antique et du parfum tout céleste attaché aux récits de Frère Gérard. Parmi tous les religieux dont Gérard nous a retracé la figure, le Bienheureux Jourdain avait surtout captivé l'âme de notre chroniqueur. Il termine son récit sur le *Très doux Père* par ces paroles : « *Plura vero alia de eo scripta sunt in* « *libri hujus tertia parte, nec tamen sufficienter, quia laus* « *ejus et gratia a quocumque scriptore non posset facile com-* « *prehendi.* » La remarque de Frère Gérard nous est revenue bien souvent à l'esprit en rédigeant ces pages.

Frère Thomas de Champré auquel certains auteurs ont accordé le titre de *Bienheureux* est, après Frère Gérard, celui de tous les contemporains du Bienheureux Jourdain, qui nous a laissé sur lui les renseignements les plus précieux. Frère Thomas naquit dans un petit village de Belgique près Bruxelles en 1201. Vers l'année 1216, il entrait chez les chanoines réguliers de Saint-

Augustin, au monastère de Champré, près de Cambrai, d'où son nom de Thomas de Champré. En 1232, il prit l'habit de notre Ordre au couvent de Louvain, et se rendit ensuite à Cologne où il devint le disciple du Bienheureux Albert-le Grand. Il mourut à Louvain en 1272. Son livre intitulé : *Bonum universale de Apibus*, fut rédigé vers l'année 1256 par ordre du Chapitre général et dédié, comme celui de Frère Gérard, au Bienheureux Humbert de Romans. Cet ouvrage contient plusieurs faits intéressants sur le Bienheureux Jourdain et les nombreux novices qu'il reçut à l'habit. Voici le portrait de Frère Thomas de Champré que nous a tracé le Père Echard. « *Vir certe ob exi-* « *miam pietatem, ardentem animarum zelum, et diligens facta* « *memorabilia suæ ætatis rem ecclesiasticam spectantia colli-* « *gendi studium apud omnes nomenclatores laudatissimus.* »

Parmi les historiens primitifs de l'Ordre qui ont parlé du Bienheureux Jourdain, il faut encore citer Frère Thiéry d'Appolda. Il composa, vers la fin du XIIIe siècle, une vie de saint Dominique, où il est souvent fait mention du Bienheureux Jourdain. Cet ouvrage avait été composé par ordre de Frère Munio de Zamora, septième Maître général qui en avait intimé l'ordre en ces termes à Frère Thierry : « *Dilecto sibi in Christo F. Theo-* « *dorico de Appoldia, domus Erphordensis, provinciæ Teutoniæ.* « *F. Munio Magister ordinis licet indignus, salutem et aug-* « *mentum cœlestium gratiarum. In remissionem peccatorum et* « *in augmentum nihilominus meritorum vobis injungo, qua-* « *tenus dictandi Legendam Sancti Dominici patris nostri se-* « *cundum datam vobis gratiam, de qua gero fiduciam in Do-* « *mino pleniorem, meritum subeatis, ut non in vacuum Dei* « *gratiam videamini accepisse etc. Datum in Urbeveteri idibus* « *Aprilis.* » Le Père Echard dans sa Bibliothèque des Écrivains de l'Ordre dit, en parlant de Frère Thiéry : « *Vir gravis, pie-* « *tate, disciplina regulari, doctrina commendatus, ac erga Or* « *dinem miro studio accensus.* »

Parmi les auteurs contemporains du Bienheureux qui nous ont donné sur lui leur témoignage, citons encore le Bienheureux Humbert de Romans, cinquième Maître général et l'une des plus belles figures de notre Ordre. Il composa une chronique fort courte, intitulée : *Chronicon ordinis ab anno* M CC III

ad annum MCC LIV, où il est fait plusieurs fois mention du Bienheureux Jourdain.

Les écrits de ces quatre auteurs si vénérables sont, avec les Lettres du Bienheureux, les sources où nous avons puisé pour composer la Vie du très doux Père. Frère VINCENT DE BEAUVAIS, dans son *Speculum historiale*, et Frère ETIENNE DE BOURBON, dans son livre des *Sept dons du Saint Esprit*, nous ont également fourni sur le Bienheureux quelques renseignements.

Les faits racontés par Frère Gérard de Frachet et par Frère Thomas de Champré se suivent dans le récit de ces deux chroniqueurs sans aucun ordre chronologique. Voici la liste des auteurs de notre Ordre qui ont reproduit en partie les monuments primitifs de la Vie du Bienheureux, et dont les travaux antérieurs nous ont servi pour préciser la date des principaux faits rapportés sans indication de temps par les contemporains.

1° F. BERNARD GUI. — Compilation sur l'histoire de l'Ordre, rédigée vers l'année 1305, manuscrit provenant de notre ancien couvent de Rhodez, conservé à l'Archive généralice à Rome.

2° SAINT ANTONIN, dans ses *Chroniques*, a reproduit presque en entier le récit de Gérard sur le Bienheureux, en y ajoutant quelques détails et en précisant quelques dates. — Son ouvrage parut en 1452.

3° Fr. LÉANDRE ALBERT. — *De Viris illustribus Ordinis Predicatorum*, composé vers l'an 1517. C'est le travail le plus complet qui ait été fait sur le Bienheureux.

4° Fr. ABRAHAM BZOVIUS, dans ses *Annales de l'Église* paru à Rome en 1616.

5° Fr. THOMAS MALVENDA. — *Annales Ordinis Predicatorum* 1626.

6° Fr. JEAN DE SAINTE-MARIE (de Réchac). *Vies des Saints et Bienheureux de l'Ordre de Saint Dominique*. Paris 1635.

7° Fr. TOURON. *Vie de Saint Dominique et de ses premiers disciples*. Paris 1740.

8° Fr. MAMACHI, *Annales Ordinis Predicatorum*. Cet ouvrage magistral sur les temps primitifs de notre Ordre, et dont l'auteur ne nous a donné que le premier volume a été continué par ses collaborateurs les Pères Badetti et Christianopulo. Le

premier volume va jusqu'à l'année 1221. Les volumes suivants n'ont pas été publiés et sont restés manuscrits à l'Archive Généralice. Ayant eu à raconter l'histoire de l'Ordre sous le généralat du Bienheureux Jourdain, les savants continuateurs du Père Mamachi se sont attachés à élucider autant que possible la chronologie des voyages et des principaux faits de la vie du Bienheureux. Leur travail nous a servi de guide dans tout le cours de ce livre. Le Père Badetti surtout nous a laissé sur l'histoire du Bienheureux, les renseignements les plus précieux. Voici ses paroles au sujet de ses recherches sur Maître Jourdain : « *Qua si cui forte videbimur minutius per-*
« *sequi quam pro universæ Ordinis historiæ amplitudine detur*
« *sane hæc venia nostra in Beatum virum, eumdemque suavis-*
« *simum Jordanis amicum pietati qua mea me pietas ipsa de-*
« *lectat.* » Nous devons à l'obligeance du Père Bayonne communication d'une copie prise à Rome de la continuation manuscrite des Annales de l'Ordre.

Le Père Danzas, dans ses *Études sur les temps primitifs de l'Ordre*, a eu le premier, depuis notre restauration en France, l'heureuse inspiration de mettre en lumière la figure du Bienheureux. Un grand nombre de faits se rapportant au Serviteur de Dieu se trouvaient encore néanmoins inédits. « Notre objet le plus important, dit le Père Danzas, est le « cadre bien plutôt que la figure qui s'y détache. » (Tome I, page 2.) Notre but dans ce livre a été tout au contraire *la figure du très doux Père*, bien plus que le cadre où elle se meut. Nous renvoyons donc au travail du Père Danzas le lecteur qui voudrait connaître en détail l'histoire de l'Ordre sous le généralat du Bienheureux Jourdain.

Parmi les auteurs étrangers à l'Ordre qui font mention du Bienheureux Jourdain nous citerons :

1° Les *Acta Sanctorum des Bollandistes* au XIII février. On y trouve le récit de Gérard de Frachet, quelques fragments de Thomas de Champré, avec un commentaire historique ;

2° Odoricus-Raynaldus. — *Annales Ecclesiæ.*

3° Henri Sponde. — *Annales de l'Eglise.*

4° *Monumenta Germaniæ historica.* Tome XVIII.

5° *Les Dominicains dans l'Université de Paris, par l'abbé* Eu-

GÈNE BERNARD. Paris, 1883. Le savant auteur de ce travail y fait preuve d'une vaste érudition et de laborieuses recherches sur les origines de notre Ordre. A ce titre, son ouvrage ne peut manquer d'être l'objet d'une vive sympathie pour tous ceux qui s'occupent des antiquités dominicaines. Nous devons à l'abbé Bernard plusieurs renseignements précieux sur l'histoire du Bienheureux. Toutefois, nous avons cru devoir nous écarter de son récit sur plusieurs points qui ne nous ont pas paru suffisamment établis. Nous citerons, en particulier : 1° une dernière rencontre du Bienheureux avec Saint Dominique à Bologne au moment de sa mort. Thierry d'Appolda dit formellement que Saint Dominique était mort lors de l'arrivée du Bienheureux Jourdain en Italie; 2° un voyage du Bienheureux à Reims pour le sacre de Saint Louis dont nous n'avons retrouvé aucune trace dans les monuments contemporains, soit à Paris, soit à Reims; et plusieurs autres points de moindre importance.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE III

CHAPITRE PREMIER 1

SOMMAIRE : Origine du Bienheureux Jourdain. — Ses études à l'Université de Paris; sa piété; son amour des pauvres; son amitié avec le Bienheureux Henri de Cologne. — Passage de Saint Dominique à Paris; ses relations avec le Bienheureux Jourdain. — Arrivée du Bienheureux Réginald à Paris; entrée du Bienheureux Jourdain dans l'Ordre. — Le Bienheureux Jourdain au premier Chapitre général, en 1220; il revient à Paris; ses leçons d'Ecriture Sainte aux Frères; ses prédications aux écoliers. — Son provincialat en Lombardie; fondation du monastère de Sainte-Agnès. — La Bienheureuse Diane d'Andalo.

CHAPITRE II 31

SOMMAIRE : Élection du Bienheureux Jourdain comme Maître de l'Ordre au Chapitre général de l'année 1222, à Paris — Il retourne en Italie, préside le Chapitre général à Bologne en 1223. — Installation des Sœurs au monastère de Sainte-Agnès. — Visite du Bienheureux Jourdain dans les couvents de la haute Italie. — Son séjour à Besançon chez l'archevêque de cette ville. Le Bienheureux prêche le Carême aux écoliers à Paris, et prê-

side dans cette ville le Chapitre général de l'année 1224. — L'année suivante il prêche le carême aux écoliers de Bologne, et préside dans cette ville le Chapitre général de l'année 1225. — Voyage du Bienheureux en Allemagne. — Mort du Bienheureux Henri de Cologne. — Jourdain rentre à Paris.

CHAPITRE III 56

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain à l'assemblée des prélats et des comtes à Paris (28 janvier 1226). — Il prêche le carême aux écoliers de Paris. — Il préside le Chapitre général à Paris (7 juin 1226). — Obsessions diaboliques; institution de la procession du *Salve Regina* après Complies.

CHAPITRE IV..... 77

Sommaire : Prise d'habit de Jean Colonna. — Le Bienheureux Jourdain part pour l'Italie; il prêche la carême de l'année 1227 aux étudiants de l'Université de Bologne. — Après Pâques, il se rend à Rome; entrevues avec Grégoire IX; guérison miraculeuse du Bienheureux. — Retour à Bologne, où il préside le Chapitre général de l'année 1227 (21 mai). — Il rentre à Paris au commencement de décembre 1227.

CHAPITRE V..... 95

Sommaire : Premier Chapitre généralissime (14 mai 1228). — Création des quatre provinces mineures. — Organisation des missions de l'Ordre en Hongrie, en Pologne et en Russie. — Entrée dans l'Ordre de Maître Jean de Saint-Gilles.

CHAPITRE VI..... 112

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain part pour l'Italie; dispersion de l'Université de Paris. — Le Bienheureux prêche le carême à Bologne et y préside le Chapitre général (1229) : mesures qui y sont prises au sujet de la nouvelle Université de Toulouse. — Le Bienheureux après la tenue du Chapitre part pour le Lan-

guedoc, passe par Padoue, Pavie, Vérone, Vicence, Milan, Verceil. — Entrevue avec l'empereur Frédéric. — Le Bienheureux s'embarque à Gênes, passe par Montpellier pour aller à Toulouse, remonte ensuite la vallée du Rhône et de la Saône, passe par Liège, va en Allemagne, et rentre à Paris vers le commencement d'octobre 1229.

CHAPITRE VII..... 130

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain prêche à Paris aux membres de l'Université la concorde avec l'évêque; inutilité de ses efforts. — Voyage en Angleterre. — Il prêche le carême à Oxford; après Pâques préside le premier Chapitre provincial de la Province anglaise. — Retour du Bienheureux à Paris; il y préside le Chapitre général (1230). — Ses démarches auprès de Saint Louis pour la réouverture de l'Université. — Création au couvent de Saint-Jacques d'une seconde chaire de théologie; organisation de cette maison en Étude générale. — Institution des conférences aux écoliers.

CHAPITRE VIII..... 146

Sommaire : Départ du Bienheureux pour l'Italie (janvier 1231) ; il se rend à Rome, prêche le Carême aux écoliers de Padoue, préside le Chapitre général à Bologne (11 mai 1231). Il repart pour la France, passe par Modène, Reggio, Verceil, Milan. — Le Bienheureux est arrêté par la maladie ; il se remet en route, va à Trente, y tombe de nouveau malade, y séjourne pendant tout l'hiver, rentre à Paris dans le courant de l'été 1232. — Après trois mois de séjour à Paris, le Bienheureux repart pour l'Italie, arrive à Padoue pour les fêtes de Noël 1232 ; pendant les premiers mois de l'année 1233, visite les couvents de la Haute-Italie. — Il préside le Chapitre général à Bologne; translation des reliques de Saint-Dominique (24 mai 1233). Le Bienheureux va de nouveau à Rome, se rend à Naples, remonte la

Péninsule, traverse les Alpes, rentre à Paris pour les fêtes de Noël 1233.

CHAPITRE IX..... 163

Sommaire : Séjour du Bienheureux à Paris jusqu'au Chapitre Général de l'année 1231 ; affluence des novices au couvent de Saint-Jacques. — Après le Chapitre Jourdain va à Strasbourg. — Canonisation de Saint Dominique. — Le Bienheureux rentre à Paris. Retenu par la maladie il y séjourna pendant les deux années 1235 et 1236. — Chapitre Généralissime (mai 1236). — Départ du Bienheureux pour l'Orient.

CHAPITRE X..... 187

Sommaire : Mission providentielle du Bienheureux Jourdain pour le développement de l'Ordre. — Sa fidélité à la prière. — Sa ferveur dans l'oraison. — Sa dévotion envers Marie. — Virginité du Bienheureux.

CHAPITRE XI..... 202

Sommaire : Genre de vie du Bienheureux et de ses compagnons pendant leurs voyages.

CHAPITRE XII..... 215

Sommaire. — Des dires, réponses et sentences de Maître Jourdain. — Son éloquence. — Sa charité.

CHAPITRE XIII..... 231

Sommaire. — Le Bienheureux Jourdain dans les couvents de l'Ordre. — Sa conduite envers les malades, les novices, les religieux tentés. — Le Bienheureux Jourdain comme supérieur. — L'amour de l'Ordre et de la vie commune d'après le Bienheureux Jourdain.

CHAPITRE XIV..... 252

Sommaire : — Relations du Bienheureux Jourdain avec les Sœurs

de l'Ordre, et en particulier avec la Bienheureuse Diane. Doctrine spirituelle du très doux Père.

CHAPITRE XV..... 283

Sommaire : Le Bienheureux Jourdain et le Tiers-Ordre. — Le très doux Père dans son ministère avec les âmes.

CHAPITRE XVI..... 304

Sommaire : Voyage du Bienheureux Jourdain en Terre-Sainte. — Son séjour à Jérusalem. — Son naufrage sur les côtes de Syrie ; sa mort ; sa sépulture. — Miracles opérés par l'intercession du Bienheureux. — Son culte dans l'Église et dans notre Ordre.

APPENDICES..... 327

Le Puy, typographie Marchessou fils.

270.05
J.825
2530
MOTHON, Joseph-PIE
AUTHOR
Vie du Jourdain de Sane
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER
	DEC 12 1986	

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY CA 94709

2530